THÉODORIC ROI DES OSTROGOTHS ET D'ITALIE ÉPISODE DE L'HISTOIRE...

Paul Deltuf




15
8
739
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •

THÉODORIC

ROI DES OSTROGOTHS ET D'ITALIE

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DU BAS-EMPIRE

PAR

PAUL DELTUF

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1869

THÉODORIC

ROI DES OSTROGOTHS ET D'ITALIE

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DU BAS-EMPIRE

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

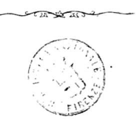
THÉODORIC

ROI DES OSTROGOTHS ET D'ITALIE

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DU BAS-EMPIRE

PAR

PAUL DELTUF



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1869

THÉODORIC

ROI DES OSTROGOTHS ET D'ITALIE

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DU BAS-EMPIRE

Théodoric, roi des Ostrogoths, devint roi d'Italie par la conquête et posséda quinze ans la majeure partie de la Gaule méridionale qu'il avait conquise aussi et annexée à ses États. Élevé à Constantinople à la suite de circonstances que nous exposerons en leur lieu, Théodoric fut un homme remarquable, et, bien que son œuvre ait disparu avec lui, il a laissé une trace brillante dans l'histoire.

Après avoir violé des traités, brûlé des villes et tué Odoacre de sa main, Théodoric régna avec sagesse; il comprit la liberté de conscience, aima les lettres et les arts; partisan déclaré de la paix, il sut néanmoins faire la guerre à propos, et, ce qui le distingua, c'est qu'il n'eut point de vices, en dépit d'entraînements dont il ne sut pas toujours dominer la violence. C'est ainsi qu'il déshonora ses dernières années par le meurtre de Symmaque et de Boëce. On a dit, non sans quelque raison, que le remords de cette sentence inique avait hâté la fin de Théodoric.

CHAPITRE I.

ORIGINE DES POPULATIONS EUROPÉENNES. — LES GOTHS EN SCANDINAVIE. — ILS PASSENT DES RIVES DE LA MER BALTIQUE A CELLES DE LA MER NOIRE; MAXIMIN, GOTH, EMPEREUR DES ROMAINS. — PREMIERS DÉMÊLÉS DE L'EMPIRE ROMAIN AVEC LES GOTHS. — LEUR ÉTABLISSEMENT EN THRACE DEPUIS VALENS JUSQU'A THÉODOSE.

De même que nous donnerons un bref aperçu de l'histoire des Goths avant le règne de Théodoric, nous croyons devoir exposer en peu de mots l'état actuel de la science en fait d'ethnologie. Il est aujourd'hui bien constaté que les races européennes sont originaires de l'Inde, et nous introduirons ici cette remarque, c'est que la supposition d'une origine commune à certaines races date de fort loin :

« Celui qui selon moi raisonne le mieux, dit Strabon, c'est Posidonius, alors qu'il cherche l'étymologie des noms dans la filiation et la communauté d'origine des peuples. Suivant lui Arméniens, Syriens, Arabes, tous, par leur dialecte, leur genre de vie, leurs traits et surtout leur proximité, paraissent bien n'être qu'une même nation; témoin la Mésopotamie, où se rencontre un mélange de trois peuples, dont la ressemblance est frappante. Si, d'après le climat, les habitants du nord de cette province (Arméniens) diffèrent de ceux du sud (Arabes) comme ceux du centre diffèrent aussi les uns des autres, les traits communs

dominent toujours. Pareillement les Assyriens et les Araméens ont beaucoup de ressemblance soit entre eux, soit avec les divers peuples que nous venons de citer. Posidonius pense que leurs diverses dénominations ont aussi beaucoup d'affinité entre elles; car ceux que nous appelons Syriens se donnent à eux-mêmes le nom d'Araméens, d'Arabes et d'Érambles. »

Dans les temps modernes un esprit excellent, Grotius, a signalé, des premiers, les rapports frappants des langues germaniques avec celles de l'Inde (1), et, depuis, des observations nombreuses ont confirmé la sienne. Dès l'an 1763, l'abbé Barthélemy s'était adressé à un jésuite français, le P. Cœurdoux, établi à Pondichéri, pour lui demander une grammaire sanscrite : le P. Cœurdoux, dans sa réponse, consigna une observation philologique du plus haut intérêt : « D'où vient que, dans la langue sanscroutane, il se trouve un grand nombre de mots qui lui sont communs avec le latin et le grec, surtout avec le latin. » La question sommeilla. En 1786 un savant anglais, William Jones, disait à la société de Calcutta : « La langue sanscrite, quelle que soit son antiquité, est d'une structure merveilleuse; plus parfaite que la langue grecque, plus abondante que la langue latine, d'une culture plus raffinée que l'une et l'autre, elle a néanmoins avec toutes les deux une parenté si étroite, tant pour les racines verbales que pour les formes grammaticales, que cette parenté ne saurait être attribuée

(1) *Historia Gothorum*, Prolegomena.

au hasard. » Un savant allemand, M. Fr. Bopp, a développé ce point de vue dans une *Grammaire comparée des langues indo-européennes* (1). Il paraît toutefois que les langues européennes sont les langues sœurs de la langue sanscrite, qu'on serait tenté de prendre pour leur langue mère.

Ces observations ont une grande importance, et nous avons voulu les reproduire au début de cet ouvrage; car elles prêtent leur autorité à notre opinion, sur cette matière à laquelle notre sujet touche par certains côtés. Il y a des raisons pour supposer, disait aussi M. William Jones, « que le gothique et le celtique, bien que mélangés avec un idiome entièrement différent, ont eu la même origine que le sanscrit; et l'ancien persan pourrait être ajouté à cette famille, si c'était le lieu d'élever une discussion sur les antiquités de la Perse. »

Quant à l'époque des premières émigrations, il est impossible de la déterminer; il paraît probable que les Ibères, puis les Celtes, vinrent de l'Inde en Europe en suivant le littoral de l'Afrique du côté de la Méditerranée et qu'ils passèrent en Europe par l'Espagne et la Gaule, longtemps appelée Celtique; peut-être le détroit de Gibraltar, n'existait-il pas encore. Les émigrations indiennes paraissaient s'être localisées à l'est dans ces vastes territoires connus sous le nom de Scythie, d'où elles auraient rayonné vers l'Europe

(1) Nous avons emprunté ce passage à la traduction française de l'ouvrage de M. F. Bopp par M. Michel Bréal.

centrale et vers le Nord jusque dans la Scandinavie. Mais les récentes observations de la philologie acquièrent une nouvelle force quand on les rapproche du témoignage des anciens historiens. Or il est incontestable, d'après Hérodote (1), que les Scythes, qui se répandirent dans l'Europe orientale et desquels sont dérivées la plupart des populations germaniques, sont d'origine asiatique. Diodore de Sicile les appelle « voisins des Indiens », et dit que les Sarmates n'étaient qu'une tribu scythe passée de la Médie sur les bords du Tanaïs (2).

Il est certain aussi que les Vandales, les Gètes, les Gépides, et nous ajouterons les Lombards, se distinguaient tous par la blancheur de la peau, l'élévation de la stature et la régularité des lignes faciales (3). Différents traits de mœurs qu'il est facile de recueillir çà et là et de comparer achèvent de démontrer cette homogénéité. Les noms de Thorismond et Thurisunde, donnés par Paul Diacre à des princes lombards, appartinrent aussi à des personnages visigoths (4). Constantin Porphyrogénète, auquel les

(1) Tout le livre IV. La savante Allemagne a démontré la sincérité d'Hérodote, un instant mise en doute, aussi bien que celle de Tacite, et il nous paraît inutile de reproduire, en les tronquant, des textes que tout le monde peut consulter, et dont le rapprochement fait le plus grand mérite.

(2) Lib. II, c. 43.

(3) Procope, *de Bello vandalico*, lib. I, c. 2; édit. de Bonn.

(4) *Historia miscella*, lib. XVI. De même le nom de Drogon, qui appartint plus tard à un des premiers Normands établis en Pouille, avait été celui d'un prince bulgare du temps de Justinien. Tandis que les Hérules tuaient les malades et les vieillards, les Alains les couvraient d'in-

lettres et l'histoire sont redevables de travaux intéressants, a consigné, dans un des ouvrages écrits par ses ordres, cette remarque curieuse : « Dans le même temps, les Goths, et beaucoup d'autres nations nombreuses en hommes, habitaient au nord du Danube. Les principales étaient les Goths, les Gépides et les Lombards, qui n'avaient que les noms de distincts et parlaient la même langue... Comptons aussi de ce nombre les Vandales, les Allemands et les Germains, que maintenant on appelle Francs (1). » Jornandès avait dit, longtemps auparavant, que « les Gépides étaient issus des Goths, que leur nom signifiait quelque chose comme lenteur et paresse, et qu'il s'y attachait une sorte de reproche (2). » Enfin les Romains ont appelé les Goths : Guthini, Guthones, Jutæ (corruption de Getæ); tous les historiens, dits byzantins, Zosime, Zonaras, Sosomène, Théodoret, Socrate, Évagrius, les appellent Scythes, ainsi que les écrivains compris dans l'ouvrage intitulé : *Excerpta legationum*, qui fait partie du *Corpus historiæ byzantinæ*. De nombreux travaux, sans résultat définitif, ont été publiés, tant en France qu'en Allemagne, sur la filiation des innombrables peuplades qui pendant si longtemps se confondirent et se sépa-

jures; pour les Alains, voir Ammien Marcellin au passage que nous citerons plus bas, et, pour les Hérules, Procope : *de Bello gothico*, lib. II, c. 14.

(1) *De administrando imperio.*

(2) Longtemps avant Jornandès, Hérodote avait dit des Thraces qu'ils portaient différents noms suivant les pays qu'ils habitaient : « Οὐνόματα πολλὰ ἔχουσι κατὰ χώρας ἕκαστοι, » lib. V, c. 3.

rèrent tour à tour à l'orient et au centre de l'Europe.

En évinçant ces recherches subtiles pour s'en tenir à l'étude comparée des langues, qui est le meilleur instrument de l'ethnologie, on obtiendra des renseignements sûrs, mais toujours d'un caractère général. La philologie nous montrera le rapport de l'allemand au grec et du grec au sanscrit; elle dérivera du goth nombre de noms anglais, français, allemands, italiens, mais apparemment elle nous laissera dans une profonde ignorance des rapports des Marcomans aux Bastarnes, des Lygiens aux Vénètes, etc. On doit savoir bon gré aux hommes érudits qui s'efforcent de déterminer soit l'origine de ces peuplades innombrables, soit leur position respective sur la carte de l'Europe; mais c'est une entreprise d'une nature toute particulière et qui demande des connaissances aussi bien que des développements proportionnés à son importance : la place nous manquerait aussi bien que le savoir (1).

Vers quelle époque et par quel chemin les Goths étaient-ils remontés vers la Scandinavie, on l'ignore. On peut insinuer seulement que ce fut par mer qu'ils passèrent du continent dans la presqu'île scandinavique et non par les froides régions de la Laponie. Les Goths eurent toujours l'instinct de la navigation, et, dès la plus haute antiquité, les popu-

(1) Voir : *De Rebus geticis*, par Bessel; Gottingue, 1854; *les Scythes, les Gètes, ou la filiation généalogique des Scythes aux Gètes*, par Bergmann; différents travaux de MM. Adolphe Regnier et J.-B. Hauréau.

lations scythes se servaient de barques d'osier recouvertes de cuir. Toutefois Pline, dit Grotius, cite un passage de Pythéas de Marseille qui écrivit trois cents ans avant J.-C., passage où il est question de l'ambre, dont ils se servaient comme de bois de chauffage. Mais l'autorité de Pythéas, qui, soit dit en passant, est fort malmené par Strabon, a été contestée par la science moderne. Ce qui d'ailleurs rend ce long voyage moins inexplicable, c'est qu'au début les Goths faisaient partie des peuples hamaxiques ou vivant sur des chariots, dont Strabon s'est occupé assez longuement (1). Hérodote, Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, Homère avant eux, ont parlé des hamaxiques. C'étaient dans les chariots que les femmes voyageaient, tandis que les hommes montaient à cheval et poussaient les troupeaux devant eux. Lorsqu'on campait, les chariots faisaient l'office de maisons; en cas d'attaque, on s'en servait comme de remparts. C'est à peu près de la même manière que vivent les Tartares de nos jours, et, bien que leurs excursions ne dépassent plus certaines bornes, ils font dans le même espace de temps autant de chemin que leurs ancêtres, en allant et en revenant sur eux-mêmes. Quelques traits des mœurs primitives des Goths au début de leur histoire nous

(1) Lib. II et V. Voir : *Mémoire sur la situation de quelques peuples scythes*, par de Guignes ; *Examen critique d'Hérodote sur ce qui se rapporte à la Scythie*, par d'Anville, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXV. On trouve dans le même volume un remarquable travail du président de Brosses sur le périple de l'Euxin.

ont été conservés par Tacite. Protégés par la mer, les Goths, contrairement à la coutume des barbares, n'étaient point continuellement en armes; ils déposaient « l'épée courte et le bouclier rond » dans l'arsenal commun. Vêtus de peaux et surtout de martres zibelines, les Goths portaient des chaussures de cuir de cheval, non tannées, le poil en dehors et retenues par des courroies. Grotius, qui emprunte ces renseignements à différents écrivains, ajoute, ce qui est conforme au récit de Jules César, que leur vêtement ne descendait pas au-dessous de la ceinture, et laissait les jambes et les bras nus. Le cabotage, dès cette époque, leur était familier, et ils avaient adapté la forme de leurs navires aux exigences de ce genre de navigation; ils ne se servaient ni de voiles, ni d'avirons fixes, mais de rames volantes, comme le demandent certains cours d'eau rétrécis par endroits. On a trouvé quelques images de leurs barques gravées sur le roc, et elles sont conformes à ce qu'on vient d'en lire. L'usage du fer était rare chez eux, fréquent celui des épieux. Quand les raffinements du luxe romain eurent mis l'ambre à la mode, ce commerce prit une certaine extension sur les bords de la Baltique, où il s'exerce encore aujourd'hui (1). Les Goths apportaient la pré-

(1) Tacite ajoute que dans l'intérieur des morceaux d'ambre on voyait souvent des insectes, et ce phénomène se reproduit encore aujourd'hui. Cette remarque n'a d'autre but que d'établir l'exactitude des renseignements que l'historien s'était procurés sur les Goths.

cieuse substance à l'état brut, telle qu'ils l'avaient recueillie sur les bords de la mer ou dans les marécages circonvoisins, et ils s'étonnaient du prix qu'on leur en donnait. Moins rebelles que les autres barbares à l'agriculture, ils cultivaient un peu le blé. Doués d'un esprit vif et belliqueux, ils en venaient souvent aux coups, quand ils étaient oisifs ou ivres. La monarchie est la seule forme de gouvernement qu'ils aient connue, et ils étaient fort attachés à leurs rois (1).

Leur temple principal était à Upsal, et il ne fut détruit qu'en 1075 par Ingo, roi de Suède. Dans ce temple étaient les figures des trois divinités qu'ils adoraient. Au milieu, Thor, dieu du tonnerre; c'était lui qui protégeait l'agriculture et le jardinage, réglait les saisons; à côté Vodan (Odin), le dieu des combats, et Fric, le dieu du plaisir et de la génération; représenté comme Mars, Thor avait un sceptre comme Jupiter, et Fric répondait à Priape. Cette analogie de la mythologie des barbares et de la mythologie grecque pourrait être établie par de nombreux exemples. Tous les neuf ans on célébrait à Upsal des fêtes solennelles où, peuples et rois, riches et pauvres, apportaient leurs offrandes; plus tard ceux qui avaient déjà embrassé le christianisme se rachetaient de ces cérémonies à prix d'argent. On immolait neuf de tous les animaux mâles, y compris l'homme, et l'on suspendait les victimes dans un bois.

(1) Tacite, *Germania*, c. 33, 34.

voisin du temple. Hommes et chiens, un chrétien affirma à l'évêque Adam de Brême avoir vu soixante et dix de ces cadavres ainsi suspendus (1). Sur ces données il est facile de voir que certains écrivains ont fait des Goths et de leurs mœurs un éloge exagéré, ne fût-ce qu'en leur attribuant, entre autres qualités, plus de douceur et de chasteté qu'ils n'en avaient. Jornandès, le plus ancien historien des Goths, rapporte qu'ils avaient coutume d'immoler à Mars les prisonniers de guerre, supposant que l'effusion du sang humain était particulièrement agréable au dieu des combats. Il ajoute que les corps étaient suspendus dans un lieu voisin du lieu du sacrifice (2). L'usage des concubines était très-fréquent chez eux, et Adam de Brême dit que les Suédois, qui n'étaient que des Goths, étaient enclins aux plaisirs des sens (3). Saint Augustin, qui devait mourir dans Hippone assiégé par les Vandales, aurait parlé des barbares en des termes moins favorables (4), s'il eut vécu plus tard. Après lui, son ami, Paul Orose, a soutenu la même cause en des termes empreints d'une telle partialité que le cardinal Bellarmin lui attribue l'intention préconçue

(1) Adam de Brême écrivit en 1077. Cette relation est empruntée à Grotius, *Elogia.*

(2) *De Rebus geticis*, c. 5.

(3) Charles XII, dans un accès de mauvaise humeur contre la cour de Rome, insinua que ses troupes n'avaient pas dégénéré des valeureux soldats qui s'étaient emparés de la ville éternelle. (Voltaire, *Histoire de Charles XII.*)

(4) *De Civitate Dei*, lib. I, c. 1719 L'appréciation de Bellarmin est tirée de l'ouvrage intitulé *de Scriptoribus ecclesiasticis.*

de déprécier les Romains devant l'histoire au profit des barbares. Plus tard un prêtre de Marseille, nommé Salvien, écrivit en latin un ouvrage intitulé *du Gouvernement de Dieu*, qui n'est qu'une imitation malheureuse de celui de saint Augustin.

Si l'on en excepte quelques peuplades d'une férocité particulière, tels que les Lygiens, comparés par Tacite à des ombres funèbres parce qu'ils peignaient de noir leurs personnes et leurs armes et ne combattaient que la nuit, ou les Huns, dont l'apparition frappa d'une égale terreur le monde romain et le monde barbare, la barbarie mena longtemps une existence des plus misérables. Nous supposons qu'on peut dire de tous les barbares à peu près ce que dit Tacite des habitants de la Finlande : « Les Finlandais sont d'une férocité et d'une pauvreté étonnantes ; ni armes, ni chevaux, ni pénates ; mangeant de l'herbe, vêtus de peaux, ils ont pour lit la terre. Tout leur espoir est dans leurs flèches qu'à défaut de fer ils arment d'os. Hommes et femmes vont à la chasse pour vivre, et les enfants n'ont de refuge contre les bêtes fauves et les pluies qu'autant qu'on les attache dans les nœuds des branches d'arbres. » Longtemps après, telle était la condition d'une peuplade, si brillante par la suite, les Maures : ils se nourrissaient de grains crus, du temps que leur roi Gélimer fut chassé de ses États par Bélisaire et dut aller chercher un refuge chez eux (1).

(1) Procope, *de Bello vandalico*, lib. II, c. 7.

Quels ravages devaient causer parmi les barbares la maladie, la famine et la malpropreté des Nomades, on l'imagine aisément. Là se pose d'elle-même une question souvent controversée. Avec tant de causes de destruction, la fécondité, quelle qu'elle fût, des femmes barbares et l'usage fréquent de la polygamie suffisaient-ils à créer ces populations innombrables qu'on se figure envahissant l'empire romain, ou la terreur des vaincus n'a-t-elle pas exagéré le nombre des vainqueurs? Si d'un côté Procope ne fixe qu'à quatre-vingt mille hommes le nombre des Vandales en état de porter les armes au temps de Gélimer, de l'autre l'empereur Aurélien, dans sa réponse aux envoyés des Goths, parle d'armées de trois cent mille hommes sur les rives du Danube. Nous croyons donc qu'il faut prendre un moyen terme. En somme, la terre était moins peuplée qu'aujourd'hui; mais, pour ne parler que des Goths, ils pullulèrent à partir de leur séjour en Thrace. « Ainsi se réalisa, dit un écrivain du temps, la fable des dents du dragon, répandues sur le territoire de la Colchide et de la Béotie, et qui se seraient transformées en une multitude d'hommes armés (1). » On sait d'ailleurs que c'était, pour ainsi dire, une tradition chez les Romains d'enfler les chiffres dans le dénombrement des armées. César est le seul qui ait su se défendre de ce travers. Dès lors il a dû en être de même lorsqu'il s'agissait

(1) Malchus, *Excerpta legationum.*

du chiffre des populations. Quant à l'état de civilisation des Goths, M. Guizot l'a ainsi fixé :

« Nous savons de plus que les conquérants de l'empire étaient tous à peu près au même état de civilisation. Quelque différence pouvait bien exister entre eux, selon le plus ou le moins de contact que les différentes tribus avaient eu avec le monde romain ; ainsi, nul doute que la nation des Goths ne fût plus avancée, n'eût des mœurs un peu plus douces ; mais, à considérer les choses sous un point de vue général et dans leurs résultats quant à nous, cette diversité de l'état de civilisation des peuples barbares à leur origine est de nulle importance. »

M. Guizot pense aussi que le portrait qu'Augustin Thierry a tracé du barbare, dans l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, ne doit être accepté que sous toute réserve. Après avoir signalé chez le barbare « le plaisir de l'indépendance individuelle, les joies de l'activité sans travail, le goût d'une destinée aventureuse, » M. Guizot ajoute « qu'il y avait dans ce besoin passionné d'indépendance personnelle quelque chose de plus grossier, de plus matériel qu'on ne le croirait d'après le livre de M. Thierry; il y avait un degré de brutalité, d'ivresse, d'apathie, qui n'est pas toujours reproduit dans ces récits (1). »

Ces observations paraissent d'autant plus justes

(1) *Histoire générale de la civilisation en Europe.*

qu'on étudie davantage; et tel était l'engouement d'Augustin Thierry pour cette époque que, sous prétexte de restituer l'orthographe des noms, il a dénaturé la tradition, sans parvenir à faire adopter son système. En un mot les barbares se peignent d'eux-mêmes mieux que ne les peindraient des morceaux travaillés à loisir.

Mais, comme le dit aussi M. Guizot, tous les barbares, sauf quelques exceptions plus ou moins fondées, étaient des Germains; il faut donc prendre les mœurs des Germains pour type des mœurs barbares en général. C'est à Jules César que nous devons les premiers renseignements exacts sur les Germains, dont les Suèves faisaient partie. « La nation des Suèves est de beaucoup la plus puissante et la plus belliqueuse des nations germaines. On dit qu'ils habitent cent cantons (1), dont ils tirent chaque année mille hommes qui vont porter la guerre au dehors. Ceux qui restent à la maison nourrissent de leur travail et eux-mêmes et ceux-ci. L'an d'après, c'est au tour des demeurants de prendre les armes, tandis que les autres rentrent au pays. De cette façon l'agriculture et la guerre ne sont pas interrompues, ayant leur raison d'être. Mais ils n'ont rien en propre, il n'y a rien chez eux de semblable au patrimoine, et il ne leur est

(1) *De Bel. gall.*, lib. V, c. 1, 2. « Hi centum pagos habere dicuntur. » Le mot *pagus* signifie bien canton. De là viennent ces noms de provinces terminés en *Gau* : *Suntgau*, *Nordgau*, *Brisgau*, *Argau*, *Rhingau*, ou les comtés du Sud, du Nord, de Brissac, de l'Aar et du Rhin.

pas permis de rester plus d'un an en un lieu pour y habiter. Ils vivent moins de blé que de lait et de viande, et surtout du produit de leur chasse. Ce genre de vie et de nourriture, un exercice quotidien et une existence tellement libre que même les enfants, n'étant accoutumés à nul devoir ou discipline, ne font absolument rien contre leur volonté, alimentent leurs forces et font des hommes d'une stature surhumaine. Ils se sont accoutumés à n'avoir, dans les régions les plus froides, d'autres vêtements que des peaux (dont l'exiguïté laisse à l'air une grande partie du corps), et à se laver dans les fleuves. » Bientôt César nous décrit en deux mots l'état essentiel de la barbarie, quand il nous montre les Teuchtères battus par les Suèves et errant trois ans en Germanie, puis tombant à l'improviste sur les Ménapes, forcés de passer le Rhin, tandis que leurs ennemis hivernent commodément dans leurs demeures, grâce aux provisions qu'ils y ont trouvées.

Velléius Paterculus nous apprend que Varus méprisait profondément les Germains; Tacite juge les nations germaines avec une évidente partialité, quand il les représente comme attachées aux principes d'une sévère morale. Pour ne parler que des Germains connus plus tard sous le nom d'Allemands, et qui, situés au cœur de la Germanie, en représentèrent le plus vivement les mœurs et l'esprit, ce qui les caractérisa ce fut surtout le mépris du travail; il était regardé comme indigne d'hommes libres, et ce pré-

jugé s'est perpétué en Allemagne pendant tout le moyen âge. Un sentiment exagéré d'indépendance personnelle tenait les Allemands constamment disposés à la révolte. Le roi Rudolphe et le duc Ernest, en qui s'est incarné cet individualisme intraitable, sont devenus les héros favoris des légendes allemandes : le premier s'était révolté contre son père.

Les Allemands vivaient divisés, rebelles à toute centralisation, à toute autorité. La longue faction souvent offensive montée sur leurs frontières par les soldats romains les força pourtant à élargir leurs groupes et à introduire parmi eux quelque élément de civilisation proprement dite, par exemple à cultiver un peu la terre, bien qu'ils continuassent à penser qu'il était honteux « d'acquérir au prix de ses sueurs ce qu'on pouvait se procurer au prix de son sang ». Seul aussi l'exemple des Romains les induisit à établir un pouvoir unique et fort, qui tendait d'ailleurs à disparaître avec la nécessité d'où il était sorti. Indisciplinés, dépourvus de science militaire et d'esprit politique, enclins au plaisir auquel ils se livrèrent immodérément en s'établissant sur le territoire romain, les Allemands ne se sont sauvés que par l'intensité prodigieuse de leur force vitale. Aujourd'hui même, après les mystérieuses transformations qui en ont fait des populations laborieuses, également dévouées au travail manuel et aux travaux de l'esprit, ils offrent encore quelques traits de leur caractère primitif. C'est ainsi que la nécessité de vivre, le manque de

pain au foyer paternel, a perpétué chez eux l'habitude de l'émigration; s'ils ne passent plus les fleuves les armes à la main pour aller piller leurs voisins, ils traversent les mers avec les outils du défricheur, ou déploient dans les deux mondes de rares aptitudes commerciales. Malgré la douceur de leurs mœurs, ils sont restés querelleurs, et dissimulent mal leur aigreur envers les races latines, dont ils n'ont pas cessé d'être jaloux (1).

Jadis aussi la question du pain, la famine, fut la principale raison des émigrations barbares, et l'on comprend que ce terrible fléau, à peine conjuré de nos jours dans le monde civilisé, dut sévir à chaque instant avec une vigueur extrême, en l'absence de toute voie de communication et parmi des peuples qui épuisaient le pays sur lequel ils vivaient, au lieu de le cultiver. Pour mieux dire, tout le monde romain, tant d'Europe que d'Asie, endura par suite de la famine d'incroyables souffrances. Un contemporain de Constantin, Eusèbe, parle d'une famine universelle qui se déclara sous le règne de Claude, et raconte celle dont la Palestine souffrit sous Vespasien en des termes qu'on serait tenté de croire exagérés, si les annales du monde n'offraient mille exemples de pareilles calamités (2).

Mais ce que nous venons de dire des Germains en

(1) Ces considérations sont conformes à l'état actuel de la science en Allemagne.

(2) Lib. III, c. 6.

général peut se dire en particulier des Goths, chez lesquels on remarque néanmoins à un degré supérieur cette facilité d'assimilation qui se développa au contact du monde romain, et un vif sentiment de l'égalité. « Ils ont des rois d'une race très-antique qui sont appelés à confirmer les actes des conseils du peuple; quelquefois on se passe de ce consentement. Il règne en temps de paix une sorte d'égalité entre le peuple et les rois, en guerre les rois ont une autorité absolue (1). » Ces considérations s'appliquent à la nation tout entière, bien qu'elles se rapportent surtout, sous la plume de l'auteur, à cette fraction des Goths qui n'avaient pas suivi le gros de la nation dans son émigration des bords du Sinus Codanus (mer Baltique) à ceux du Palus-Méotide (mer d'Azof). Ce furent ces Goths sédentaires qui retinrent les noms de Suenones et de Suevi, portés par quelques tribus gothes de la Scandinavie, et qui devinrent les Suédois. Probablement aussi des groupes de Goths s'établirent dans les montagnes de la Suisse et dans celles du Tyrol, où l'on trouve aujourd'hui, dit-on, quelques individus, qu'on croit de cette race disparue, vivant à l'écart, redoutés pour leur force, et la violence de leur caractère. Leur attitude en présence des Italiens décèle la haine qu'ils n'ont pas cessé de leur porter.

(1) Adamus Bremensis, *Ub. sup.* Mais, la guerre étant l'état normal des Goths, aussi bien que de tous les barbares, on conçoit que les vicissitudes de leur gouvernement tournaient largement au profit du despotisme.

La division des Goths en Ostrogoths ou Goths de l'est et en Visigoths ou Goths de l'ouest ne s'explique pas, comme on l'a cru, par la position respective des diverses tribus en Scandinavie; elle ne fut adoptée que beaucoup plus tard et ne date que du troisième siècle, quand les Goths envahirent la Dacie. Pour nous, les Visigoths sont les Goths d'Aquitaine et d'Espagne, les Ostrogoths les Goths d'Italie. En réalité tous les Goths furent réunis sous le sceptre de Théodoric. De même nous ne ferons que signaler en passant la division fabuleuse des races royales des Goths en Amali et en Balthi. Amala n'ayant jamais existé, comme nous le ferons voir tout à l'heure, il devient inutile de rechercher s'il fut, oui ou non, le héros de la seconde émigration qui porta les Goths de la Baltique au Pont-Euxin. Les familles ostrogothes passaient pour être des Amali et les familles visigothes des Balthi (1). Toutefois l'existence des Balthi paraît mieux prouvée que celle des Amali. Cette famille se perpétua dans le Languedoc sous le nom de Baux, et conserva longtemps de vastes domaines autour d'Orange; ils sont désignés dans les anciens cartulaires sous le nom de Balthi. Ils passèrent ensuite dans le royaume de Naples (2), et l'on va aujourd'hui encore visiter aux en-

(1) Jornandès, *de Reb. get.*, c. 5.

(2) Grotius, *Hist. Goth.*, Proleg. La mythologie des Goths se confondait avec celle du Danemark et de l'Islande. Ils connaissaient l'Edda, et, suivant la légende, Odin les aurait conduits de la mer d'Azow en Scandinavie pour y fonder un peuple libre, qui n'eût rien à redouter des conquêtes de Pompée.

virons d'Arles une ville abandonnée appelée les Baux.

Quant à la généalogie de Théodoric, Cassiodore a pris soin d'éclairer la postérité sur la valeur qu'il convient d'y attacher, en déclarant purement et simplement qu'elle est de son invention. Cassiodore avait ses faiblesses, au nombre desquelles était un contentement de lui-même qu'il a copieusement exprimé. C'est ainsi qu'il fait le plus vif éloge de ses talents dans la lettre adressée par Athalaric au sénat, à propos de sa nomination aux fonctions de préfet du prétoire. Parmi les titres qu'il s'attribue à la reconnaissance publique, figure le mérite d'avoir inventé une généalogie au fondateur de la monarchie gothe en Italie : « Croyez-vous, sénateurs, que Cassiodore se soit contenté de louer ses maîtres encore vivants?... Non, il s'est attaché à rétablir notre antique généalogie, en apprenant par la lecture ce que retenaient à peine de nos ancêtres les vieillards en cheveux blancs. C'est lui qui a fait surgir des ténèbres du temps ces rois goths, ensevelis dans un long oubli; c'est lui qui a restitué dans toute sa gloire la série des princes Amali, en démontrant jusqu'à l'évidence que dix-sept générations nous rattachaient au premier d'entre eux. Il a inscrit l'origine des Goths dans l'histoire romaine, en faisant une couronne des fleurs jusque-là dispersées dans les champs de la lecture. Jugez quelle preuve d'affection il vous a donnée en faisant notre éloge, celui qui a appris au monde que la nation de vos princes excitait déjà l'admiration dès

les temps les plus reculés : ainsi réputés de noble origine, votre antique noblesse vous obligeait envers vous-mêmes (1) ».

Mais dans quels livres Cassiodore avait-il lu l'histoire des rois goths, ensevelis dans l'oubli, c'est ce qu'il nous a dit sommairement en invoquant l'autorité de Trogue Pompée et d'Ablavius historien des Goths. En ce qui concerne Trogue Pompée, dont les œuvres ne nous sont connues que par l'abrégé de Justin, on peut affirmer que Cassiodore a dénaturé la vérité, et nous n'hésitons pas à envoyer Ablavius rejoindre dans le domaine de la fable ces prétendus philosophes goths, dont M. de Mommsen a nié l'existence. Mais que Dion Cassius, ayant écrit une histoire des Goths, les ait déclarés semblables aux Grecs, « quoique plus sages, » la chose est impossible. En effet, du temps de Dion Cassius, les Goths n'avaient pas d'histoire, puisqu'il est question d'eux pour la première fois dans l'histoire romaine sous Caracalla, en 215. Vers cette époque Dion Cassius était sénateur, et ce fut au sénat qu'il apprit la mort de Caracalla : or il n'était plus un jeune homme, et il mit trente-deux ans à réunir les documents des annales du règne d'Alexandre Sévère et à les écrire (2).

Quant aux rois goths Berig, Filimer, Filogud et Arigis, les fondateurs de la monarchie gothe, selon

(1) Cass., lib. IX, Epist. 25.

(2) Ces renseignements sont tirés des œuvres mêmes de Dion Cassius.

Cassiodore, ils n'ont jamais existé. Quelle fable plus grossière que l'expédition d'un autre roi des Goths, Tanausis, contre Vésosis, roi d'Égypte, expédition à la suite de laquelle il aurait subjugué l'Égypte, l'Éthiopie et l'Asie tout entière? Bientôt, conformément à la tradition asiatique et grecque, Cassiodore rattache les Goths aux Amazones, car il n'y avait pas de bonne noblesse dans l'antiquité si la mythologie n'intervenait. C'est ainsi que les Scythes prétendaient descendre de Jupiter et d'une fille née de la terre et finissant en serpent (1).

Signalons encore la soumission par les Goths de la Perse, qui apparemment n'avait pas été comprise dans la soumission générale de l'Asie.

Non content de dispenser si largement aux Goths la gloire militaire, Cassiodore les représente comme possédant déjà des connaissances étendues « du temps de Tibère ». Leur conseiller Dicenic avait fait d'eux presque autant de philosophes, étant lui-même de première force en philosophie. Il leur avait appris l'éthique, la physique, la logique, l'astronomie et la théologie. A la mort de Dicenic, Cosmonic dirigea le mouvement scientifique et littéraire avec une telle supériorité qu'on le fit roi et pontife (2). Il est difficile de pousser plus loin l'impudence, et, si l'histoire avait à s'occuper de détails qui n'appartiennent qu'à la biographie, nous ajouterions que sans nul doute Cas-

(1) Diodore de Sicile, lib. II, c. 43.
(2) Jornandès, *de Reb. get.*, du c. 4 au c. 15.

siodore a voulu faire son propre portrait dans celui de Cosmonic.

Mais Cassiodore, comme il le dit dans la préface de ses œuvres, avait écrit une histoire des Goths dont l'ouvrage de Jornandès n'est que l'abrégé, Jornandès nous l'apprend dans un bref préliminaire. Il ajoute même qu'à défaut des paroles « il a exactement reproduit le sens » de Cassiodore. Il n'est donc pas douteux que Cassiodore, voulant flatter ses maîtres, n'ait donné pour vrais des faits controuvés.

Maintenant il serait sans doute intéressant de rechercher dans quelle proportion l'élément nouveau, représenté par l'invasion des barbares, se mêla aux éléments de l'ancien monde, et quel fut le résultat de cet amalgame. C'est une question vivement controversée, et que chacun a résolu conformément à son système. N'en ayant aucun, nous nous garderons bien d'entrer dans la discussion, et nous nous contenterons d'exposer les faits. Alors la seule solution raisonnable de la question sortira de ce simple exposé : on saura ce qu'il faut penser des théories qui firent un instant des barbares les régénérateurs du monde; on cessera de les considérer comme supérieurs aux Romains et d'aller chercher les origines du gouvernement parlementaire dans les forêts de la Germanie.

Bien qu'on ait essayé de nier la présence des Goths en Scandinavie, et par conséquent leur seconde émigration vers la mer Noire, ces deux faits sont certains. Et déjà, repassant la Baltique, les Goths s'é-

taient établis en Prusse et en Poméranie. Du temps des Antonins, ils habitaient les bords de la Vistule (1), au-dessous des Vénèdes ou Vénètes, c'est-à-dire dans les provinces fertiles où s'élevèrent longtemps après Kœnigsberg, Dantzig, etc. Les tribus vandales longeaient l'Oder et s'établissaient dans le Mecklembourg. Ce fut de là qu'entre l'an 66 et l'an 74 les Goths se dirigèrent vers le sud en se guidant sur le cours des fleuves, notamment du Borysthène, du Dnieper et de ses affluents, qui leur fournissaient en abondance de l'eau fraîche et des pâturages. Ils auraient vaincu sur leur passage les Bastarnes, les Marcomans, les Vénèdes, de nombreuses tribus, Sarmates, Jazyges, Roxolans, Alains. Ils s'établirent en Ukraine. Comme nous l'avons dit, ils sont nommés pour la première fois dans les annales romaines en 215, sous Caracalla, qui obtint sur eux quelques avantages (2). Voici ce qui s'était passé sous le règne précédent :

Un jeune homme de basse condition, né en Thrace d'un père goth, nommé Mecca, et d'une mère alaine, nommée Ababa, sachant que l'empereur Septime-Sévère donnait des jeux en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de son fils, se présenta devant lui et lui demanda la permission de prendre part au concours de la lutte. Il se nommait Maximin, il n'a-

(1) Ptolémée, *Geog.*, lib. II.

(2) Dion, cité par H. Fynes Clinton : *Fasti romani*, ann. 215. Nous aurons souvent recours à cet excellent ouvrage, sorti des presses de l'université d'Oxford.

vait pas encore de barbe et il s'exprimait en langue barbare. Sévère, frappé d'étonnement à la vue de cet homme d'une taille gigantesque, craignit qu'il ne blessât les soldats, et le fit lutter avec les valets de l'armée. Maximin en renversa seize sans prendre le temps de respirer. Puis il s'empara des objets donnés en prix, et on le fit entrer dans la cavalerie avec la solde de première classe. Le troisième jour, l'empereur, étant allé au camp, vit Maximin qui sautait et se comportait à la mode barbare, et le tribun reçut l'ordre de le discipliner à la romaine.

Mais Maximin, ayant compris qu'il était question de lui, commença à courir devant l'empereur qui était à cheval et qui, prenant le galop, se mit à décrire dans la plaine de grands cercles, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, jusqu'à ce qu'il s'arrêta le premier épuisé de fatigue. « Maintenant, » dit-il à Maximin, « veux-tu lutter à la manière de Thrace? » Maximin répondit « : Tant qu'il vous plaira, empereur. » Alors Sévère, mettant pied à terre, ordonna aux premiers soldats du rang de se disposer à la lutte. Maximin en jeta sept par terre sans reprendre haleine. L'empereur lui donna de l'argent, un collier d'or, et le fit entrer dans les gardes du corps. Sous Caracalla, fils de Septime Sévère, Maximin fit preuve de rares qualités et devint centurion. Refusant de servir sous Macrin, l'assassin du fils de son protecteur, il méprisa aussi les avances d'Héliogabale, et ne reparut à la cour que sous Alexandre Sévère. Tribun mili-

taire, il fit de sa légion la meilleure de l'armée, et se démentit tout à coup en fomentant une sédition contre Alexandre Sévère, qui fut assassiné. Devenu empereur, Maximin se couvrit de crimes et périt lui-même de mort violente (237). Il avait remporté plusieurs victoires en Germanie. Avec ses talents, son courage, sa fierté, sa perfidie, sa cruauté, Maximin est le type énergiquement accusé du barbare (1).

De plus en plus tentés par le voisinage de l'empire romain, les Goths traversèrent le Danube et la Dacie, sous le commandement de leur roi Cniva et sous le règne de l'empereur Philippe. Puis ils assiégèrent la ville de Marcianopolis, construite par Trajan en l'honneur de sa sœur Marcia.

A cette époque, le Danube passait encore pour la limite de l'empire romain, et, pour arriver à Marcianopolis, il fallait franchir le Dnieper après le Danube. La ville, se croyant à l'abri d'une attaque, fut prise à l'improviste, et les habitants négocièrent la levée du siége moyennant une forte rançon (246) ; mais Cniva ne tarda pas à reparaître, et l'empereur Dèce le trouva mettant le siége devant Nicopolis. A l'approche des Romains, Cniva feignit de se retirer, mais c'était seulement pour se faire poursuivre et attendre l'occasion d'opérer un retour offensif; elle se présenta, il la saisit, battit les Romains et assiégea Philippopolis (251). C'est ainsi que dans le début procédèrent constam-

(1) Aurelius Victor, *de Cæsaribus*; Hérodien, lib. VII, c. 2; *Histor. August.*, p. 130 à 150; Jornandès, *de Reb. get.*, c. 15.

ment les barbares; ils s'avançaient, se faisaient battre, reculaient, mais ce n'est que pour battre à leur tour les Romains. Ils mirent à l'envahissement de l'empire la persistance de l'idée fixe; rien ne les détourna de cette entreprise, au bout de laquelle ils voyaient la satisfaction de leur rapacité.

Philippopolis résistait; les Scythes (1) s'avançaient en tenant leurs boucliers élevés au-dessus de leurs têtes pour se garantir des projectiles qu'on leur lançait. Ainsi rangés, ils faisaient le tour de la ville, choisissant les lieux où il était possible d'établir des lignes de circonvallation ou d'appliquer des échelles aux murs pour en escalader les parties les plus basses. Ensuite ils escarmouchaient à la flèche et au javelot avec les assiégés, qui repoussaient vigoureusement l'ennemi partout où il se présentait. Dans une seconde attaque, les Scythes se servirent de machines et d'échelles. Ces machines étaient faites en forme de carré, de pièces de bois si bien jointes entre elles qu'elles avaient l'aspect de petites maisons. Elles étaient revêtues de peaux, pour avoir moins à souffrir lorsqu'elles accostaient les portes. Et, toujours couverts de leurs boucliers, ils mettaient ces machines en mouvement au moyen de roues et de leviers. D'autres, au moyen de longues pièces de bois armées de fer, tentaient d'effondrer le mur (2). En somme, les Goths avaient un matériel de siége très-bien entendu pour l'époque, et en bon état.

(1) C'est-à-dire les Goths.

(2) Dexippus, *Excerpta legationum*.

Sans se décontenancer, Dèce attendit le moment et sut mettre les Goths dans une position tellement périlleuse qu'ils en furent réduits à demander le passage et la vie sauve, en s'engageant à rendre leur butin. Dèce refusa de souscrire à ces conditions et chargea le sénateur Gallus d'en finir avec les barbares. Soit par la trahison de celui-ci, comme le dit Zonaras (1), soit par toute autre cause, Dèce, son fils et l'élite de son armée furent attirés dans des marais où ils périrent; on ne put retrouver leurs corps sous la vase profonde où ils avaient disparu (251). En toute cette affaire, la conduite de Dèce fut courageuse, prudente, politique, et, avant de mourir, il avait eu le temps de relever les fortifications du bas Danube; 30,000 hommes, l'élite des soldats goths, avaient péri. Un fait très-remarquable, c'est que Priscus, frère de Philippe, s'était arrogé la pourpre en s'appuyant sur les Goths; nous disons remarquable, en ce qu'il se reproduisit presqu'en même temps dans la personne de Gallus, et surtout d'Auréolus, un Goth qui avait su se faire bien venir de l'empereur Gallien par les soins qu'il donnait à ses chevaux, et qui, après avoir énergiquement combattu pour son maître contre un général rebelle, nommé Ingénuus, avait fini par trahir lui-même. Telle était déjà la puissance des barbares du Danube (2). Toutefois Gal-

(1) Ammien Marcellin, lib. XXXI, c. 5, 16. Zonaras, lib. XII, c. 20.

(2) Zonaras, lib. XII, c. 22, 25. Voir pour Ingénuus. un fragment très-curieux de l'*Anonyme* continuateur de Dion. (*Bibliotheca græca*, ab

lien leur fit essuyer de cruels échecs, et, après s'être avancés jusqu'en vue de l'Italie, ils ne songèrent plus qu'à regagner leurs établissements du Pont-Euxin; chemin faisant, ils ruinèrent Troie, brûlèrent le temple d'Éphèse, et laissèrent une colonie en Thrace au pied du mont Hémus. Battus, exténués, mourant de faim, ils avançaient néanmoins, on serait tenté de dire d'heure en heure. Athènes avait tremblé; elle avait relevé ses murailles, rasées depuis le temps de Sylla, et fortifié le passage des Thermopyles.

Claude II, qui ne régna que deux ans (269-270), se trouva pris entre la révolte de Posthumus (elle datait du règne précédent) et celle des barbares du Palus-Méotide. « La révolte de Posthumus, aurait-il dit, n'intéresse que moi; celle des barbares intéresse la république : c'est par là qu'il faut commencer. »

On a conservé la lettre que Claude adressa au sénat à cette occasion. « *Au sénat et au peuple romain, Claude, prince.* Pères conscrits, sachez la vérité. Trois cent vingt mille barbares ont envahi le territoire romain les armes à la main. Nous combattrons ensuite Valérien, ensuite Ingénuus, ensuite Régalien, ensuite Lallien, ensuite Posthumus, ensuite Celsus, et après eux mille autres encore qui ont trahi la république (allusion à l'anarchie militaire, dite des trente tyrans, et qui se produisit sous le règne de Gallien). Les

Ambros. Firmin Didot edita. *Fragmenta*, t. IV, p. 194.) — Tillemont, t. III, p. 525, examine les difficultés que présente l'histoire d'Auréolus.

Gaules et l'Espagne, ces forces vives de la république, Tétricus les possède, et, chose honteuse à dire, Zénobie s'est emparée de l'Égypte. Quoi qu'il arrive, c'est une grande entreprise que nous commençons (1). » Peu de temps après, Claude battit les Goths, qu'il trouva décimés par la famine et la peste. Il aurait écrit à Junius Brutus : « Nous avons tué trois cent vingt mille Goths et coulé deux mille de leurs navires. » Quand il les avait repoussés de Thessalonique, les Goths s'étaient jetés sur Athènes et l'avaient saccagée. On raconte qu'après avoir rassemblé sur la place tous les livres qu'ils avaient pu trouver, ils se disposaient à y mettre le feu, quand un des leurs leur représenta que c'était commettre une imprudence; car, tandis que les Grecs s'occupaient à lire, ils ne se souciaient pas de combattre. Cependant un Athénien, Cléodame, qui avait concouru avec Dexippe à la défense de ce petit royaume de Chersonèse si longtemps le fidèle allié des Romains, s'échappa de la ville, rassembla une flotte au moyen de laquelle il brûla en grande partie celle des Goths et dispersa le reste. Tant sur terre que sur mer, Claude poursuivit énergiquement les barbares et les tailla en pièces; beaucoup moururent sur les chemins de faim et de froid (2).

Une pièce d'un grand prix historique, c'est le discours des envoyés goths à l'empereur Aurélien (3),

(1) Trébellius, *Claud.*, c. 6-8, cité par Clinton, an. 269.

(2) Trébellius, *Claud.*, c. 11 ; Zonaras, lib. II, c. 26.

(3) Aurélien fut un des plus rudes adversaires des barbares. Suivant

quand, vaincus par lui, ils se décidèrent à lui demander la paix. Il est clair que les Romains étaient déjà, et dès longtemps, mis à contribution par les barbares, car tel est le vrai nom des subsides qu'ils étaient censés leur payer volontairement. Au fond de la querelle, il y avait une question d'argent : les Goths se plaignaient de n'être pas payés; tout défaits qu'ils sont, ils ont le ton haut, parlent de leurs établissements du Danube, de leurs expéditions sur le territoire étranger. Ils se vantent d'avoir menacé l'Italie. Ils ont mis en ligne trois cent mille cavaliers, non pas des soldats de hasard et sans valeur, mais tous Goths; ne sait-on pas ce que vaut leur cavalerie? Ce n'est pas parce qu'ils sont vaincus qu'ils demandent la paix : c'est parce que l'événement de toute guerre est incertain, et qu'ils ont assez de la guerre.

D'ailleurs Aurélien a consenti à traiter de puissance à puissance; il essaye d'intimider un grand peuple par un déploiement de forces menaçant, mais non de le rabaisser; son discours débute par quelques mots polis pour l'orateur. C'est en audience solennelle

Vopiscus, il aurait tué de sa main quarante-huit Sarmates un jour de bataille et neuf cent cinquante dans le cours de la guerre. On aurait composé en son honneur cette chanson belliqueuse : *Mille, mille decollavimus; unus homo mille decollavimus; mille vivat qui mille occidit.* TANTUM VINI *nemo habet quantum fudit sanguinis. Mille Sarmatas, mille Francos occidimus; mille Persas quærimus.* (*Histor. August.*, édit. de Paris, p. 211.) « Mille, nous en avons décollé mille; à nous tout seul, nous en avons décollé mille. Vive mille ans celui qui a tué mille hommes! Personne n'a autant de vin qu'il a versé de sang. Nous avons tué mille Francs, mille Sarmates; nous cherchons mille Perses à tuer. »

qu'Aurélien le reçoit et lui répond. Il est assis sur une éminence, revêtu de la pourpre, derrière lui l'armée est rangée en demi-lune; tous les officiers à cheval se groupent autour du trône; en face sont les aigles d'or, les images des empereurs. Peu à peu Aurélien accentue sa réplique et dit à son tour aux barbares de dures vérités : « Pleins d'ardeur et de promptitude à l'attaque, puis frustrés dans vos espérances parce que vous êtes incapables de toute prévoyance, vous portez la peine de votre témérité et vous êtes plus prompts encore au repentir (1). » La paix ne fut pas faite immédiatement, les envoyés se retirèrent découragés. Toutefois ils avaient gagné la partie; la Dacie, qui depuis fut souvent appelée Gétique, leur appartenait. C'est aussi à cette époque qu'auraient eu lieu, du consentement de l'empereur, diverses alliances entre les grandes familles romaines et gothes.

Ainsi les barbares se constituaient peu à peu; ainsi se développait la funeste institution des barbares fédérés, si bien décrite par Procope : c'est sous ce nom qu'on désignait ceux d'entre eux avec qui l'on avait conclu des traités et qui ne furent jamais pour Constantinople que des alliés douteux. La faveur dont les barbares jouissaient à la cour fut poussée à ce point d'exciter plus d'une fois les susceptibilités des Romains, avant l'époque où nous les verrons adopter le costume et les armes de la barbarie, dans un engouement voi-

(1) Dexippus, *Excerpta leg.*

sin de la folie et dont la loi se préoccupa ; c'est que les empereurs demandaient souvent aux barbares de ces services inavouables devant lesquels la corruption romaine elle-même eût hésité ; l'impératrice Justine se servit des Goths dans ses différends avec saint Ambroise, évêque de Milan, au risque des malheurs qui pouvaient en résulter ; Théodose les chargea du massacre des habitants de Thessalonique, à la suite d'une querelle du cirque dont le héros était un obscène histrion ; ce crime inexplicable de la part de l'empereur fut expié par une pénitence publique, grâce à l'énergique intervention de saint Ambroise. Un peu plus tard le Goth Gaïnas tua Rufin pour le compte de Stilicon. Cependant l'empereur Tacite, après avoir quitté son opulente retraite pour les périlleux honneurs de la pourpre, mourut au pied du Caucase, non sans avoir délivré l'Asie des Goths ; Probus vainquit les Bourguignons et les Francs ; et, plus tard, Dioclétien sut opposer aux Scythes l'héroïque dévouement des Chersonésites sans lequel le tribun Constance Chlore n'aurait pu suffire à sa tâche : ici, derrière les Scythes nous voyons apparaître les Sarmates ; le Bosphore les tentait, dès le quatrième siècle (1). Avec cette aménité de manières et cette modestie qui le distinguèrent, Constance, en revenant à Rome, y amena des délégués du royaume de Chersonèse pour les associer au triomphe, comme ils s'étaient associés à la peine. Dioclétien les reçut avec

(1) Constantin Porphyrogénète, *de Admin. Imp.*

honneur et les pria d'indiquer eux-mêmes la récompense qu'ils croyaient due à leurs services. Les Chersonésites demandèrent uniquement l'exemption de l'impôt, qui leur fut accordée. L'empereur leur offrit en même temps de riches présents. La fidélité du royaume de Chersonèse à l'empire romain est un fait très-remarquable, et, en respectant l'indépendance des Chersonésites, Rome avait suivi les meilleures traditions de son ancienne politique. Si, au lieu de conquérir la Dacie, Trajan avait appuyé les populations qui l'habitait, cette province, qui fut la brèche de la frontière, en eut peut-être été le meilleur rempart. Sous le règne de Constantin, les Chersonésites forcèrent encore une fois les Scythes à repasser le Danube, service dont le fils de Constance Chlore les récompensa avec cette magnificence théâtrale qu'il affectionnait; il leur envoya sa statue en or avec la chlamyde et l'agrafe impériales, pour en orner leur ville; il les confirma dans leurs franchises civiles et maritimes par un acte authentique. « Prenez, leur dit-il, ces anneaux où est gravée l'image de notre majesté et au moyen desquels nous puissions reconnaître vos messages. Outre cela, nous vous donnerons chaque année du nerf en corde, du bois flexible, du fer et de l'huile pour la construction de vos machines (1). »

(1) Dexippus, *Excerpt. leg.* Ne fût-ce que pour la confection des arcs, le nerf (nous dirions la corde à boyau) était d'un grand usage chez les anciens. Il paraît, d'après un vers de Lucain, que le bois de l'arc parfait venait d'Arménie, et qu'on demandait la corde aux Goths :

Armeniosque arcus Geticis intendere nervis.

Cependant, de Dèce à Constantin, Rome avait opposé aux barbares du Danube une résistance énergique. L'armée romaine montait là à peu près la même faction que sur les bords du Rhin, et la barbarie aurait été défaite sur le Danube comme sur le Rhin, quand Germanicus alla venger la mort de Varus, si la coupable folie de Valens n'eût rendu tant d'efforts inutiles, de même que l'humeur jalouse de Tibère envers son fils adoptif avait empêché la conquête de la Germanie. Sous Valens en effet, les Goths, tour à tour battus et caressés par Constantin, dédaignés par Julien l'Apostat, étaient devenus plus redoutables que jamais. Selon toute apparence ils s'étaient convertis au christianisme avant le règne de Constantin par les soins d'un certain nombre de prêtres captifs qui avaient su se faire écouter d'eux, tout en se faisant aimer par leurs connaissances dans l'art de guérir (1). Ils eurent pour roi, vers 366, Hermanaric, personnage mal défini, dont on a révoqué l'existence en doute, et qui, en tout cas, est mal connu. Sans être devenus un peuple de commerçants, les Goths s'étaient cependant adonnés au commerce dans une certaine mesure. Il est très-souvent parlé dans les chroniques byzantines des collisions des Goths et des Romains dans les marchés où ils se rencontraient, mais qui n'étaient pas en grand nombre; car, dit Adrien de Valois dans une note à Ammien Marcellin, les barbares fédérés n'étaient

(1) Sozomen., lib. III, c. 6.

admis sur le territoire de la république que dans les lieux désignés et sous certaines réserves; les Romains les savaient perfides, toujours prêts à dresser des embûches, et, en même temps, ils évitaient ainsi que les barbares ne vissent de trop près ce qui se passait de l'autre côté du Danube. Il est difficile de savoir au juste ce que les Goths donnaient en échange des mille objets que les Romains avaient à leur offrir; toutefois il résulte d'un passage d'Eunapius, qu'on lira tout à l'heure, qu'à la nourriture du bétail les Goths joignaient la fabrication des étoffes de lin. Beaucoup d'entre eux s'étaient enrichis des dépouilles de la Grèce, de l'Asie-Mineure et de l'Italie et possédaient des valeurs considérables en pierres précieuses. A cette époque la Campanie produisait encore de l'or et il y avait eu des mines d'argent en Sicile; les métaux abondaient.

L'inquiétude que les Goths inspiraient à Valens est clairement exprimée par une loi qui ordonne de réparer les tours limitanéennes et d'en construire de nouvelles. L'officier chargé de pourvoir à la restauration des ouvrages d'art de la frontière de Dacie est menacé d'être condamné à les faire exécuter à ses frais, si, à l'expiration de ses fonctions, tout n'est pas en état de défense (1).

Cependant la guerre civile éclata chez les Goths. Athanaric, aidé de Valens, vainquit Fritigern (2); mais,

(1) *Codex Theodosianus*, lib. XV, t. 1, l. 13 : « De turribus limitaneis per Daciam ripensem partim reficiendis, partim novis excitandis. »
(2) Amm. Marcellin, lib. XVI, c. 7, 9.

avec la légèreté du barbare (car la suite prouva qu'il n'était pas ingrat), Athanaric ne tarda pas à prendre parti pour Procope, parent de l'empereur Julien, qui s'arrogea la pourpre et se réfugia chez les Goths, après une série d'aventures romanesques où il déploya des ressources dignes d'une meilleure cause. Valens, l'ayant battu et mis à mort en Phrygie (366), se disposa à tirer vengeance de la conduite d'Athanaric. Il commença par lui envoyer un ambassadeur pour lui demander comment il se faisait qu'une nation alliée eût prêté la main à un sujet révolté contre ses princes légitimes; Valentinien vivait encore. Les Goths montrèrent des lettres de Procope, dans lesquelles celui-ci s'attribuait la légitime possession du trône à titre de parent de Constantin, — la mémoire de cet empereur leur était chère, — en ajoutant qu'après l'en avoir cru sur parole ils reconnaissaient leur erreur. Peu touché de ces raisons, Valens leur déclara la guerre (369) et passa le fleuve au printemps sur un pont de bateaux, sans éprouver la moindre résistance. Les Goths se réfugièrent dans les montagnes, Valens hiverna à Marcianopolis, et la paix ne fut faite qu'au bout de trois ans, après la défaite d'Athanaric. La présence du prince les inquiétait; ils souffraient de la cessation du commerce (1).

« L'empereur, bien qu'il fût d'un caractère rude, était juste appréciateur des choses, avant l'époque où,

(1) Ammien Marcellin, lib. XXVII, c. 5.

égaré par les flatteurs, il remplit la république de funérailles, et il résolut d'accueillir la demande des Goths. Puis, comme Athanaric affirmait qu'un serment formidable lui interdisait de mettre le pied sur le sol romain, et qu'en même temps il n'eût pas été de la dignité de l'empereur qu'il passât le fleuve pour aller trouver Athanaric, on construisit au milieu du fleuve un radeau où les deux princes se rencontrèrent et où la paix fut faite... Après quoi Valens reçut des otages et repartit pour Constantinople (1). » Au dire de Zosime, cette guerre aurait eu le caractère le plus sauvage; « les Goths se cachaient dans les bois et dans les marais d'où ils sortaient à l'improviste pour assassiner les Romains; alors Valens envoya contre eux les valets de l'armée, en leur promettant tant par tête de Goth. Poussés par l'appât du gain, ces émissaires en tuèrent un nombre considérable, ce qui ne contribua pas peu à la conclusion de la paix (2). » Mais les Goths n'en jouirent pas longtemps : Attila approchait.

Ammien Marcellin convient, avec sa bonne foi accoutumée, que les origines des Huns sont peu connues, que les témoignages de leur histoire sont rares et qu'ils habitaient, au-delà du Palus-Méotide, les bords de l'Océan glacial (3). Cette définition,

(1) Ammien Marcellin, *Ub. sup.* Valens exerça par la suite de cruelles persécutions contre les catholiques et les philosophes.

(2) Lib. IV, c. 10, édit. de Bonn.

(3) Lib. XXXI, c. 2. On supposait à cette époque la mer Glaciale beaucoup plus rapprochée de la mer Noire qu'elle ne l'est, et en général les anciens n'avaient en géographie que des connaissances fort impar-

sans être excellente, vaut mieux que toutes celles qu'on a données des Huns, et elle a le mérite de ne rien avancer au-delà de ce que l'auteur croit savoir. Au dix-huitième siècle, de Guignes, du Buat, Montesquieu, Gibbon, du Halde, plus tard Niebuhr, se sont évertués à élucider ce point obscur, sans que le dix-neuvième siècle puisse se vanter d'être mieux informé qu'Ammien Marcellin. Nous nous en tiendrons donc à cette simple mention : les Huns arrivaient des limites de la Chine, qu'ils avaient peut-être attaquée. A la suite de ces guerres, les Huns avaient stationné entre le Palus-Méotide et la mer Caspienne. Vers le nord-ouest ils remontaient jusqu'aux environs de Vienne. Jornandès, qui les croit issus du commerce de quelques sorcières et d'esprits impurs, fait d'eux un portrait où la fantaisie se mêle à la vérité d'une manière piquante, quand il les dépeint avec leur face « en galette », — les Huns étaient camus, — deux petits trous en guise d'yeux, la peau noire à faire peur, et mettant leurs ennemis en fuite plus encore par leur laideur que par leur férocité (1).

Le même auteur ajoute, qu'à peine nés, on labourait avec un instrument tranchant les joues des enfants mâles pour atrophier le germe de la barbe. Ammien Marcellin confirme l'assertion de Jornandès ; ils vieillissent imberbes, sans beauté, comme des

faites. Strabon, par exemple, croyait la côte de Bretagne parallèle à celle de Gaule, depuis les bouches du Rhin jusqu'aux Pyrénées.

(1) *De Reb. get.*, c. 24.

eunuques : « Ils ont des membres compactes, de grosses têtes; d'un aspect prodigieux, courbés comme ils sont, on les prendrait plutôt pour des bipèdes; ils ont à peu près l'aspect de ces troncs d'arbres grossièrement taillés qu'on voit sur les parapets des ponts. Ils vivent de racines et de chair crue qu'ils font tant soit peu tiédir entre leurs cuisses ou sous la selle des chevaux. Vêtus d'une simple tunique de lin ou de peaux de rat silvestre, ils ne quittent leurs vêtements que lorsque la saleté et le temps les ont mis en lambeaux. Coiffés de casques arrondis, ils se couvrent les jambes avec du chevreau non tanné; très-mal chaussés, ils sont impropres au combat de pied ferme; mais, en revanche, ils sont rivés sur les chevaux les plus durs qu'ils montent souvent à la manière des femmes. Sans demeures fixes, sans dieux lares, sans lois ni rite, ils ont toujours l'air d'être en fuite, eux et les chariots qu'ils habitent; c'est là que les femmes tissent des vêtements sordides, conçoivent, accouchent et nourrissent les enfants jusqu'à l'âge de puberté (1). » D'après une légende, qui se reproduit à chaque instant dans l'histoire des barbares, une biche merveilleuse leur avait montré qu'on pouvait passer le Palus-Méotide à pied sec, puis elle avait disparu.

Tandis que la Thrace était envahie, d'autres tribus de Huns avaient pénétré en Asie par l'Arménie et

(1) Lib. XXI, c. 2.

massacré les populations de la Cilicie (1). En Europe, ils commencèrent par tomber sur les Alains qu'Ammien Marcellin appelle « d'anciens Massagètes » et qui n'étaient pas moins féroces que leurs ennemis. Habitant les contrées reculées de la Scythie, ils se vêtissaient de la peau de leurs ennemis, de laquelle ils faisaient aussi des selles pour leurs chevaux (2). Certaines tribus passaient pour anthropophages. On regardait comme un homme heureux celui qui mourait sur le champ de bataille; au contraire les vieillards et ceux qui mouraient de maladies ou de toute cause fortuite étaient considérés comme des êtres dégénérés, des lâches, et couverts d'injures atroces. Rien n'était glorieux comme de tuer un homme. Ils n'avaient ni temples, ni cabanes; un glaive fiché en terre leur représentait le dieu Mars, et ils l'adoraient pieusement (3).

Mais rien ne résistait à Attila, « homme né pour l'ébranlement du monde, et roi de toute la terre. » Il s'avançait orgueilleusement, se portant de çà et de là comme pour que tout en lui, jusqu'au mouvement du corps, donnât l'idée de sa puissance. Il aimait la guerre, mais de sa propre main il était modéré. Très-

(1) Philostorgius, lib. XI, c. 8. En effet Procope parle, dans la *Guerre persique*, de Goths sédentaires établis sur les confins de la Perse.

(2) Hérodote a dit des Scythes : « Plusieurs écorchent jusqu'aux ongles les mains de leurs ennemis et en font des couvercles pour leurs carquois. Ils portent des peaux humaines tout entières sur leurs chevaux. » (Liv. IV, c. 64.)

(3) Amm. Marcellin, lib. XXXI, c. 2.

fort dans le conseil, il était exorable aux suppliants, propice à ceux qu'il avait reçus en sa confiance. Bref de taille, la tête énorme, les yeux petits, la barbe rare et semée de poils blancs, le nez camus, noir de teint, il offrait tous les signes distinctifs de sa race (1). Attaqués par cette redoutable cavalerie qui « tantôt décrivait de grands cercles autour d'eux, fuyait pour revenir, lançait au galop et d'une main toujours sûre le javelot et les abattait par milliers » (2), les Goths furent saisis d'une épouvante inexprimable : prisonniers, femmes, enfants, étaient massacrés. Deux mille hommes à la fleur de l'âge, ayant tout ce qui fait de bons soldats, se rassemblèrent, mais pour fuir. Malgré tout leur courage, les barbares étaient sujets à ces terreurs paniques. Se lançant étourdiment dans des expéditions aventureuses, sans provisions, sans points de repère, sans établissements fixes, ils étaient par cela même privés de toute ressource dans l'adversité. Le moral s'affaissait complétement chez eux après une défaite, et le vainqueur changeait la victoire en massacre. Mais les Huns et les Goths, bien qu'ils eussent quelquefois conclu des alliances militaires, se portaient une haine implacable (3);

(1) Jornandès, *de Reb. get.*, c. 35.

(2) Zosime, lib. IV, c. 20.

(3) Sous Théodose II, Attila demanda qu'on lui livrât les Goths qui s'étaient réfugiés sur le territoire romain, et l'empereur éluda cette demande à prix d'argent. Mais Attila l'ayant renouvelée autant de fois qu'on avait eu recours au même expédient, le trésor public épuisé par des largesses immodérées, les spectacles, les jeux du cirque, cessa

et cette fois les Goths, attaqués à l'improviste, et démentant leur antique réputation de bravoure, ne songèrent plus qu'à implorer le secours des Romains.

Arrivés sur la rive du Danube, les Goths tendirent les mains vers les Romains en poussant des cris lamentables et en demandant qu'on leur permît de passer le fleuve. Les officiers romains n'osèrent prendre sur eux d'accéder aux demandes des barbares, sans le consentement de l'empereur qui séjournait alors à Antioche, livré tout entier aux disputes interminables de la théologie (1); car il avait embrassé l'arianisme. On lui dépêcha des messagers, et la question fut soumise à de longues délibérations : les hommes de bon conseil voulaient qu'on refusât le passage aux Goths, mais des rhéteurs subtils représentèrent à Valens qu'en les admettant sur le territoire romain, il se ménagerait les services d'une excellente armée; ce serait la gloire du règne d'avoir fait tourner au profit de la république ses adversaires les plus redoutables. Finalement il fut décidé qu'on recevrait les Goths, mais sans armes (2). On devait aussi exiger d'eux qu'ils embrassassent l'arianisme, hérésie d'un prêtre d'Alexandrie, nommé Arius, qui séparait le Fils du Père

bientôt de pouvoir répondre à l'avidité du roi des Huns. On força les particuliers de contribuer de leurs propres deniers au payement du tribut. Quand on n'eut plus rien à donner, on livra les Goths ou on les tua. (Priscus, II, édit. de Bonn.)

(1) Sozomen., lib. VII, c. 37; Socrate, lib. VII, c. 10.

(2) Eunapius, *Excerpta leg.*

quant à la substance (1). Prenant en considération les circonstances où la nation de Goths se trouvait alors, Ulphilas, leur évêque, consentit, s'il ne les y engagea pas, à ce qu'ils fissent profession d'arianisme jusqu'à un certain point (2).

Si le caractère de Valens permettait de supposer qu'en recevant cette foule suppliante il céda à un mouvement de pitié, l'histoire devrait lui en tenir compte. Mais le bénéfice de cette excuse ne peut être accordé à un homme qui dépara des qualités éminentes par une froide cruauté. Et, comme Constantin avait porté le dernier coup à l'empire d'Occident en quittant Rome pour Byzance, Valens, en recevant les Goths en Thrace, fit à la frontière orientale une brèche irréparable par où la barbarie passa, irrésistible désormais.

Il avait fallu pendant cette longue attente repousser la masse des Goths, en tuant ceux qui voulaient passer de force. Que fut-ce donc lorsque la permission du passage arriva? Sur des barques, sur des radeaux, dans des troncs d'arbres creusés à la hâte, les Goths s'entassent, se poussent, se battent, chavirent ou arrivent au caprice des flots. Malgré le grand nombre de ceux qui périrent, les officiers chargés de faire le dénombre-

(1) En un mot, l'arianisme niait, sous une forme détournée, la divinité de Jésus-Christ. Ce fut en quelque sorte une dérivation du judaïsme. Condamné par le concile de Nicée, Arius fut banni, puis rappelé, et mourut de la dyssenterie, au moment où il recommençait à élever la voix. Voir, entre autres : Socrate, lib. I, c. 7, 14; Sozomène, lib. I, c. 15, 21.

(2) Isidori *Chronicon*.

ment des arrivants s'arrêtèrent bientôt, épuisés de fatigue, ou plutôt, se laissant gagner au funeste exemple de leurs chefs, Lupicinus et Maxime, ils transgressèrent la consigne et vendirent aux barbares le droit d'entrer tout armés. Les uns cédèrent à cette passion honteuse, trop familière à l'Orient; les autres cédèrent aux supplications d'une épouse complaisante; celui-ci devint amoureux d'une belle jeune fille; la plupart reçurent de riches présents, étoffes de lin et de soie, ou ne songèrent qu'à remplir leurs domaines d'esclaves vigoureux et de troupeaux innombrables. Si bien qu'essuyant de la part des Scythes la plus humiliante des défaites, les Romains les accueillirent comme des bienfaiteurs et de vrais amis. En somme la défaite des Goths tourna d'elle-même à leur plus grand avantage, car ils se trouvèrent passer du coup des déserts de la Scythie dans les plaines fécondes de la Thrace (1) (376).

La Thrace était une province « illustrée par l'immortelle autorité d'Homère ». C'était là que vivaient jadis ces peuples pasteurs, dont les mœurs n'avaient pas toute la douceur que leur prête la fiction poétique, puisque les Sardisques buvaient habituellement du sang humain dans des crânes d'hommes. En Thrace était le tombeau d'Euripide, « et l'on voyait cette pro-

(1) Eunapius, *Excerp. leg.*; Amm. Marcellin, lib. XXXI, c. 3 : « Verum nihil agebant aliud tribuni romani quam quod elegantes formæ mulieres deligerent et formosos pueros ad usum obscœnum venarentur, aut servos agricolasque compararent; inde fiebat ut complures clam cum armis transvectos ignoraretur. »

vince se présenter en forme de croissant, comme un théâtre magnifique. » En réalité la Thrace, située en deçà du Danube qui « léchait le gazon romain », confinait à l'Euxin d'une part, à la Macédoine de l'autre, et menaçait Constantinople de tout côté. Pays salubre, qui « recevait les rayons du soleil levant dans toute leur pureté et avant qu'ils se fussent souillés au contact des choses humaines » (1), la Thrace « était labourée en tout sens par d'innombrables charrues », et les Goths s'y multiplièrent rapidement, comme nous l'avons dit plus haut. Mais en même temps ils « la ravagèrent, la pillèrent au point que, selon le proverbe, partout où il y avait de l'or, il était la proie des Goths. Une haîne profonde ne tarda pas à naître entre eux et les Romains, qui frémissaient de rage à leur nom comme les Goths au nom des Huns. Peu de villes pouvaient éviter leurs atteintes, le pays était devenu inhabitable, l'empereur en était au repentir (2). » Et cependant le mal commençait à peine : jamais on ne vit se développer d'une manière plus claire et plus rapide les conséquences d'une faute.

Les Goths reçus en Thrace étaient sous le commandement d'Alavive et de Fritigern, homme entreprenant, et on leur avait accordé des terres avec des subsides en argent. Mais Lupicinus et Maxime étaient encore là, et ils organisèrent la famine sous la forme de spéculations éhontées, ne livrant aux barbares qu'à

(1) Amm. Marcellin, lib. XXVII, c. 24.
(2) Eunapius, *Ub. sup.*

des prix exorbitants non-seulement la viande de bœuf et de mouton, mais encore celle des chiens et d'autres animaux immondes. Une certaine quantité de pain valait un esclave, une livre de viande dix livres d'argent. Bientôt les esclaves manquèrent, et alors les officiers romains forcèrent les parents affamés à livrer leurs fils, à la fois pour se nourrir et pour les empêcher de mourir de faim, car « en aliénant leur liberté, ils s'assuraient des vivres ». Ce fut ainsi qu'on vit des enfants de grande famille devenir de condition servile.

Enfin Lupicinus, ayant invité Fritigern à un banquet, fit massacrer les Goths que celui-ci avait amenés; leurs cris, éclatant tout à coup, apprirent à Fritigern quel sort l'attendait lui-même. Mettant aussitôt l'épée à la main, il sortit de la salle, rassembla les siens et les ramena contre les Romains qui lâchèrent pied. Cette collision sanglante mit fin à la famine. Les Goths, dès lors, agirent non plus en étrangers, mais en maîtres (1).

Pendant ce temps-là le successeur d'Athanaric, Vitimer, après s'être ligué avec les Alains, était mort sur le champ de bataille en combattant les troupes d'Attila; Alathée et Saphrax avaient pris la tutelle de Vitéric, son jeune fils. Après avoir erré quelque temps sur le Danube et le Don, ils se replièrent sur le premier de ces deux fleuves et sollicitèrent la même faveur qu'Alavive et Fritigern. On la leur refusa. Athanaric,

(1) Amm. Marcellin, lib. XXXI, c. 4; Jornandès, *de Reb. get.*, c. 26.

qui venait derrière eux, se rappelant sa querelle avec Valens et jusqu'à l'épisode du radeau, craignit le même sort, et dénué de tout, harcelé par les Huns, ne songea plus « qu'à chercher au fond des solitudes un asile inconnu des barbares » (1).

Alathée et Saphrax, moins timides et profitant des troubles intérieurs nés de nouvelles déprédations de Lupicinus et de Maxime, s'emparèrent de quelques barques, passèrent le fleuve à l'improviste et allèrent camper aussi loin que possible de Fritigern et d'Alavire. Sans entrer dans le détail fastidieux de complications faciles à pressentir auxquelles donna lieu la présence des barbares en Thrace, Valens, dirons-nous, sentit croître le péril de jour en jour et finit brusquement la guerre persique pour se porter sur le Danube. Après une longue campagne, poursuivie de part et d'autre avec un égal courage et des succès divers, Valens perdit la bataille d'Adrianople et fut brûlé dans une maison de campagne où il s'était réfugié, déjà grièvement blessé (2) (378). Cette fois Fritigern, Saphrax et Alathée s'étaient réunis pour accabler leur bienfaiteur, après s'être assuré le concours des Taïfales, peuplade renommée pour son courage et par la dépravation de ses mœurs. Le plus honteux des vices était ouvertement pratiqué chez eux; jusqu'à un âge déterminé tous les jeunes gens devaient se

(1) Amm. Marcellin, *Ub. supra*, c. 5 : « Quæritabat domicilium remotum ab omni notitia barbarorum. »

(2) Id. *Ub. supra*, c. 13, 14.

prêter à cette humiliante servitude, dont ils ne pouvaient se racheter qu'en tuant sans l'aide de personne un sanglier ou un ours (1).

Enivrés de carnage, les Goths se précipitèrent sur Adrianople la nuit même du combat; ils avaient appris que cette ville renfermait les eunuques impériaux et le trésor de Valens. Adrianople résista énergiquement aussi bien que Périnthe, la moderne Péra. Alors les Goths s'avancèrent jusque sous les murs de Constantinople. Bien défendue par les troupes grecques et la garnison, la ville dut en grande partie sa délivrance à quelques tribus sarrasines, converties au christianisme et dont Valens s'était assuré le concours (2). Sortant des portes qui s'ouvraient pour eux à des moments donnés, les Sarrasins perçaient les Scythes à coups de lances et rapportaient chaque jour un grand nombre de têtes. Les Scythes, voyant qu'avec ces chevaux si rapides et ces lances si longues, les Sarrasins étaient irrésistibles et faisaient d'eux un carnage effroyable, parlèrent de repasser le Danube, aimant mieux, disaient-ils, avoir affaire aux Huns qu'aux Sarrasins (3). Il paraît aussi, d'après Ammien, que les Goths furent frappés d'une sorte de stupeur à la vue de cette ville immense et des marques de sa grandeur répandues alentour. Bientôt ils se retirèrent en ra-

(1) Amm. Marcellin, lib. XXXI, c. 9.

(2) *Id.*, *ibid.*, c. 15, 16. Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. VI, règne de Valens.

(3) Zosime, lib. IV, c. 22.

vageant le pays. Dominica, veuve de Valens, avait montré pendant toute la durée du siége un courage héroïque et suppléé de ses deniers aux besoins du trésor public (1).

Alors se produisit une des plus désastreuses conséquences des fautes commises. Il se trouva que les enfants des Goths qu'on avait dispersés dans les villes de l'Asie-Mineure, quand les tribus de Saphrax et d'Alathée s'étaient imposées en Thrace, formaient une association formidable. Julius, maître de la cavalerie, frappé de la grandeur du péril, prit sur lui de solliciter du sénat l'autorisation d'envoyer aux gouverneurs des provinces des lettres secrètes en vertu desquelles ils devraient faire massacrer la jeunesse gothe en masse. Soit qu'il y eut des indices d'une conspiration prête à éclater, soit par suite du ressentiment de récentes trahisons, le sénat accorda l'autorisation demandée. On publia donc, dans chaque ville, un avis par lequel les Goths étaient engagés à se réunir sur la place publique pour y recevoir communication de décisions qui ne pouvaient que leur être agréables, et l'ordre de Julius fut exécuté (2); massacre inutile, l'empire ne se releva pas de la défaite d'Adrianople. Profitant d'une maladie de Théodose, les Goths ravagèrent la Thessalie, l'Épire, et finirent par forcer les empereurs à traiter avec eux. Théodose lui-même, qui jadis avait défendu la Mœsie avec autant de bonheur que de courage, ne se

(1) Sozomène, lib. VII, c. 1.
(2) Eunapius, *Excerpt. leg.*

sentait plus assez fort pour soutenir la lutte. Tandis que Fritigern continuait à ravager le territoire romain, Athanaric vivait à l'écart en allié fidèle. La mort de son ancien rival rétablit ses affaires, et, pour prévenir le mal qui en pouvait résulter, Théodose appela à Constantinople le nouveau roi des Goths. « Je vois donc de mes yeux, dit-il en entrant, cette ville dont on m'avait tant vanté la splendeur que je n'y pouvais croire. » Promenant les regards autour de lui, tantôt il admirait le site, tantôt le mouvement des vaisseaux, la hauteur des remparts et cette variété de peuples qui s'étaient donné rendez-vous dans l'immense cité. L'empereur, dit-il, lui fit l'effet d'un dieu sur la terre; il ajouta que tout homme qui oserait lever la main sur lui devrait payer un pareil crime de tout son sang. Comblé de caresses et de présents par Théodose, Athanaric s'éteignit doucement le treizième jour (1). Tout en appréciant le charme de cette page naïve et parlante, il est impossible de partager l'optimisme avec lequel celui qui l'a tracée considère les relations des Goths et des Romains : la vérité est que Théodose dut aller s'établir à Thessalonique pour contenir les provinces orientales, et qu'un Goth nommé Modare, après avoir fait en sorte de surprendre ses compatriotes dans l'ivresse, les massacra par milliers. Or, comme les Goths ravageaient la Thrace et que Modare servait dans l'armée romaine, il ne faisait cer-

(1) Jornandès, *de Reb. get.*, c. 27, 28; Isidori *Chron.*; Amm. Marcellin, lib. XXXI, vers la fin.

tainement qu'exécuter un ordre (1). Nous pourrions consacrer un chapitre à Gaïnas et à Trigibilde, tous deux Goths, mais le récit de leurs querelles et des embarras qu'ils causèrent à l'empire romain est sans intérêt aujourd'hui. De même nous ne dirons rien ni de Fravitta ni de Priulf, dont le second fut l'ennemi et le premier l'ami des Romains. Il devint consul en 401, c'est-à-dire vers l'époque où l'empereur Gratien donnait le même titre à un roi des Francs nommé Mérobaude, qui avait puissamment contribué à la victoire d'Argentaria (Colmar) remportée par les Romains sur les Allemands. Ainsi de l'occident à l'orient les empereurs combattaient les barbares d'une main et de l'autre leur ouvraient la porte des plus hautes dignités de l'empire.

Mais dès à présent on connaît assez les Goths et les Germains pour se rendre compte des résultats véritables de l'invasion. Physiquement la fusion des races n'eut jamais lieu ; les Ostrogoths et après eux les Lombards vécurent à côté des Romains d'une existence bien distincte. Les Visigoths furent expulsés de la Gaule méridionale par les Francs et d'Espagne par les Maures. Les Vandales ne firent que ravager la Gaule et surtout l'Espagne avant de s'établir en Afrique, où leur fanatisme fit couler des flots de sang, et se dispersèrent si rapidement qu'il est impossible de suivre leurs traces à partir de la défaite de Gélimer,

(1) Zosime, lib. IV, c. 22.

le dernier de leurs rois. Quant au royaume de Bourgogne, il n'a jamais joué qu'un rôle secondaire en Europe. De nos jours on voit que les Hongrois, qui ne sont que des Huns, bien loin d'avoir régénéré les contrées qu'ils habitent, retardent de toute manière sur la civilisation moderne; sous leurs brillants costumes ils ont des mœurs d'un autre âge, ils ont causé de graves embarras à l'Autriche, et sont une cause permanente de trouble pour l'Europe (1).

Devant une situation qui ne variait qu'en ce qu'elle ne cessait de s'aggraver de jour en jour, nous n'avons qu'à passer au successeur d'Athanaric. Il s'appelait Alaric. La Grèce et l'Italie allaient apprendre à le connaître.

Sous Théodose, des Alains, des Vandales et des Suèves, attaqués en Pannonie par les Goths, passèrent en Espagne. Les Alains eurent en partage Carthagène et le Portugal; les Vandales la Bétique, devenue l'Andalousie. Des Suèves mêlés à des Vandales s'établirent en Gallicie (2).

(1) Tout ce qui peut contribuer à faire connaître les mœurs des barbares nous paraît bon à citer, et c'est à ce titre que nous citons ce passage de Posidonius sur les Parthes : « Celui qui a le titre d'ami n'est pas admis à la table du prince, mais, assis par terre au-devant du lit où le roi est étendu, il mange à la manière des chiens ce que celui-ci lui jette. Souvent, pour la cause la plus légère, on l'arrache à cet humble banquet, on le fouette avec des lanières pleines de nœuds, et, tout souillé de sang, il se jette aux pieds de celui qui l'a envoyé au supplice, comme s'il eût reçu de lui un bienfait. » (*Bibliotheca græca. Fragmenta*, t. III, p. 254.)

(2) Rodericus Toletanus, lib. II, c. 3.

Nous continuerons à indiquer autant que possible les mouvements des diverses populations barbares, contemporaines des Goths. On verra ainsi se constituer ces groupes plus ou moins nombreux, dont l'ensemble forma la société barbare qui se développa à côté de l'empire romain, après s'être enrichie de ses dépouilles, et dont les princes finirent par contracter d'étroites alliances avec les empereurs. La prompte dissolution de ces monarchies sans consistance indique assez qu'on ne saurait en faire l'objet d'histoires particulières, mais elles sont intéressantes à observer dans leurs rapports soit entre elles, soit avec la société romaine.

CHAPITRE II.

ALARIC, RADAGAISE ET STILICON. — ATAULPHE ET PLACIDIE. DÉFAITE D'ATTILA. — LA COUR DES VISIGOTHS DE LA NARBONNAISE, D'APRÈS SIDOINE APOLLINAIRE. — LOIS DES VISIGOTHS. — ROMULUS AUGUSTULE, ODOACRE. — NAISSANCE ET JEUNESSE DE THÉODORIC; IL DEVIENT ROI DES OSTROGOTHS. — SES RELATIONS AVEC ZÉNON. — SON COURAGE, SON ADRESSE, SES TRAHISONS; IL SÉJOURNE DE NOUVEAU A CONSTANTINOPLE. — IL PART POUR L'ITALIE.

Le nouveau roi des Goths avait fait ses premières armes sous Théodose, quand il déclara la guerre à Eugène, un rhéteur qu'Arbogaste avait revêtu de la pourpre, n'osant la prendre pour lui-même. Théodose avait récompensé son allié par la collation de diverses dignités, mais celui-ci ne se montra pas digne de la récompense, et s'étant retiré sur le Danube, ce fut de là qu'il s'élança au pillage de l'Illyrie. Ensuite il traversa la Macédoine et la Thessalie, en ruinant le pays au passage. A peu de distance des Thermopyles, il envoya un ambassadeur au proconsul Antiochus qui, à son approche, avait confié à Gérontius la garde du célèbre passage. Gérontius, suivant l'exemple de son chef, se retira sans combattre. Alaric dévasta la Béotie, laissant Thèbes à demi ruinée, tant il était pressé d'arriver à Athènes. Mais, frappé d'une sorte de terreur respectueuse à la vue de cette ville pleine de souve-

nirs, il se contenta d'y entrer avec quelques soldats. Zosime croit que Minerve apparut à Alaric du haut des remparts (1), et cette fable, qui n'en était pas une pour un païen, n'enlève rien à la vérité de son récit. Selon le même écrivain, le principal grief d'Alaric contre Théodose venait de ce que, n'ayant point de commandement dans l'armée romaine, il en était réduit à régner sur des barbares, après avoir contribué de sa personne à la défaite d'Eugène. Zosime ajoute, et l'on est porté à le croire, que Rufin avait engagé Alaric à passer en Italie; mais le véritable motif de l'expédition, ce fut la nature du barbare; ce fut cet instinct de pillage qui les poussa tous vers le sud. Alaric lui-même en convint quand, plus tard, un anachorète l'ayant engagé à ne pas attaquer Rome, il répondit qu'une force secrète et irrésistible l'y poussait (2). Cependant Alaric, s'étant avancé jusqu'à Sparte, la trouva ruinée par ses magistrats!

En Orient, deux favoris de Théodose, Rufin et Stilicon, qui lui avaient survécu, s'étaient rués dans des concussions de toute sorte. « Rufin, qui vécut sous Théodose, fut un homme de profond conseil et grand dissimulateur. Ils étaient, lui et Stilicon, tuteurs des fils de Théodose, et tous deux volaient effrontément, mettant toute leur puissance dans celle de l'argent (3). » « La ville semblait submergée par le torrent

(1) Lib. V, c. 6.
(2) Sozomen., lib. IX, c. 6.
(3) Eunapii *Fragment.*

de leur scélératesse, dit Zosime, et tout ce qu'il y avait de richesses affluait chez Rufin et Stilicon. Partout la pauvreté dévorait les riches d'autrefois. » Stilicon joignait à l'avarice une extrême cruauté. Jaloux de la gloire d'un certain Mascezel, dont nous n'avons pas à parler autrement, il l'invita à faire une promenade dans les environs de Milan, le fit jeter dans l'eau tandis qu'ils passaient sur un pont, et le regarda en riant se débattre et se noyer (1).

Parmi tant de vices, Stilicon avait de grandes qualités. Vandale d'origine, il était d'une famille obscure, et il avait mérité l'estime de Théodose en s'acquittant supérieurement d'une mission en Perse. C'est à son retour qu'il avait épousé Séréna, fille d'Honorius, frère de Théodose, et adoptée par lui. Parvenu rapidement à un grade élevé dans l'armée, il s'était distingué par ses talents et sa fortune n'avait cessé de croître. En 358 l'empereur Honorius, âgé de quatorze ans, épousa sa cousine Marie, fille de Stilicon et de Séréna, qu'on accusa d'avoir employé des sortiléges pour empêcher la consommation du mariage, qui n'eut jamais lieu. Dix ans plus tard, à la mort de Marie, Séréna, contre l'aveu de Stilicon, fit épouser à Honorius Thermancie, leur seconde fille, en prétextant devant l'église de la virginité de Marie (408). Cédant à la réprobation générale, Honorius renvoya bientôt Thermancie à sa mère, après avoir vécu avec elle dans les mêmes con-

(1) Voir pour Mascezel, Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. VI, règne d'Honorius.

ditions qu'avec Marie. Suivant Mabillon, on aurait retrouvé le corps de Thermancie en 1544 au Vatican, mais il serait tombé en poussière dès qu'on y toucha. Le tombeau contenait de grandes richesses et des habits seuls on aurait tiré cinquante-six livres d'or. Finalement Stilicon, se sentant menacé par Rufin, l'avait fait assassiner sous les yeux d'Arcadius par Gaïnas, Goth.

Apprenant que Stilicon arrivait par mer, Alaric se hâta de sortir du Péloponnèse, et s'établit en Épire. Stilicon fut rappelé et Alaric investi de la charge de maître de la cavalerie en Illyrie. On a prétendu qu'à cette époque Stilicon s'était entendu avec Alaric et que, sans l'écraser comme il l'aurait pu, il avait favorisé sa retraite, avec l'intention de l'associer à des projets ambitieux; mais comment admettre les accusations auxquelles donna lieu l'administration militaire de Stilicon, lorsque rien n'en prouve la justesse, tandis qu'il est prouvé que Stilicon sauva par trois fois l'empire?

En 402, Alaric revint en Italie; l'année suivante, vaincu par Stilicon à Pallenta ou Pallence en Montferrat, il se retira dans les Alpes, où son armée fut décimée par le froid, la faim et les maladies. En 405, un autre barbare, Radagaise, qui, suivant plusieurs auteurs, aurait pris part à la dernière expédition d'Alaric, fut vaincu et tué par Stilicon dans les montagnes de Fiésole, près de Florence qu'il avait assiégée. Radagaise, qui était païen, était aussi le plus implacable

ennemi que l'Italie eût jamais eu. Il avait juré de boire en l'honneur de ses dieux tout le sang de la race romaine. Les Romains firent tant de prisonniers qu'ils les vendirent comme des troupeaux. La plupart périrent de la peste chez leurs nouveaux maîtres.

En 408 Alaric, qui pour des raisons quelconques avait fait répandre le bruit de sa mort, reparut et exigea de l'empereur le payement des subsides stipulés en sa faveur, lors de sa retraite en Épire, ce qui prouve que l'arrangement auquel il est fait allusion plus haut avait eu lieu du consentement du trône. Toutefois Stilicon penchait vers la paix, tandis que le sénat jugeait la guerre plus conforme à la dignité de l'État. Voyant Rome menacée pour la seconde fois par Alaric, Honorius se replia sur Ravenne et s'y établit contre l'avis de Stilicon, qui, à la mort d'Arcadius (1), s'opposa au passage d'Honorius à Constantinople. Alors Honorius se laissa persuader par les ennemis de Stilicon que celui-ci aspirait à la pourpre pour son fils Euchéric, et sa mort fut résolue.

Prévenu à temps, Stilicon se réfugia dans une église. On décida les prêtres à le livrer en les assurant qu'on ne voulait que pourvoir à sa sûreté d'une manière plus efficace. Stilicon, mené dans un autre lieu, entendit venir les sicaires, commandés par le comte Héraclien, et tendit froidement la gorge au couteau (408).

(1) Arcadius était tout à fait difforme, noir, petit, et n'avait rien de remarquable qu'une chose : c'est qu'il écrivait bien. (Cedrenus, édit. de Bonn, p. 574)

Zosime, auquel nous empruntons ce récit, a longuement disserté sur les causes de la disgrâce de Stilicon, mais en des termes dont l'obscurité contraste étrangement avec la lucidité des pages précédentes. C'est alors qu'on accusa Séréna de s'être entendue avec son mari pour rappeler les barbares, et qu'on la mit à mort, du consentement ou plutôt à l'instigation de Placidie, sœur d'Honorius (1). Euchéric périt aussi de mort violente. Paul Orose, dans le misérable ouvrage qui fut le bréviaire historique de l'Italie du moyen âge, pousse la passion jusqu'à dire que, dès son enfance, Euchéric avait médité la persécution des chrétiens (2). Il n'y eut donc au fond de cette affaire que des passions et des intrigues de cour. On ignore la cause de la rancune des prêtres contre Stilicon, mais elle venait probablement de ce qu'il gênait leur domination sur Honorius, dont ils ont souvent célébré la piété.

Honorius, tandis que les barbares menaçaient l'empire d'Occident de tous côtés, employait à légiférer contre les hérétiques tout le temps qu'il ne dissipait pas dans de vains amusements. Sous ce régime les hérésies pullulèrent, Donatistes, Priscillianistes, Manichéens, etc. En outre l'empereur ne cessa de sévir

(1) Zosime, lib. V, c. 54, 58. Selon Baronius, la mort de Stilicon fut un bienfait pour l'Église : « *Stiliconis morte bene consultum ecclesiæ* » (*Ann. eccles.*, an. 508). Cette parole est regrettable.

(2) « Jam inde christianorum persecutionem a puero privatoque meditantem » (lib. VII, c. 38).

contre le sacrilége, imputation vague, dont le clergé fit un scandaleux abus.

Les *Illustres* accusés de ce crime payaient cinquante livres d'or; les *Spectabiles* quarante; les sénateurs trente; les *Clarissimi* vingt; les décurions et les plébéiens cinq : c'était une mine inépuisable. Quelquefois, et probablement quand il ne pouvait payer l'amende, le sacrilége était fouetté cruellement ou envoyé en exil. L'empereur intervenait aussi pour que le baptême ne fût pas donné deux fois; il privait les apostats du droit de tester, et par une disposition qu'on regrette de trouver dans un code chrétien, il décrétait que l'apostat ne pouvait être admis au bénéfice du repentir (1).

Cependant tels étaient les chrétiens de cette époque, qu'à Rome on comptait beaucoup sur l'efficacité des meurtres expiatoires de Séréna et d'Euchéric; mais, contre l'attente générale, ils n'arrêtèrent point la marche des barbares, et la ville assiégée en fut réduite, après une longue défense, à envoyer à Alaric les sénateurs Basile et Jean, à titre d'ambassadeurs pour négocier la paix. Ceux-ci ayant dit par bravade que le peuple romain était encore assez nombreux pour soutenir la lutte, Alaric s'écria : « que l'herbe épaisse ne s'en fauche que mieux. » Puis il éclata de rire et déclara ne vouloir lever le siége qu'à cette condition : l'abandon à son profit de tout l'or, de tout l'argent et de tous les

(1) *Cod. Theod.*, passim.

objets précieux; plus la mise en liberté de tous les esclaves barbares. « Que nous restera-t-il? » dirent les ambassadeurs. Alaric répondit : « La vie. » Alors la consternation fut au comble dans Rome; le bruit s'y répandit que la cité de Narni en Toscane avait été sauvée en sacrifiant aux dieux du paganisme, et l'opinion publique pencha pour qu'on en fît autant. Mais le sénat s'opposa en masse à cette délibération (1). La vérité est que les Romains obtinrent moyennant rançon une trêve de quelques jours et l'entrée de vivres dont ils manquaient. Puis, Alaric étant redevenu plus pressant que jamais, les Romains, du consentement de leur ennemi, députèrent à Honorius le pape Innocent I. Ce fut vers ce temps-là qu'Ataulphe, parent d'Alaric, entra en Italie à la tête d'une armée particulière.

En 409, et à l'instigation de Jove, premier ministre d'Honorius, ou du pape lui-même, Alaric se transporta à Rimini pour y traiter de la paix; il demandait une forte somme d'argent, du grain en abondance, le grade de général dans l'armée romaine et l'armée barbare, plus la libre habitation des deux Vénéties, du Norique et de la Dalmatie. La cour se refusa à cette dernière concession, et aussitôt Alaric, faisant sonner les trompettes, reprit le chemin de Rome (2). Les maux des assiégés se compliquèrent de la famine et de la peste; l'impossibilité où l'on était d'ensevelir les cadavres hors des murs détermina l'infection de l'air; deux

(1) Zosime, lib. V, c. 41.
(2) Sozomen., lib. IX, c. 6.

femmes, deux chrétiennes, Læta, qui était peut-être la veuve de Gratien, et sa mère, toutes deux riches et bienfaisantes, se signalèrent par leur générosité et leur courage; leur maison fut ouverte à tous, et Théodose l'avait montée sur le pied d'une magnificence royale, en imputant au fisc les frais de table. La ville fut prise en 409, et il est prouvé qu'Alaric donna ordre qu'on épargnât les Romains réfugiés dans les églises. Saint Augustin a célébré la générosité du vainqueur en des termes pleins de cette autorité magistrale, de cette foi chaleureuse et hautaine qui passionnent chaque page sortie de sa plume. « Cette mansuétude est au nom du Christ, c'est à l'ère chrétienne qu'il faut l'attribuer; qui ne le voit, aveugle; qui le voit et ne le loue, ingrat; qui le voit et ne le loue, insensé (1). » Si ce n'était là qu'une parole dite en passant, s'il ne s'agissait que d'une passagère effusion de cette âme brûlante, nous n'aurions rien à dire; mais il s'agit de tout un système et d'un système contraire à la vérité historique; dès lors il est permis de le combattre. Les barbares qui se convertirent très-facilement au christianisme furent de fort mauvais chrétiens, ils ne furent jamais pénétrés de l'esprit de la religion nouvelle, et l'on s'explique difficilement que des hérétiques, car ils le furent tous, aient inspiré tant d'admiration aux écrivains ecclésiastiques. Alaric était chrétien quand il ravagea la Grèce, mit Rome au

(1) *De Civitate Dei*, lib. I et II, c. 7 et 29.

pillage et fit de Placidie, chrétienne, fille et sœur d'empereurs chrétiens, une esclave alors qu'il la traîna à sa suite, à peu près comme Achille l'avait fait de Briséis, et finit par la livrer à son parent Ataulphe. Une pareille conduite suppose-t-elle que le sentiment chrétien fût développé à un bien haut degré chez Alaric? C'est que, si l'adoucissement des mœurs fut un des résultats les plus frappants de l'éducation chrétienne, nous ne songeons pas à en disconvenir, il ne se produisit que lentement; c'est que les barbares n'étaient pas moins chancelants dans la foi nouvelle que ces Romains qui, par crainte des barbares, avaient songé à relever les autels des faux dieux. A la vérité, Alaric ne brillait pas plus par la générosité que par la clémence. On a conservé le détail de ses demandes lors de l'ambassade de Jean et de Basile : cinq mille livres d'or (1), trois cent mille livres d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux teintes en pourpre, quantité d'épiceries et notamment de poivre (2). « Enfin beaucoup de personnes sortirent de Rome dans l'effroi que leur causa sa prise et se retirèrent dans les îles voisines, entre autres celle de Giglio, et le peu de mer qui séparait cette ville des côtes de Toscane vers Porto-Hercole suffit pour les

(1) D'après le travail de Letronne inséré dans le Tite-Live de Lemaire, t. XX, p. 115, la livre d'or valait 614 fr. : ce fut sur le pied de 300 sesterces à la livre que Jules César vendit tant en Italie que dans les provinces l'or qu'il avait rapporté des Gaules. (Suétone, *in Cæsare*, c. 54.)

(2) Zosime, lib. V, c. 41.

garantir de la fureur des barbares ; d'autres s'en allèrent plus loin, et toutes les provinces se trouvèrent pleines de personnes que la crainte des barbares avait bannies de Rome. Tous les rivages de l'Orient, de l'Égypte avec l'Afrique furent couverts de ceux qui de citoyens de cette maîtresse du monde étaient réduits par nécessité à la servitude (1). »

Cependant Alaric, comme tous les barbares, éprouvait une sorte de respect insurmontable pour l'empire alors qu'il le mettait à deux doigts de sa perte, et il n'osa prendre les insignes de l'empire. Nouvel Arbogaste, il fit d'Attale son Eugène. Attale était le préfet de la ville, il fut déclaré empereur. Aussitôt il créa un préfet de la ville, un préfet du prétoire, frappa des médailles à son effigie, nomma Alaric général de ses armées et donna d'importantes fonctions à Ataulphe; puis il fit au sénat un discours plein d'insolence et marcha contre Honorius à la suite d'Alaric. Honorius lui proposa de traiter de la paix; Attale lui imposa pour première condition de se retirer « dans une île et d'y finir ses jours », et la négociation en resta là. Bientôt Jove trahit, passa au camp d'Attale qui le nomma patrice et le prit en affection singulière. Sortant enfin de sa longue indifférence, Honorius allait passer en Orient, quand son neveu Théodose II lui envoya des secours. Vers le même temps, le comte Héraclien, qui commandait en Afrique, fit décoller Constantin, envoyé

(1) Tillemont, *Ub. supra.*

d'Attale, et coupa les vivres aux barbares en suspendant les envois de blé. Alaric revint à Rome pour la troisième fois, la surprit la nuit et la mit à sac (410) (1).

Dépouillé plus tard du sceptre par Alaric et emmené en Espagne par les Goths comme un objet de dérision, Attale se sauva, fut pris, mené à Rome où Honorius lui fit couper la main, ce dont il mourut (2). Quant à Honorius, lorsqu'un eunuque vint lui annoncer que Rome avait péri, il aurait cru qu'il s'agissait d'un coq qu'il appelait Rome et se serait écrié : « Lui qui a mangé ce matin dans ma main ! » Instruit de son erreur, il se serait écrié : « Ah ! mon ami, je reviens à moi ; j'ai cru que c'était de notre coq Rome qu'il s'agissait (3). »

Secondé par la cour de Constantinople et par un barbare entreprenant, nommé Saro, Honorius reprit l'offensive. Alaric se retira en ravageant la Campanie, la Lucanie, le Brutium, et arriva à Reggio, où il mourut au moment de passer en Sicile. Les Goths détournèrent une rivière voisine de son lit, et ensevelirent leur roi au milieu du fleuve avec de grandes richesses ; puis ils firent en sorte que l'eau reprît son cours accoutumé et mirent à mort les captifs aux bras desquels ils avaient demandé ces différents ouvrages pour qu'on

(1) Bossuet voit dans cet événement la réalisation d'une prophétie de saint Jean, *Explication de l'Apocalypse*.

(2) Sozomen., lib. IX, c. 7, 8, 9. Zosime, lib. V. Baronius et Muratori, *Annal.*

(3) Procope, *de Bello vand.*, lib. I ; nous laissons à l'auteur la responsabilité de l'anecdote.

ignorât à jamais la place où reposait Alaric (1). Il était de la race des Balthi et fut le premier roi des Visigoths, car les tribus gothes auxquelles il avait commandé ne cessèrent de s'étendre vers l'ouest. Le seul mobile de ses expéditions fut le pillage, car il quitta Rome et le pays dont il était maître, mais qu'il savait épuisés, préférant l'or de la Sicile à la gloire d'une résistance qui lui eût assuré la possession d'une grande partie de l'Italie. Les Goths sortirent d'Italie en 413 sous la conduite d'Ataulphe; et Honorius, prenant en considération la misère des provinces qu'ils avaient parcourues, les déchargea des quatre cinquièmes de l'impôt, prit d'autres mesures pour soulager les maux de l'Italie et mourut en 423.

Ataulphe succéda sans difficulté à Alaric, qui ne laissait pas d'enfants, et il est à croire que son départ fut le résultat d'une convention entre lui et la cour de Ravenne : c'était un homme remarquable par la beauté du visage aussi bien que par la force du corps, et chez qui l'on retrouvait tous les vices aussi bien que toutes les qualités du barbare. A peine roi, il avait fondu sur Rome, et « l'avait rongée

(1) Idatius, Isidorus in *Chron.* Jornandès, *de Reb. get.*, c. 50. Muratori a publié une inscription latine écrite en caractères grecs d'où il résulte qu'Alaric aurait accordé quelques avantages à une forteresse dont la garnison lui avait courageusement résisté. (*Antiquitates Italicæ medii ævi*, t. I, Dissert. 2.) Il s'agissait sans doute d'un de ces châteaux fortifiés qui furent le fléau de l'Italie du moyen âge et qu'on appelait des *verrues* (*verruca*, *verruche*), tant parce qu'ils étaient situés sur de légères éminences que parce qu'ils incommodaient gravement le pays. Voir ce qu'en dit Maffei dans *Verona illustrata*.

à la manière des sauterelles (1) ». Après avoir pillé le trésor public et les particuliers, il avait emmené Placidie. Ce ne fut ni à Forli ni à Imola qu'il l'épousa, mais bien à Narbonne (413) (2). Ataulphe, vêtu à la romaine, fit à sa femme de riches présents : cinquante pages s'avancèrent jusqu'aux pieds de la reine, tenant chacun d'une main un bassin plein d'or, et de l'autre un bassin semblable plein de pierreries, autant de trésors ravis à l'Italie (3). Nous ne dirons rien d'une épigraphe relative à cet événement, et qu'on prétend avoir trouvée à Narbonne, car elle fut évidemment composée à plaisir. Auparavant Ataulphe s'était emparé de Narbonne au temps de la vendange (4), puis de Toulouse. Ensuite il avait essayé de prendre Marseille, qui avait été défendue avec succès par le comte Boniface. Bientôt l'Aquitaine tomba au pouvoir des Goths; la ville de Bordeaux avait reçu Ataulphe en ami, il la brûla (5). C'est à partir de cette époque que le gouvernement des Goths commença dans la Gaule méridionale qui fut longtemps appelée Gothie.

A l'approche des Goths, les Francs et les Burgondes se retirèrent dans leurs territoires, tandis que les Van-

(1) Jornandès, *de Reb. get.*, c. 31.

(2) Idatius in *Chron.*

(3) Muratori, *Ann. d'It.*, an. 413. Il ajouta plaisamment : « Al ladro è facile pulire la sposa. »

(4) Idatius, *ibid.*

(5) *Chronicon* Prosperi. — L'épigraphe dont il est parlé ci-dessus a été reproduite par D. Vaissette dans l'*Histoire du Languedoc*, mais à titre de curiosité pure, car le savant bénédictin n'était pas facile à duper.

dales, à qui la retraite se trouvait ainsi coupée, se dirigeaient sur l'Espagne. Peu de temps après, à l'instigation de l'empire, auquel il avait donné comme gage de son dévouement nouveau les têtes de Jove et de Sébastien, deux usurpateurs, Ataulphe passa en Espagne où il fut assassiné par Vernulf, un officier barbare qu'il avait attaché à sa personne après avoir vaincu Saro (414). Ataulphe, qui ressentait une violente passion pour Placidie, avait eu d'elle un fils dont la prompte mort leur avait causé un chagrin profond, et qu'ils firent enterrer à Barcelone dans un cercueil d'argent.. Placidie, traitée avec la dernière cruauté, fut obligée de faire une marche forcée, les mains liées à la queue du cheval du meurtrier de son mari. Un étranger, Sigeric, frère de Saro lui-même, s'empara du trône; mais il fut bientôt renversé et remplacé par Wallia, qui rendit Placidie à son frère Honorius moyennant six cent mille mesures de blé. Cette clause fut comprise parmi celles d'un traité intervenu entre les Goths et les Romains (1). Placidie avait secondé d'une manière très-efficace la politique de l'empire auprès d'Ataulphe, qui devint l'admirateur et l'ami des Romains.

Paul Orose raconte qu'Ataulphe, après avoir conçu l'ambitieux projet de détruire l'empire romain, s'était aperçu qu'il avait affaire à un peuple impossible à gouverner, et que, renonçant à fonder l'empire goth, il

(1) « Καὶ (Εὐπλούτιος) ἀποσταλέντος αὐτῷ (Οὐαλιῷ) σίτου ἐν μυριάσιν ἑξήκοντα ἀπολύεται Πλακιδία παραδοθεῖσα Εὐπλουτίῳ. » (Olympiodorus apud Photium.)

avait préféré à la réalisation de son premier dessein la restauration de l'empire romain. Paul Orose le tenait de saint Jérôme, qui le tenait lui-même d'un citoyen notable de Narbonne. Même la part faite à l'influence de Placidie sur son mari, ce changement de politique chez un roi puissant est significatif; il contient, pour ainsi dire, toute la philosophie de l'histoire des Goths, qui ne dépassèrent un instant la moyenne du niveau de la barbarie qu'en raison d'un contact prolongé avec les institutions romaines, si délabrées qu'elles fussent. Nous verrons Théodoric reprendre le projet d'Ataulphe avec plus d'habileté que de succès.

Ici devrait se placer un aperçu de l'histoire des Visigoths; mais cette longue période est des plus ingrates à traiter, tant par la monotonie des événements que par la rareté des documents. Parmi les Byzantins qui se sont beaucoup occupés des Ostrogoths, Procope est le seul qui dise quelques mots des Visigoths; l'ouvrage de Mariana décèle une profonde ignorance de l'époque, et ceux de Roderic, archevêque de Tolède, bien qu'ils contiennent nombre de détails authentiques, fourmillent d'erreurs grossières (1). Qu'on se figure un flux et un reflux de populations diverses, disparaissant, reparaissant, se mêlant et se séparant, et surtout se combattant tour à tour, depuis l'an 416 jusqu'à l'an 710, quand la monarchie des rois d'Espagne

(1) Dom Vaissette a introduit dans son *Histoire du Languedoc* un excellent abrégé de l'histoire des Visigoths d'Aquitaine.

fut renversée par les Maures, sur les bords du Guadalète (1).

Nous signalerons ici la bataille de Châlons. Forcé de lever le siége d'Orléans, Attila s'était replié sur la Champagne et avait campé près d'un lieu appelé *Mauriacum*, qu'on croit être le bourg de Meri, situé aux environs de Troyes, au milieu d'une vaste plaine. Cette plaine, qu'on appelait la campagne de Châlons (*Campi Catalaunenses*), du nom de cette ville qui en était la principale, avait cent lieues (2) de long sur soixante-dix de large. Toute la barbarie s'était donné rendez-vous là pour ou contre les Romains, Burgondes, Alains, Saxons, Sarmates, Armoricains, Parisiens, Ostrogoths et Visigoths. Le combat commença à trois heures de l'après-midi (*circa nonam diei horam*) autour d'une colline qui dominait les deux camps et dont chaque armée voulut s'emparer. Théodoric, roi des Visigoths d'Aquitaine, commandait l'aile droite de l'armée, et Aétius l'aile gauche formée des troupes romaines. Les Alains et les autres auxiliaires formaient le centre. Attila commandait le centre de son armée. Une de ses ailes était sous les ordres de Velamir, roi des Ostro-

(1) « Le roi Roderic, avec la couronne d'or et les vêtements brodés d'or, était porté sur une litière d'ivoire par deux mules, comme il convient à la majesté du roi des Goths. » (*Rodericus Toletanus*, lib. III, c. 19.) C'est alors que Favilla Pélage se réfugia dans les montagnes des Asturies, où ses descendants vécurent dans l'oubli jusqu'au jour où ils reparurent pour chasser les Maures.

(2) La lieue romaine n'était que de 15,000 pas, ce qui donne à cette plaine fameuse 150,000 pas de long sur 7,000 de large.

goths, et de ses frères Théodemir (1) et Videmir; l'autre obéissait à Ardaric, roi des Gépides. Cette disposition, spéculant sans doute sur la surexcitation des haines nationales, engageait les Ostrogoths de la gauche d'Attila contre les Visigoths de Théodoric.

Effrayé de ce déploiement de forces, Attila avait hésité à donner bataille et ne s'y était décidé que sur la réponse de l'oracle annonçant que la défaite serait compensée par la mort d'Aétius, qu'on pouvait appeler le fléau des Huns. Mais ce ne fut pas Aétius qui périt, ce fut Théodoric, roi des Visigoths : tombé de cheval, il fut foulé aux pieds dans la mêlée, on eut beaucoup de peine à retrouver son corps; il avait lui-même pressenti que la journée serait décisive, car il avait passé la nuit couché sur un cilice à implorer la grâce divine. L'issue du combat fut incertaine, bien que les Huns eussent fait des pertes plus considérables que leurs adversaires. Attila se retrancha derrière ses chariots, et Thorismond, après avoir rendu les derniers devoirs à son père, jura de tuer Attila de sa main ou de mourir (451).

C'est alors qu'Attila, désespérant de sa cause et de la vie, fit construire au milieu du camp une pyramide de selles de chevaux à laquelle on devait mettre le feu, lorsqu'il y serait monté, « afin que personne ne se glorifiât de l'avoir tué, ou que le roi de tant de nations ne tombât captif aux mains de l'ennemi » (2).

(1) Père de ce Théodoric dont nous écrivons l'histoire.

(2) Jornandès, *de Reb. get.*, du c. 34 au c. 40. Pour quelques détails,

Mais Aétius, appréhendant qu'après la mort d'Attila les Visigoths ne devinssent redoutables aux Romains, engagea Thorismond à retourner dans le royaume de son père, pour y prendre possession du trône, qui autrement lui serait disputé par ses frères. Thorismond suivit ce conseil, et, secrètement prévenu par Aétius qu'il ne serait pas poursuivi, Attila se retira en Pannonie, où il habitait une ville construite en bois, dont l'emplacement n'est pas bien déterminé, mais qui selon toute apparence paraît avoir été sur les confins actuels de l'Autriche et de la Hongrie. Ce fut de là qu'il fondit sur l'Italie, détruisit Aquilée, des ruines de laquelle Venise allait naître, et s'arrêta aux portes de Rome, frappé de respect à la vue de S. Léon. La vie de ce rude guerrier abonde en galants épisodes qui expliquent bien les circonstances de sa mort. Sa grande passion fut pour la princesse Honoria, fille de Placidie et de Constance, et qui d'ailleurs avait parlé la première. Reléguée à Constantinople au fond d'un palais où on la condamnait à languir dans tous les ennuis du célibat, Honoria trouva moyen de faire offrir son cœur et sa personne au plus cruel ennemi de sa famille, à un vieillard hideux qui n'avait rien d'humain. On la maria obscurément, pour voiler ce scandale. Plus tard, Attila, qui avait été flatté des avances d'Honoria, renouvela sa demande qui, cette fois, fut évincée à double titre. Alors, sans renoncer à cette brillante alliance, il

Histor. miscel., lib. XIV. Pour tout ce qui regarde Attila, voir *Histoire d'Attila et de ses successeurs*, par M. Amédée Thierry.

épousa, en attendant qu'elle se réalisât, une belle jeune fille auprès de laquelle il expira la nuit des noces, de la rupture d'une artère (1).

Les Ostrogoths et les Visigoths avaient les mêmes mœurs et la même manière de vivre, à cela près de quelques légères différences qui se produisent à partir de leur séparation, et les pages qu'on va lire offrent à ce point de vue un véritable intérêt. C'est un portrait de Théodoric II, roi des Visigoths, fils de Théodoric I tué à la bataille de Châlons, et qui monta sur le trône après avoir assassiné son frère Thorismond. Cochlæus, auteur d'une vie de Théodoric (2), a cru que le portrait en question était celui de Théodoric, roi d'Italie; ce qui a sans doute contribué à cette erreur, c'est que plusieurs lettres de Sidoine Apollinaire sont relatives à un voyage en Italie, lequel eut lieu sous le règne d'Odoacre, car l'évêque de Clermont en Auvergne, né en 430, mourut en 489, l'année même où Théodoric roi des Ostrogoths arriva en Italie. Mais il ne prit le titre de roi et n'eut une cour qu'en 494; le portrait tracé d'une plume si ferme et si pittoresque par Sidoine ne peut donc être que celui de Théodoric II, roi des Visigoths, comme Sirmond l'a établi longtemps avant nous.

Nous jetterons ensuite un coup d'œil aux lois visigothes, autour desquelles on a fait quelque bruit, et

(1) Victor Tunnensis, Marcellinus comes, *in Chron.*

(2) *Vita Theodorici*, Stockholmiæ, 1789, faible ouvrage, auquel Peringskiold a mis des notes du plus haut intérêt.

dont il est facile de déterminer le véritable caractère. En les rapprochant d'abord d'un édit de Théodoric resté fameux dans l'histoire de la législation, puis des lois lombardes, dont nous nous occuperons aussi brièvement, on se forme une juste idée de ce que furent en réalité les lois barbares. En tout ceci nous n'obéissons pas à un parti pris d'admiration envers l'empire romain, que nous prenons à son déclin et dont nous n'essayerons jamais de pallier les vices; nous ne voulons que présenter les choses comme elles sont. En attendant, voici le portrait en question :

« Théodoric est de juste stature et, sans être grand, il dépasse la taille moyenne; il a la tête ronde, les cheveux sont rejetés en arrière à partir du front et frisent naturellement. Il a le cou gros; les yeux sont surmontés d'un épais sourcil; baisse-t-il les paupières, elles descendent fort bas sur les yeux. Le bout des cheveux bat les oreilles et les recouvre en partie, à la mode des Goths. Il a le nez magnifiquement aquilin, la lèvre fine, la bouche petite. Le poil croît dans les narines au point qu'on le doit couper tous les jours. La barbe commence aux tempes, et les ciseaux du barbier la rasent assidûment jusqu'à la racine. La peau du menton et du cou a la blancheur d'un lait succulent et non caillé, et très-souvent se colore d'une rougeur juvénile. Ce n'est pas la colère qui le fait rougir, c'est la timidité. Il a l'épaule forte, les muscles solides, les bras durs, la main épaisse; point de ventre et le thorax saillant. Entre les côtes, saillantes

aussi, disparaît l'épine dorsale. Il a les reins solides, le fémur dur comme la corne, le genou solidement emboîté, mais on admire la finesse des articulations.

« Me demandez-vous quel est l'emploi de la journée? Au crépuscule il reçoit les dignitaires de son église, avec des suites peu nombreuses, leur témoigne beaucoup de déférence et les écoute attentivement. Si ces entretiens sont tenus secrets, c'est à toi d'en juger. Le reste de la matinée est consacré à l'administration du royaume. Le comte écuyer surveille les abords du trône, et, pour que la foule des soldats vêtus de peaux ne s'éparpille pas, on l'admet, mais en la tenant à distance au moyen de tentures en avant et de palissades par derrière, de sorte qu'on l'entend bruire à la porte. C'est alors qu'on reçoit les ambassadeurs des nations étrangères; le roi écoute tout, répond brièvement. Pour les choses en cours de pratique, il diffère de prendre un parti; la résolution prise, il en hâte l'exécution. A la seconde heure (c'est-à-dire à cinq heures du matin) il quitte le trône et va visiter ses trésors ou ses écuries.

« La chasse est-elle annoncée, il juge contraire à la dignité royale de marcher l'arc au côté. Cependant, s'il voit de loin un oiseau ou une bête fauve, il met la main au dos, et un page y dépose l'arc détendu, car il croirait faire en femme de le recevoir tout tendu. Puis il dispose la corde aux extrémités du bois, la tend du doigt et, avant de lancer la flèche, il vous demande où vous voulez qu'il frappe l'ani-

mal. Vous choisissez la place, et la flèche y va droit. Y a-t-il hésitation, c'est de la part du spectateur plutôt que du tireur.

« Aux jours de fêtes le repas ne diffère point de ce qu'il est aux jours ordinaires. Un maître d'hôtel essoufflé ne pose pas devant les convives des monceaux d'argenterie malpropre (1). Alors il faut peser ses paroles, car on doit parler de choses sérieuses ou ne rien dire. Les lits sont recouverts, tantôt de lin, tantôt de pourpre. Les mets plaisent moins par leur prix que par l'art avec lequel ils sont accommodés, par la grosseur que par le fumet des pièces. On verse peu à boire, en sorte qu'il est plus facile d'avoir soif que de se refuser à l'ivresse. Quoi de plus? Tu vois là l'élégance grecque, l'abondance gauloise, la vivacité italienne; la pompe du service public s'unit aux soins de la vie intérieure, c'est une tenue de maison toute royale.

« Quand il a mangé, souvent il ne dort pas, toujours il dort peu. A cette heure notre homme s'assied à la table de jeu et de tout cœur. Il rassemble rapidement les dés, les regarde avec attention, les secoue avec adresse et attend patiemment le résultat du coup. S'il est bon, silence; on rit s'il est mauvais;

(1) « *Suspiriosus* minister... » littéralement un maître d'hôtel *asthmatique* (Forcellini, *Lexicon*.) — « Impolitam congeriem liventis argenti ». — Toreumatum peripetasmatum modo conchiliata profectus suppellex, modo byssina. — Nous disons encore du linge bis pour écru. La coutume des lits de table avait passé de Rome à Constantinople.

s'il n'est ni bon ni mauvais on se fâche, sur chaque coup l'on philosophe.

« Vers la neuvième heure (midi) on reprend le fardeau du gouvernement, la foule des solliciteurs reparaît. De toute part on entend frémir le gros des plaideurs, il y en a pour jusqu'au soir. Alors les rangs s'éclaircissent, les clients se dispersent à la suite de leurs patrons respectifs, jusqu'à l'heure du coucher.

« Au souper, mais rarement, on admet des bouffons, et encore s'arrange-t-on pour que nul convive n'ait à redouter le fiel d'une langue mordante. On n'entend pas résonner les orgues hydrauliques se mêlant à la voix empressée des professeurs de déclamation; ni joueurs de tympanon, ni joueurs de lyre, ni choristes, ne sont appelés à déployer leurs talents, le roi n'aimant en fait d'accords que ceux qui n'amollissent point les âmes (1). »

Cette lettre, évidemment écrite par Sidoine Apollinaire après sa réconciliation politique avec l'arianisme, c'est-à-dire au moment où il venait d'être réintégré dans son épiscopat, ne respire-t-elle pas l'indulgence d'un homme disposé par une bonne aubaine à voir tout en beau? Nous ne voudrions pas dire non. Curieux en ce qu'il reproduit l'aspect de la cour du roi des Visigoths, il ne faudrait pas néanmoins s'abuser sur la valeur de ce document relativement aux

(1) Sidonius Apollinaris, lib. I, Epist. 2.

mœurs des Goths. En effet la journée de Théodoric était calquée sur celle des personnages romains, possesseurs d'une grande fortune, mêlés à la politique, et même sur l'existence des particuliers. Il résulte d'un passage d'Ausone que dans la partie de la Gaule qu'il habitait, et où les mœurs romaines avaient prévalu, le premier repas avait lieu à la neuvième heure, c'est-à-dire à onze heures du matin; mais on ne saurait imaginer aujourd'hui combien de choses un patricien avait faites avant de se mettre à table : visites, entrevues d'affaires, promenade. Il n'est pas jusqu'au voile mystérieux qui séparait le prince de la multitude qui ne fût un usage emprunté aux Romains de la décadence (1).

Ainsi les Goths se plaisaient à imiter les Romains jusque dans l'arrangement de la vie de tous les jours. Ceci n'est point dit dans le but de les déprécier, car ils ne faisaient par là que témoigner leur respect pour une civilisation supérieure. Mais, nous le demandons, s'ils fussent restés derrière le Danube, se fussent-ils constitués de la sorte? Le fait saillant de l'invasion des barbares n'est pas, comme on l'a cru, la régénération du monde romain par eux, mais leur transformation par leur présence au milieu de la société qu'ils avaient formé le projet de détruire.

Voyons maintenant ce qu'étaient les lois visigothes, comment elles se sont faites, de quelle époque elles

(1) Voir la Vie de Silvère par le bibliothécaire Anastase.

datent et dans quelles aberrations sont tombés à ce propos les meilleurs esprits.

Les lois des Visigoths, qui forment douze livres, font partie d'un corps d'ouvrage bien connu (1), et nous ne saurions mieux en décrire les origines qu'en reproduisant les lignes concises où le savant éditeur les décrit lui-même. Le premier roi goth qui fit écrire un code des lois gothes fut Euric ou Évaric, qui régnait en 466 (2). Lévigild les corrigea en 568, et non-seulement il les corrigea, mais il les augmenta en commettant un certain nombre d'évêques à ce travail important; croire qu'ils étaient soixante et dix comme on l'a dit est impossible, car il n'y avait assurément pas soixante et dix diocèses dans le royaume de Lévigild. Vinrent ensuite les corrections de Chindaswinthe et de Receswinthe (3) (642-649), près d'Égica, dont le règne va de 687 à 710. C'est alors que les lois gothes furent remaniées au concile de Tolède. Divers rois d'Aragon reprirent l'œuvre du concile en introduisant dans le corps des lois gothes diverses constitutions jusqu'au moment où Alphonse, en 1240, prit sur lui d'y faire prédominer le droit romain, comme le dit Pierre Pithou, qui le premier édita et annota tant bien que mal le code des Visigoths, d'abord publié en latin, et ensuite en langue romane. C'est du moins l'opinion reçue, quoiqu'on ne s'ex-

(1) Lindenbrogius, *Codex legum antiquarum*.

(2) Lindenbrogius dit 504 en datant du règne d'Auguste.

(3) Celui dont la couronne est déposée au musée de Cluny.

plique pas l'utilité de cette seconde version, dont le texte est inconnu.

C'est pour ne pas interrompre l'exposé chronologique de l'histoire des lois gothes que nous n'avons rien dit d'un ouvrage publié sous Alaric, roi des Visigoths de la Gaule méridionale et d'Espagne, et gendre de Théodoric, roi des Ostrogoths et d'Italie. Cet ouvrage, connu sous le nom de *Breviarium Aniani*, du nom du référendaire Anianus qui avait été chargé de le composer, ne se rattache à la législation gothe qu'en ce qu'il fut écrit par les ordres d'un prince goth. Anianus, son nom seul l'indique, était un Gallo-Romain, et il ne fit que résumer les divers codes romains sous une forme peu heureuse, où l'influence du moyen âge se fait déjà sentir dans diverses modifications apportées à la loi romaine. On remarque surtout celles qui concernent les degrés de parenté dans leurs rapports avec le mariage : il n'est plus permis entre parents qu'au quatrième degré, ce qui revient jusqu'à dire qu'il est interdit, et l'on sait jusqu'où le moyen âge poussa la susceptibilité sur ce point.

Mais, pour ne parler que du code des lois visigothes, tel qu'il nous est parvenu, il date du treizième siècle : où étaient alors les Goths, qu'étaient-ils devenus, nul ne saurait le dire, et par cela même on en est conduit à se demander ce qu'il reste des lois visigothes dans le seul texte qu'on ait à lire aujourd'hui. C'est ce qu'une lecture attentive suffirait à nous apprendre, quand même Lindenbrogius n'eût

pas pris soin de marquer de la note *antique* toute loi qu'il a reconnue pour ancienne.

Les lois anciennes sont assez nombreuses et réunies pour la plupart dans le livre VIII. Ce sont bien celles d'un peuple pasteur, car elles ont surtout rapport à la vie des champs et aux incidents qui s'y produisent communément. Elles traitent des troupeaux, des porcs, des abeilles, des dommages que peuvent causer les animaux domestiques ou les bestiaux, et fixent les indemnités auxquelles a droit la personne lésée dans sa propriété. La soustraction des essaims, le détournement des eaux de citerne en temps de sécheresse et le bris des moulins sont sévèrement punis. Mais là encore il y a une distinction à faire, et l'on peut avancer que les lois relatives à ces trois derniers délits ne remontent pas au-delà de l'établissement des Visigoths en Espagne. En effet il est peu probable qu'un peuple nomade et guerrier se livrât à l'apiculture, et, comme les Goths habitaient toujours le bord des fleuves, ils n'eurent recours aux citernes qu'en se fixant en Espagne : avec les immenses troupeaux qu'ils chassaient jadis devant eux, de quelle ressource auraient été pour eux quelques mètres cubes d'eau de pluie plus ou moins avariée? Enfin l'usage des moulins leur était inconnu, et dans leurs longues migrations, les pierres entre lesquelles on écrasait le froment faisaient partie du bagage qu'ils entassaient sur leurs chariots (1).

(1) C'est ce que prouve un passage du panégyrique d'Ennodius.

On a dit que le législateur visigoth s'était inspiré du code de Théodose, et la chose est possible pour quelques parties, mais l'aspect général des deux codes diffère complétement. Monument d'une valeur inappréciable dans sa confusion, c'est surtout au point de vue de l'histoire et de la politique que le code de Théodose éveille encore l'attention de la postérité; c'est un recueil copieux, bien qu'incomplet, des ordonnances impériales à partir de Constantin, et c'est plutôt des lois de Justinien que procèdent les lois visigothes.

Le livre Ier, divisé en deux titres, résume le caractère de la loi et les devoirs du législateur en des termes où le style romain se teinte fortement de l'emphase espagnole : « Il ne s'agit pas d'appliquer à la discussion l'aiguillon du syllogisme, mais d'établir modestement les articles des lois suivant les honnêtes principes de la justice pure... Il doit apparaître clairement que le législateur (*legis lator*) n'agit pas dans un intérêt particulier, mais dans l'intérêt public. La loi est l'émule de la divinité, le grand maître (*antistes*) de la religion, l'artisan du bon droit; elle a découvert et réglé les mœurs; c'est le gouvernement de la cité, la messagère de la justice, la maîtresse de la vie, l'âme de toute la nation. »

Qui ne verrait là l'indice d'une civilisation déjà bien avancée, qui ne sentirait l'influence du concile de Tolède? La seule part faite au clergé dans l'administration de la justice prouverait qu'il n'était pas

étranger à la confection des lois : les évêques ont le droit de briser les juges iniques, de censurer ceux qui jugent mal (1). Malheureusement la partie du code que nous appellerions le code civil est loin de répondre au pompeux début de l'ouvrage. Ou le législateur visigoth prend la loi romaine telle qu'elle est, ou il la modifie dans le sens étroit de l'esprit féodal et du fanatisme. Tandis que l'adultère n'encourt qu'une pénalité mal définie en dehors de la disposition légale qui confère au mari, au père et aux frères le droit de tuer les coupables surpris en flagrant délit (2), la femme ou la fille reconnue pour prostituée, exerçant publiquement ce métier, recevra trois cents coups de fouet et sera chassée de la ville. Si elle y rentre, elle recevra encore trois cents coups de fouet et sera donnée en esclavage à un pauvre, pour être soumise aux plus durs travaux, avec interdiction de se promener dans la ville.

La faute d'une servante entraîne pour elle la peine de trois cents coups de fouet et l'esclavage (3). Enfin, quand le prêtre qui a détourné une femme est remis purement et simplement à l'évêque pour être puni selon les lois canoniques, la femme, sa complice, reçoit de la main du juge cent coups de fouet (4). D'où il résulte que la punition du prêtre coupable du même

(1) Lib. II, t. 1, liv. 29, « de data episcopis potestate distringendi judices nequiter judicantes ».

(2) Lib. III, t. 4, l. 10.

(3) *Ibid.*, l. 17.

(4) *Ibid.*, l. 18.

crime que la servante n'est pas déterminée par la loi civile, tandis que la servante est punie comme il est dit ci-dessus et que la prostituée reçoit deux cents coups de fouet de plus que la femme qui s'est livrée à un prêtre. Ce sont moins là des lois que des coutumes sauvages. Il y en avait de plus révoltantes encore. Le crime de sodomie entraînait la castration de ceux qui l'avaient commis (1), Cette loi est un produit remarquable du fanatisme espagnol mélangé de l'arianisme, qui affecte souvent dans les questions de mœurs proprement dites une certaine rigidité. Malheureusement le vol et l'assassinat ne lui inspiraient pas les mêmes scrupules.

Mais lorsqu'à côté de cette législation draconienne on trouve dans le code visigoth, par exemple en tout ce qui se rattache au testament olographe, l'esprit même de la loi romaine, on est fondé à croire que ce qu'il y a de bon dans les lois visigothes est emprunté aux lois romaines (2); c'est ce que Savigny a établi depuis longtemps avec l'autorité d'un légiste de profession (3). Cependant il ne suffit pas de rendre des lois, il faut les appliquer, et là fut le côté faible de la justice chez les Romains, surtout sous l'empire. Mais chez les bar-

(1) Lib. III, t. 5, l. 8, *De masculorum stupris*. « Non relinquendum est scelus inultum quod detestandum semper et execrabile morum pravitate censetur. Masculorum ergo concubitores, vel ii qui talia consentientes pertulerint, ista sunt legis hujus feriendi, ut ubi scilicet mox tale nefas admissum judex evidenter investigaverit utrosque castrare procuret. »

(2) Lib. II, t. 4, l. 1 à 5.

(3) *Histoire du droit romain au moyen âge*, t. 1, ch. 5.

bares l'administration de la justice ne valait pas mieux; chez les Visigoths, elle se faisait par le moyen des officiers impériaux, qui étaient très-nombreux. Au-dessous des ducs et des comtes venaient entre autres les gardingues (fonctions mal définies qui paraissent répondre à celles de gardiens du palais) et les tiuphaldes; ils avaient le droit de juger les causes criminelles, dans tous les cas non prévus par la loi; ils l'appliquaient simplement dans les cas prévus. Chargés aussi de fonctions qui se rattachaient au service des armées, ils pouvaient, vu l'urgence, confier à d'autres leurs fonctions judiciaires. C'est alors qu'ils rassemblaient leurs provinciaux et les poussaient à l'ennemi, comme le faisaient nos anciens baillis et sénéchaux. Remarquons ici d'abord que la loi reconnaissait elle-même son insuffisance en convenant qu'elle n'avait pas su prévoir tous les cas criminels; ensuite qu'elle suppléait à cette insuffisance en substituant arbitrairement à son action défaillante l'initiative arbitraire de quelques fonctionnaires, qui au besoin se choisissaient spontanément des substituts; enfin que, malgré le grand nombre des fonctionnaires, aucun n'avait des fonctions bien définies, et que par conséquent la confusion était partout. Venaient ensuite les millénaires, cinquantainiers, centeniers, doyens, les baillis (*compulsores*); les préposés aux céréales (*annonarii*); les défenseurs; les officiers chargés des traités de paix (*pacis assertores*), etc. (1).

(1) Numerarii, villici, sajones. (Du Cange, *Glossarium*, article *Thiu-*

Il n'y a donc rien de bien remarquable ni dans les lois gothes, ni dans l'administration des Goths, et l'on ne peut que sourire à l'éloge pompeux qu'en fait Grotius dans les prolégomènes de son *Histoire des Goths.* Comment un jurisconsulte, comment un homme de bon sens a-t-il pu se méprendre au point de mettre le droit des Goths au-dessus du droit romain, et d'avancer que les émigrants de la Scandinavie étaient devenus les législateurs de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie?

Rectifions aussi, en peu de mots, une des mille assertions erronées où l'ignorance et l'esprit de parti ont fait tomber Salvien. C'est ainsi qu'il affirme que, durant l'occupation de l'Aquitaine par les Goths, nombre d'habitants préférèrent la condition barbare à celle de citoyens romains et échangèrent celle-ci contre celle-là, fait où il voit la preuve de la supériorité des Goths sur les Romains en matière de législation. La vérité est que, depuis la promulgation des lois d'Évaric, une déplorable confusion s'était introduite dans la jurisprudence et que les officiers goths en profitaient pour accabler les Romains d'impôts vexatoires. Seronat, préfet des Gaules, favorisa ces scélératesses et finit par avoir la tête tranchée (1). Mieux encore, cet

phaldes, gardingi. « Tametsi quæ fuerit eorum dignitas non omninò percipitur, vocem effectam a *garda*, custodia. Quidam volunt ut gardingi custodes fuerunt principis vel palatii. » Le sajon dont Du Cange ne fait pas mention était un officier militaire qui était chargé de la convocation des armées et en général de l'exécution de la loi. Cassiodore, lib. II, Epist. 13 et 14.

(1) Muratori, *Annal. d'It.*, an. 468.

Évaric dont Salvien fait un éloge si vif fut un implacable ennemi de l'Église catholique. Sans adopter absolument la version de Grégoire de Tours, qui prétend qu'Évaric fit fermer les églises, emprisonner et massacrer les prêtres (1), il avait banni deux évêques et il ne souffrait pas qu'on donnât des successeurs à ceux qui mouraient. En 474 la plupart des églises d'Aquitaine étaient sans pasteurs, Bordeaux, Périgueux, Limoges, Mende, Bazas, Cominge et Auch (2). D'ailleurs Évaric fut de tous les rois de la Gaule méridionale celui qui porta le plus haut la puissance des Goths. D'après un passage de Sidoine Apollinaire, toutes les nations du monde jusqu'à la Perse envoyaient à Évaric des ambassadeurs, dont l'attitude à la cour était des plus humbles. Si nous reportons les yeux sur l'Italie à partir de l'année où Placidie y rentra (416), nous la voyons épouser contre son gré et par ordre de son frère Honorius un brave général, nommé Constance, dont elle eut deux enfants, Valentinien et Honoria. Ce fut l'époque où l'indiscrétion de ses rapports avec son frère fit planer sur eux l'accusation d'inceste, à la suite de laquelle une émeute éclata à Ravenne et Placidie fut renvoyée à Constantinople avec ses enfants. Constance avait obtenu d'Honorius le titre d'Auguste, et avait été associé à l'empire d'Occident peu de temps avant de mourir. A la mort d'Honorius, Valentinien III fut déclaré empereur d'Occident, sous

(1) Gregorius Turonensis, lib. II, c. 25.
(2) Tillemont, *Hist. des emp.*, t. VI.

la régence de sa mère, par Théodose II, qui l'avait reçue avec honneur (424). Deux ans auparavant Castinus avait été envoyé par Honorius contre les Vandales d'Espagne. Au lieu de s'attacher le comte Boniface, Castinus le traita avec hauteur et l'éloigna du commandement. Boniface passa en Afrique où il commanda avec Aétius, tous deux couvrant du voile d'une feinte amitié leur jalousie mutuelle. Bientôt Aétius persuada à Placidie que Boniface avait le dessein de s'emparer de l'Afrique; puis il l'engagea à le mander à Rome en assurant qu'il n'y viendrait pas. En même temps il écrivit secrètement d'Italie à Boniface que la mère de l'empereur avait résolu de le faire mourir. En conséquence Boniface refusa d'obéir à la lettre qui l'appelait, et Placidie prit des dispositions contre lui. C'est alors que Boniface envoya des légats aux Vandales pour les appeler en Afrique, en leur proposant de faire à frais communs la guerre à l'empire. Sur ces entrefaites la fraude fut découverte et Boniface essaya de rompre son traité avec les Vandales, mais tous ses efforts furent inutiles et il fut bientôt assiégé dans Hippone par ses funestes auxiliaires. Ce fut pendant le siége de cette ville que mourut saint Augustin. Aétius était resté en grand crédit en apparence auprès de Placidie qui n'ignorait rien de ce qui s'était passé; en réalité elle ne songeait qu'à se débarrasser des deux rivaux ou du moins de l'un d'eux, peu lui importait, et elle sut les pousser l'un contre l'autre. Ils se rencontrèrent en Pannonie à la tête de leurs ar-

mées : Aétius fut battu, et Boniface succomba au bout de deux mois aux suites d'une blessure qu'il avait reçue pendant le combat (1).

Mal élevé par sa mère, Valentinien III se plongea dans la débauche et finit par violer la femme du sénateur Maxime. Dissimulant sa rage, Maxime commença par perdre Aétius dans l'esprit de Valentinien qui le fit assassiner (454). Il fut assassiné lui-même par Maxime qui occupa le trône sous le nom de Pétrone Maxime et épousa de force l'impératrice Eudoxie, veuve de Valentinien III et fille de Théodose II. Eudoxie pour se venger appela les Vandales en Italie; ils assiégèrent Rome, et Maxime fut lapidé par le peuple tandis qu'ils entraient dans la ville (455). Lorsqu'il l'eut saccagée, Genseric emmena captives en Afrique, avec Eudoxie, les filles que celle-ci avait eues de Valentinien III, et qui s'appelaient Placidie et Eudoxie. Leur grand'mère, la fameuse Placidie, se retira à Constantinople et trouva moyen d'y mourir en odeur de sainteté. Pour mieux dire, elle avait toujours professé une grande piété (2). En 462 Genseric rendit à l'empereur Léon l'impératrice Eudoxie et sa fille Placidie; Eudoxie avait épousé Hunéric, fils de Genseric, sous lequel commencèrent les persécutions de l'arianisme contre le catholicisme. Des persécutions analogues avaient eu lieu en Espagne (3).

(1) Olympiodore, apud Photium.

(2) Sozomen., lib. IX, c. 16.

(3) *Edictum Hunnerici contra catholicos*, dans les Annales de Baronius, an. 488.

Tels furent ces Vandales qui, suivant Salvien, avaient régénéré l'Afrique au contact de leurs vertus.

Le mariage d'Eudoxie et d'Hunéric marque une époque décisive de l'histoire des barbares; leurs rois sont les pairs des empereurs romains. Les Vandales avaient déjà une civilisation très-avancée, quoique inférieure à celle des Ostrogoths, dont ils n'avaient ni l'esprit politique ni la tolérance religieuse. Livrés à toutes les corruptions de la mollesse, « ils se baignaient tous les jours, leurs tables étaient chargées de tout ce que la terre et la mer produisaient de plus rares comestibles. Ils portaient des tuniques à la Mède, de soie brodée d'or. Le théâtre et le cirque abondaient en mimes, en danseurs; on y trouvait tout ce qui charme l'œil et l'oreille. Ils habitaient des villas élégantes au milieu de jardins arrosés par mille ruisseaux et pleins d'arbres rares, continuellement livrés aux plaisirs de la table ou de Vénus ». Du temps de Genséric le centre de leur établissement fut Carthage (1).

Après la mort de Lybius Sévère (465) l'empire d'Occident resta vacant. Se ressouvenant de l'antique sagesse de leurs pères, les sénateurs ne voulaient rien faire que d'accord avec l'empire d'Orient, pour resserrer autant que possible l'union des deux capitales. Ce fut de cette époque que data l'influence du patrice Ricimer, dont l'ambition fut contrariée par l'avénement au trône d'Anthémius, créature de l'empereur Léon,

(1) Procope, *de Bello vand.*, lib. II, c. 10.

et descendant de ce Procope qui avait disputé l'empire à Valens.

Après des démêlés assez graves, le mariage de la fille d'Anthémius avec Ricimer réconcilia l'empereur et le patrice, du moins pour un moment, car Ricimer ne tarda pas à partir de Milan pour assiéger Anthémius dans Rome, qui fut prise et saccagée (472). Ricimer survécut peu à cette expédition. Anthémius avait été assassiné lors de la prise de Rome, et Léon fit déclarer empereur d'Occident Olybrius, qui avait épousé Placidie, fille de l'impératrice Eudoxie, de telle sorte que l'impératrice d'Occident avait une sœur, bru du roi des Vandales d'Afrique. Du temps d'Adrien quelques officiers de l'armée romaine avaient épousé presque en cachette des filles gothes de grande famille; à cette heure une alliance entre les princes romains et les princes barbares se concluait par la force des choses.

Olybrius vécut peu et donna le titre de patrice à Gondebaud, neveu de Ricimer, qui lui-même revêtit de la pourpre un obscur soldat nommé Glycère. Promptement abandonné par le hardi Bourguignon, Glycère, incapable de régner par lui-même, échangea volontiers le sceptre contre la crosse d'évêque de Salone en Dalmatie. Son successeur sur le trône d'Occident fut Népos, qui après un règne éphémère se retira lui-même à Salone où il fut assassiné par Glycère, qui devint ensuite archevêque de Milan (1).

(1) Baronius, *Annales eccles.* Muratori, *Annal. d'It.*, an 472-475.

Profitant de l'indépendance que la mort d'Attila avait rendue aux populations barbares, Oreste avait rassemblé une nombreuse armée avec laquelle il avait marché sur la capitale de l'Occident et qui se composait de l'élite de la barbarie, formée à la discipline et équipée par l'empire lui-même, sous prétexte de fédération; tel fut le résultat final de ce système dont nous avons déjà fait ressortir les inconvénients. Ancien secrétaire (*notarius*) d'Attila après avoir été clerc à Rome où il avait été élevé, Oreste arrivait au pouvoir avec l'habitude du gouvernement (1) et une éducation romaine. Éprouvant des scrupules familiers à plus d'un usurpateur, comme nous l'avons vu, il mit la couronne sur la tête de son fils Romulus, appelé Romulus Augustule à cause de son jeune âge, et sous le nom duquel il régna lui-même avec beaucoup d'art et de prudence. Mais toutes les fédérations barbares n'avaient pas marché à la suite d'Oreste, et bientôt un corps formidable, composé principalement de Goths et d'Alains, réclama de lui le partage des terres de l'Italie en manifestant des prétentions exorbitantes.

A la tête de ce parti puissant était Odoacre, fils d'Édécon, Hérule de naissance et ayant servi dans les gardes du corps des empereurs (2). Odoacre avait fait la guerre en Pannonie, et Gibbon est porté à croire d'après un passage de Grégoire de Tours qu'il avait

(1) *Anonym. Velas.*

(2) Procope, *de Bello gall.*, lib. I, c. 2.

pillé Angers et commandé une flotte de pirates saxons (1). Oreste refusa de se rendre aux exigences d'Odoacre, qui marcha contre lui. On ne sait au juste d'où il partit, mais il dut traverser le Norique où demeurait alors saint Séverin, qu'il alla voir sans se nommer. Reçu dans l'étroite cabane du saint, Odoacre dut se baisser pour y entrer, et, bien qu'il fût vêtu de peaux comme un simple soldat, saint Séverin lui aurait prédit qu'il deviendrait roi, du moins la légende l'affirme; mais cette entrevue en elle-même est certaine, c'était chez les barbares une sorte de tradition : après Alaric et Odoacre nous verrons Totila s'y conformer aussi. Une fois maître du pouvoir, Odoacre fit demander à saint Séverin s'il pouvait lui être agréable en quelque chose; saint Séverin lui demanda la grâce de deux hommes, qui lui fut immédiatement accordée (2).

Oreste se porta au-devant d'Odoacre à la tête d'une armée mal organisée, et, bientôt convaincu qu'il ne pouvait tenir la campagne, il se jeta dans Pavie. Cette ville fut emportée d'assaut et livrée au pillage, et la population massacrée. Oreste fut tué de la main du vainqueur; mais, touché de la jeunesse et de la beauté de Romulus Augustule, Odoacre se contenta de la renonciation que le fils d'Oreste fit de ses droits, lui assura une pension considérable et l'envoya vivre au milieu de sa famille dans une villa qui avait été,

(1) *Decline and fall*, c. XXXVI.
(2) *Anonym. Velas.*

dit-on, celle de Lucullus (1). Suivant un extrait de Candidus, Romulus Augustule aurait écrit plus tard à l'empereur Zénon pour l'engager à appuyer le gouvernement d'Odoacre, sous lequel l'Italie vivait heureuse, et à favoriser la réunion des deux empires en confiant définitivement l'administration de l'Occident au fils d'Édécon, revêtu du titre de patrice.

La lettre d'Augustule à Zénon est de 476, et ce fut la même année qu'Odoacre acquit de Genséric la Sicile, moins le château de Lilybée, et moyennant un tribut annuel.

Cependant le roi des Ruges Feletha ou Féta, qui habitait sur le Danube aux confins du Norique, accablait ses peuples d'impôts, gouvernait en un mot avec une extrême cruauté sous l'influence de sa femme Gisa. Saint Séverin, qui vivait de la vie cénobitique, c'est-à-dire ascétique, mais dans un couvent et non dans la solitude, avait souvent réprimandé Féta et Gisa, et sentant sa fin prochaine, à la suite d'une longue agonie, « il manda auprès de lui le roi des Ruges, Féta, et sa très-cruelle épouse, Gisa, par le nom; puis il leur adressa des exhortations salutaires, entre autres d'avoir à se conduire envers leurs sujets de manière à pouvoir en rendre bon compte au Seigneur. Et, tendant la main vers la poitrine du roi, il dit hardiment à la reine : « Lequel aimes-tu le mieux, Gisa, de son âme ou de l'or et de l'argent? » Comme Gisa ré-

(1) *Anonym. Velas.*

pondit qu'elle préférait son mari à toutes les richesses, l'homme de Dieu ajouta sagement : « Cesse donc d'opprimer les innocents, pour que leur affliction ne ruine pas votre puissance, car vous vous éloignez souvent de la mansuétude royale. » — « Pourquoi, dit-elle, nous reçois-tu ainsi, serviteur de Dieu? » Alors lui : « Je vous adjure, moi, humble et qui vais partir pour aller devant le Seigneur, de cesser vos iniquités et de vous adonner à des œuvres pies. Jusqu'à présent votre règne a prospéré avec l'aide de Dieu; maintenant vous verrez!... » Suffisamment instruits par ces discours, le roi et la reine lui dirent adieu et s'en allèrent.

Ensuite saint Séverin recommanda à leur fils Frédéric de ne pas toucher aux fonds destinés aux pauvres et aux captifs. Mais à la mort du « docteur très-doux », Frédéric, au mépris de son serment, pilla le trésor des pauvres, prit jusqu'à des habits mis en réserve, et incendia le monastère (1).

Fut-ce pour venger la mémoire de saint Séverin, qui lui avait été si cher, qu'Odoacre alla combattre Féta à la tête d'une armée d'Hérules, de Turcilinges et même de quelques tribus ruges? On l'a dit. Il demeura vainqueur et ramena en Italie un grand nombre de captifs, probablement la nation presque tout entière, car c'est alors que les Lombards s'établirent dans le pays des Ruges où ils demeurèrent quelques années (2). Odoacre avait déjà distribué aux siens le tiers du terri-

(1) *Vita* S. Severini, apud Baronium, *Annales eccl.*, ann. 482.

(2) Paulus Diaconus, *de Gestis Longobardorum* l. I, c. 19.

toire de l'Italie. Cassiodore l'accuse d'avoir autorisé l'avidité des officiers par son exemple, en sorte que de son temps les exactions n'étaient plus un crime (1), et le pape Gélase dut lui résister en plus d'une circonstance. Mais les insinuations malveillantes dirigées par Cassiodore contre son ancien maître n'étaient sans doute qu'une flatterie envers le nouveau. En effet, il paraît probable que les exactions dont il est question ici eurent lieu à l'insu d'Odoacre, car il les fit cesser à la prière de saint Épiphane, évêque de Pavie, que les peuples opprimés avaient prié d'être l'interprète de leurs doléances, du temps que Pélage, préfet du prétoire, chargé de lever l'impôt dans toute l'Italie, l'exigeait avec violence et souvent demandait le double de la somme due (2). Précédemment, saint Épiphane, voulant relever les murs de Pavie et restaurer toute la ville ruinée par Odoacre lui-même, s'était adressé à la générosité du vainqueur qui ne lui avait pas fait défaut. Jamais Odoacre, quoique arien, n'avait persécuté les catholiques, et il avait beaucoup accordé aux demandes des évêques (3). En l'an 486, l'Italie était heureuse, ou du moins elle jouissait d'un repos qu'elle n'avait pas connu depuis longtemps.

Nous jetterons maintenant un coup d'œil sur l'empire d'Orient, à l'histoire duquel se lie si étroitement l'histoire de Théodoric.

(1) Lib. I, epist. 4.
(2) Tillemont, *Hist. des emp.*, Odoacre roi d'Italie.
(3) Garet, *Vita Cassiodori* d'après Ennodius.

A Théodose II avait succédé Marcien, et nous ne dirions rien de sa jeunesse si elle n'était un nouvel exemple des vicissitudes qui menaient à l'empire. Orphelin abandonné, Marcien cherchait fortune dans l'armée, lorsqu'il vit, pendant une marche, le corps d'un homme étendu sur la route, privé de sépulture, et s'arrêta pour l'enterrer de ses propres mains. Cette bonne action faillit lui coûter la vie, car on supposa qu'il avait eu une raison particulière pour faire disparaître le cadavre, en un mot qu'il était l'assassin de l'homme auquel il avait rendu les derniers devoirs. Condamné à mort, il fut sauvé par la découverte inattendue du vrai coupable (1). Comment le soldat de fortune devint-il le mari platonique de Pulchérie, sœur de Théodose II, qui, revêtue du titre d'Augusta, gouvernait avec sagesse du fond de son palais dont elle avait fait un monastère? on l'ignore, et ce fut encore Pulchérie qui le plaça sur le trône à la mort de Théodose II. « Toutes les voies étaient bonnes pour aller à l'empire : on y allait par les soldats, par le clergé, par le peuple de Constantinople, par celui des autres villes (2) ». On y allait aussi par les femmes, par les eunuques, par l'assassinat, par la volonté d'un homme entreprenant. A la mort de

(1) Evagrius, lib. II, c. 1. Nous ne voulons rien dire de la fable rapportée par Procope au livre I de la *Guerre vandale*, fable d'après laquelle Marius aurait été épargné par Genseric, frappé de voir un aigle ombrager de ses ailes le sommeil du captif condamné à mort et attendant en dormant l'exécution de la sentence.

(2) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, c. 21.

Marcien, qui avait régné six ans et demi avec habileté, un Thrace né de parents inconnus fut proclamé empereur sous le nom de Léon par les soins d'Aspar, qui sous Théodose II remplissait déjà de hautes fonctions. Après de graves différends avec Léon, Aspar fut mis à mort, ainsi que ses enfants, par les ordres de celui auquel il avait donné la couronne. Léon régna dix-sept ans et maria sa fille à un chef des Isaures auquel il fit prendre le nom de Zénon. De ce mariage naquit un fils qui fut désigné empereur par son aïeul sous le nom de Léon II ou le Jeune. Au bout de dix mois de règne, il fut assassiné par son père qui lui succéda. Verina, tante de Léon, réclama l'empire, souleva le peuple et donna pour chef à la révolte son frère Basiliscus.

Tristement célèbre pour avoir perdu une flotte romaine après s'être fait battre par Genséric, Basiliscus n'avait ni talents ni courage. Mais Zénon, n'en ayant pas davantage, s'enfuit en Isaurie, et Basiliscus fut déclaré empereur à sa place. Devenu promptement odieux à la population de Constantinople, ruinée par les exactions dont elle était victime (1), trahi par son lieutenant Armatus, il fuit à son tour devant Zénon, qui le prit et l'envoya en Thrace en plein hiver avec sa femme et ses enfants; ordre était donné de les priver d'aliments, de vêtements « et de tout ce que veut la nature », afin qu'ils mourussent de froid (2).

(1) Suidas, *Fragment* 4, p. 247, édit. de Bonn.

(2) Procope, *de Bello gall.*, lib. I, c. 7. Un passage de Victor Tuni-

Cependant la mort d'Aspar avait jadis suscité de graves embarras à l'empereur Léon I. Un prince ostrogoth, connu sous le nom de Théodoric, fils de Triare, éleva des prétentions à l'héritage d'Aspar, dont il était le beau-frère. Ce Théodoric n'était ni de la famille des Amali, ni de celle des Balthi; il représente une troisième famille princière. Il y en avait probablement beaucoup d'autres, car vers le même temps un prince goth nommé Bélimir, établi sur les bords du Rhône, étant venu au secours d'Anthémius, fut battu par Odoacre en 472.

La même année les Goths du fils de Triare ravagèrent la Thrace, s'y établirent, et Léon ne tarda pas à leur envoyer un ambassadeur nommé Logius, et revêtu du titre bizarre de *silentiaire;* on désignait ainsi les officiers chargés de faire observer le silence dans le palais et aux alentours. Logius fut reçu avec déférence par les Goths, qui envoyèrent à leur tour une ambassade à Constantinople.

Ils demandaient que Théodoric, fils de Triare, fût envoyé en possession de la succession d'Aspar; qu'on leur concédât la libre habitation de la Thrace, et que Théodoric devînt le chef de toutes les légions auxquelles Aspar avait commandé. L'empereur voulut faire quelques réserves, mais les Goths le savaient incapable de leur résister, et, rompant la négociation, ils

nensis explique cette cruelle vengeance de Zénon par la raison qu'ils avaient beaucoup souffert du froid, lui et sa femme Ariadne, quand ils s'étaient réfugiés en Isaurie.

assiégèrent à la fois Philippopolis en Macédoine et Arcadiapolis en Thrace; cette ville succomba aux souffrances de la faim, le territoire de Philippes avait été incendié. Mais les mœurs et par conséquent la situation des barbares n'avaient pas cessé d'être ce qu'elles étaient du temps d'Aurélien; victimes de leur incurable imprévoyance, ils étaient rongés par la famine au milieu des populations qu'ils affamaient, et ce furent eux qui demandèrent la paix. On leur accorda aussi un subside annuel de deux mille livres d'or. Théodoric, fils de Triare, fut nommé grand maître de la cavalerie et de l'infanterie, sous condition de combattre tels ennemis que l'empire lui désignerait comme siens, excepté les Vandales. Rien n'avait pu éclairer la cour de Constantinople sur le danger de ces alliances, et cette fois encore la leçon allait être terrible (473).

Nous n'entrerons pas dans le détail fastidieux des démêlés de Léon avec le fils de Triare, qui prit parti pour Basiliscus; nous ne rechercherons pas comment il s'ensuivit un traité de paix, sans plus de valeur que les autres. Des deux côtés la perfidie fut égale; on se fatigue et l'on se perd dans ce labyrinthe de trahisons.

Le roi des Ostrogoths était alors Vélamir, et sa nation était en paix avec l'empire depuis le règne de Marcien. Le moment venu de faire à l'empereur les dons accoutumés, Vélamir chargea quelques personnes de sa maison d'aller à Constantinople, con-

formément à l'usage. Mais quand les envoyés de Vélamir virent le fils de Triare comblé d'amitiés par les Romains, dont il était devenu l'allié, ils en conçurent une extrême jalousie, et Vélamir ravagea l'Illyrie. Aussitôt Léon abandonna l'alliance du fils de Triare pour celle de Vélamir auquel il commença par envoyer de riches présents, en lui promettant de les renouveler dans l'avenir, à des époques fixées d'avance. Ce fut alors que Vélamir donna comme otage à Léon son neveu Théodoric, fils de Théodomir et d'une concubine, Erelevia, baptisée chrétienne sous le nom d'Eusébie. Né aux environs de Vienne en 455, Théodoric entrait alors dans sa huitième année (463). Par l'élégance de sa personne, par la vivacité de son esprit, Théodoric mérita les bonnes grâces de l'empereur Léon.

Tandis que Théodoric était à Constantinople, les Ostrogoths, trouvant insuffisants les subsides qu'ils recevaient de l'empire, en même temps que poussés par leur instinct belliqueux et rapace, commencèrent à piller les nations voisines. Ils tombèrent d'abord sur les Satages qui habitaient le centre de la Pannonie. Un des fils d'Attila, nommé Denzon, rassembla le peu de Huns qui lui restaient, les renforça de populations diverses et prit la campagne. A cette nouvelle les Ostrogoths interrompirent brusquement leur expédition contre les Satages, attaquèrent les Huns et en tuèrent un grand nombre; les rôles étaient changés, et cette nation jadis si puissante trembla

devant les Ostrogoths de Vélamir, comme les Goths avaient tremblé jadis devant les Huns d'Attila.

Mais il n'était pas dans la destinée des Ostrogoths de jouir longtemps en paix de leurs conquêtes, et ils furent attaqués par Hunnimond, roi des Suèves, dont les possessions étaient voisines de la Dalmatie. Théodomir, dont on avait enlevé les troupeaux, se mit à la poursuite des Suèves, les surprit la nuit et les tailla en pièces, fit Hunnimond prisonnier et réduisit en esclavage le reste de l'armée. Mais le père de Théodoric était porté à la clémence, et, une fois qu'il eut vengé son empire, il ne songea plus qu'à faire la paix : il adopta même Hunnimond pour fils d'armes avant de le mettre en liberté. Cet usage de l'adoption militaire était de la plus haute antiquité chez les barbares, comme il résulte d'une lettre de Théodoric au roi des Hérules (1) qu'il adopta pour fils d'armes; cette adoption se faisait par le don de l'épée, du bouclier, de la cuirasse et du cheval; et c'est de là que vint la coutume d'armer chevaliers les hommes de guerre.

Oublieux des bienfaits de son père d'armes, Hunnimond ne tarda pas à méditer la perte des Ostrogoths. Il sut déterminer les Scirres qui habitaient sur le Danube, et qui étaient en paix avec les Goths, à se joindre à lui pour les attaquer à l'improviste. Assaillis de deux côtés à la fois par deux peuples

(1) Cassiodore, lib. IV, epist. 2.

qu'ils considéraient comme leurs alliés, les Ostrogoths ne se laissèrent pas décontenancer, mais ils tirèrent au contraire une prompte vengeance de cette trahison. En commandant une charge de cavalerie, Vélamir fut renversé par son cheval, et tué à coups de lances. Les Ostrogoths vengèrent sa mort en massacrant les Scirres. Cette période sanglante pourrait passer pour un résumé fait à plaisir de la vie des barbares; concentrés en Allemagne, ils se dévorent comme des bêtes fauves; telle nation qu'on croyait finie reparaît plus puissante, rien ne peut triompher de l'intensité de vie de ces hordes errantes.

Vélamir laissait deux frères, Théodomir et Vidémir, dont le premier devint roi des Ostrogoths, en vertu du droit d'aînesse et de l'élection populaire. Mais, craignant d'éprouver le même sort que les Scirres, Hunnimond déclara la guerre aux Ostrogoths, avec l'appui des Sarmates, commandés par Beuga et Babaï. Edica et Vulf se joignirent à lui avec un certain nombre de Ruges et de Gépides. L'armée confédérée fut battue, la plaine se changea en une mer de sang.

Profitant du froid qui lui permettait de passer le Danube sur la glace, Théodomir poursuivit les Suèves, les battit, ainsi que les Allemands, puis il rentra chez lui, et fut très-agréablement surpris d'y retrouver son fils Théodoric, qu'on lui avait renvoyé de Constantinople (473).

Théodoric avait alors dix-huit ans, et à l'insu de son

père il rassembla une armée de six mille hommes, descendit le Danube, battit les Sarmates enorgueillis d'une récente victoire sur les troupes romaines et s'empara de Singidunum (1); au lieu de la rendre aux Romains, il adjoignit cette ville au royaume de son père.

Cependant, le butin qu'ils avaient rapporté de leurs dernières guerres étant dévoré, les Ostrogoths recommençaient à manquer de pain et de vêtements, et ils demandaient à grands cris à Théodemir de les conduire à de nouveaux pillages. Appelant son frère Vidémir au commandement d'une nombreuse armée, il l'envoya en Italie, où régnait alors Glycère, en se réservant l'attaque de l'empire d'Orient. A peine entré en Italie, Vidémir mourut, laissant ses pouvoirs à un fils du même nom. Glycère le détermina, moyennant une forte somme d'argent, à quitter l'Italie pour les Gaules, où il s'allia aux Visigoths. Pendant ce temps-là Théodemir ravageait l'Illyrie et la Thessalie; Thessalonique n'esquivait qu'à prix d'or les horreurs d'un siége, et le sénateur Clavien, qui commandait dans cette ville, était forcé de concéder aux Ostrogoths l'habitation de territoires importants. Mais l'aventureuse carrière de Théodemir touchait à sa fin, et, sentant venir la mort, il fit proclamer son fils Théodoric roi des Ostrogoths (2).

(1) Qu'on croit être Belgrade.

(2) Jornandès, *de Rebus get.*, du c. 51 au c. 56. Le nom de Théodoric ne signifie pas, comme on l'a dit, *présent de Dieu*, en dérivant cette

Ici se présente une question souvent controversée : Théodoric savait-il lire et écrire? Théophane ne s'explique pas sur ce point, se contentant de dire que le jeune roi passait pour prudent et courageux et qu'on parlait beaucoup de lui chez les Romains; il ajoute que Théodoric n'était pas étranger aux lettres et que durant son séjour à Constantinople il avait suivi les cours des professeurs en renom. Mais l'*Anonyme* de Valois nous apprend que Théodoric se servait pour signer d'une lame d'or où les trois premières lettres de son nom étaient représentées par une découpure qu'il suivait avec la plume. Procope, qui a souvent parlé de Théodoric avec admiration, affirme qu'il ne savait pas écrire (1), et Théodoric lui-même, tout en s'entourant de lettrés, professa toujours cette opinion que l'étude des belles-lettres amollit les esprits. Longtemps après cette époque, et même lorsque les lettres recommençaient à refleurir, l'art de lire et d'écrire fut considéré comme le propre des clercs; nombre de personnages favorisèrent les savants et acquirent en les fréquentant une certaine instruction, sans savoir ni lire ni écrire. A Constantinople la réputation de calligraphe menait un homme à la fortune, un bon copiste était un personnage impor-

étymologie du grec, mais bien *puissant en peuples*, en goth, Theud Rischt.

(1) « Θευδέριχος χώρας τε τοσαύτης κύριος γεγονὼς καὶ βασιλείαν οὐδαμόθεν αὐτῷ προσήκουσαν περιβαλλόμενος τελευτήσειε, καίπερ περὶ γραμμάτων οὐδέ ὅσον ἀκοὴν ἔχων. » (*De Bell. gall.*, lib. I, c. 2.)

tant, et toute la munificence de Constantin envers l'Église n'alla pas au-delà de cinquante copies de l'Écriture sainte, comme il résulte d'une lettre de ce prince à Eusèbe qui nous a été conservée.

Un contemporain de Théodoric, l'empereur Justin, non-seulement signait de la même manière que le roi d'Italie, mais encore fallait-il qu'on lui tînt la main. Suivant la chronique d'Eginhard, Charlemagne, qui lisait assez bien, ne vint jamais à bout d'écrire.

Ce fut en 475 ou 476 que Théodoric fut élevé sur le pavois et devint roi des Ostrogoths. En 478 il guerroya pour le compte de Zénon contre le fils de Triare; mais Zénon lui ayant donné de sérieux motifs de mécontentement, Théodoric abandonna la cause de l'empire pour s'allier avec l'homme auquel on l'avait opposé. Les nouveaux alliés envoyèrent une ambassade à Constantinople. Théodoric, fils de Triare, formula des prétentions exorbitantes; Théodoric, fils de Théodemir, réduit à peu près à la condition d'Athanaric, cherchant un asile contre la fureur des Huns, sollicita la concession d'un territoire où il pût enfin se fixer, représenta sur un ton plus modeste — et telle était la vérité — que ses peuples mouraient de faim, qu'il ne pouvait plus les contenir. L'empereur, après lui avoir vivement reproché sa trahison, accueillit ses explications et lui proposa de reprendre les armes contre le fils de Triare; il lui promettait, en cas de succès, cent livres d'or,

quarante mille livres d'argent, un revenu annuel considérable et la main de la fille d'Olybrius ou de tel autre grand personnage. Théodoric restant inflexible, Zénon lui déclara la guerre et manifesta l'intention de la conduire en personne. L'armée romaine accueillit cette promesse avec enthousiasme, on allait revoir les jours du grand Théodose ; tel fut l'élan, que les citoyens dispensés du service ou qui s'en étaient rachetés à prix d'argent payèrent pour être enrôlés. Un corps d'éclaireurs prit la campagne, s'empara des émissaires de Théodoric et battit ses gardes particuliers, quand Zénon, retombant tout à coup dans sa mollesse et sa lâcheté habituelles, paralysa ce généreux mouvement; l'indignation des soldats romains se manifesta par des révoltes effrayantes; on les licencia.

En 479 Théodoric, furieux de ses défaites, se jeta sur la Macédoine, rasa la ville de Stabi et massacra la garnison. Sachant qu'il marchait de là sur Thessalonique, on s'imagina que c'était sur l'ordre de Zénon, dont on renversa les statues; on s'empara de la personne du préfet et l'on incendia sa demeure ; les magistrats et les prêtres apaisèrent la multitude par de sages paroles. L'empereur, disaient-ils, n'était pour rien dans les malheurs qui menaçaient la ville, et il serait plus sage de pourvoir à sa défense que de perdre le temps en récriminations vaines. L'archevêque reçut les clefs du trésor et fut institué gardien et chef de la cité.

Bientôt Zénon députa à Théodoric Artémidore et Phocas, qui avait été son secrétaire. Touché de leurs discours, Théodoric envoya de son côté une ambassade à Constantinople, et défendit le pillage à ses troupes, autant qu'il le pouvait, car elles manquaient de tout, puis il se dirigea sur Héraclée de Macédoine où il perdit une de ses sœurs. L'archevêque se porta à sa rencontre et parvint à prévenir la dévastation du pays.

C'est alors que germa dans la tête de Théodoric l'idée la plus inattendue et la plus hardie, véritable inspiration d'aventurier aux abois. Dans les environs d'une ville d'Épire que Malchus nomme Épidamne et qui plus tard s'appela Dyrrachium, puis Durrazzo, vivait un barbare, nommé Sidimond, possesseur d'une grande fortune, très-lié avec Vérina, et parent d'Andoin, chef des domestiques (1), « fonction très-importante, à laquelle s'attachait une grande autorité ». Théodoric lui rappela leur parenté et le pria de faire en sorte qu'on lui donnât Durrazo et l'Épire, où il pût « se fixer après tant d'erreurs ». C'était bien là le barbare ambitieux et pauvre, mêlant la plainte à la scélératesse, quelque chose de la bête fauve et quelque chose de l'enfant. Théodoric ajouta — fut-ce un pressentiment? — qu'il n'aspirait plus qu'à attendre, dans un asile sûr, « l'événement de ses destinées ».

(1) Domestique doit s'entendre dans le sens d'officier du palais; le titre de domestique fut souvent porté par des hommes de haute naissance et de grand mérite, entre autres par Ammien Marcellin.

Sidimond, fonctionnaire romain, né barbare, ne résista pas à la tentation d'une aventure si périlleuse pour lui, mais qui se présentait avec le charme irrésistible de la trahison. Il vint à Durrazzo, parla de la prochaine arrivée de Théodoric, et conseilla à chacun de quitter la ville avec ce qu'il avait de plus précieux et de se réfugier dans les cités voisines ou dans les îles. Mieux encore, il sut déterminer la garnison à se retirer; ainsi, disait-il, le voulait l'empereur, au nom duquel il prétendait agir. Les mesures prises, il fit savoir à Théodoric, toujours campé dans les environs d'Héraclée, qu'il eût à hâter sa venue, que tout allait bien. Théodoric, à son tour, annonça aux habitants d'Héraclée qu'il comptait se retirer et qu'ils eussent à lui envoyer du froment et du vin pour sa route. Ils répondirent que, manquant de tout, ils n'avaient rien à donner. Les lueurs de l'incendie qui dévorait leurs campagnes leur apprirent et le départ et la vengeance de Théodoric. Tels furent les débuts d'un homme chez qui de hautes qualités se révélèrent plus tard, mais auquel il resta toujours quelque chose de sa première existence.

Théodoric déploya dans cette marche difficile de rares talents militaires. Ayant résolu de prendre par les montagnes pour n'être pas découvert, il commença par en faire occuper les hauteurs par sa cavalerie, et cette manœuvre eut un plein succès, grâce à l'agilité des chevaux et à l'adresse des hommes. Les garnisons fuyaient de toutes parts, les curieux

étaient écartés et le gros de l'armée s'avançait librement par la région moyenne. Théodoric commandait l'avant-garde; Soas, son lieutenant, le centre, et son frère Theudimond l'arrière-garde. La ville de Durrazzo fut prise d'assaut.

Sur ces entrefaites Artémidore et Phocas étaient rentrés à Constantinople et avaient représenté à Zénon qu'il importait d'envoyer à Théodoric un ambassadeur pourvu de pleins pouvoirs pour traiter avec lui. Zénon, charmé de ce qu'il entendait, approuva le conseil de ses envoyés et fit partir pour Héraclée Adamantius, qu'il revêtit du consulat pour rehausser la dignité de la légation.

Adamantius n'ayant point trouvé à Héraclée celui qu'il y venait chercher prit aussitôt le parti de se diriger à grandes journées vers l'Épire et de faire demander une entrevue à Théodoric, qui s'empressa de la lui accorder avec force protestations de respect envers l'empereur et son envoyé. Il avait été convenu qu'on se rencontrerait à quelque distance de la ville, les Goths se tenant sur un bord d'une rivière désignée et les Romains sur l'autre. A l'arrivée d'Adamantius Théodoric monta sur un rocher et accusa les Romains en ces termes :

« J'avais résolu de passer ma vie hors des confins de la Thrace, en Scythie. Tandis que j'y demeurai, prêt à obéir en toute chose à l'empereur, la pensée de molester qui que ce fût ne me vint même pas à l'esprit. Vous m'avez appelé à faire la guerre contre

Théodoric, fils de Triare, en me promettant le secours d'une armée sous les ordres du général qui commandait en Thrace, et personne n'est venu. Je n'ai pas vu davantage Claudius, payeur des Goths. Troisièmement vous m'avez donné des guides qui, au lieu de me mener à l'ennemi par les chemins les plus sûrs et les plus courts, ont choisi les plus difficiles et m'ont jeté au milieu de précipices où, tandis que je m'avançais péniblement avec mes chariots, ma cavalerie et tout mon appareil de campement, peu s'en est manqué qu'attaqué par l'ennemi, je ne fusse détruit avec toute mon armée. Il a donc fallu que je fisse la paix avec eux, et je dois leur rendre grâce, moi que vous avez trahi, de m'avoir conservé la vie lorsqu'ils pouvaient me l'ôter. »

Adamantius lui rappela les bienfaits de l'empereur, puis il essaya de le justifier des reproches de Théodoric, reproches trop bien fondés à ce qu'il paraît (1). Il lui représenta qu'il n'avait plus qu'à quitter l'Epire, où l'empereur ne pouvait souffrir qu'il opprimât tant de grandes villes. Que ne se retirait-il en Dardanie, pays vaste, agréable, fertile, qui manquait d'habitants, et qui, bien cultivé, fournirait abondamment aux besoins de l'armée? Théodoric jura qu'il ne demandait pas mieux que de suivre ce conseil, dès qu'il le pourrait faire : présentement son armée était, disait-il, exténuée de fatigue et ne pou-

(1) Ἦν γὰρ, οἶμαι, ἀληθῆ... διακρούεσθαι ἐπειρᾶτο.

vait se passer d'un peu de repos. Qu'on la laissât donc hiverner en Épire, et qu'au printemps prochain l'empereur la fit conduire en Dardanie. Théodoric ajouta qu'il était prêt à déposer tout son appareil de guerre dans telle ville qu'il plairait à l'empereur de désigner, et à donner sa mère et sa sœur en otages, tandis qu'il passerait lui-même en Thrace avec six mille hommes d'élite ; qu'une fois là, il exterminerait les Goths de la Thrace au premier ordre de l'empereur.

Sous l'apparent abandon de la forme, sous toutes ces protestations de fidélité, se cachait l'intention bien arrêtée de ne pas se dessaisir d'une position excellente, qui mettait les Goths en face de la côte orientale de l'Italie, dont ils n'étaient plus séparés que par un bras de mer facile à traverser ; en suivant la courte diagonale qui relie Durrazzo à Brindes, et en s'emparant de ce port célèbre dans l'antiquité, Théodoric fût devenu maître de l'Apulie, de la Lucanie et bientôt du Brutium et de la Sicile. En Dardanie, c'est-à-dire dans ces territoires vagues qui comprenaient la Mœsie et la Dacie, Théodoric eût été privé de toute communication avec la mer. En un mot il ne voulait échanger l'Épire, qui lui appartenait entièrement depuis qu'il s'était emparé de Durrazzo, que pour la Thrace où il n'eût pas tardé à rassembler une armée considérable avec laquelle il eût exercé sur la cour de Constantinople une pression irrésistible. Il demandait enfin, comme tout exprès pour faire avorter la négociation, le titre de général en chef, qui

appartenait alors à Théodoric, fils de Triare, avec une ville où il pût se fixer et qu'il pût administrer à la romaine; cette ville, c'était Durrazzo. Tout le reste n'était que de vaines paroles par lesquelles ce diplomate en plein air avait amusé l'envoyé de Constantinople. Adamantius, pressentant la vérité, répondit à Théodoric qu'il ne pouvait traiter avec lui tant qu'il resterait dans le pays, et qu'il allait en référer à l'empereur. Théodoric gagnait du temps, et c'était là qu'il en voulait venir.

Pendant qu'Adamantius retournait à Constantinople, on annonça à son collègue Sabinianus, resté dans le pays, que l'occasion allait s'offrir de battre un corps d'armée, commandé par Theudimond, qui s'avançait par les monts de Candavie; ces monts sont situés entre Durrazzo et Lychnide. Sabinianus, ayant attaqué Theudimond (1) à l'improviste, le battit, fit quinze mille prisonniers, brûla les chariots et revint à Lychnide. L'empereur, en recevant ces nouvelles, et en apprenant qu'il n'était pas impossible désormais d'écraser Théodoric s'il refusait de s'éloigner, ordonna qu'on rompît toute négociation avec lui et qu'on poussât vigoureusement la guerre. De la fin de 479 à 481 nous perdons la trace de Théodoric.

En 481, Théodoric, fils de Triare, profita d'embarras suscités à Zénon par une sédition pour se diriger vers Constantinople, sous prétexte de protéger l'em-

(1) L'histoire ne prononce plus le nom de Theudimond.

pereur. Personne ne fut dupe de cette manœuvre, et le fils de Triare dut interrompre sa marche sur une injonction formelle de l'empereur appuyée des troupes de Théodoric, son ancien allié, qui avait fini par se réconcilier avec la cour. Ils se rencontrèrent au pied du mont Hæmus, et en vinrent même à l'escarmouche. Profitant des instants de trêve, le fils de Triare, tout en tournant autour du camp de Théodoric, l'appelait enfant, fou, traître à sa race, qui ne savait ce qu'étaient les Romains, mais qui l'apprendrait bientôt : « Ils veulent détruire les Goths par les Goths, disait-il, et demeurer vainqueurs. Tu périras! » Les Goths de Théodoric, émus de ces discours, pressaient leur chef de terminer la guerre civile. Un jour le fils de Triare monta sur une colline qui dominait le camp de Théodoric et s'écria : « Pourquoi as-tu consommé la perte de mes parents, homme pervers, pourquoi as-tu fait tant de veuves? Où sont leurs maris? Qu'est devenue la fortune de ceux qui ont quitté la maison pour te suivre? Chacun jadis avait deux ou trois chevaux, et maintenant ils vont à pied comme des esclaves. » Le camp applaudit à cette invective; les femmes poussent de longs gémissements, les hommes menacent de déserter. Alors d'un bord du fleuve à l'autre les deux Théodoric firent la paix. La situation de Zénon devenait de plus en plus critique; il lui fallait séparer ses ennemis à tout prix. Il fit offrir au fils de Triare de prendre à sa charge la solde d'une notable partie de son armée, de lui restituer tous ses

biens, et de le substituer au fils de Théodemir dans tous les commandements et dignités qu'il occupait : cette offre fut acceptée. Alors Théodoric, fils de Théodemir, eut recours à l'expédient favori des Goths chaque fois qu'ils avaient à se plaindre de l'empereur : il se jeta sur la Thrace, qu'il mit à feu et à sang (1). Au surplus c'était prendre le bon parti, le seul qui pût amener Zénon à composition. Abandonnant donc une fois encore le fils de Triare, Zénon se rapprocha de Théodoric avec lequel il conclut la même année une alliance, dirigée, bien entendu, contre le fils de Triare. Celui-ci, par une détermination analogue à celle de son rival, s'avança jusqu'au Bosphore, et peut-être jusqu'à un faubourg de Constantinople, mais il n'osa rien tenter contre cette ville, et se retira vers l'Illyrie. Il voyageait étendu sur un chariot, un javelot à côté de lui ; le cheval, ayant eu peur, fit un violent écart, et, dans le soubresaut qui en résulta pour le grossier équipage, la pointe du javelot perça le flanc du fils de Triare (2). On croit que ses peuples se joignirent à ceux de Théodoric, supposition d'autant plus probable qu'à partir de cet instant sa fortune ne cessa de croître.

En 483, Théodoric, âgé alors de vingt-huit ans, avait manœuvré avec tant d'adresse qu'il était redevenu grand-maître de la milice, consul et fils adoptif de l'empereur Zénon, qui lui avait fait décerner à ses

(1) Malchus, *Excerpt. legat.*

(2) Marcellinus com. *in Chron.* Evagrius attribue cette mort à une chute de cheval, compliquée de la blessure du javelot, lib. III, c. 25.

frais les honneurs du triomphe. Non content de ces témoignages d'une affection dont l'appareil pompeux couvrait mal le peu de sincérité, Zénon dressa à Théodoric une statue équestre en face du palais, après lui avoir donné en toute propriété la Mœsie inférieure et la Dacie (1).

Nous ne parlerons pas d'une expédition entreprise sous le commandement de Théodoric contre le patrice Illus, qui s'était révolté contre l'empereur à la suite de deux tentatives d'assassinat dirigées contre sa vie, l'une par Verina, l'autre par l'impératrice Ariadne, et dans laquelle il avait eu une oreille coupée. L'expédition eut certainement lieu, mais Théophane et Evagrius se trompent en disant que les chefs en furent Théodoric et un général goth, nommé Jean le Scythe ou le Bossu. Ce partage eût blessé la dignité du consulat, et de plus il n'est pas question de cet épisode dans le panégyrique d'Ennodius; cet auteur constate simplement que sous le consulat de Théodoric les ennemis de l'empire furent vaincus. De plus, il est peu probable que Théodoric, qui avait peine à contenir de Constantinople son peuple toujours remuant et tourmenté par le besoin, ait quitté l'Europe pour une expédition lointaine. La révolte d'Illus fut signalée par un incident singulier; il trouva dans le château de Papyre Verina, son ancienne ennemie, qu'il avait eu le crédit d'y faire enfermer après s'être réconcilié avec Zénon, du con

(1) Marcellinus, com. *in Chron.*

sentement duquel il avait pris le commandement de l'armée d'Asie. Il délivra la prisonnière, se fit proclamer empereur par elle, ainsi que Léonce, général rebelle comme lui; puis, quand ils se virent l'un et l'autre acceptés des peuples, ils réintégrèrent Verina dans sa prison, où elle ne tarda pas à mourir. Enfermé à son tour dans Papyre, Illus finit par avoir la tête tranchée. Nous passerons aussi sur la guerre que Théodoric fit aux Bulgares, peuplade apparue tout à coup et dont il est question pour la première fois dans le panégyrique d'Ennodius (1); peu d'années après, les Bulgares faisaient trembler l'empire.

Mais chaque service que Théodoric rendait à l'empereur augmentait son influence; il était comblé de dignités sans que son ambition fût satisfaite, et tout fait croire qu'il ne fut pas étranger aux lamentations redoublées dont les Goths l'assaillirent pendant un nouveau séjour qu'il fit à Constantinople : d'une part le pillage leur était interdit, de l'autre les subsides impériaux étaient insuffisants et mal payés; une fois encore le besoin les rongeait. Maudissant les traités, ils ne cessaient de dépêcher à Théodoric des envoyés chargés de lui représenter qu'ils étaient dans la misère tandis que leur roi vivait au sein de l'abondance et des plaisirs; qu'il revînt au plus vite, on l'en suppliait, et qu'il se mît à leur tête pour les aider à chercher d'autres contrées où vivre leur fût permis. Alors Théodoric

(1) Ennodius est le seul qui mentionne cette guerre, à laquelle Cassiodore fait allusion, lib. VIII, epist. 21.

alla trouver Zénon et lui peignit la pénurie des siens. L'année précédente il aurait, dit-on, ravagé la Mœsie et menacé Constantinople (1). Ce récit, qui s'accorde peu avec le séjour prolongé de Théodoric dans cette ville, ne paraît pas vraisemblable. Si en 487 Théodoric eût brûlé Noves, comme le dit le comte Marcellin, il eût choisi une autre place pour faire ses approvisionnements de route. Voici le discours que lui prête Jornandès et que nous sommes tenté de croire authentique. L'astuce et l'audace du barbare percent à chaque mot sous la période compliquée de l'éloquence byzantine :

« Bien que nous ne manquions de rien au service de votre empire, cependant, si votre piété le juge convenable, je serai heureux de lui exprimer le désir de mon cœur. »

La permission de parler lui ayant été accordée, il continua ainsi :

« Pourquoi l'Italie, cette terre si longtemps gouvernée par vos prédécesseurs, pourquoi Rome, la capitale et la maîtresse du monde, flottent-elles de la tyrannie des Ruges à celle du roi des Hérules? Dirigez-moi de ce côté, moi et toute ma nation. Ainsi vous serez libéré des dépenses que vous faites ici pour nous, et si, avec l'aide de Dieu, je suis vainqueur, la gloire de votre piété brillera d'un nouveau rayon : en même temps qu'elle n'a rien à perdre à ma défaite, elle ne peut

(1) Com. Marcellini *Chron.*

même qu'y gagner. En cas de victoire, je régnerai sur l'Italie en votre nom et comme votre esclave et votre fils (1). »

Ne voit-on pas dans la proposition d'un tel arrangement le commencement, pour mieux dire l'instinct de la féodalité? Autrefois les proconsuls gouvernaient pour l'empire; maintenant la coutume de posséder pour et par l'empire tendait à s'introduire, et elle s'implanta si solidement dans les mœurs qu'elle engendra un système de gouvernement des plus solides qui aient jamais existé, la féodalité.

Zénon n'entendit pas sans peine le discours de Théodoric; mais, n'étant pas en mesure de le retenir de force, il ne s'attacha plus qu'à donner quelque apparence de légalité au départ auquel il ne pouvait s'opposer. Il recommanda pour la forme à Théodoric le sénat et le peuple romain, dont il ne se souciait guère, et il poussa l'oubli de toute dignité jusqu'à faire de riches présents au soldat de fortune dont l'audace lui forçait la main.

Dès 487 Théodoric fit ses préparatifs de départ; l'année suivante la nation s'ébranla : on avait mis sur les chariots tout ce qu'il fallait pour pourvoir aux besoins du voyage, « les bœufs traînaient avec les armes. les meules à moudre le blé »; tout le monde se mettait à l'œuvre : « Les femmes enceintes, oubliant la faiblesse de leur sexe et leur lourd fardeau, préparaient

(1) *De Reb. get.*, c. 57.

les repas. Le froid était intense, les montagnes et les arbres étaient couverts de neige; à la barbe et aux cheveux s'attachaient de petits glaçons; le vêtement qu'avait tissé la main diligente des matrones, durci par la gelée, adhérait au corps et se brisait sous la main (1). » Il fallut aussi battre les Gépides aux environs de Sirmium (2). Partis de Noves en Mœsie en 488, les Ostrogoths arrivèrent en Italie, par la Dalmatie, au mois de mars 489.

(1) Ennodius, *Panegyricus Theodorici*.

(2) Sirmich. Ennodius dit que le combat eut lieu sur les bords du fleuve Ulea, rempart des Gépides; mais ce fleuve n'est mentionné nulle part, Manso l'assimile aux marais Ulea dont parle Dion Cassius. (*Notes au Panégyrique*.)

CHAPITRE III.

LA CAMPAGNE D'ITALIE; PRISE DE RAVENNE; ASSASSINAT D'ODOACRE; THÉODORIC ROI D'ITALIE; IL ÉPOUSE LA SŒUR DE CLOVIS; SAINT ÉPIPHANE; MARIAGES DES FILLES, DE LA SŒUR ET DE LA MÈRE DE THÉODORIC; COUP D'ŒIL SUR SA CORRESPONDANCE; LES PREMIERS ÉVÊQUES DE ROME; ORGANISATION DU CLERGÉ; COMPÉTITION DE SYMMAQUE ET DE LAURENT; THÉODORIC PART POUR ROME.

Arrivé sur le bord de la Sonzo ou de l'Isonzo, affluent du Natisone, Théodoric donna quelques jours de repos à ses troupes.

De l'autre côté de l'eau, Odoacre avait établi un camp défendu par de fortes palissades, et l'on s'attendait à une résistance opiniâtre; mais le passage fut faiblement disputé. Odoacre se replia vers Aquilée. Cette ville, située un peu à l'est de l'Isonzo, et à laquelle Auguste assignait le neuvième rang parmi les plus importantes de l'empire (1), avait été récemment ruinée par Attila, et ne pouvait soutenir une armée. Odoacre se rapprocha de Vérone; cette fois la journée devait être décisive. « O ma mère, dit Théodoric à Erelevia, c'est un homme que vous avez enfanté, et

(1) ... Merito tamen aucta recenti
Nona inter claras, Aquileia, ciebaris urbes.
(Ausone, *Catalogus Urbium celeberrimarum.*)

il est temps de le faire savoir au monde sur le champ de bataille. Il est temps de me montrer digne de mes aïeux, car c'est en vain qu'on se vante des titres glorieux qu'ils vous ont légués, si l'on n'en acquiert de semblables par soi-même. Jamais la fortune des combats n'a trahi mon père, dont l'image est devant mes yeux; sa main courageuse sut toujours vaincre; il sera notre chef, lui qui força toujours la victoire à lui être propice. Qu'on m'apporte mes plus riches habits, qu'on prépare la ceinture solidement tordue. Que celui qui m'égorgera soit récompensé de sa peine. Que ceux qui ne m'auront pas vu combattre et qui me trouveront gisant sur le champ de bataille soient étonnés de tant de splendeur (1). » En même temps Théodoric monta à cheval et la bataille commença.

La victoire fut chaudement disputée; enfin les soldats d'Odoacre plièrent, et ceux qu'épargna le glaive furent engloutis dans les flots de l'impétueux Adige (2). C'est ce qu'on appelle la bataille de Vérone (3).

Alors eut lieu la première trahison de Tufa, général d'Odoacre, qui passa au parti de Théodoric avec un corps d'armée. Dirigé par Théodoric contre Odoacre, Tufa trahit encore et livra à celui qu'il au-

(1) Ennodius, *Paneg.*

(2) *Ibid.*

(3) Cassiodore, *in Chron.* D'après l'*Historia miscella*, Odoacre se serait alors dirigé vers Rome avec l'intention de s'y fortifier; mais, la ville lui ayant refusé ses portes, il ravagea le pays d'alentour avant de venir s'enfermer dans Ravenne.

rait dû combattre un comte de la maison de Théodoric et les troupes qu'ils commandaient ensemble. On croit que Théodoric n'avait détaché avec Tufa qu'une partie des déserteurs, et qu'il avait prudemment dispersé le reste; qu'instruit de la deuxième trahison de Tufa, il les fit massacrer. Cependant Odoacre ne tarda pas à se porter de Ravenne à Vérone, puis à Milan déserté par les habitants. Malgré son grand âge et son caractère vénérable, Laurent, évêque de cette ville, fut soumis aux plus durs traitements. En même temps les Bourguignons ravagèrent la Ligurie. Qui les avait appelés? On croit généralement que ce fut Odoacre, mais nous sommes porté à supposer avec Tillemont que ce fut Théodoric, et nous reproduirons tout à l'heure un fait que l'auteur de l'*Histoire des empereurs* ne mentionne pas, mais qui le frappa sans doute : trahir sans être un traître au vrai sens du mot, verser le sang sans être cruel, tantôt agir avec une prudence consommée, tantôt inconsidérément et déplorer aussitôt sa faute, tel fut le caractère de Théodoric du commencement à la fin de sa carrière.

Affaibli, déconsidéré par la trahison de Tufa, sentant derrière lui sa mère, les deux filles qu'il avait eues en Mœsie d'une concubine nommée Godelinde (1), sans oublier la sœur qui lui restait, — l'autre était morte en Macédoine (2); — harcelé par les exi-

(1) Peringskiold, nota ad Cochleum, p. 279.

(2) Les rois goths emmenaient toujours leur famille à la guerre. Ala-

gences et les lamentations de son peuple aux abois, le roi des Ostrogoths douta de sa fortune et s'enferma dans Pavie.

Mais cette ville était mal fortifiée et Théodoric dut commencer par la mettre en état de défense. On ne peut croire non plus qu'il soit entré avec toute son armée dans Pavie, qui, bien loin de pouvoir la nourrir, ne l'aurait pas même contenue. Mais ceux qui ne devaient pas être admis dans ce lieu de refuge, épouvantés de la situation que leur faisait l'abandon du roi, entrèrent de force, du moins une grande partie (1), et, avec plus de bras qu'il n'en fallait pour sa défense, Pavie eut plus de bouches que ne le comportaient les faibles approvisionnements dont elle disposait.

Jamais Théodoric ne s'était trouvé dans des circonstances plus critiques, et peut-être eût-il succombé sans la saison qui combattit pour lui : « Te souvient-il, lui dit plus tard Épiphane, te souvient-il de tes promesses, alors que, dans les murs étroits de cette petite ville de Pavie, pressé par les hordes ennemies, tu les entendais pousser des clameurs menaçantes? Tu n'avais pas l'avantage du nombre. Que de fois, son-

ric était venu en Italie suivi de la sienne, comme l'attestent ces vers de Claudien :

> Quis tibi, Alarice, dolor cum Marte perirent
> Divitiæ spoliisque diu quæsita supellex
> Pulsabantque tuas ululatus conjugis aures ?
>
> (*De Bello gothico.*)

(1) Ennodius, *Vita S. Epiph.*

ges-y, le ciel combattit pour toi en faisant à tes souhaits la pluie et le beau temps (1)! »

Épiphane était déjà évêque de Pavie, lors de la conquête d'Odoacre, et sa sœur avait été mise aux fers par le vainqueur, ainsi que plusieurs autres femmes de distinction. Mais telle était la réputation de sainteté du prélat qu'Odoacre, après l'avoir admis en sa présence aussitôt qu'il s'était présenté, l'avait écouté avec respect et s'était empressé de rendre les captives à la liberté. Canonisé par l'Église peu de temps après sa mort, Épiphane compte parmi les apôtres les plus vénérables du christianisme; par le seul ascendant d'une vertu et d'un courage à toute épreuve, il acquit en Italie une influence qu'il fit toujours tourner au profit de ses compatriotes et qu'il conserva jusqu'à son dernier jour. Théodoric, tant parce qu'il comprenait combien il était important pour lui de se concilier un homme de ce caractère, que par suite du penchant naturel qui le portait à honorer le mérite, avait témoigné à Épiphane une déférence extrême : « Voilà, disait-il, un homme qui n'a pas son pareil en Orient; c'est une récompense de le voir, c'est une sécurité d'habiter avec lui; tant qu'il sera le meilleur rempart de Pavie, rien ne pourra le renverser. » Les louanges étaient sincères, mais si Théodoric les faisait sonner un peu trop haut peut-être, c'est que, dès son arrivée en Italie, il avait pressenti les

(1) Ennodius, *Vita S. Epiphanii.*

difficultés que la différence des religions susciterait entre les deux peuples, et qu'il voulait s'assurer, autant qu'il dépendrait de lui, la bienveillance du clergé catholique. Sans la conversion des Goths à l'arianisme, on peut augurer que les événements auraient pris une tout autre tournure.

Odoacre poussait le siége de Pavie avec vigueur et Théodoric fut obligé de solliciter des secours d'Alaric II, roi de ces Visigoths d'Aquitaine, qui, seize ans plus tôt, avaient accueilli Vidémir, son cousin germain. Cette demande fut entendue; Théodoric reprit l'offensive, et, laissant sa famille à Pavie sous la protection d'Épiphane, il battit Odoacre sur l'Adda (490). Odoacre se renferma dans Ravenne, où le roi des Ostrogoths l'assiégea à son tour.

Entourée de fleuves, de canaux et de marais, Ravenne n'était pas aussi éloignée de la mer qu'aujourd'hui, et, comme le flux et le reflux qui n'existent pas dans la Méditerranée se retrouvent dans l'Adriatique, une fois par jour, à certaines heures, on pouvait entrer par mer dans le port de Classe. C'était donc une de ces places plus faciles à bloquer qu'à prendre d'assaut, et Théodoric s'en tint au blocus. Son quartier général était à la Pinaïe, à trois milles de la ville; un autre corps d'armée campait au Petit-Palais, ancienne villa des empereurs, et le troisième occupait la tête du pont Candidius, sur le Montone. La voie de mer restait libre et Odoacre excellait à conduire les sorties nocturnes. Une nuit il surprit Théodoric en-

dormi, et le désordre se mit dans les rangs des Ostrogoths qui entraînèrent leur roi dans leur fuite. Il arriva jusqu'au quartier des femmes profondément troublé.

Erelevia, réveillée en sursaut, sortit de sa tente et dit à Théodoric : « Crois-moi, mon fils, si tu fuis, tu n'as plus de refuge en ce monde que dans le sein de ta mère (1). » Théodoric reprit contenance, l'ennemi fut repoussé. Alors Théodoric ne songea plus qu'à se procurer une flotte, ou pour mieux dire un certain nombre de barques, au moyen desquelles il pût bloquer la ville par mer. Il n'en manquait pas dans cette partie de l'Italie, où beaucoup de services se faisaient par eau, entre autres celui de la poste publique. On se servait de grandes barques appelées dromons, d'un mot grec qui veut dire coureur, et plus tard Théodoric, devenu roi, raviva cet usage, car les anciennes cartes marquent un service par eau entre Vérone et Ravenne (2). Rimini sur l'Adriatique, étant tombé au pouvoir de Théodoric, lui fournit des barques en abondance, et le blocus par mer commença (491). Ce fut la même année que Théodoric quitta l'habit de sa nation pour se vêtir à la romaine, et qu'il envoya une ambassade à Clovis pour lui deman-

(1) « Mihi crede, fili, non est tugurium quo fugiens recipere possis, nisi allevem vestem meam et eam ex qua primum fusus es in lucem ingrediaris domum. » Aimoin, *Collect. de dom Bouquet*, t. III, Anonym. Valesii. Cassiodore, *in Chron.*

(2) Maffei, *Verona illustrata*, lib. IX.

der la main d'Audeflède, sa sœur. Le mariage eut lieu en 494, selon toute apparence. Sur le bruit des exploits de Théodoric, les Vandales qui ravageaient la Sicile avaient demandé la paix.

Déjà l'Émilie et le Flaminium s'étaient rendus; de toutes parts arrivaient les délégations des villes empressées de faire leur soumission. Cesena résistait encore sous le commandement de Libérius, car, laissant le gros de son armée sous Ravenne, Théodoric avait été réduire à l'obéissance les villes où Odoacre tenait garnison; la capitulation de Milan avait déterminé le succès de cette campagne. De retour sous Ravenne, ville malsaine et où l'eau potable était rare, il la trouva décimée par la famine et les maladies, et il lui suffit de presser les opérations du siége pour qu'elle se rendît après trois ans d'héroïque résistance. Théodoric entra dans Ravenne par le port de Classe, sur ces dromons qui lui avaient rendu tant de services, et fut reçu en grande pompe par le peuple et le clergé. Il avait déjà député Festus Niger à Constantinople pour y solliciter de l'empereur Zénon le titre de roi d'Italie et les ornements royaux qu'Odoacre avait affecté d'y envoyer.

Odoacre devait conserver le titre de roi et gouverner conjointement avec Théodoric; il avait donné en otage son fils Théan. D'abord traité avec distinction par le vainqueur, dont il partagea le palais, peu de jours après Théodoric l'assassina de sa propre main, pendant un banquet qui les réunissait dans une

salle appelée la salle des lauriers, *Lauretum*. Odoacre avait-il conspiré contre Théodoric? on l'a dit. Ensuite on massacra tout ce qu'on put trouver des soldats d'Odoacre ainsi que son fils et tous les siens (1) (495).

Cependant Zénon était mort en 491, durant le siége de Ravenne. Il paraît probable qu'il fut enseveli vif, pendant un accès de mal caduc, — il y était sujet, — et que sa femme Ariadne avait profité du moment pour se défaire de lui. Il l'aimait beaucoup. Les gardes placés près du tombeau entendirent une voix qui criait : « Je ne me soucie plus de rien, qu'on me mette dans un monastère. » Quand plusieurs jours après, sur leur déclaration, on ouvrit le tombeau, on vit que l'empereur s'était rongé les mains et qu'il avait été enseveli avec ses chaussures ordinaires (2), ce qui prouvait qu'on l'avait enseveli en toute hâte. Ce fut alors que, sans attendre le consentement du nouvel empereur Anastase, les Goths proclamèrent Théodoric roi d'Italie. Il les laissa faire. La lettre suivante est assurément d'une époque voisine de 493, et elle atteste que le nouveau roi ressentait une vive impatience de la pourpre.

(1) Anonym. Vales. « ... Manu sua interemit Odoacrem, cujus exercitus, eadem die, jussu Theodorici omnes interfecti sunt, quos ubi potuit reperire, cum omni stirpe sua. »

(2) Cedrenus, éd. de Bonn, p. 622.

A Théonius, homme justement considéré, Théodoric roi (1).

« Une communication du comte Étienne nous a fait savoir que la préparation de la robe sacrée, que nous eussions voulu te voir pousser avec toute l'activité que demandait cet ouvrage, est plutôt interrompue : mais tu sauras qu'en t'écartant du cours solennel des opérations, tu as fait preuve d'une lenteur détestable. Nous croyons qu'il y a eu quelque négligence, soit que les crins blancs, saturés deux et trois fois dans le bassin d'airain, n'aient pas bien pris la couleur, soit que les laines n'aient pas bu suffisamment la précieuse liqueur (2). Si le plongeur de la mer d'Otrante avait cueilli en temps voulu le précieux coquillage, celui-ci aurait rendu en se dissolvant dans l'eau une abondante quantité de cette pourpre éternellement éclatante qui fait l'ornement du trône; c'est la pourpre qui distingue les rois, rend le maître admirable aux yeux, et défend au vulgaire de se tromper sur la qualité de celui qui la porte. Il est singulier que, si longtemps après la mort, cet animal (*substantia illa*) saigne comme les êtres vivants saignent par leurs blessures. Six mois à peine après leur séparation du tronc natal, les fleurs de la pourpre marine n'ont plus rien qui offusque une narine délicate, et il en est sans

(1) « Theonio viro sublimi, Theodoricus rex. » *Homme sublime* eût été ridicule en français.

(2) « Ne se soient pas suffisamment grisées de la précieuse liqueur, » tel est le style de Cassiodore.

doute ainsi pour que ce noble sang n'inspire d'horreur à personne. Une fois mêlé à l'étoffe, rien ne peut plus l'en séparer, il ne finit qu'avec elle. La qualité des coquillages étant bien la même, et la vendange étant mise au pressoir comme il faut, ce sera certainement la faute de l'ouvrier, si le suc ne vient pas en abondance. L'habile teinturier qui se prépare à plonger dans l'onde purpurine les houppes de soie neigeuses doit s'être soigneusement lavé des pieds à la tête; la plus secrète souillure répugne au succès de l'entreprise. Si toutes les conditions d'une bonne teinture ont été remplies; si rien n'a été omis des rites solennels, nous nous étonnons que tu songes si peu au danger où tu te mets, car pécher en de telles circonstances passe pour un sacrilége. Tant d'ouvriers, de marins, de paysans, que font-ils? Donc, si tu n'as pas abandonné le soin de ta fortune, si ton salut te touche encore, hâte-toi de paraître devant nous, aussitôt que tu auras eu ces présentes des mains du porteur... Autrement nous t'enverrons encore quelqu'un, non plus pour te presser, mais pour te punir, si tu crois te jouer encore de nous par ces retardements.....»

Toutefois le roi feint plutôt la colère qu'il ne l'éprouve, car il ajoute aussitôt :

« Mais cette grande découverte, sais-tu comment elle s'est faite? Un chien famélique qui errait sur le rivage de Tyr vit des coquillages de pourpre, se jeta dessus, et le sang qui en coulait lui teignit les mâ-

choires d'un rouge magnifique. Et comme il est naturel aux hommes de tirer des circonstances fortuites des enseignements à leur profit, ils méditèrent sur ce qu'ils avaient vu là, et firent d'une substance sans valeur l'ornement des rois. Otrante est le Tyr de l'Italie, c'est le vestiaire des cours, vestiaire non pas à garder les vieux habits, mais à en envoyer de neufs sans discontinuer. Vois donc si quelque chose t'empêche de faire, en cela, moins que nous ne sommes en droit d'attendre de toi (1). »

C'est que Théodoric avait compris l'importance de la représentation royale à une époque où le luxe des costumes de cour était poussé si loin; c'est qu'ayant pris Trajan et Valentinien pour modèles, comme nous l'avons dit, il voulait « les imiter jusque dans la pompe du costume », ajoute l'Anonyme de Valois. « Chine, envoie des vêtements teints deux fois de la pourpre la plus rare; qu'on fasse un diadème de perles aux couleurs variées, qu'on apporte la pierre précieuse que garde la plus redoutable des vipères (2). »

Écrite par Cassiodore, la lettre qu'on vient de lire nous amène naturellement à dire quelques mots de sa personne, après avoir indiqué le caractère général de

(1) Cass., lib. I, epist. 2.

(2) Ces détails sont tirés du panégyrique d'Ennodius, qui est tombé au-dessous de lui-même dans cet ouvrage aussi platement pensé qu'il est prétentieux dans la forme. L'adulation y revêt une forme extravagante, l'auteur s'enivre de sa phrase, il perd la tête. Il a laissé des lettres sans valeur, et la vie de S. Épiphane est son meilleur ouvrage.

ses écrits sur lesquels nous aurons à revenir encore.

On a dit que Cassiodore était né en 480 et mort en 575, assertion qui ne supporte pas l'examen, puisque Théodoric loue Cassiodore de la fidélité qu'il lui a témoignée dès le commencement de son règne. A la prise de Ravenne, Cassiodore, qui déjà avait rempli des fonctions civiles sous Odoacre, se retira dans le Brutium, sa patrie, qu'il sut gagner à la cause du nouveau roi, ainsi que la Sicile. Or, en admettant que Cassiodore fût né en 479 ou en 480, il aurait eu en 493 treize ou quatorze ans, et non-seulement une conduite si ferme et si politique n'est pas de cet âge, mais encore il faudrait admettre qu'il eût servi Odoacre dès l'enfance, car il est prouvé qu'il le servit. « Au début de notre règne, lorsque le cœur des provinces flottait encore, tu as su détourner l'esprit des Siciliens d'un funeste entêtement, et, en leur évitant une faute, tu nous as exemptés nous-mêmes de la nécessité de les châtier. Nommé par nous recteur de cette province, tu t'y es conduit en juge irréprochable, n'opprimant personne par envie, n'élevant personne par faveur. Or, si c'est partout chose difficile, c'est chose glorieuse dans sa patrie. » Cassiodore était né à Squillace, — c'est-à-dire là où les liens de la parenté nous disposent à certaines grâces, quand de longues inimitiés ne vous disposent pas à la haine (1). Cassiodore devint successivement questeur

(1) Lib. I, epist. III.

du palais sacré, consul ordinaire, maître des offices, préfet du prétoire, patrice, titres qu'il prend en tête de sa chronique.

Un écrivain allemand s'est récemment flatté d'avoir découvert que Cassiodore s'appelait Sénateur (1), mais cette découverte était faite en France dès le dix-septième siècle. Adrien de Valois, le P. Garet et Sirmond savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur ce point, et le dernier dit en termes formels que Sénateur était le nom propre de Cassiodore, non une dignité comme on l'a cru quelquefois. Manso, qui connaissait l'opinion de Sirmond, s'y rattache avec raison (2), et Cassiodore se donna souvent à lui-même le nom de Sénateur (3).

Quelle est la part du roi et quelle est celle du ministre dans cette volumineuse correspondance, c'est ce qu'il est facile de déterminer. Cassiodore ne participa jamais qu'indirectement à la direction générale des affaires du règne de Théodoric. Le roi, l'on n'en peut douter, goûtait fort le style de son secrétaire, et il lui permettait de le contourner à souhait, c'était la mode. Néanmoins les lettres abondent où le style s'empreint d'une couleur toute particulière, où se reproduit quelque chose du passé de celui qui dictait, où chaque mot respire une sensibilité que n'eut jamais Cassiodore. Ces lettres, on les reconnai-

(1) *Cassiodorus Senator*, von Augustus Thorbecke; Heidelberg 1867.
(2) *Geschichte des Ost-Gotischen Reiches in Italien*, p. 85.
(3) Lib. X, epist. 26, 27; XI, 1, etc., etc.

tra facilement parmi celles que nous citerons : ce sont celles où il est fait allusion, non plus aux grandes lois de la nature auxquelles Cassiodore n'entendait pas grand'chose, bien qu'il en parle fréquemment, mais aux mœurs des animaux des champs. Cassiodore, tout en faisant subir à la langue latine ces dures transformations d'où allaient sortir d'autres idiomes, était profondément, exclusivement imbu des traditions de la littérature romaine, où il n'y a rien de semblable. Les Romains observaient peu la nature, parce qu'ils ne l'aimaient pas. Une belle vue était la condition essentielle de l'emplacement qu'on choisissait pour y bâtir une villa, mais il fallait que cette vue eût un caractère de grandeur presque théâtrale; on préférait à toute autre vue celle de la mer, et ce qui intéressait surtout les Romains dans la nature, c'étaient ses bizarreries, ses côtés monstrueux. Personne ne connaissait les mœurs, et, si l'on veut, la légende de la perdrix et de la cigogne. Au contraire, la vie libre et errante qu'il avait menée dans sa jeunesse, la vie sous la tente, au milieu des champs, avait laissé des traces ineffaçables dans l'esprit du roi d'Italie, et c'est bien à lui qu'appartiennent les comparaisons ingénieuses, les jolis tableaux disséminés çà et là dans la correspondance.

C'était bien de lui-même aussi que Théodoric avait conçu le projet de restaurer l'administration romaine, puisque nous l'avons vu, aux plus mauvais temps de sa jeunesse, demander pour asile une ville qu'il pût

gouverner à la romaine. Néanmoins il est à croire que l'influence de Cassiodore se fit souvent sentir dans le détail : appelé à mettre le roi au courant des usages romains, familiarisé par une pratique déjà longue avec ce que nous appelons aujourd'hui le travail du cabinet, disposant enfin d'une vaste instruction, Cassiodore en plus d'une circonstance et par la force des choses pesa dans les décisions royales. A cette époque aussi ce qu'on appelait un prince lettré était un prince qui aimait à s'entourer d'hommes versés dans la culture des lettres, et Théodoric, ne devant ce qu'il savait qu'aux leçons orales des professeurs de Constantinople, était fier sans doute d'avoir dans sa maison un homme des plus distingués, suivant les idées du temps ; enfin, reconnaissant des services que Cassiodore lui rendait chaque jour, Théodoric ne manqua pas de lui témoigner de l'affection et de la confiance; mais la postérité n'est pas tenue de prendre au sérieux les éloges que Cassiodore se décerne à lui-même, par exemple quand il se représente comme portant à lui seul le fardeau du naissant empire des Goths, dans la lettre où il est question de la généalogie des Amali : c'est là aussi qu'il se compare à Métellus et à Caton, travers d'un homme médiocre, naïvement enivré de ses grandeurs. Ayant servi Théodoric après Odoacre, Cassiodore servit Théodat, le meurtrier d'Amalasuinthe, fille de Théodoric, et après Théodat Vitigès, qui l'avait fait assassiner.

Un moment vint, dès le règne d'Amalasuinthe, quand elle se fatigua du sceptre de régente, où Cassiodore écrivit directement aux officiers de l'empereur et même aux princes, sous son véritable nom, Sénateur. Or ce ne fut pas la période brillante de la politique gothe.

Tiraboschi a surfait Cassiodore, exemple qui n'a été que trop suivi. Quand il réunit sa correspondance, Cassiodore ne songea même pas à la classer; tout y est pêle-mêle, ce qui suffirait seul à en rendre la lecture très-difficile. D'ailleurs l'art de la classification était étranger à l'antiquité; il n'en faudrait pour preuves que le code de Théodose et celui de Justinien.

Une fois délivré d'Odoacre, Théodoric ne se hâta pas d'aller à Rome, s'attachant uniquement à s'y ménager un accueil favorable. Il eut aussi à combattre les Ruges, qui avaient repris Pavie, tandis que leur roi Frideric était retourné dans ses États, d'où, à l'exemple de son père Féva, il se mit à ravager le Norique. Théodoric envoya une armée contre lui, le battit, et, comme Odoacre, il transporta en Italie, pour la repeupler, une grande partie des vaincus (1), funeste expédient auquel Théodoric devait recourir encore et dont les Romains avaient été les premiers à donner l'exemple, en transportant dans l'intérieur du territoire des groupes innombrables des nations vaincues. Fatalement les « lètes » devaient causer de

(1) Ennodius, *Paneg.*

graves embarras aux indigènes, et, après avoir traîné sur le sol étranger une vie misérable, périr plus misérablement. Ce qui valait mieux, Théodoric mit fin vers le même temps aux séditions des Hérules et des Turcilinges, débris de l'armée d'Odoacre, et les cantonna dans le Piémont; puis il conclut quelques alliances avec les princes germains.

Le moment était venu de régler la situation respective des Ostrogoths et des Romains, et l'on procéda à la répartition des biens territoriaux. Adoptant le système d'Odoacre, Théodoric attribua aux siens le tiers des terres conquises : « Nous aimons à vous rappeler comment Libérius, dans les discussions auxquelles donna lieu la répartition des tiers, put mettre d'accord les Goths et les Romains (1). » On doit tenir compte aux Goths de cette restriction du droit de conquête, elle leur fait honneur; mais elle eut l'inconvénient d'assimiler l'occupation gothe à une vaste colonisation, dépourvue de tous les avantages de la colonie, et elle éternisa la séparation des deux nations par l'éternel antagonisme des intérêts. Les Francs prenaient tout, et ce fut par cela même que leurs acquisitions nouvelles se légalisèrent si rapidement et qu'ils devinrent une nation assez puissante pour porter le dernier coup à la société gallo-romaine et à l'établissement des Visigoths. Enfin, bien qu'ils ne se fussent pas préservés à leurs débuts de ce goût des

(1) Cass., lib. I, epist. 15, 16. Les Visigoths, moins généreux, s'étaient adjugés les deux tiers du territoire conquis.

courses vagabondes propres à tous les barbares, les Francs avaient toujours eu un coin de patrie sur les bords du Rhin, et quand ils y eurent joint la Loire, le noyau de leur future grandeur fut fait. Les Goths, s'ils se fussent fixés en Pannonie, vers l'Autriche actuelle, par exemple, et que de là ils eussent poussé leurs conquêtes autour d'eux, seraient devenus les maîtres de l'Europe; mais il ne se trouva jamais chez eux, comme chez les Francs, une suite d'esprits politiques, capables de concevoir et d'exécuter un plan; ce qui se passa à la mort de Théodoric le prouva trop, et les nations parmi lesquelles ils s'établirent sans savoir se les assimiler devaient tendre un jour ou l'autre à ne voir en eux que des oppresseurs.

La politique même de Théodoric ne fut pas exempte au début de toute hésitation, car il eut un instant l'intention de restreindre le bénéfice du droit romain à ses seuls partisans, excluant notamment du droit de tester tous ceux qui l'avaient combattu. Le bruit de cette mesure inique jeta nombre de personnes dans la consternation; des villes entières se voyaient exclues du droit romain; la sécurité des familles était à la merci des dénonciateurs. On recourut à saint Épiphane; mais les choses en étaient au point qu'il demanda qu'on lui donnât pour coadjuteur Laurent, évêque de Milan. Arrivé en présence du roi, l'évêque de Milan céda la parole à celui de Pavie, et ce fut alors qu'Épiphane apostropha Théodoric de la façon qu'on a vu ci-dessus.

Bien loin de se scandaliser de la franchise d'Épiphane, Théodoric lui répondit avec douceur, en s'excusant sur les nécessités de la politique si impérieuses pour un gouvernement nouveau; puis, sous réserve d'un petit nombre d'individus qu'il jugeait dangereux, il accorda aux évêques ce qu'ils demandaient, et fit immédiatement rédiger la pragmatique d'amnistie par Urbicus, officier du palais. Bientôt même ce fut son tour de demander un service à Épiphane. En un mot il le pria quelque temps après de passer en Bourgogne pour racheter les captifs emmenés par Gondebaud : « Regarde, lui dit-il, les plaines de l'Italie, veuves de leurs enfants, privées de culture! Oh! quelle tristesse pour moi de voir cette terre féconde ne plus produire que des ronces et des plantes sauvages! Quoi! la Ligurie, cette mère nourrice des hommes, elle jadis si riche en laboureurs, la voici déserte, elle ne produit plus qu'une herbe inutile!... Partout où je porte les yeux la terre me crie de lui rendre les fécondes vendanges... O douleur! ils n'ont plus de vin à boire, ceux qu'on citait jadis pour la richesse de leurs vignes. Ce sont les Bourguignons qui ont fait tout le mal, et, s'y nous n'y portons remède, nous sommes perdus (1). »

La vivacité de ces paroles, où l'on distingue comme l'accent d'un véhément repentir, ne justifie-t-elle pas jusqu'à un certain point la supposition accueillie par

(1) Ennodius, *Vita S. Epiphanii.*

Tillemont? Quant à la sincérité d'Ennodius, on ne peut la mettre en doute, car, en dépit du *Panégyrique* qui lui valut en 405 l'évêché de Pavie, ce fut un homme très-respectable, l'ami et le compagnon d'Épiphane dans la mission qu'il accepta. Emportant l'argent du rachat, Épiphane passa les Alpes en plein hiver, avec Victor, évêque de Turin, arriva à Lyon à travers mille dangers, se mit en rapport avec l'évêque et fut reçu par Gondebaud. A la cour de Bourgogne comme à celle de Ravenne, comme partout sur son passage, Épiphane se gagnait les cœurs par le renom de ses vertus, par l'affabilité de ses manières : « Il recevait les vieillards avec gravité, les jeunes gens avec douceur; il abordait hardiment les coupables; respectueux envers les grands, il était aimable avec ses égaux... il ne se préférait à personne, il ne recherchait pas la louange... son visage était riant alors même que son âme était dans la tristesse, son éloquence avait la douceur du miel, et son regard annonçait l'inaltérable sérénité de son âme. « Touché de ce qu'il entendait, Gondebaud consentit au rachat des captifs italiens. Mais l'ancien patrice de l'empereur Glycère ne rendait l'homme que contre la rançon, et bientôt les fonds d'Épiphane furent épuisés. Une dame gallo-romaine, Syagria, subvint généreusement à la pénurie du saint homme, qui, grâce à ce secours inattendu, put aller jusqu'à Genève solliciter pour le même objet la clémence ou plutôt l'avarice de Godégésile, frère de Gondebaud.

Un peu plus tard, comme les difficultés de la situation forçaient Théodoric à maintenir l'armée sur le pied de guerre, il exigea du peuple de lourds impôts. Cette fois encore les opprimés recoururent à Épiphane, qui se rendit par eau de Pavie à Ravenne et mourut à la suite d'un refroidissement contracté dans le voyage.

Cependant, dégagé du trouble des premiers moments, Théodoric entra résolûment dans la politique de paix et de conciliation qui ne cessa d'être la sienne. Les sentiments qui l'animaient sont clairement exprimés dans une lettre qu'il écrivit à Clovis, son beau-frère. Peu de temps après la bataille de Tolbiac qui eut lieu en 496, Clovis, sur les récits qu'on faisait de la cour de Ravenne où tous les arts étaient cultivés, écrivit à Théodoric pour lui demander une harpe (*cithara*) avec un habile harpiste. C'était l'époque où les survivants de l'armée que le roi des Francs venait de tailler en pièces s'étaient réfugiés dans la Rhætie ou Italie supérieure. Cependant Théodoric avait chargé Boëce du choix de l'artiste et de l'instrument. Ils furent bientôt trouvés.

« Nous nous félicitons, écrivit alors Théodoric à Clovis, de notre parenté avec un prince de votre mérite : ne venez-vous pas de tirer les Francs de leur trop longue oisiveté pour les mener à de nouveaux combats et de vaincre les Allemands? Mais, comme il faut toujours s'abstenir d'une sévérité excessive envers ses ennemis une fois que les chefs ont été punis, modérez votre conduite envers les restes misérables d'une na-

tion vaincue. Ceux-là méritent votre clémence, qui se sont réfugiés auprès de vos parents. Soyez doux envers ceux que la terreur a poussés vers nos frontières où ils se cachent. C'est un mémorable triomphe d'avoir mis ces braves Allemands au point de vous demander grâce de la vie. Il suffit qu'avec leur roi soit humilié l'orgueil de la nation, dont la moitié est tombée sous le fer et dont l'autre est dans l'esclavage.

« Vainquissiez-vous encore le reste, vous ne croiriez pas néanmoins en avoir fini avec eux. Croyez-en mon expérience, ces guerres-là seules m'ont réussi, que j'ai terminées par la modération. La victoire n'est fidèle qu'à quiconque en use avec réserve; la prospérité est le partage de ceux qui savent se défendre de trop de rigueur. Cédez à notre conseil; il y a longtemps que j'ai appris à me conduire comme il faut en ces occasions. Si vous m'en croyez, soyez sans inquiétude en ce qui vous regarde.

« C'est pourquoi nous avons adressé à Votre Excellence ces deux envoyés chargés de la saluer conformément à notre affection accoutumée. Nous espérons avoir par eux des nouvelles de votre santé et remplir le vœu que nous avons exprimé. Nous vous envoyons un joueur de harpe des plus habiles, qui, en mêlant sa voix aux sons de l'instrument, chantera de la bouche et des mains la gloire de votre puissance (1). »

Si l'on rapproche cette lettre simple et ferme de la

(1) Cass., lib. II, epist. 41.

lettre à Théonius citée ci-dessus, on sait aussitôt ce qui revient à Théodoric dans la correspondance et ce qui revient à Cassiodore.

Maintenant comme des divers mariages qui eurent lieu dans la famille de Théodoric celui de sa fille Amalasuinthe est le seul dont la date soit certaine, nous avons cru devoir grouper les autres en peu de mots.

On le sait, Théodoric avait eu deux filles avant son mariage. Il maria l'une d'elle, Ostrogothe, à Sigismond, fils de Gondebaud, roi des Bourguignons, auquel il envoya quelque temps après une clepsydre et un cadran solaire.

« Que votre patrie, lui écrivait-il à ce propos, possède ce que vous avez admiré dans une cité romaine. Il convient que nous vous fassions part de ce que nous possédons nous-mêmes, puisque nous sommes unis par les liens de la parenté. Que la Bourgogne se familiarise sous votre règne avec ces inventions merveilleuses, et qu'elle apprenne à rendre grâce à l'antiquité. Ce pays dépouillé par vos soins de ses coutumes d'autrefois, et voyant la prudence de son roi, désire naturellement posséder les ouvrages des sages. Cet instrument distingue les moments du jour, il marque exactement les heures, sans quoi tout se confond dans la vie humaine; les bêtes ne connaissent l'heure qu'à leur ventre qui crie la faim (1). »

Theudigothe, l'autre fille naturelle de Théodoric,

(1) Cass., lib. V, epist. 1.

épousa Alaric II, roi des Visigoths, et de ce mariage naquit Amalaric. La sœur de Théodoric, devenue veuve, épousa Thrasimond, roi des Vandales, veuf lui-même, et eut de lui Théodat, roi plus tard. Amalafrède reçut en dot cette partie de la Sicile qui comprend le promontoire de Lilybée et une garde de six mille Goths commandée par des officiers de choix (1). Dans une lettre contemporaine d'un différend avec Thrasimond, Théodoric parle de sa sœur comme d'une femme vertueuse et habile dans le gouvernement (2). Thrasimond envoya en retour de riches présents à son beau-frère, entre autres des épées d'un travail précieux :

« Elles sont si bien polies, lui écrivit Théodoric, qu'elles renvoient fidèlement son image à celui qui les regarde ; les tranchants en sont si droits, qu'ils semblent fondus plutôt que faits à la lime : le milieu en est vermiculé avec un art exquis ; la lumière et l'ombre s'y jouent de manière à simuler des couleurs variées. C'est votre pierre à émoudre, c'est votre excellente poudre à fourbir le métal qui font ces miracles ! Ces armes sortent des mains de Vulcain, elles ne sont pas l'ouvrage des hommes. »

Théodoric annonce alors l'envoi d'armes de ses fabriques, et il ajoute : « Le ciel nous donne la concorde, afin que nos deux nations n'en fassent qu'une et que nous puissions nous rendre de mutuels services. »

(1) Procope, *de Bello vand.*, lib. I, c. 8.
(2) Cass., lib. V, epist. 43, 1.

De son premier mariage Amalafrède avait une fille, nommée Amalaberge, qui épousa Hermanfred, roi des Thuringes, et dont Théodoric fait dans une de ses lettres un éloge que cette princesse cessa promptement de mériter. Jamais on ne vit mieux le peu de cas qu'il faut faire des alliances politiques, toutes tournèrent mal : Théodoric eut à se plaindre gravement de ses beaux-frères et de ses gendres, son neveu par alliance. Hermanfred aussi bien que Théodat son neveu par le sang, et il eut à soutenir une guerre difficile contre Clovis son beau-père. Les princes parents n'entretiennent presque jamais les uns pour les autres que des sentiments hostiles, et le plus souvent ils ne s'unissent que pour opprimer quelqu'un d'entre eux; le trône abolit les penchants naturels, et les maisons royales sont toujours prêtes à sévir contre elles-mêmes.

Cependant la mission de Festus Niger n'aboutissait pas. Anastase, ancien silentiaire, fait empereur par les soins d'Ariadne, avait trouvé les passions religieuses surexcitées par la question de l'Hénotique, une sorte de profession de foi inventée par le patriarche Accacius. Peut-être Anastase, saisissant cette occasion de faire signer l'Hénotique au clergé romain, moyennant l'influence de Théodoric, voulait-il lui rendre à ce prix l'investiture du royaume d'Italie. Sans trop s'occuper de ce qui se passait à Constantinople, Théodoric gouvernait.

C'est aux premières années de son règne que se rapporte un fait regrettable. Théodoric, ayant appris que

dans un accès de zèle un officier de sa maison, auquel il était fort attaché, avait embrassé l'arianisme de catholique qu'il était, lui aurait fait trancher aussitôt la tête, après lui avoir dit : « Comment toi, qui n'es pas resté fidèle à Dieu, serais-tu fidèle à un homme? » Mentionné pour la première fois par un écrivain (1) qui qualifie Théodoric « d'Africain », cet acte sauvage est rapporté presque mot pour mot par deux autres auteurs, dont l'un (2) appelle aussi Théodoric « Africain » et dont l'autre (3) dit formellement qu'il fut « gouverneur de l'Afrique ».

La décollation du « diacre » n'est donc pas attestée d'une manière authentique, et d'ailleurs il convient de ne pas s'attacher à la signification ecclésiastique du mot diacre, vu que le mot grec *diakonos* signifia primitivement serviteur, envoyé, ministre. En somme, comme Théophane et Zonaras n'ont fait que copier Théodorus, selon la coutume invétérée des écrivains ecclésiastiques du moyen âge, Théodorus est le seul garant de ce qu'il avance, et, en prenant Théodoric pour un Africain, il montre une insigne ignorance sur laquelle les deux autres n'ont fait que renchérir. Néan-

(1) *Theodorus lector*, p. 561 A.

(2) Théophane, p. 122 B.

(3) Zonaras, t. II, p. 55, A. Clinton, t. II, p. 147, a donné le texte grec de ces trois auteurs. Tandis qu'Adrien de Valois avoue ne pouvoir s'expliquer en rien le surnom d'Africain appliqué à Théodoric, Clinton suppose que Theodorus avait écrit non Ἄφρος, mais Ἀρειόφρων, c'est-à-dire sectateur d'Arius. Le savant auteur des *Fasti romani* s'autorise en cela d'un texte de Suidas où les ariens sont appelés Ἀρειόφρονες.

moins, quand on a étudié de près le caractère de Théodoric, quand on a vu avec quelle insouciance il versait le sang humain; quand ce lugubre épisode, loin d'être sans analogue, ne précéda que de peu d'années une exécution de la même nature et d'autant plus criante qu'elle était destinée à ramener les juges au sentiment de leurs devoirs, on n'ose pas se prononcer formellement contre le récit de Théodorus, on est même tenté de l'adopter comme vrai (1). S'il eût voulu diriger une accusation contre Théodoric, ce n'est pas de cette manière que Théodorus s'y fût pris, car dans sa pensée ce trait honorait sans doute infiniment le nouveau roi d'Italie. Quant à nous, nous serions tentés de voir là une flatterie de Théodoric envers le clergé et, si l'on veut, la promesse non-seulement de s'abstenir de bannir le prosélytisme arien de sa politique, mais de réprimer notamment toute tentative de cette nature.

Bien que par la suite les relations de Théodoric avec les évêques aient pris tout à coup un caractère marqué d'hostilité, Théodoric dès le début de son règne chercha à se concilier les bonnes grâces de l'Église non moins par une constante déférence envers ses représentants que par des largesses réitérées. Un moment on put croire que cette difficile entente était opérée.

(1) Bien des siècles après, un autre barbare, étant à Anvers pour y étudier l'art du constructeur de navires, entendit parler d'une machine à écarteler qui fonctionnait en perfection, et demanda au bourguemestre de la faire fonctionner à l'instant. « Il n'y a pas un seul condamné pour le moment, » répondit le magistrat. « Prenez un de mes hommes, » s'écria le barbare. On l'appelle aujourd'hui Pierre le Grand.

Des services rendus par le roi d'Italie à la papauté, qui les reconnut hautement, tout en maintenant ses prérogatives, des paroles cordiales sincèrement échangées donnèrent à espérer qu'un des principaux obstacles qui s'opposaient à la fusion des deux peuples tendrait plutôt à disparaître. Ce n'était qu'une vaine apparence, mais rien n'avait coûté à Théodoric pour l'obtenir.

Nous réservant de définir plus tard les véritables relations de Théodoric et du sénat, nous constaterons seulement ici que le roi témoigna des égards soutenus à cette assemblée déchue. Quelques actes de clémence et de bonne politique signalèrent cette période, par exemple, la confirmation de la donation faite par Odoacre à Romulus Augustule et à sa famille (1). Étrange destinée que celle du dernier empereur d'Occident, couronné encore enfant par Oreste en 475, détrôné l'année suivante par Odoacre, et vivant tranquillement au milieu des révolutions d'Italie dans une villa magnifique avec une pension qu'il touchait déjà depuis plus de vingt ans, en admettant, comme tout l'indique, que Théodoric lui ait écrit vers 500! On ne sait au juste à quelle époque mourut Romulus Augustule, qui, par une autre singularité, accepta sa nouvelle fortune en philosophe, et ne vit en Odoacre qu'un bienfaiteur. Enfin sa lettre à Zénon accuse, avec un rare désintéressement, un certain sens politique, et il

(1) Cass., lib. III, epist. 35.

y avait peut-être l'étoffe d'un homme remarquable dans l'enfant qui fut le dernier des empereurs romains d'Occident.

Nous essayerons maintenant de caractériser le règne de Théodoric en groupant ici d'assez nombreux traits de sa correspondance, sans avoir égard à la date probable des lettres auxquelles nous les emprunterons. La chronologie du recueil de Cassiodore ne peut être établie que pour un nombre assez restreint de lettres qui font allusion à des faits plus ou moins connus, et telles sont les pages qu'on va lire que peu importe l'année où elles ont été écrites. Quelques-unes offrent un caractère tout intime devant lequel nous n'avons pas reculé, croyant que la dignité de l'histoire n'a pas à souffrir du côté familier des choses, lorsqu'il peint une situation; un roi s'occupant du bonheur de ses sujets et cultivant les arts de la paix n'est pas moins digne d'attention que sur les champs de bataille. C'est le beau côté du tableau qu'on va voir, et c'est seulement lorsqu'on aura vu l'autre qu'on pourra se former une juste idée du règne de Théodoric, auquel, toute réserve faite, on ne saurait refuser un caractère marqué d'élévation. Incessamment préoccupé de la question de justice, Théodoric ne cessa de prêter une oreille attentive à la voix des opprimés; personne ne porta plus haut que lui le sentiment de la dignité humaine :

« Nous avons grandement à cœur, écrivait-il, de protéger tout le monde, et ceux-là surtout qui sont

incapables de se protéger eux-mêmes. Nous ne tiendrons en équilibre la balance de la justice que si nous prêtons aide aux faibles et si nous savons imprimer la crainte aux insolents oppresseurs des petits enfants. Or, Vénantius, tuteur de Plutianus, est venu nous dire en pleurant que Néotérius, oublieux de l'amour fraternel, a dilapidé, dans une fureur sacrilége, les biens du petit. Nous en avons été profondément ému ; nous ne voulons pas que nos largesses, qui doivent subsister comme un monument de notre piété, soient usurpées par des prévaricateurs. Que ton zèle, confirmé par nos ordres, si le coupable n'a pas de défense raisonnable à présenter, obtienne donc sans délai dudit Néotérius la restitution à laquelle Plutianus a droit. Si le détenteur actuel des biens vendus soulève des objections, qu'il accomplisse au préalable les formalités légales, et qu'il se hâte de se présenter à notre tribunal, à cette fin qu'ayant pris connaissance de ses allégations nous jugions en équité selon notre coutume (1). »

On retrouve dans la correspondance le nom de Plutianus, investi de hautes dignités, mais nous citerions au besoin plusieurs lettres attestant que d'autres enfants furent l'objet des mêmes soins de la part de Théodoric et qu'il attachait la plus grande importance à la bonne gestion des biens des mineurs. Nous avons choisi cette lettre à cause de l'émotion même qu'elle respire et qui la

(1) Cass., lib. I, epist. 8.

rend d'autant plus intéressante. Théodoric, dans une de ces lettres qui avaient force d'édits, abolit en le stigmatisant un usage qui depuis de longues années s'était introduit dans la Campanie et le Samnium : les débiteurs insolvables étaient tenus de donner leur personne en gage, et souvent ils s'offraient d'eux-mêmes à l'esclavage, aimant mieux passer de la condition d'hommes libres à celle d'esclaves que d'être plus longtemps en butte aux obsessions de leurs créanciers.

« Il est honteux qu'en présence du droit public, on laisse se produire les méfaits des inimitiés privées; il n'appartient pas à des esprits égarés par les mauvaises passions d'être leurs propres juges. Les passions exaspérées nous privent de notre bon sens, et quiconque ne songe qu'à se venger perd le sentiment de la modération. Le respect des lois veut que personne ne fasse spontanément usage de la force en quoi que ce soit. En quoi la paix différera-t-elle de la guerre si les procès se terminent par la violence? Or nous avons appris que dans les provinces de Campanie et de Samnium quelques personnes, au mépris de la loi, ont été jusqu'à se donner en gage de leurs dettes, et que cet usage s'est répandu, comme s'il eût été autorisé par un édit. Des créanciers ont exigé ce sacrifice impie de leurs débiteurs. C'est à nous de faire cesser de pareils désordres. Que votre pouvoir consulaire agisse donc aussitôt; faites savoir sous la forme d'un édit que quiconque usera de ce moyen sera privé de tout droit au remboursement de la dette,

en même temps qu'il est et demeure interdit à qui que ce soit d'aller spontanément au-devant d'un pareil arrangement (1). »

Le soin de la dignité personnelle fut une de ces qualités qui distinguèrent Théodoric; mais là encore nous devons constater qu'il ne fit que suivre l'impulsion venue de Constantinople et se conformer à la législation romaine. Une loi semblable avait été promulguée par Zénon (2). Signalons en passant une nouvelle preuve de l'attention soutenue que Théodoric accordait aux pères de famille :

« Architamia, femme de haute naissance, se plaint du malheur qui frappe son petit-fils (les aïeules ont toujours pour leurs petits-enfants une tendresse très-vive et les entourent de soins attentifs), et elle nous dit qu'Æthéria, sa bru, au mépris de la mémoire de son premier mari, a convolé en secondes noces avec un certain Libérius. Elle ajoute que, pour mettre sa nouvelle maison sur un grand pied, Æthéria tendrait à compromettre la fortune de son fils (3). »

Théodoric finit en déléguant la connaissance de la cause à trois hommes honorables qui entendront les parties et rendront le jugement en présence des saints Évangiles et aux termes de la loi. Lisons maintenant cette lettre écrite à propos d'un fils accusé d'avoir levé la main sur son père :

(1) Cass., lib. IV, epist. 10.
(2) Lib. II. Justinien, Novelles, 54, 134.
(3) Lib. IV, epist. 13.

« Les lois humaines ne permettent pas qu'un fils désobéissant échappe au châtiment qu'il mérite. Les petits des bêtes fauves suivent leurs parents ; la branche ne se sépare pas du tronc; la vigne tout en se déployant reste fidèle au cep ; eh quoi ! l'homme se révolte contre son père ! Les enfants, on les nourrit de son lait, on travaille pour eux, c'est pour eux qu'on s'enrichit; et quand les pères, qui en auraient assez pour eux-mêmes, veulent acquérir encore, ce sont les enfants qui sont coupables. O douleur ! nous ne mériterons pas l'amour de ceux pour qui nous saurions mourir. Jusqu'aux tempêtes de la mer en fureur, le père brave tout pour laisser un plus riche héritage à sa postérité. Les oiseaux eux-mêmes, dont toute la vie se passe à manger, ne se souillent pas d'une pareille tache. La cigogne, lorsque ses parents sont trop vieux pour voler, les nourrit et les réchauffe sous ses plumes. La perdrix couve les œufs perdus, pour réparer par l'adoption les malheurs des orphelins; bientôt, quand les jeunes prennent confiance à marcher, ils vont aux champs avec leur nourrice. Que doivent faire les hommes, quand ils voient aux oiseaux tant de piété? Appelez donc à votre tribunal ce Romulus dont le noir forfait a souillé le nom romain, et, s'il est vrai qu'il ait frappé son père, qu'on le punisse aussitôt (1). »

Les travaux publics reçurent immédiatement une

(1) Cass., lib. II, epist. 4.

impulsion nouvelle, et Théodoric, sachant combien l'oisiveté était dangereuse pour les Goths, voulut qu'ils donnassent le change à leur turbulente activité en la tournant vers d'autres objets que la guerre. Il ordonna donc à quiconque d'entre eux avait dans son champ des pierres à bâtir de les porter dans les villes et surtout à Ravenne pour la restauration d'un temple d'Hercule, dont on avait fait une basilique, suivant la coutume du temps. Ces restaurations s'étendaient à toutes les villes et aux monuments d'utilité publique non moins qu'aux églises.

« Il convient au prince, écrivait Théodoric au préfet de la ville de Rome, de ne rien négliger de ce qui peut augmenter la splendeur de la république; il est vraiment digne de lui d'orner son royaume de palais et d'édifices. Gardons-nous bien de nous montrer sur ce point inférieur aux anciens, dont le bonheur des temps nous fait les égaux. C'est pourquoi nous avons entrepris des travaux considérables dans la basilique d'Hercule à Ravenne conformément au bref ci-joint; envoie-nous donc de Rome d'habiles ouvriers, qui sachent bien joindre les morceaux et représenter les divers objets de la nature en entremêlant habilement les veines du marbre. La nature, que l'art sache la vaincre; que la surface multicolore des mosaïques peigne agréablement aux yeux des figures variées (1). »

Longtemps avant cette époque l'art de la mosaïque

(1) Cass., lib. V, epist. 28, 6.

était pratiqué avec succès en Orient, où il paraît être né. Ce fut en Italie qu'il arriva à une perfection qui en égale les productions à celle de la peinture.

Les deux architectes favoris de Théodoric s'appelaient l'un Aloësius et l'autre Daniel; il écrivit au premier pour lui donner des instructions détaillées sur la restauration d'une fontaine monumentale destinée à refroidir des eaux curatives, mais trop chaudes pour être employées telles quelles. Cassiodore (ces choses-là étaient de sa compétence) décrit minutieusement l'aspect de la fontaine, et le système de conduits souterrains à disposer par l'architecte en vue du résultat à obtenir et dans les longs circuits desquels la température de l'eau baissât peu à peu.

A Daniel Théodoric ordonne de créer à Ravenne une sorte de Campo-Santo, c'est-à-dire de construire des voûtes, où l'on puisse conserver sans les mettre en terre les corps de ceux qu'on a perdus, ce qui n'est pas une médiocre consolation pour ceux qui restent; de cette façon, alors que les âmes sont sorties de ce monde, les restes chéris qui subsistent sans elles ne sont point abandonnés. Souvent aussi des marchands éhontés rançonnent la douleur et font profit de la mort. Dorénavant une pareille spéculation n'aura plus lieu, et les malheureux n'auront plus à subir de pareilles dépenses au milieu des pleurs que leur arrache leur deuil; poussés par une piété funeste, ils n'en seront plus réduits à dilapider leur patrimoine pour les morts, ou à voir les corps de ceux qu'ils ont

aimés jetés dans une fosse sans honneur à leur grand regret (1).

Suivant une parole célèbre, la grande propriété avait été une des causes de la ruine de l'Italie (*latifundia perdidere Italiam*), et malgré la perte de deux tiers de leurs biens, l'un sous Odoacre, l'autre sous Théodoric, les nobles avaient encore des possessions territoriales immenses. Aussi, laissant le séjour des villes aux aventuriers et aux pauvres qui pullulaient en dépit des lois sur la mendicité, ils vivaient à la campagne, au milieu d'un luxe qu'ils n'auraient pu se procurer à Rome. C'était surtout dans le Brutium que les villes étaient désertes; c'était vers le climat délicieux de cette contrée que les Romains émigraient, et le roi essaya de réagir contre ce fâcheux état de choses en rendant le séjour des villes aussi agréable que possible. C'est du moins ainsi qu'il faut expliquer l'attention qu'il apporta à régulariser les jeux du cirque. Ne pouvant supprimer la cause du mal sans enlever aux villes et surtout à Rome un de leurs attraits les plus puissants, il chercha à atténuer les scandaleuses rivalités des factions des Bleus et des Verts, qui avaient passé en Italie de Constantinople où elles furent à diverses reprises la cause de sérieux embarras pour les empereurs :

« Il semble au premier abord qu'il soit peu digne d'un roi de s'occuper des spectacles au milieu des

(1) Cass., lib. II et IV, epist. 39 et 19.

soins glorieux du gouvernement; néanmoins notre amour pour la république romaine est tel que nous n'hésitons pas à donner tous nos soins à cette question, car nous estimons qu'il est de notre dignité de lui être utile en toute chose, quand le bonheur des temps dispose les peuples à la joie. Or nous avons appris que la faction des Bleus a fait dégénérer les plaisirs publics en conflits sanglants. Mais peut-il être question de plaisirs publics quand la tranquillité publique est troublée? Ce n'est pas aux vains propos de la gaieté populaire que nous nous en prenons; on ne peut exiger de ceux qui fréquentent les spectacles la contenance d'autant de Catons; c'est le germe de ces divisions pernicieuses que nous voulons extirper (1). »

Puis il ordonne aux officiers auxquels la lettre est adressée d'imposer aux spectateurs les pantomimes Hellandius et Théodore, favorisés par la faction des Verts, et dont le talent est supérieur à celui des favoris de la faction des Bleus. Bientôt les Verts sont rudement admonestés à leur tour. Puis c'est au Sénat que Théodoric s'adresse, et enfin au peuple romain tout entier. Telles étaient alors les préoccupations des Romains. Mais l'intention qu'avait Théodoric de repeupler les villes valait mieux que le moyen qu'il adopta. Une autre lettre écrite plus tard prouve que le mal n'avait pas diminué.

(1) Cass., lib. I, epist. 20, 27, 30, 31.

« C'est aux bêtes fauves de rechercher la solitude des forêts, c'est à l'homme de chérir par-dessus tout les foyers. Les oiseaux doux volent de compagnie. La grive au cri sonore aime à voyager en troupes serrées. Il en est de même des tendres colombes, et quiconque ne songe qu'à bien vivre ne craint pas de vivre en société. Mais qu'arrive-t-il en Italie? Les enfants sont instruits dans les arts libéraux, et c'est au moment même qu'ils seraient dignes du forum, qu'ils s'en éloignent pour vivre à la campagne, où ils ne tardent pas à devenir incapables de la vie publique. Que l'érudit vive où la gloire l'attend; un homme prudent ne dédaigne pas de fréquenter ceux qui distribuent la louange. Il est honteux que les nobles élèvent leurs fils au désert. Que les villes reprennent donc leur ancienne splendeur; que personne ne préfère les plaisirs des champs aux murs illustrés par les anciens (1). »

Rien ne peindrait mieux la dégradation morale des classes supérieures que ces quelques lignes dictées sous l'inspiration du moment et pour ainsi dire, *ab irato*. Ailleurs Théodoric, qui si souvent avait vu sévir la famine, se préoccupe de la question des céréales, dont il restreint l'exportation au superflu de chaque province :

« L'abondance des blés doit d'abord profiter à la

(1) Cass., lib. VIII, epist. 31. Au seizième siècle, le Tasse, à la suite d'un voyage en France, en disait à peu près autant de la noblesse française, t. 4 et 14, édit. de Le Monnier.

province où ils ont muri; car il est juste que la fécondité du sol profite aux habitants plutôt qu'aux marchands étrangers dont la cupidité l'épuise. Cependant on doit vendre ce qu'on a de trop; ne songeons aux besoins de l'étranger qu'après avoir satisfait aux nôtres. Que ta magnificence fasse donc prévenir les gardes-côtes, en chaque localité, de n'avoir à laisser sortir aucun navire étranger sur charge de céréales avant que les achats publics aient été assurés. »

Nous lisons plus loin :

« Nous sommes fort émus d'apprendre que les provisions de blé que votre chancelier avait coutume de nous dépêcher en été des rivages de Calabre et d'Apulie ne sont point arrivées alors que voici venir l'automne. Quand le soleil revenant sur lui-même parcourt le signe austral et change l'ordre de la nature, la mer devient orageuse, et c'est du nombre des pluies que certains mois ont pris leur nom (1). Que signifie ce retard? pourquoi de rapides navires ne sont-ils pas arrivés à destination par un si beau temps? Est-ce qu'au souffle de l'Auster, alors qu'il faut plier la voile, et favorisée par la lenteur des rames, l'échénide (2) ou la conque des Indes a mordu les flancs du navire et interrompu sa marche? Alors la voile

(1) Septembre, *septimus imber*, octobre, *octavus imber*, novembre, *nonus decimus imber*. C'est du moins ainsi que Varron expliquait les noms des quatre derniers mois de l'année.

(2) En latin *remora*, poisson qui était censé lier les navires de ses plis (Pline, *Hist. nat.*, lib. III, t. 1). Il en était de même de la conque des Indes (Notes du P. Garet).

s'enfle, mais le vaisseau reste immobile; c'en est fait de la course rapide, vent en poupe sous le ciel riant; nous voici ancrés sans ancres; mais pour en finir avec la nature des poissons, peut-être les matelots des susdits navires ont-ils été endormis par la torpille. Mais échénide, torpilles, conques marines, autant de fables ridicules! C'est de la mauvaise volonté de ces gens-là que vient le retard. Que Ta Grandeur, à laquelle incombent spécialement de pareils soins, ait promptement raison de leur paresse. Que la négligence de tes subordonnés ne concoure pas avec la mauvaise saison pour produire la famine (1). »

Nous saura-t-on mauvais gré d'avoir donné cet échantillon du style administratif de l'époque? nous espérons le contraire. Voici quelques renseignements sur la maison du roi et sur la fabrication des vins de prix :

« Le riche appareil de la table royale ne fait pas peu d'honneur à la république, par cette raison que ceux qui assistent au service à titre de spectateurs ou de convives sont naturellement portés à supposer que les mets rares et tirés de contrées diverses viennent tous et sans exception des possessions du maître. Servir sur table ce que le pays produit, la chose est bonne pour un simple particulier; mais il n'en saurait être ainsi lorsqu'il s'agit d'un banquet royal. Loin de là, la table d'un roi doit être couverte de

(1) Cass., lib. I, epist. 34, 35, 42, 43, 44.

plats toujours nouveaux, propres à exciter l'admiration des convives. Qu'on serve en abondance et à tout prix la carpe du Danube, le saumon du Rhin et l'énorme esturgeon; qu'on fasse venir de toute part des poissons savoureux. Il faut qu'un roi mange de sorte que les ambassadeurs des nations croient qu'il possède l'univers presque tout entier. Il faut soigner particulièrement le service des vins, et l'Italie en a de fins en abondance. Or le comte du patrimoine nous fait savoir que le vin à goût d'ache (1) commence à diminuer dans les cuves du roi; et, comme toutes les villes doivent se fournir réciproquement ce dont elles ont besoin, ordonnez à tous les propriétaires de Vérone de vous rendre sans retard et à prix convenu les quantités de vin qu'ils sont tenus de réserver pour le service du roi. C'est le meilleur de l'Italie, cette ville a le droit d'en être fière. Bien que la Grèce, habile dans tous les arts, se recommande par le produit de ses vignes, et qu'elle excelle à les parfumer de diverses odeurs, en y mêlant certaines espèces de la flore marine, elle n'a rien à comparer au vin de Vérone. C'est un vin vraiment royal par la couleur et le goût; on le dirait teint de pourpre, bien plus, exprimé de la pourpre même. Il est d'une douceur suave, il fortifie, il engraisse ceux qui en font usage; on ne sait si c'est une chair liquoreuse ou une boisson nourrissante

(1) Les anciens avaient coutume de parfumer leurs vins au moyen de plantes odoriférantes, comme il est dit plus bas.

comme la chair. Voici comment on le recueille et le prépare :

« Lorsqu'à l'automne on a choisi les meilleures grappes de la vendange, on les suspend à des treilles couvertes, le jus restant dans son enveloppe naturelle, la peau du grain. Il sèche en vieillissant, élimine les parties inutiles du suc et devient extrêmement doux. Cela dure jusqu'au mois de décembre, c'est-à-dire au moment où l'hiver commence à faire couler la grappe. On ne la foule pas avec les pieds; il ne s'y mêle aucun corps étranger; mais on aide à l'exsudation du grain d'une manière convenable. Cette opération ne doit être faite que lorsque l'hiver a glacé les eaux. Alors le raisin distille des gouttes pareilles aux perles (1). »

Théodoric attachait le plus grand prix à la conservation des objets d'art. Une statue d'airain ayant été volée dans la ville de Côme, le roi la fit rechercher avec soin.

« Il est vraiment trop pénible de voir disparaître les créations de l'art antique, alors même que nous nous efforçons d'orner et d'embellir les villes de notre royaume. Nous t'ordonnons donc de faire rechercher par tous les moyens possibles cette statue d'airain qui faisait l'ornement de la ville de Côme et qui a disparu. Je t'autorise à promettre cent écus d'or à celui qui révélera l'auteur de cet acte sacrilége. Puisse

(1) Cass., lib. XII, epist. 4.

cette promesse de notre Sérénité inviter à parler ceux qui n'osent le faire ! Tu feras donc publier l'édit que nous t'envoyons. Si néanmoins l'auteur du vol reste inconnu, rassemble les ouvriers de la ville et des lieux circonvoisins, et tâche d'obtenir d'eux une révélation par la terreur que tu sauras leur inspirer. Ce ne sont pas les premiers venus qui ont pu renverser cette statue et l'emporter, il a fallu des hommes accoutumés à ces sortes d'opérations (1). »

Lisons encore cette lettre adressée à Argolicus, préfet de Rome :

« Nous sommes continuellement préoccupé du soin de la ville de Rome. Rien n'est plus digne de notre attention que de faire réparer ceux de ses monuments que le temps a endommagés. C'est pourquoi nous avons dirigé vers ton illustre Sublimité Jean, homme remarquable, chargé d'inspecter ces magnifiques égouts de la ville de Rome, qui frappent l'étranger d'une admiration voisine de la stupeur, et tels qu'aucune ville au monde n'en possède de semblables. Tu vois là des fleuves couler à pleins flots comme enfermés dans une montagne, et sur lesquels des barques construites exprès naviguent avec précaution pour éviter un naufrage qui ne serait pas moins terrible qu'un naufrage en mer. Oui, Rome est une ville unique au monde. Quelle ville oserait lutter contre les splendeurs visibles d'une cité qui cache de semblables

(1) Cass., lib. II, epist. 35.

merveilles dans les profondeurs du sol où elle s'élève (1) ! »

Nous touchons à l'époque du voyage de Théodoric à Rome, mais avant de le raconter nous croyons devoir entrer dans quelques considérations sur les événements qui s'y rattachent. Il est indispensable de savoir et quelle était alors l'organisation du clergé chrétien dont le chef était à Rome, et d'où vinrent les dissentiments qui avaient récemment jeté le trouble dans l'Église.

Nous n'avons ni à nous étendre sur les développements du christianisme considérés au point de vue de la méthode historique, ni à retracer les aberrations fâcheuses où l'ardeur d'une foi désordonnée jeta les moines d'Orient. Ce fut l'époque où Siméon Stylite passa sa vie enchaîné par un pied sur le haut d'une colonne dont on augmentait tous les ans la hauteur; l'époque où, en haine des raffinements de la toilette romaine, on crut voir dans une malpropreté sordide un moyen de sanctification; où, dans l'entraînement d'une réaction irréfléchie contre le sensualisme des païens, le mariage lui-même fut frappé de réprobation par les pères. Une de leurs théories favorites était que, si Adam eût persisté dans l'obéissance qu'il devait au Créateur, celui-ci eût pourvu par d'autres moyens à la reproduction de la race humaine, et ce fut vers le même temps qu'Origène, dit Tille-

(1) Cass., lib. III, epist. 30.

mont, « eut l'indiscrétion de se faire eunuque ». Bien que l'Église romaine ait proclamé la supériorité du célibat, elle a fait du mariage un sacrement, mais le catholicisme n'en a pas moins conservé quelque trace des influences qui dominèrent alors, et menacèrent de transformer en un fanatisme destructeur de toute société cette nouvelle évolution de l'esprit religieux.

Une heureuse réaction prévint ce résultat et le christianisme se répandit promptement en Occident.

L'empire romain avait vu naître avec indifférence la religion chrétienne, mais quand elle se rapprocha de Rome il s'en inquiéta, et ce fut à Rome que la destruction du christianisme fut jurée. Le seul nom de chrétien excitait la fureur des Romains, et ils imputaient au christianisme tous les crimes qui pouvaient le rendre odieux. Les chrétiens étaient accusés de tuer les enfants et de les manger, en vertu de leur rite; on répandait le bruit que dans leurs réunions secrètes ils se livraient aux excès de la débauche la plus révoltante. Ceux dont les mœurs étaient à l'abri de tout soupçon étaient représentés comme les détracteurs de ces dieux auxquels personne ne croyait plus; ils refusaient aux empereurs le respect qui leur était dû, ils voulaient détruire le droit romain, c'étaient des athées sacriléges, des perturbateurs d'États. C'est pour ces raisons que les empereurs commencèrent à les persécuter, et une des persécutions les plus terribles eut lieu sous Néron, qui les déclara ennemis de l'État et

du genre humain, et les condamna à mort (1). Vingt-cinq évêques de Rome furent martyrisés. Un d'eux fléchit un instant. « Le pontife Marcellin I, conduit en présence des autels des Gentils et sommé par les bourreaux menaçants d'offrir l'encens aux faux dieux, y consentit, dominé par la crainte. Ensuite il se présenta à une réunion d'évêques qui avait lieu alors dans la Campanie et demanda à être puni. Le synode l'exempta de toute punition en comparant sa faute à celle de Pierre qui s'était repenti comme Marcellin se repentait. Marcellin revint à Rome, se présenta devant Dioclétien, lui reprocha en termes violents ses cruautés envers les chrétiens et fut envoyé au martyre (2). »

Le temps n'était donc plus où l'empereur Alexandre Sévère réunissait dans son oratoire le culte d'Abraham, de Jésus-Christ et d'Apollonius de Thyane (3). Cet esprit de tolérance, dont on a gratifié si souvent le paganisme, s'était évanoui avec le péril, et la persécution contre les chrétiens revêtait parfois des formes plus cruelles que les mortels supplices. Ainsi les païens qui avaient des chrétiennes parmi leurs esclaves affectaient de les vendre à ces hommes sans nom que les romains appelaient *lenones*. C'étaient ceux qui tenaient les maisons de prostitution et qui en se prêtant aux marchés de cette sorte satisfaisaient à la haine des

(1) Suétone, *in Nerone*, c. 16. Tacite les regardait comme « des gens exécrables » (Annal. XV, 44).

(2) Platina, *de Ritibus et actis summorum pontificum. In Marcellino.*

(3) *Historia Augusta*, p. 123.

païens contre le christianisme, qu'ils se flattaient d'avilir ainsi. « Une loi de Constantin tenta d'abolir ce trafic abominable en défendant sous les peines les plus sévères d'acheter des esclaves chrétiennes à qui que ce fût, excepté aux ecclésiastiques et aux chrétiens de bon renom, qui les affranchissaient aussitôt (1). »

Mais, si l'on eût laissé faire les premiers évêques de Rome et si la tradition de leur administration se fût perpétuée, le christianisme fût définitivement rentré dans sa véritable voie. Non moins recommandables par la pureté de leur vie que par leur courage, plusieurs d'entre eux furent aussi des esprits cultivés, et tous s'occupèrent exclusivement de l'organisation du culte et du maintien des bonnes mœurs. Léon défendit aux femmes d'entrer sans voile dans l'église; Clet ordonna vingt-cinq diacres; Anaclet régularisa l'ordination des évêques; Alexandre I ajouta quelques paroles à la messe; Zosime défendit aux clercs de boire en public et d'admettre des esclaves dans le clergé; Silvestre I se cachait dans les gorges du Soracte, chanté par Horace, quand il fut appelé à l'évêché de Rome par Constantin, qu'il baptisa depuis. Dès la fondation de l'église d'Occident un privilége incontesté de suprématie s'attachait à l'évêché de Rome,

(1) *Cod. Theod.*, lib. XVI, t. 8, l. 1. « Constantini Imp. constitutio in lenones christianarum mulierum. » Godefroy, dans son excellent commentaire, ajoute que du temps de saint Ambroise l'abus attaqué par Constantin subsistait encore. L'évêque de Milan compte au nombre des devoirs du prêtre le rachat de ces victimes.

sans que cette suprématie résultât d'aucune constitution. Il avait été promptement reconnu que la direction générale du clergé devait être confiée à un prêtre, et cette direction était échue naturellement à l'évêque de Rome. Si beaucoup de provinces et de villes avaient des évêques, beaucoup d'autres étaient gouvernées par de simples prêtres. La hiérarchie se composait uniquement des évêques, des prêtres et des diacres, leurs ministres, mais qui, s'acquittant en même temps du saint ministère, étaient nécessairement dans les ordres. Tout le clergé ne faisait théoriquement qu'un corps dont l'évêque était la tête, les autres les membres; c'était, suivant la belle expression de saint Jérôme, le sénat de l'épiscopat, gouvernant avec lui l'Église.

Même en faisant la part des désordres qui dès cette époque se produisirent au sein du clergé, où, d'après le témoignage des écrivains ecclésiastiques eux-mêmes, la discorde et l'orgueil l'emportèrent trop souvent sur la fraternité évangélique, cette organisation simple et forte, si elle eût duré, n'eût pas manqué de produire des résultats meilleurs que l'organisation qui a prévalu. L'écroulement du paganisme qui commença bien avant l'ère chrétienne ne fut définitivement accompli que longtemps après, puisqu'il avait encore des autels sous le règne de Théodose le Grand (1), et l'ébranlement moral de cette longue lutte entre les deux cultes

(1) *Codex Theod.*, lib. XVI, t. 10, l. 7 : « Adversus sacrificia templorumque in id ingressum. » Voir aussi mêmes liv. et tit., lois 8, 9, 10, 11, 12.

est facile à concevoir. « Les hommes vivant entre des persécutions sans nombre portaient écrite dans leurs yeux l'épouvante de leur âme; c'est qu'outre les maux infinis qu'ils supportaient, il manquait à une bonne partie d'entre eux de pouvoir recourir à l'aide de Dieu, en qui tous les malheureux ont coutume d'espérer; c'est que, ne sachant pour la plupart à quel Dieu ils devaient recourir, dénués de toute aide et de toute espérance, ils mouraient misérablement (1). » Mais la religion n'était pas seule à changer; les mœurs, les lois, les noms changeaient aussi, en même temps que des idiomes nouveaux se formaient des débris des langues parlées jadis, et l'on ne sait ce qui fût advenu sans le christianisme qui sut grouper les populations diverses que la ruine du polythéisme laissait comme égarées dans le vide.

Bientôt tout un peuple de petites gens commencèrent à acquérir le privilége de l'égalité chrétienne; l'Église s'ouvrit aux opprimés de l'ancien monde, à tous ces êtres avilis par le despotisme et l'esclavage, même aux criminels et aux femmes de mauvaise vie qu'elle excellait à réhabiliter par le repentir; en général la condition des femmes, profondément modifiée déjà par la législation romaine, se transforma sous l'influence d'une religion qui parlait aux cœurs et dont elles devaient être les propagatrices les plus zélées. Quant aux esprits superficiels qui ont cru déprécier le chris-

(1) Machiavel, *Istorie Fiorentine*.

tianisme en le représentant comme s'étant recruté au début parmi les basses classes, ils en ont fait le plus bel éloge sans s'en douter. Tel fut le caractère des développements du christianisme en Occident, où il s'épura dans les persécutions et la pauvreté, car les premiers évêques de Rome n'avaient pas même assez d'argent pour l'aumône. Supposer que l'humilité de leur fortune eût pu ne souffrir aucune atteinte serait une supposition vaine, car il était rationnel que l'accroissement du christianisme accrût proportionnellement la condition de ses ministres. Mais il est permis de regretter que leur vue ait changé d'objet, et qu'ils aient si souvent employé leur influence à de tout autres fins que le gouvernement des âmes. D'ailleurs cette mauvaise impulsion ne partit pas de Rome, qui au contraire y opposa longtemps une résistance instinctive. Tout le mal vint de Constantinople, ce fut là qu'il germa et grandit.

L'Église catholique, qui a fini par absorber un grand nombre d'hérésies, se vit en présence de l'hérésie dès sa naissance. Dès les premiers siècles du christianisme les protestations rudimentaires de l'esprit d'examen contre la révélation se multiplièrent à l'infini, les points essentiels du dogme furent controversés pour ainsi dire avant d'avoir été fixés. La plus célèbre des premières hérésies est l'arianisme, qui motiva le concile de Nicée, où Constantin donna l'exemple d'un empereur présidant une assemblée toute religieuse et s'immisçant à une question de dogme.

« Lorsque les évêques furent arrivés, l'empereur fit disposer dans le palais une vaste salle avec des siéges en nombre suffisant, et c'est là que les membres du concile furent engagés à procéder à leurs délibérations sur les questions proposées. L'empereur, accompagné de quelques personnes seulement, entra le dernier; sa beauté personnelle excita une admiration qu'augmenta son extrême modestie. Un humble tabouret avait été réservé pour lui au milieu de l'assemblée, et encore n'y prit-il place qu'après en avoir demandé la permission aux évêques, qui s'assirent alors autour de lui. »

La scène est complète, le grand politique se surpasse, il joue son rôle au naturel : on serait tenté d'oublier sa vanité, son hypocrisie et jusqu'aux meurtres de son fils, de ses neveux et de sa femme, les trois premiers décapités, la dernière étouffée dans le bain. Tel fut l'homme qui s'arrogeait le droit de décider les questions de foi, qui le premier mêla la politique à la religion, état de choses également funeste à l'une et à l'autre. Dès lors on verra l'Église et l'empire tantôt faire cause commune, tantôt s'attaquer avec une violence inouïe. Ainsi l'empire essayera plus tard de se faire de la papauté un docile instrument, en l'induisant à sortir des voies évangéliques; ainsi

(1) Théodoret, lib. I, c. 7. Adrien de Valois fait remarquer que ce passage est tiré de la vie de Constantin par Eusèbe, qui assistait lui-même au concile, et qui, comme beaucoup d'autres, fut suspecté d'arianisme. Pour mieux dire, le concile tout entier ne savait guère de quel côté était la vérité, et la mansuétude dont il fit preuve envers Arius semble indiquer qu'il ne le condamna qu'à regret.

l'Église adoptera ce système de compromis intéressés avec l'empire qui diminuera son prestige.

Zénon ne suivit que trop bien l'exemple de Constantin, en mêlant à tous les désordres du vice la passion de la théologie, et surtout en prenant parti pour la doctrine d'Accacius, patriarche de Constantinople. Cette doctrine était-elle hérétique ? On ne sait au juste. Si l'on excepte Évragius qui donne avec conviction la lettre et la contre-lettre de Basiliscus sous lequel l'hérésie commença, puis le texte de l'Hénotique, dont le sens n'est pas facile à découvrir, les écrivains ecclésiastiques paraissent ne pas se soucier de s'en mêler. Baronius s'exprime sur ce sujet avec une obscurité calculée, imitée par Fleury. Ce que nous croyons pouvoir dire de mieux, c'est que l'Hénotique était un acte d'union par lequel Zénon, assassin de son fils Léon auquel il avait succédé, prétendait remettre toute chose en ordre dans l'Église.

Sur l'autorité d'Accacius, il présentait cet instrument prétendu de pacification à la signature des évêques et attachait à l'obtenir une extrême importance.

L'empereur Anastase prit aussi l'Hénotique à cœur, et fut excommunié entre 492 et 496 par le pape Gélase, pour qui la doctrine d'Accacius était décidément hérétique. Gélase était un homme énergique et habile, qui sut se faire aimer du peuple romain en le délivrant de la famine par des mesures prises à propos. Anastase II, son successeur, se rapprocha de l'empe-

reur Anastase et par conséquent d'Accacius, mais il mourut la deuxième année de son pontificat.

Peut-être la dispute en fût-elle restée là, grâce à la mobilité d'esprit d'Anastase, un paysan d'Épire, dont nous avons indiqué les précédentes fonctions et qui était âgé de soixante ans lorsqu'il monta sur le trône. Mais il y avait derrière Anastase un eunuque nommé Amantius, partisan de l'Hénotique et qui ne cessait d'aigrir son maître contre les catholiques; à la mort du pape Anastase II, l'empereur Anastase mit donc tout en œuvre pour obtenir la nomination d'un pape qui fût à sa discrétion. Peu lui importait qu'en dépit de la muraille dérisoire qu'il avait fait construire à grands frais, les incursions des barbares devinssent de jour en jour plus menaçantes; la théologie l'absorbait pour le moment.

Pendant toute la durée du Bas-Empire proprement dit, les destinées de l'humanité furent entre les mains d'hommes nés dans une condition vile et dénués de toute aptitude politique, et l'Occident allait sentir encore la funeste action de Constantinople.

Tandis qu'une partie du clergé de Rome élisait Symmaque à la basilique de Saint-Pierre, l'archiprêtre Laurent était élu par les dissidents à Sainte-Marie (498). Cette double élection partagea la population en deux factions à peu près égales en nombre, et qui en vinrent promptement aux mains; le sang coula. Festus Niger, qui appartenait à l'empereur, soutenait énergiquement la cause de Laurent, et les deux pré-

tendants furent ordonnés le même jour. Bientôt après ils en appelèrent au jugement de Théodoric et se rendirent ensemble à Ravenne. Théodoric, avec une prudence dont il devait plus tard s'écarter un moment, refusa de se mêler de la querelle, décidant seulement que celui des deux qui avait obtenu le plus de suffrages était le vrai pape, et Symmaque l'emporta sur Laurent qui reçut à titre de dédommagement l'évêché de Nocéra. De retour à Rome, Symmaque tint un synode où il se purgea des accusations portées contre lui, et qui devaient bientôt se reproduire (1).

Ces graves complications donnèrent à Ennodius l'occasion de déployer un grand talent de négociateur et de polémiste. Né d'une famille consulaire, mais pauvre, il avait rétabli sa fortune par un brillant mariage. Sa femme étant entrée au couvent, il fut nommé diacre de l'église de Pavie. Il défendit les actes du synode de 499 avec succès et sur l'ordre de Théodoric, qui fut considéré comme ayant bien mérité de l'Église, il n'est pas sans intérêt de le constater en passant (2). Heureux d'avoir contribué à rétablir la paix dans l'Église, Théodoric partit pour Rome, où sa présence était vivement désirée.

Arrivé en Italie depuis onze ans, il n'en avait pas fallu davantage à Théodoric pour devenir d'un aven-

(1) *Anonym. Vales.*; Anastasius, *Biblioth.*; Agnello di Ravenna; Anonimo Veronese, *Rer. Italic. script.*, t. III; Muratori, *Annal.*, an. 498-499.

(2) Labbe, *Concilia*, Nota Binii, t. IV, p. 1362.

turier sans asile le prince le plus puissant de l'Europe; sa sagesse avait achevé l'œuvre de son courage. Il ne s'était trouvé inférieur à aucun des devoirs de sa situation nouvelle, il s'était conduit en grand politique; il dut croire, et l'on dut croire autour de lui qu'il était appelé à fonder un empire durable; les misères de l'Italie allaient finir, déjà quelques-unes de ses plaies s'étaient cicatrisées; si cette supposition se fût réalisée, l'histoire de l'Europe aurait aujourd'hui une tout autre face, et probablement elle jouirait d'un état politique plus stable; il n'y a d'ailleurs qu'à couper court à toute conjecture sur ce point, aussi bien que sur tout autre point historique.

Théodoric était alors dans toute la force de l'âge et dans tout l'éclat de son règne; il se croyait maître de la fortune et il ne négligeait rien de ce qui pouvait ajouter à l'éclat extérieur dont il aimait à s'entourer. C'est ainsi qu'il avait fait couronner d'or le lion d'or sur champ de gueules qui de tout temps avait écussonné son bouclier. Une légende allemande veut qu'il ait été le premier à prendre pour insigne le lion qui, dans le système symbolique des barbares, aurait passé jusque-là pour l'emblème de la lâcheté (1). Mais cette supposition tombe devant la description des armes d'Ataulphe, premier roi des Visigoths de la Gaule et d'Espagne : « Ataulphe, premier roi goth d'Espagne,

(1) Les Cimbres avaient pour symbole le taureau; les Gépides, un navire; les Alains, les Bourguignons et les Suèves le chat; les Goths, la brebis.

fut enseveli à Barcelone dans la cathédrale avec une épitaphe. Les armes que prirent ses successeurs sont écartelées de trois barres noires sur champ d'or, d'un lion couronné d'or sur champ d'azur, et de deux lions, dont l'un de gueules sur champ d'argent et l'autre de gueules sur champ d'or (1). »

On n'a sur la personne de Théodoric que peu de détails et encore sans grande certitude. Ennodius, après avoir dit que Théodoric avait le regard calme, une taille élevée et de belles mains, se résume en nous le donnant comme un miracle de la nature. Toutefois ses renseignements d'une forme hyperbolique sont assez précis pour nous permettre de croire exact le portrait qu'on a fait de lui ailleurs, sous le nom de Théodoric de Vérone. Son affection pour cette ville est attestée par Ennodius, qui la nomme, dans le panégyrique, « ta Vérone ». La force des places d'Italie tenait surtout alors aux cours d'eau qui les entouraient : Pavie était défendue par le Tessin et le Pô; Ravenne par le Pô et les marais.

Vérone était protégée de trois côtés par l'Adige, en même temps qu'elle était plus loin de la mer que Ravenne, et Théodoric en avait réparé les murs avec soin; il y vécut souvent, il s'y retira en plus d'une circonstance : c'était de Vérone qu'il comptait faire la base d'une résistance à l'invasion, péril qui probablement le préoccupa toute sa vie. Dans divers ouvrages

(1) Roderigo Mendes Silba Lusitanus en Catalogo real de Espanha, p. 9, éd. an. 1637.

en goth et en allemand qui font partie des manuscrits dits *de la reine Christine*, le roi d'Italie est désigné sous le nom de Théodore de Vérone, et c'est à un de ces manuscrits que Péringskiold a emprunté le portrait suivant de Théodoric :

« Il a le visage long et suffisamment large; de beaux yeux bleus surmontés de sourcils bruns; il a les cheveux fort beaux et les porte longs et arrangés avec art, c'est-à-dire légèrement tressés et bouclés; il est imberbe, il a les épaules très-larges, les bras ont la grosseur du tronc des jeunes arbres et la dureté de la pierre. La main est bien proportionnée, mais robuste; la taille est souple, les reins et les cuisses sont d'une puissance inouïe; les pieds sont bien faits, mais, la jambe étant très-forte, ils sont eux-mêmes très-grands. Il est en somme d'une force surhumaine à laquelle rien ne résiste. Gai, doux, libéral, il aime à faire à ses amis des présents magnifiques en or, en argent ou pierres précieuses, et il donne à qui lui demande (1). »

D'après une des légendes qui commencèrent à circuler quand, à la suite de circonstances dont nous aurons à nous occuper, le mécontentement public éclata, on doit croire que Théodoric aimait la chasse et l'équitation, et même qu'il y excellait, car on disait qu'il avait à son service des démons sous la forme de chiens et de chevaux ou de piqueurs. Cette croyance

(1) *Historia Wilkinorum*, M. I, ch. 14, in Annotationibus Peringskiold. ad vitam Theodorici, p. 241.

fut exprimée dans un bas-relief sculpté en marbre sur la façade d'une église (1). Théodoric lui-même nous a laissé une description des chevaux de l'époque qui indique un fin connaisseur. Hermanfred lui ayant envoyé des chevaux à l'occasion de son mariage avec Amalaberge, le roi d'Italie l'en remercie en ces termes :

« Nous avons reçu des mains de vos légats les chevaux que vous nous avez envoyés revêtus de drap d'argent, comme il convient à l'occasion d'un mariage. Ils ont le poitrail et les jambes suffisamment charnus, le flanc large, le ventre petit; leur tête est celle du cerf, dont ils ont la rapidité. Ils sont gras, ce qui les rend doux, et de grande taille, quoique très-vites; en même temps qu'ils plaisent aux yeux ils sont de bon usage. Ils ont des actions douces; loin de fatiguer le cavalier par des mouvements d'une brusquerie intempestive, on se repose en les montant (2). »

L'histoire doit aussi constater que jamais Théodoric ne se laissa enivrer par la fortune; bien qu'il n'existe sur son existence et sur sa personne d'autres documents que ceux que nous avons cités, on peut affirmer qu'il ne cessa de vivre avec la modération d'un sage à partir de son avénement au trône. Complétons le portrait par ce curieux fragment :

« Une fois que Théodoric eut soumis l'Italie, il se hâta de prendre toutes les mesures possibles pour

(1) Maffei, *Verona illustr.*, l b. IX.
(2) Cass., lib. IV, epist. 1.

conserver la forme du gouvernement à laquelle les Italiens étaient accoutumés, c'est-à-dire une espèce de république. Il avait maintenu la garde palatine (du palais) en fixant la paye des soldats à tant par jour. Il y avait d'ailleurs un nombre considérable de fonctionnaires, tels que les silentiaires, domestiques, maîtres des études, qui, excepté leurs titres, ne conservaient plus rien de leur ancienne fortune; à peine leur restait-il un maigre salaire insuffisant à les faire vivre, eux et leurs enfants. Théodoric voulut du moins que ces appointements, devenus héréditaires, passassent des pères aux enfants. De même il ordonna qu'il fût distribué aux pauvres qui se tiennent aux environs de la basilique de saint Pierre, apôtre, une quantité considérable de froment chaque année. Les pauvres jouirent de ces subsides jusqu'au jour où vint en Italie Alexandre, dit Forsicula, qui sans hésiter mit fin aux largesses publiques. Quand cette mesure vint aux oreilles de Justinien, il l'approuva sans réserve et n'en eut que plus d'estime pour Alexandre (1). »

(1) Procope, *Hist. arc.*, 25.

CHAPITRE IV.

L'EMPIRE ROMAIN DEPUIS DIOCLÉTIEN : VOYAGE DE THÉODORIC A ROME; SAINT FULGENCE; L'ÉDIT DE THÉODORIC; COMPÉTITION DE LAURENT ET DE SYMMAQUE; GONDEBAUD ET GODÉGÉSILE; SYNODE A ROME; THÉODORIC INTERVIENT EN FAVEUR DE SYMMAQUE; IL BAT LES BULGARES.

Bien avant Jules César, la république tendait à sa chute; depuis quelques années elle n'existait plus que de nom, et, comme l'a dit Montesquieu, ce que fit César, Pompée ou tout autre l'aurait fait (1). Il n'était d'ailleurs pour rien dans l'état de choses qui rendait une révolution inévitable. Les rapines des proconsuls dataient de loin; il y avait longtemps que l'agriculture avait été bannie de l'Italie et surtout de la Sicile, et qu'à la place des métairies s'élevaient des villas somptueuses autour desquelles les terres arables s'étaient transformées en des jardins énormes, uniquement consacrés au plaisir des yeux. Enfin, si Jules César avait ramené des Gaules un grand nombre de barbares et les avait établis à Rome et dans toute l'Italie, la coutume de faire des vaincus des soldats et des fonctionnaires remontait à la fin de la guerre punique, époque à la-

(1) C'est aussi l'opinion que Salluste a formulée en ces termes énergiques : « ... qui plus posset, imperium atque libertatem extorqueret, » *Catilina*, c. 39.

quelle commença la décadence de la république. Sylla avait achevé sans lui la ruine de la liberté et la déconsidération du sénat. Il trouvait Rome livrée à la mollesse et tremblant devant une armée d'esclaves, qui, sous la conduite de Spartacus, étaient devenus un danger sérieux pour l'État. Ni les festins ruineux ni les nuits de débauches n'étaient choses nouvelles quand César passa le Rubicon.

A cette époque, il avait assuré la frontière, il avait sauvé les Gaules du joug des Helvètes, qu'elles redoutaient tant, et par là délivré l'Italie du voisinage toujours dangereux d'une nation conquérante. Si César fit la guerre, ce fut avant tout parce qu'il l'aimait et qu'elle servait ses projets ambitieux; mais cette fois les intérêts de l'État se confondirent avec les siens. Malgré l'insensibilité profonde d'un ambitieux et d'un soldat, malgré quelques traits de cruauté sans excuse, César était d'un caractère naturellement doux; la mansuétude dont il fit preuve en diverses circonstances procéda aussi bien d'une disposition spontanée que d'un habile calcul. Un des premiers actes de son règne fut l'abrogation de la loi de Sylla par laquelle les fils des proscrits étaient exclus des fonctions publiques, et il put dire au sénat qu'il avait épargné ses ennemis, fermé l'oreille aux dénonciations, brûlé des lettres compromettantes pour ceux qui les avaient écrites (1). Au contraire, les menaces de Pompée re-

(1) Dion Cassius, lib. XLIII, c. 15.

jetèrent un grand nombre de personnes dans le parti de César.

Mais, quand César édictait des lois somptuaires, Rome avait pris l'habitude d'un luxe effréné, et le dictateur lui-même était loin de vivre avec la simplicité d'un Cincinnatus. Quand d'une part il essayait de repeupler l'Italie et d'y ranimer l'agriculture, de l'autre il s'appliquait à faire au peuple des largesses exorbitantes; il multipliait les fêtes publiques, mères de l'oisiveté; si les tendances réformatrices qu'il manifestait par intervalle étaient sincères, elles restaient sans effet; s'il sentait réellement les inconvénients de certaines coutumes, devenues les plus dangereuses des institutions, il renonçait bientôt à les combattre; loin de là, il ne songeait plus qu'à en faire les instruments de son ambition.

Elle fut sans scrupules et elle n'eut jamais pour but que l'intérêt personnel. Bien qu'il ait succombé à une conjuration aristocratique, rien n'autorise l'histoire à lui prêter l'instinct de la démocratie et moins encore à croire qu'il voulût couronner son œuvre par le rétablissement de la république à laquelle il avait porté le dernier coup. César favorisa le peuple plutôt qu'il ne l'aima, et s'attacha à le corrompre pour avoir plus de facilité à s'en servir. Pour mieux dire, il n'y avait plus à Rome de peuple dans le sens du mot sous la république; il y avait des patrons et des clients; tout esprit d'indépendance et de dignité personnelles était détruit. César était bien l'homme

du moment : sa jeunesse aventureuse s'était écoulée au sein de la mauvaise compagnie; ses relations avec Catilina n'étaient un mystère pour personne, avant qu'il eût hautement manifesté sa sympathie pour le grand conspirateur. Quand César revînt des Gaules, et durant les stations qu'il fit à Ravenne et à Rimini, tout ce qu'il y avait de compromis en Italie vint se grouper autour de lui, banqueroutiers, gens mis hors la loi ou perdus de réputation, qu'il accueillit à titre d'opprimés, tout en faisant sonner bien haut son titre de tribun du peuple (1). Quand il triompha, ses troupes firent allusion, dans des chansons répétées en chœur, aux mœurs dissolues de leur général (2); et, sans parler du scandale de ses divorces, César trouva moyen de scandaliser Rome elle-même par le spectacle de ses amours avec Cléopâtre, qu'il avait reçue dans ses jardins du Tibre.

Les dernières années de César furent tristes : l'ardeur de l'âge s'éteignait; la satiété du pouvoir en avait remplacé l'appétit. César s'apercevait enfin qu'il était mal entouré, et la haine de ses ennemis envers lui n'avait peut-être d'égale que son mépris pour ses amis. Sans oser prendre la couronne, il foulait aux pieds un sénat vendu, et, quand il fallait au bas d'un acte d'autres signatures que la sienne, il inscrivait n'importe quel nom de sénateur à côté du sien; sa santé s'altérait, il avait assez vécu. Négligeant les

(1) Cicero ad Attic. lib. IX, epist. 1, 19.
(2) Suétone, *in Cæs.*; Cicéron, *ub. sup.*, epist. 15.

conseils des aruspices, il congédia ses gardes espagnols sous un prétexte quelconque, mais en réalité parce qu'il se sentait menacé de toute part. Il aimait mieux, disait-il, en finir d'un coup que de vivre dans des transes perpétuelles. Son dernier mot fut d'un patricien, peut-être d'un père : « Et toi aussi, mon fils! » Sa mort plongea Rome dans la consternation ; car on y vit le signal des calamités dont l'habileté du dictateur reculait seule l'explosion. La forme du gouvernement que César avait inaugurée était si bien appropriée aux circonstances qu'elle lui survécut ; l'empire romain était sorti vivant pour des siècles du sang versé par Brutus.

C'est alors que s'ouvre l'ère qui va d'Auguste à Héraclius, sous lequel on place la ruine définitive de l'empire romain d'Orient ; c'est cette période dont nous essayerons de définir ici le véritable caractère, en la présentant sous ses différents aspects. Cette digression, si c'en est une, est indispensable à l'intelligence de l'époque dont nous nous occupons. Pourquoi cette perturbation croissante de l'Occident? Pourquoi cette série de princes incapables, livrés à toutes les aberrations du despotisme, parmi lesquels apparaissent çà et là quelques hommes remarquables? C'est ce que nous ne saurions dire; car nul ne peut se flatter de savoir pourquoi le monde va comme il va; la connaissance des causes premières, aussi bien que des causes finales, dépasse l'intelligence humaine, qui doit se restreindre à exposer comment sont les

choses sans en rechercher le pourquoi. Ce serait une grande erreur de croire qu'on rendra la lecture de l'histoire moins attrayante, en s'attachant à l'écrire au seul point de vue de l'observation. L'observation au contraire a pour premier résultat de varier le tableau en montrant les faits sous autant de côtés qu'elle en découvre, sans rien ajouter, sans rien dissimuler, et la symétrie fastidieuse des systèmes veut qu'il en soit tout autrement.

Quant à l'empire romain, on le connait mal, car il est plus tôt fait de répéter les déclamations banales qu'on a dirigées contre lui ou les éloges boursouflés dont il a été l'objet, que de rechercher et d'étudier sans passion des documents qui peuvent seuls nous en donner une juste idée. Il est tout naturel de préférer telle forme de gouvernement à telle autre, mais il n'en est pas une qu'il soit permis de frapper d'anathème, car toutes ont leur raison d'être tant qu'elles existent, et le despotisme lui-même, encore que miné par ses vices essentiels, a pu rendre à certains moments de grands services; il a pu arriver qu'il fût la seule forme possible de gouvernement, par exemple dans les temps de crise, et c'est ainsi qu'il en fut, selon nous, de l'empire romain. Quiconque nous lira jusqu'au bout reconnaîtra, nous l'espérons, que cet aperçu n'est pas sans justesse.

Telle fut la force d'impulsion donnée à la conquête dès la naissance de la république romaine, qu'elle ne cessa d'agrandir son territoire par l'annexion souvent

imprudente de provinces lointaines. Il est facile de s'élever contre cette politique à main armée, mais, quand on se reporte à l'état de l'Italie lors de la fondation de Rome, on voit qu'elle devait ou absorber les populations circonvoisines ou être absorbée par elles : elle les absorba, obéissant en cela à l'instinct de la vie. Sa terrible lutte avec les Volsques et les Samnites prouve qu'elle n'avait pas le choix : une défaite définitive l'eût supprimée (1). Plus tard, son territoire subit de sanglantes invasions; Annibal la mit à deux doigts de sa perte, mais elle se tira de tout non moins par la force de sa politique que par celle de ses armes (2). Ce fut l'époque où les caractères s'élevèrent à une hauteur surhumaine, où le patriotisme fit des prodiges. Les factions essentielles à la république et le luxe, déjà très-développé du temps des Gracches, minèrent ensuite l'État, qui tendit peu à peu à changer de forme.

Sous Auguste l'empire était borné à l'orient par l'Euphrate; au sud par les cataractes du Nil, le désert d'Afrique et le mont Atlas; à l'occident par l'Océan; au nord par le Danube et le Rhin. La Mauritanie, la Thrace, l'Arménie, le royaume de Commagène, la Cappadoce, appartenaient à des princes alliés. Tibère conquit la Cappadoce; sous Caligula, la Mauritanie

(1) Tite-Live, lib. VI, VII, IX et X.

(2) *Id.*, lib. XXI, XXII, XXIII. C'est au chapitre 5 de ce dernier livre qu'il est question d'un officier d'Annibal qui, dans la difficulté où il était de se procurer des vivres, avait appris à ses soldats à se nourrir de chair humaine. Annibal lui-même avait entassé les corps des Romains au point d'en faire des redoutes et des ponts.

devint province romaine. Les généraux de Claude conquirent la Bretagne, dont la soumission fut achevée par Agricola sous Domitien. Néron réunit à l'empire le Pont et les Alpes Cottiennes, et mit la Grèce en liberté. Vespasien réduisit en provinces la Cilicie, la Syrie ou Palestine, le royaume de Commagène, la Lycie, Rhodes, Byzance, Samos et la Thrace. Trajan conquit la Dacie, l'Arménie, l'Assyrie, la Mésopotamie, et de son règne date la plus grande extension territoriale de l'empire romain. Les provinces romaines s'étendaient vers l'orient au-delà du Tigre jusqu'aux bords de la mer Rouge; Adrien, par une sage politique, ramena la frontière orientale à l'Euphrate, abandonna la Syrie et la Mésopotamie. Septime Sévère conquit l'Arabie et l'Adiabène (1). Sous Gallien de nombreuses défaites vinrent augmenter les maux de l'anarchie, et nous avons vu Caracalla, Claude II, dit le Gothique, Aurélien, Probus, Tacite relever par de nombreuses victoires la réputation militaire de leur patrie.

Ce bref exposé indique suffisamment l'abus qu'on fit à Rome d'une politique bonne au début; il explique aussi une des causes principales de l'affaiblissement de l'empire et de la haine mêlée d'admiration et de terreur qu'inspirait le nom romain. Néanmoins

(1) Nous empruntons ces renseignements à l'ouvrage intitulé : *Des changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain à partir de Dioclétien*, par J. Naudet. C'est un des plus remarquables qu'on ait écrits sur l'administration romaine.

on peut dire que l'empire romain représente une forme sociale et politique supérieure à la barbarie, contre laquelle il lutta plusieurs siècles avec succès, tandis que cette longue résistance permettait au christianisme de se développer : le grand titre de la société romaine à l'attention de la postérité, c'est que, malgré tout, elle a préparé la prépondérance de l'Occident.

D'ailleurs l'application systématique de l'empirisme à tout ce qui touche à l'administration et à la politique se manifeste plus hautement que jamais dès le règne d'Auguste, ne fût-ce que par le singulier partage du territoire romain en provinces de l'empereur et provinces de la république. A notre point de vue, on imaginerait difficilement une combinaison plus malheureuse. Mais on ne voit pas qu'elle ait donné lieu à des complications. L'empereur acquérait-il, en vertu de cet arrangement, le revenu des provinces devenues sa propriété? on ne saurait l'affirmer, mais c'est probable. On n'a sur le budget de Rome et en général sur l'administration des finances romaines que peu de renseignements, et encore sont-ils pour la plupart contradictoires. Il est à croire que les dépenses d'État montaient à un chiffre extrêmement élevé.

Au contraire, les mœurs privées et publiques des Romains nous sont bien connues; la société romaine est tout entière dans les œuvres de la littérature de Rome. Tandis que Virgile, bien qu'il y ait dans ses vers plus d'une allusion aux choses du moment, nous apparaît

comme isolé sur les hauteurs du Parnasse, Horace, Ovide, Juvénal et les satiriques qui se groupent autour de lui sont en plein dans le mouvement. Ils vivent de la vie commune et ils en reproduisent les vices, les ridicules et les plaisirs avec une vivacité que le cours des siècles n'a point émoussée; Tacite tantôt écrit les *Annales* et tantôt se repose des méfaits de l'histoire en composant cette *Vie d'Agricola* d'où s'échappe un délicieux parfum de vertu domestique. Mais l'ouvrage qui peut-être résume le mieux les tendances de la société romaine, c'est l'*Art d'aimer*, qui est le symptôme d'un état social effrayant. Il est incontestable aussi que les mœurs des Romains, après avoir achevé de se corrompre sous l'empire, stationnèrent jusqu'à la fin dans la corruption (1). Que dire de nouveau sur ce sujet? qui n'a entendu parler des sénateurs traînant sans cesse après eux une longue suite de clients, d'esclaves et d'affranchis? S'intéresserait-on beaucoup à la description d'une orgie romaine? Tout est dit sur la vie licencieuse des femmes depuis que Julie, fille d'Auguste, avait scandalisé Rome par ses escapades nocturnes.

Enfin, la question des mœurs apparaît à toutes les époques et partout à peu près sous le même aspect. Seuls les petits États ont eu de bonnes mœurs à leurs débuts, et encore se sont-elles corrompues à mesure qu'ils se sont accrus : tel est le premier résultat des

(1) Amm. Marcellin. Tout le livre XXVIII et passimm.

grandes agglomérations avec lesquelles coïncide toujours l'accroissement de la richesse publique et par conséquent du luxe et de l'oisiveté. Là encore on se trouve pris dans un dilemme : ou interdire aux nations le commerce, qui est le principe de leur prospérité, et qui tend de plus en plus à se substituer à la guerre comme le meilleur véhicule de la civilisation; ou accepter quelques conséquences fâcheuses du développement de la richesse publique en faveur de tous les avantages qui s'y rattachent. A Rome, cet accroissement qui provint non de la multiplication des échanges, mais du pillage des provinces conquises, engendra nombre d'abus, surtout à partir de l'empire, et tels furent les raffinements de la sensualité romaine, que la plume se refuse à les décrire; c'est à peine si l'imagination les conçoit.

Mais n'est-il pas à supposer qu'au milieu de la corruption générale, il y eut alors à Rome un certain nombre d'existences honorables? Rome tout entière, suivant une expression consacrée de nos jours par l'usage, était-elle bien dans les chars d'ivoire et d'argent qui circulaient sur les voies élégantes? Il n'est pas une capitale de l'Europe moderne où le luxe et le vice ne s'étalent à certaines heures dans toute leur insolence; il n'en est pas une où il n'y ait des pauvres vaniteux, des riches obérés et des négociants masquant d'une vaine apparence les premiers indices d'une prochaine banqueroute. S'il était de mode parmi les jeunes patriciens de berner le pauvre diable qu'ils rencontraient la nuit,

regagnant sa demeure une chandelle à la main (1), l'époque n'est pas loin où il était de bon ton parmi la noblesse française de rosser le guet; et, si l'on en excepte les serfs des abbayes, la condition des esclaves romains était préférable à celle des serfs, dont les derniers ne furent abolis chez nous que par Louis XVI. L'aristocratie romaine de la décadence n'était ni plus orgueilleuse ni plus débauchée que l'aristocratie française du temps des Valois.

Si l'on mettait dans la balance, d'un côté les crimes des empereurs romains, et de l'autre ceux des empereurs d'Allemagne, les deux plateaux resteraient en équilibre. Frédéric Barberousse fut aussi cruel que Tibère, et il sacrifia des villes tout entières à la satisfaction de vengeances que rien ne justifiait. L'histoire de ses campagnes en Italie abonde en épisodes sanglants. Par le seul fait de l'arrivée de l'empereur tous les pouvoirs publics étaient suspendus dans la péninsule, pour qu'il pût tout gouverner d'un clin d'œil : « ut *ad ipsius nutum possent universa tractari.* » Il se faisait précéder d'officiers de sa maison, chargés de lever sur le pays « le dû du fisc royal » et toutes contributions en nature dont il avait besoin lui et sa suite, et il arrivait même souvent que des villes

(1) Tel était le divertissement favori de l'empereur Othon : « Ferebatur et vagari noctibus solitus, atque invalidum quemque obviorum vel potulentum corripere, ac distento sago impositum in sublime jactari. » Suétone, *in Othone*. Il tenait sans doute ce détail de son père, qui avait servi sous Othon, comme il le dit au c. 10 du même ouvrage.

rebelles à leur devoir fussent châtiées « de manière à porter jusque dans l'avenir les marques de leur insolence (1) ». Il rasa trois fois Milan avec des recherches de cruauté inouïes; et la diète de Roncaglia est un exemple unique dans l'histoire. Nulle part, en aucun temps, la tyrannie ne se fit légaliser avec cette impudence; nul légiste romain ne s'est dégradé comme se dégradèrent alors Bulgare, Martin Gossia et Irnier. Point de meurtre plus odieux que celui d'Arnaud de Brescia. Qui comptera les crimes de Frédéric II?

Comparez aux mœurs de la cour impériale les mœurs de la cour de France du temps de la tour de Nesles, puis des Valois à la Révolution de 1789, et vous verrez que la dépravation de cette époque ne le cède en rien à la dépravation de l'antiquité. Si l'on en excepte Henri IV, les Bourbons ont fait pendre des vilains par milliers pour les motifs les plus frivoles, comme il arriva en Bretagne sous Louis XIV à propos du papier timbré. Toute proportion gardée, les concussions des intendants de province égalent celles des proconsuls; une patricienne assistant aux combats du cirque ne faisait pas preuve de plus d'insensibilité que les femmes de la cour se pressant aux auto-da-fé sur l'estrade royale, et en grande toi-

(1) Otto Frisigensis, *de Rebus gestis Frederici I*. Voir aussi, sire Raul, sive Radulphi Mediolanensis, *de Rebus gestis Frederici I in Italia;* Otto Morena, *Historia rerum Laudensium;* Epistola Buchardi notarii Imperatoris ad Nicolaum Sigebertum abbatem, *de Victoria Frederici I Imp. Aug. et excidio mediolanensi*. Muratori, *Rer. It. script. Storia dei communi italiani*, da Paolo Emiliani Giudici.

lette. Si Néron massacrait les chrétiens, Philippe II et beaucoup d'autres brûlèrent des hérétiques; le massacre de la Saint-Barthélemy ne répond que trop bien aux persécutions du fils d'Agrippine; l'inquisition a versé plus de sang que Dioclétien. Enfin, si nous jetons les yeux sur l'histoire d'Angleterre, nous voyons le crime s'y accumuler sur le crime; rien n'égala la férocité des mœurs politiques des Anglais.

Dès lors faut-il nier les qualités de Louis XI, de François Ier, de Louis XIV? faut-il détourner les yeux de l'Italie du moyen âge et de la renaissance? Ce serait priver l'humanité des enseignements qu'elle se donne à elle-même.

Un ami de Pline le Jeune lui ayant demandé un mari pour sa nièce, Pline désigna un de ses propres amis, Minucius Acilianus, âgé de trente ans et qui avait déjà rempli les fonctions de préteur. Il était de Brescia, ville où les bonnes mœurs s'étaient conservées. Son père était chevalier; sa grand'mère avait vécu avec l'austérité d'une Cornélie; son oncle était un brave homme; bref, du côté de la famille, il n'y avait rien à dire. M. Acilianus était un homme actif, énergique et modeste. Il était beau, bien portant, distingué : « Ce ne sont pas là, poursuit l'auteur de la lettre, des qualités à dédaigner, c'est en quelque sorte un prix dû à une jeune fille de bonne vie. Dois-je ajouter que le père possède une belle fortune? je ne sais, car ce n'est là qu'une question secondaire pour des gens riches eux-mêmes. Mais, quand je con-

sidère de quel poids la fortune pèse aujourd'hui dans les destinées d'un homme, il me semble que c'est un point à toucher en passant. Lorsqu'on pense à l'avenir, aux enfants qui peuvent être nombreux, la question d'argent a son importance (1). » Qui de nous n'en écrirait autant? Il est donc permis de croire que les bonnes mœurs régnaient encore dans quelques familles patriciennes, comme la simplicité des manières de l'ancienne bourgeoisie s'est conservée jusqu'à un certain point au sein de notre classe moyenne, qui correspond assez bien à certaines classes de l'aristocratie romaine. En un mot l'abaissement du niveau moral à Rome fut la conséquence naturelle de la révolution qui s'accomplissait alors dans le monde et qui fut à la fois la plus profonde et la plus longue de toutes les révolutions connues.

Dans un autre ordre d'idées, nous voyons que les empereurs, à l'exemple d'Auguste, favorisèrent tous le mouvement intellectuel, en s'entourant d'artistes et d'écrivains, et rendirent par là de véritables services, car la littérature et les arts contribuent puissamment au développement de la vie sociale; tous les grands peuples ont eu de grands écrivains et de grands artistes. La magnificence des travaux d'utilité publique fut telle, et telle en fut la bonne direction, que Rome et la campagne de Rome, inhabitables de nos jours à certaines époques de l'année, jouissaient

(1) Pline, lib. II, epist. 14.

alors d'un climat salubre, grâce aux constructions qui facilitaient l'écoulement des eaux malsaines ou qui en amenaient de pures en abondance. Sans parler des fontaines et des aqueducs, il y avait à Rome plus de treize cents pièces d'eau (1), et, en ordonnant la restauration des aqueducs et le desséchement des marais, Théodoric ne fit plus tard que se conformer à la tradition romaine. Le droit français est le plus clair et le plus libéral de tous; mais, sauf quelques emprunts aux lois allemandes, par exemple en ce qui concerne le régime de la communauté des biens entre époux; sauf de nombreuses dispositions spontanées, et l'art de la codification proprement dite, tout à fait inconnu aux Romains, le droit français dérive essentiellement du droit romain. Or c'est sous l'empire que les études de droit atteignirent leur plus grand développement; c'est alors que les Romains inventèrent cette science, car ils l'ont bien inventée. Papinien fut préfet du prétoire sous Alexandre Sévère, et Ulpien avait occupé les mêmes fonctions sous Septime Sévère. Cet empereur, qualifié par Lampridius de médecin du genre humain, *natus ad remedium humani generis*, aimait à s'entourer de lettrés et de légistes : il avait dans ses conseils Jules Paul et Pomponius, disciples de Papinien (2). On pourrait répondre qu'à la vérité, il n'y avait de lois que la volonté des empereurs, et

(1) *Lacus*, Friedlander, *Mœurs romaines du règne d'Auguste au temps des Antonins*, traduction française de Ch. Vogel, lib. I.
(2) *Histor. Aug.*, p. 137.

que les lois proprement dites se produisaient la plupart du temps sous la forme d'actes émanés de leur initiative personnelle, et qui portaient différents noms. Mais cette objection ne serait vraie que jusqu'à un certain point, surtout en matière civile ; car le pouvoir des empereurs, si funeste qu'en fussent l'origine et trop souvent les résultats, empêcha rarement la justice civile d'avoir son cours.

Mais la décadence de l'empire, qui commence à l'instant même de sa fondation, devint irrésistible à partir de Constantin. Nous n'entreprendrons pas la réhabilitation d'un prince qui, né avec les qualités les plus rares, se laissa corrompre par la fortune au point de devenir un objet d'horreur pour ses sujets, et qui depuis sa conversion au christianisme exerça sur le développement de cette religion une influence déplorable. Nous ne pourrions entrer ici dans les détails qui, lorsqu'on prend la peine de les compulser, jettent une vive lumière sur cette nature tellement complexe, que, déjà chrétien, Constantin n'avait pas entièrement abjuré les pratiques du paganisme. Tout en défendant aux particuliers de sacrifier aux faux dieux, Constantin n'avait pas renoncé au titre d'augure suprême. En même temps les pièces de monnaie qu'il fit frapper portaient une effigie païenne d'un côté et de l'autre le monogramme de J.-C. ; la foudre continuait à lui parler de Jupiter, et il ordonnait que, dans le cas où elle frapperait son palais ou tout édifice public, on en fît par écrit un acte authentique

et qu'on vint ensuite soumettre le cas à l'interprétation de sa science (1). Ce fut probablement à la même époque qu'il abolit cette loi, fit fermer de force les temples païens et légiféra contre diverses hérésies, notamment contre les Manichéens (2).

Ne fût-ce que devant de pareilles inconséquences, devant une pareille versatilité, qui ne serait d'abord tenté de condamner Constantin sans appel? Ce serait un tort, car, malgré tous les reproches qui s'élèvent contre sa mémoire, malgré les souillures de sa vie privée, on ne peut nier qu'il ne fût un homme de mérite. Bon général, actif, brave, il avait courageusement accepté les situations les plus périlleuses, et l'on accusa même Dioclétien, puis Galère, d'avoir tout combiné pour la perte d'un jeune homme dont la réputation naissante excitait leur jalousie. Quoi qu'il en fût, Constantin s'était tiré de tout, et son administration, qui ne fut point irréprochable, se signala néanmoins par des mesures libérales.

C'est ainsi qu'il exempta de l'impôt des cinq ans (*lustralis conlatio*) les médecins, les grammairiens et tous les professeurs d'arts libéraux. Il les dispensa

(1) *Cod. Theod.*, lib. XVI, t. 10, l. 1. « De haruspicianæ usu Romæ circa fulgurum interpretationem Constantini M. Constitutio. » Si quid de palatio nostro aut ceteris operibus publicis degustatum fulgore esse constiterit, retento more veteris observantiæ, quid portendat ab haruspicibus requiratur et diligentissimæ scripturæ collecta ad Nostram Scientiam referatur : ceteris etiam usurpandæ hujus consuetudinis licencia tribuenda : dummodo sacrificiis domesticis abstineant, quæ specialiter prohibita sunt.

(2) Cod. Theod., lib. XVI, t. 10, l. 4; t. 5, lois diverses.

en même temps d'exercer certaines fonctions publiques, autrement que de plein gré. Celui qui les aura vexés d'une façon quelconque payera cent mille *nummi* d'amende. Si un esclave leur fait une injure, son maître le fera fouetter devant la personne injuriée, ou bien il payera vingt mille *nummi* au fisc, en acquérant ainsi le droit de garder l'esclave jusqu'à ce que celui-ci ait remboursé cette somme par son travail (1). Sous la disposition de cette loi, que la différence des temps rend si bizarre à nos yeux, percent du moins des intentions bienveillantes.

Les mêmes privilèges furent accordés par Constantin aux architectes, faiseurs de boiseries, couvreurs, charpentiers, lapidaires, argentiers, ingénieurs pour les fondations, vétérinaires, tailleurs de pierres précieuses, doreurs, constructeurs d'escaliers, peintres, sculpteurs, *diatrectarii* (qui foraient les pierres dures), faiseurs de parquets, carreleurs, teinturiers en pourpre, ingénieurs d'hydraulique, foulons, plombiers, vitriers, travailleurs d'ivoire, potiers, etc., etc. (2).

L'empereur entendait que l'architecture s'exerçât de père en fils, autant que possible, et qu'on y mît les jeunes gens à dix-huit ans. Selon Paul d'Égine, les enfants des deux sexes devaient commencer leur éducation de six à sept ans; de douze à quatorze, apprendre la grammaire et la géométrie élémentaire; de quatorze à vingt, les mathématiques et la philoso-

(1) Lib. XIII, t. 1, l. 1.
(2) Cod. Theod., lib. XIII, t. 4, l. 1.

phie. On devait exiger des architectes une éducation littéraire (1). Les cours avaient lieu, à Constantinople, au capitole de Constantin; à Rome, à l'*Auditorium*. Les professeurs des cours publics étaient nommés par l'empereur et ne pouvaient donner de leçons particulières; de même les professeurs particuliers ne pouvaient professer en public. A Constantinople, il y avait trois professeurs d'éloquence latine, sept de grammaire latine, cinq de sophistique grecque et de grammaire grecque, un de philosophie, deux de droit (2).

La même loi porte que les personnes qui arrivaient à Rome avec l'intention d'y étudier étaient tenues d'en faire déclaration par écrit aux magistrats, en leur exposant par lettres le lieu de leur naissance, leurs titres scientifiques, la condition de leurs familles et le genre d'études qu'elles comptaient poursuivre. Elles devaient aussi faire connaître leur domicile, vivre honorablement, ne fréquenter les spectales qu'avec modération, fuir l'ivresse des banquets. L'étudiant qui s'écartait de la décence était fouetté publiquement, comme la chose eut lieu pendant longtemps en diverses universités, à commencer par celle de Paris. Ceux qui se faisaient remarquer par leur assiduité au travail étaient autorisés à rester à Rome jusqu'à vingt ans. Passé cet âge, et à défaut

(1) *Comment.* de Godefroy.

(2) Godefroy, *Comment.* Voir aussi lib. XIV, t. 9 : De studiis liberalibus urbis Romæ et C. P.

de départ volontaire, ils étaient rapatriés par le préfet de la ville.

La marine fut aussi l'objet des soins intelligents de Constantin; c'est de son règne que date le premier essai de ce système qu'on appelle aujourd'hui « libre échange ». Il fit une loi qui déclarait la navigation libre dans le monde entier et qui exemptait les navires, quels qu'ils fussent, de tout droit. Valentinien confirma et augmenta ces priviléges, et s'efforça de restaurer le corps de la marine, en ordonnant que quiconque l'avait quittée indûment y fût réintégré de force. Les femmes des marins étaient tenues d'accepter les charges afférentes à l'état de leurs maris (1).

On ne doit pas oublier non plus que Constantin sépara le pouvoir civil du pouvoir militaire, belle tentative qui n'eut pas suite, tant le peuple romain avait perdu le sentiment de ses droits depuis le passage du Rubicon. Considérée au seul point de vue de la politique, la conversion de Constantin fut un acte judicieux et habile. La majorité de la population romaine était chrétienne; le paganisme, qui dura si longtemps encore, n'était pourtant plus qu'une sorte de dilettantisme dans les hautes classes et de routine dans les classes inférieures. En embrassant le christianisme, Constantin affermit son trône ébranlé et déblaya la route à la société nouvelle. La raison veut donc que, tout en flétrissant ses crimes et en relevant ses fautes,

(1) *Cod. Theod.*, lib. XIII, t. 5, l. l.; *Constantini*, 5, 6, 7, 8, 9; *Valentiniani*, l. l. 10, 11, 12.

on rende justice à ses qualités d'homme d'État, comme on doit louer les vertus privées de Julien l'Apostat malgré la faiblesse de sa politique, et le génie de Jules César malgré ses vices. Quand les caractères ou les faits présentent des contradictions, l'histoire doit les reproduire, quelles qu'elles soient, car la vérité ne peut manquer d'en sortir.

Enfin il est à remarquer que la tranquillité intérieure, bien que souvent troublée, par exemple par les séditions des prétoriens, ne fut jamais sérieusement compromise. Rome, cette ville immense, ne renfermait que quinze mille hommes de garnison; dans tout le reste de l'Italie il n'y avait pas un soldat. Il n'y avait sous Tibère que deux flottes, l'une dans l'Adriatique, l'autre dans la mer Tyrrhénienne; toutes les frontières étaient colonisées. Il y avait des colons militaires dans la Gaule rhénane, en Bretagne, en Rhætie, en Pannonie, en Illyrie, en Thrace, dans la haute Asie et en Afrique. Les colons formaient les légions limitanéennes.

Nous pourrions multiplier les exemples qui établissent que l'administration de l'empire romain, si défectueuse qu'elle fût, se montra souvent libérale et intelligente. Du temps des empereurs même les plus cruels la perception des impôts s'opéra toujours avec certains ménagements, et les débiteurs furent souvent l'objet de mesures bienfaisantes.

Sans trop insister sur l'opinion émise dans les premières lignes de ce chapitre, c'est-à-dire que la ré-

publique romaine s'était détruite elle-même, nous constaterons que ce fait n'est particulier ni à cette république, ni à la république en général. Les factions qui avaient sévi à Rome avaient précédemment sévi en Grèce, et les républiques italiennes du moyen âge aboutirent continuellement du bon ordre à la licence et de la licence au despotisme. La plus illustre de toutes, la république de Florence, effrayée des calamités nées du choc des partis, recourut, dès une époque très-reculée, à l'institution des podestats, magistrats étrangers investis de pleins pouvoirs, y compris le droit de vie ou de mort, et, qui plus est, elle se donna maintefois des tyrans, ne fût-ce que Charles d'Anjou et le duc d'Athènes.

Mais, avec des vicissitudes moins multipliées, il en est de même de la monarchie : l'empire romain, les monarchies d'Angleterre et de France ont formé de leurs fautes les orages qui les ont détruites, et de l'un et l'autre côté du détroit les dynasties chassées ont ressaisi le pouvoir pour le perdre de nouveau.

Considérées à ce point de vue, ces violentes transformations de l'état politique et social des nations perdent beaucoup de leur importance : l'humanité, comme la nature, est soumise au mouvement perpétuel; c'est par là que se modifient incessamment les conditions de son existence, et ces catastrophes sanglantes, que l'on appelle des révolutions, peuvent être assimilées aux cataclysmes dont le globe terrestre est trop souvent affligé. C'est donc une fort mauvaise

manière de travailler à l'œuvre du perfectionnement moral que la méthode exclusive, et il serait aussi injuste de nier les services qu'a rendus le principe d'autorité, quelque abus qu'on en ait fait, qu'il le serait de maudire le principe de liberté, parce que la liberté a ses dangers. Revenons-en à l'empire romain et voyons les vices de la constitution; et qu'on veuille bien attendre le moment où ces considérations, qui nous ont détourné un instant de notre sujet, s'y relieront d'elles-mêmes.

Familiarisée, pour ainsi dire, dès sa naissance avec la monarchie par l'institution de la dictature, Rome devint monarchique avec une facilité dont le pouvoir abusa sans retard. L'empereur, étant maître de tout, décidant de tout dans l'État, se vit accablé de soins de toute sorte et chercha naturellement à se décharger d'une partie de ses devoirs politiques sur un certain nombre d'officiers, sans rien abandonner pour cela de sa responsabilité personnelle. De là vint l'accroissement démesuré des charges, qu'on est trop porté à faire dater de Constantin, car il y eut une autre raison de les multiplier à l'infini : c'est que chaque titulaire de charge était une créature de l'empereur, et dans ce temps de brigues effrénées le succès était dans le plus grand nombre des clients. Dès le commencement de l'empire la milice des antichambres impériales se recrutait parmi les Asiatiques, les Égyptiens, la plupart affranchis; c'était à des hommes de basse condition et pleins de vices qu'étaient confiées les charges les plus importantes; le

peuple romain était gouverné par le rebut des peuples qu'il affectait de mépriser. La plupart des dignitaires, amenés à Rome pour y être vendus, avaient été exposés en public et livrés au plus offrant. Souvent, dans le sénat, il avait été question d'imposer un costume particulier aux esclaves, pour qu'on ne les confondît pas avec les hommes libres, mais on avait toujours reculé devant l'exécution de cette mesure, craignant que les esclaves, mis à même de se compter, ne fussent portés à se mutiner (1). On a dit que sous les premiers Césars la proportion des hommes libres aux esclaves était à peu près celle des blancs aux noirs dans nos colonies des Antilles.

Rien n'exprime mieux la lassitude de l'empereur sous cet énorme fardeau que l'adoption politique érigée pour ainsi dire en principe dès l'origine de l'empire. Octave avait adopté les fils d'Agrippa, en leur conférant les titres de Césars; Nerva associa Trajan à l'empire; Marc-Aurèle partagea le trône avec son fils Commode, et Valérien avec son fils Gallien. Dioclétien voulut avoir trois collègues.

Cet empereur, souvent trop vanté, était à Chalcédoine, lorsqu'à la mort de Numérien, tué par le préfet du prétoire Arrius Aper, il fut proclamé empereur (2). La première chose qu'il fit en montant « au

(1) Sénèque, *de Clementia*, l. 1, c. 24.

(2) Vopiscus, *in Numeriano; Chron. Paschale*, p. 174. Selon le même ouvrage, Dioclétien aurait passé avec la robe de pourpre de Chalcédoine à Nicomédie, où la proclamation solennelle aurait eu lieu.

tribunal » avec le titre d'Auguste, fut de plonger son glaive dans la poitrine d'Aper enchaîné. On a dit qu'il avait voulu par là assurer l'accomplissement des hautes destinées qui lui avait été prédites à partir du jour où il aurait tué un sanglier (1), et de la part d'un élève d'Aurélien un pareil acte de cruauté n'aurait rien d'incroyable; mais il paraît plus probable que Dioclétien se débarrassa ainsi d'un compétiteur redoutable.

Dioclétien crut qu'il rehausserait la dignité de l'empire en s'entourant d'un faste oriental. Il couvrit sa robe et ses chaussures de pierreries, tandis que les empereurs n'avaient été distingués jusque-là que par la chlamyde de pourpre; au lieu de les saluer, il fallut les adorer; leurs « amis » se prosternèrent devant eux (2), car tout était l'objet d'une charge à la cour, jusqu'à l'amitié. C'est aussi de cette époque que datent les dénominations pompeuses, chambre à coucher sacrée, et de *largesses sacrées*, qui tendaient moins à satisfaire la vanité impériale qu'à consommer la dégradation des sujets.

Dioclétien n'aima jamais le séjour de Rome, et, quand il vint en Italie, il séjourna de préférence à Milan. En 292, après avoir abandonné la Bretagne à Carausius, après s'être adjoint Maximien, rude soldat détesté pour ses crimes, il s'adjoignit, avec le titre de Césars, Constance Chlore et Galère. En 302, il

(1) Eutrope, lib. IX, c. 19; Aurélius Victor, *in Cæsar.*; *Histor. Aug.*, p. 150-154.

(2) Prosperus, Idatius, *in Chron.*

triompha à Rome avec Maximien, et alla se fixer à Nicomédie, sous prétexte de défendre l'Asie. Dioclétien, Auguste, Maximien, Constance Chlore et Galère, Césars, forment ce qu'on appelle la tétrarchie : c'est ce qu'on a admiré comme une combinaison de haute politique. Mais quels furent les résultats de la tétrarchie? En voici trois : l'Italie abandonnée, la Gaule soumise à d'horribles souffrances, et la persécution des chrétiens. N'ayant personnellement aucune animosité contre les disciples de Jésus, dont un assez grand nombre remplissaient des fonctions à la cour, Dioclétien se laissa arracher l'édit de persécution par Galère, dont la mère les haïssait et qui subissait en même temps l'influence du magicien Théotechnus (1). Affaibli, découragé, entendant craquer son œuvre de toute part, Dioclétien abdiqua, et mourut à Salone, sans doute en regardant ces laitues dont il préférait le gouvernement à celui de l'empire. Nous ne voyons rien en tout cela qui appelle l'admiration.

Constantin abonda dans le même sens et commença par diviser le territoire de l'empire en quatre parties : l'Orient, l'Illyricum, les Gaules et l'Italie, auxquels il donna quatre recteurs, avec le titre de préfet du prétoire, mais avec des attributions nouvelles (2).

(1) Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. V.

(2) On peut comparer à la *Notitia imperii* l'ouvrage de Franciscus Hottomanus : *De magistratibus Romanorum eorumque constitutione;* le premier de ces deux ouvrages au t. VII et le second au t. I. du *Thesaurus Antiquit. roman.* de Grævius.

Chaque grande zone se divisait en un certain nombre de diocèses obéissant au préfet du prétoire. L'Italie resta divisée en dix-sept provinces : I. Vénétie, II. Émilie, III. Ligurie, IV. Flaminium et Picenum, V. Toscane et Ombrie, VI. Picenum suburbicarium, VII. Campanie, VIII. Sicile, IX. Lucanie, X. Brutium, XI. Alpes Cottiennes, XII. Rhætie Ire, XIII. Rhætie IIe, XIV. Samnium, XV. Valeria, XVI. Sardaigne, XVII. Corse. En un mot les anciennes divisions de l'Italie étaient conservées telles qu'elles étaient depuis Adrien.

Toutes ces provinces dépendaient du préfet de Rome, mais elles étaient administrées immédiatement et de diverses manières par divers officiers. Premièrement elles étaient divisées en deux vicariats : le vicariat de Rome et le vicariat de l'Italie. Le vicariat de Rome comprenait dix provinces; le vicariat d'Italie en comprenait sept, et son chef-lieu était Milan. Les officiers administrateurs se décomposaient en vicaires, recteurs, correcteurs, etc., et sous le nom de modérateurs reparurent ces redoutables préfets du prétoire qui avaient fait, défait et assassiné des empereurs. Au-dessus gravitaient autour du trône le comte des dépenses, le comte des bâtiments, le comte des largesses, le comte des écuries sacrées, les comtes des domestiques à cheval et des domestiques à pied, le primicier de la chambre à coucher sacrée, le *primicerius notariorum* et le *magister scriniorum*, chargés de la rédaction des mémoires, épîtres et libelles.

Sous le préfet de la ville étaient le préfet des au-

mônes, le préfet des veilleurs, chargé de prévenir ou de signaler les incendies; le comte du port, le maître du cens, le distributeur des vins, le tribun du marché aux cochons, *tribunus fori suarii;* le comte des formes, préposé aux aqueducs et aux travaux des plombiers, le comte des quais et des égouts, le consulaire des eaux, les curateurs des grands travaux, des travaux publics, des statues, des greniers publics, et le centenier du port; venaient ensuite le tribun chargé de faire nettoyer les rues, places et monuments publics, *tribunus rerum nitentium;* l'appariteur, le coadjuteur, le commentateur, le crédencier, le primicier du trésor, les sous-intendants, le curateur de la correspondance, le référendaire, les aides, les censeurs, les nomenclateurs et finalement les singulaires.

Les préposés au trésor se décomposaient en procureurs des monnaies, chargés de les faire battre dans les différentes villes, procureurs des bêtes féroces, de la pourpre et de l'argent, et procureurs du transport des bagages impériaux et des vivres en temps de guerre. Cette masse d'officiers se divisait en trois classes : *illustres*, *spectabiles* et *clarissimi* (1); et cette énumération qui précède ne comprend qu'une part minime des charges de la cour. Ce fut Constantin qui créa la dignité de patrice, dont les attributions sont mal définies, et qui au début paraît n'avoir eu d'autre but que de contre-balancer

(1) *Notitia imp.*

l'autorité des préfets du prétoire, réduits un instant, nous l'avons dit, au rôle pur et simple d'officiers judiciaires. Il est aisé de concevoir les complications qui résultaient et de la multiplicité des charges et des conflits d'amours-propres. La moindre dérogation à l'étiquette donnait lieu à des récriminations amères; l'action administrative était ralentie par d'interminables formalités, et les fonctionnaires obérés, n'eût-ce été que par le prix exorbitant de leurs costumes, demandaient à de perpétuelles concussions l'argent, la satisfaction de goûts luxueux, dont le trône leur donnait l'exemple.

Tel était l'abus de la centralisation que les plus petits détails de la vie sociale domestique se réglaient par l'intervention directe de l'empereur. Une loi de Constantin fixe le prix de l'huile de table, et, dans une de ces aberrations d'esprit auxquelles il était sujet, l'empereur décrète que la fraude sur le prix sera punie de l'exil en Illyrie, où le coupable sera envoyé les mains liées avec des cordes de foin (1).

D'autres lois interviennent pour réglementer le costume des citoyens romains. Sous Honorius et Arcadius le peuple désœuvré des deux empires pratiqua un dilettantisme étrange qui consistait à adopter le costume des barbares. Il paraît que c'était Rufin qui avait donné le branle. « Pour ne rien perdre de son

(1) *Cod. Theod.*, lib. XIV, t. 24, l. 1 : « Si quis mensam oleariam prædictos follibus emptam cariore pretio vendiderit, feneis vinculis constrictus ad Illyricum transmittatur, pœnam congruam luiturus. »

origine barbare, il en revient aux vêtements de fourrures chers aux barbares; il met à ses chevaux leur frein cruel; il porte leur carquois sauvage; il affecte de faire résonner l'arc sur ses épaules, de sorte que le costume révèle l'âme de celui qui le porte. Un homme d'État ne craint pas d'adopter, avec la chaise curule de l'Ausonie, les formes grossières de sa justice. Il échange contre l'habit étriqué des Goths la robe latine aux plis majestueux; le droit romain songe tristement à la toge, captif sous un juge vêtu de la peau des bêtes fauves (1). » Ainsi s'exprime Claudien. Bien entendu, il n'ajoute pas que Stilicon donna lui-même dans le travers du jour. Mais il paraît que le vainqueur d'Alaric, s'il ne s'habilla pas à la gothe, donna l'habit des Goths à ses gardes du corps : « Rome elle-même s'ouvrait aux satellites vêtus de peaux, et elle était ainsi comme captive avant d'être prise (2). »

(1) Ipse inter medios, ne qua departe relinquat
Barbariem, revocat fulvas in pectore pelles,
Frenaque et immanes pharetras, arcusque sonoros
Assimilat, mentemque palam testatur amictus.
Nec pudet Ausonios currus et jura regentem
Sumere deformes ritus, vestemque Getarum,
Insignemque habitum Latii mutare, togæque
Mœrent captivæ pellito judice leges.
(*De Rufino*, l. II.)

Une note de Gesner nous avertit de traduire *currus* par chaise curule, et c'est en effet la seule manière de rattacher le mot *currus* au sens du reste de la phrase.

(2) Ipsa satellitibus pellitis Roma patebat :
Et captiva, prius quam caperetur, erat.
(Rutilius Numatianus, *in Itin.*, l. II.)

Une loi d'Arcadius et Honorius tenta de réagir contre cette nouvelle dépravation des goûts publics (1).

Autre chose : « Le matin, les sénateurs ne pouvaient sortir en habit militaire, c'est-à-dire avec la chlamyde; en certaines circonstances, et notamment au spectacle, ils devaient porter la toge (2). » De même toutes les personnes comprises dans la classe des *honorés* (honorati) devaient avoir des carrosses à deux chevaux et s'en servir pour aller en ville : ils ne pouvaient sortir à pied (3). Le *carpentum* à quatre chevaux était réservé aux princes, dit Ammien Marcellin, et Constance avait fait son entrée à Rome sur un *carpentum* d'argent massif, orné de pierreries. Comment expliquer cette disposition vexatoire de la loi, qui limite l'usage des chevaux de main à un très-petit nombre de personnes? Dans les provinces de Picenum, Flaminium, Calabre, Brutium et Lucanie, ni les officiers de l'administration, ni les décurions, ni les vétérans, ne peuvent monter à cheval. C'est le privilége exclusif des sénateurs et des honorés (4). Reviendrons-nous sur la folie des spectacles à Rome? essayerons-

(1) *Cod. Theod.*, lib. XIV, t. 10, l. « De extero tzangarum et braccarum usu Romæ prohibito. » Tzanga, tunique à la Parthe, ne descendant que jusqu'aux genoux, dit Godefroy. La contravention est punie de l'exil perpétuel.

(2) *Cod. Theod.*, lib. et t. suscript. « Chlamydis terrore deposito, quieta coloborum ac penularum induat vestimenta. »

(3) *Cod. Theod.*, lib. XIV, t. 12, l. 1. : « Omnes honorati, seu civilium, seu militarium dignitatum, vehiculis dignitatis suæ (id est carrucis bijugis) intra urbem sacratissimam nominis semper utantur. »

(4) *Cod. Theod.*, lib. IX, t. 30, l. 1.

nous d'évaluer les sommes énormes que ces représentations grossières coûtèrent à la république? Il y avait six sortes de spectacles : I. Les mimes, dont le plus grand mérite consistait dans l'obscénité du geste et de la pose; II. Les jeux scéniques; III. Les combats du cirque; IV. Les théâtres; V. La chasse aux bêtes fauves; VI. Les gladiateurs. C'étaient de véritables massacres, puisqu'après le triomphe de Probus on vit combattre trois cents paires de ces malheureux, qu'on recrutait parmi les condamnés à mort, les prisonniers de guerre et les engagés volontaires. Ajoutons que le bon plaisir impérial éludait la loi, quand on manquait d'hommes, comme le firent Caligula, Claude et Néron (1). A défaut de détails particuliers sur cette solennelle boucherie, en voici quelques-uns sur un divertissement moins connu, qui eut lieu sous la même époque et qui précéda l'engagement de ces six cents hommes appelés à mourir tôt ou tard pour le plaisir du peuple romain (2):

« L'empereur Probus donna une grande chasse dans le cirque à cette fin que le peuple pût chasser lui-même. Des soldats furent chargés de déplanter de grands arbres avec leurs racines et de les fixer dans l'arène au moyen de fortes poutres, qui furent ensuite

(1) Les chevaux qui figuraient dans les courses de chars et qu'une cause quelconque avait affaiblis devaient être nourris par les greniers publics. (*Cod. Theod.*, lib. XV, t. 10, l. 1.)

(2) Constantin abolit les combats de gladiateurs par une loi qui, nous le croyons, fut souvent transgressée (lib. XIV, t. 13, l. 1).

recouvertes d'une épaisse couche de terre, de manière à simuler une forêt verdoyante. On y lança par toutes les portes mille cerfs, mille sangliers, mille daims, des grues et des brebis sauvages et autres herbivores, tant qu'on en avait pu trouver. Ensuite on lâcha le peuple dans l'arène et chacun prit ce qu'il voulut. Cette chasse terminée et l'arène rendue libre, on y tua cent lions, cent léopards de Libye, cent de Syrie, cent lionnes et trois cents ours. Ensuite on vit combattre trois cents paires de gladiateurs (1). » Tels étaient alors les plaisirs de la ville qui du temps de Scipion avait fait ses délices des comédies de Térence.

Probus compte parmi les meilleurs empereurs de la décadence; mais il n'y avait plus à lutter contre la coutume, la faveur du peuple était à ce prix.

Sans industrie, sans culture, rien n'avait pu triompher de l'inertie de l'Italie. Depuis Néron, qui avait essayé sans succès d'y fonder des colonies militaires, toute tentative de ce genre avait échoué : réduite à tout attendre de l'importation, elle vivait dans la crainte perpétuelle de la famine; l'usage immodéré des largesses, loin de diminuer le mal, ne fit que le rendre incurable et devint une des causes les plus actives de la désorganisation sociale : ce fut ainsi qu'un peuple libre devint un peuple de mendiants.

La métropole engloutissait tout sans rien produire. Les flottes lui apportaient les laines d'Espagne et les

(1) *Histor. Aug.*, p. 240.

soies de la Chine, dont une livre valait une livre d'or (1); le verre de couleur et la fine toile d'Alexandrie, le vin et les huîtres des villes grecques, le poisson de la mer Noire, le fromage des Alpes. On trouvait à Rome des assortiments complets des plantes médicinales de la Sicile et de l'Afrique, des épices et des parfums de l'Arabie; le golfe Persique y envoyait des perles, l'Inde des diamants, l'Asie Mineure des marbres rares, l'Atlas des bois précieux.

Dans toute l'Italie les flottes étaient attendues avec impatience; à la première nouvelle de leur arrivée, toute la bonne compagnie, heureuse d'une distraction qui rompait la monotonie de ses journées oisives, se hâtait d'accourir et de se grouper sur la rive : « Aujourd'hui les navires d'Alexandrie nous ont apparu tout à coup, je veux dire ceux qui prennent les devants, selon la coutume, pour annoncer l'arrivée de la flotte. C'est toujours un événement agréable pour la Campanie, et toute la ville de Pouzzoles, réunie sur le môle, distingue du premier coup d'œil parmi tant de navires ceux qui viennent d'Alexandrie à la forme de leurs voiles (2). »

Claude, redoutant pour l'avenir des famines analogues à celle qui avait sévi sous son règne, avait es-

(1) Selon Vopiscus, l'empereur Aurélien, qui n'avait pas une seule robe de soie dans sa garde-robe, aurait refusé d'en donner une à sa femme en disant : « A Dieu ne plaise que j'échange une livre d'or contre une livre de fil. » A côté de l'étoffe *holoserica*, c'est-à-dire tout en soie, il y avait l'étoffe *subserica*, dont la chaîne était de laine et la trame de soie.

(2) Sénèque, epist. 77.

sayé d'assurer le service des blés d'Afrique en faisant construire à Ostie de vastes magasins où le blé fût à l'abri de toute atteinte (1). Tant à Rome qu'à Constantinople les incendies étaient fréquents et les réserves de céréales étaient souvent détruites. Une loi de Constantin ordonna que les greniers publics fussent à cent pieds l'un de l'autre (2). Reprenant l'idée de Néron, il voulut utiliser les troupes que l'insurrection des Bagaudes l'avait forcé de ramener de la frontière dans l'intérieur, en mettant le commerce et l'agriculture aux mains des vétérans, c'est-à-dire d'hommes vieux ou infirmes par suite de leurs blessures, et naturellement mal disposés par la vie des camps à celles du comptoir et de la charrue. Par cette loi Constantin le Grand se préoccupe du manque de vétérans et les invite soit à l'agriculture, soit au négoce (3). Par d'autres lois Constantin accorde aux vétérans, agriculteurs ou marchands, des priviléges réversibles sur leurs enfants et leur attribue la possession de toutes les terres négligées par leurs maîtres; enfin il se plaint que le titre de « vétéran » soit souvent usurpé par des personnes qui n'y ont aucun droit (4).

Mais les bergers jouent un rôle important dans l'agriculture, par suite du rôle capital qu'y jouent les

(1) Xiphilin, *in Claudio*.

(2) *Cod. Theod.*, lib. XV, t. 1, l. 4.

(3) *Ibid.*, lib. VIII, t. 20, l. 3 : « Inopiæ veteranorum intercedit Cons. M. hac lege, eos vel ad agriculturam vel ad negotiationem invitatur (invitat). »

(4) *Cod. Theod.*, lib. VIII, t. 20, l. 9, 11, 12.

troupeaux. Or les bergers italiens passaient pour des voleurs de profession : c'était au point qu'on leur interdisait l'usage des chevaux, presque indispensables à la garde des bœufs en troupe, et qu'il était en outre défendu aux citoyens de mettre leurs enfants en nourrice chez eux, comme chez les autres paysans (1). Si étrange que paraisse le fait, quelque différence qu'il y eût entre la condition des vétérans de cette époque et de ceux des premiers temps de la république, toute contradiction est impossible sur ce point : les lois de Constantin sont confirmées par celles de Valentinien (2). Enfin, depuis l'établissement des Vandales en Afrique, les envois de cette contrée, dont la fécondité avait d'abord suppléé en partie à la destruction de la culture en Sicile, n'avaient plus ni la même abondance ni la même régularité. La population romaine, décimée par la conquête et surtout par les sanglantes persécutions de l'arianisme, diminuait de jour en jour; les bras manquaient.

Mais, les arrivages de Carthage et d'Alexandrie eussent-ils continué dans la même proportion, le nombre des citoyens admis à recevoir du pain de l'État était si considérable, que les besoins eussent toujours dépassé les ressources, quoique ce service pesât lourdement sur les boulangers, tenus de fournir

(1) *Cod. Theod.*, lib. IX, t. 30, l. 12 et t. 31, l. 1.

(2) *Ibid.*, lib. VIII, t. 2, l. 9, 11, 12. « Negotium cum plena immunitate veteranis eorumque liberis Valentinianus facit. Neglecta a dominis loca veteranis colere conceditur. »

une énorme quantité de froment de qualité supérieure au prix le plus bas possible (1). Il y avait aussi le pain dit *d'Ostie*, dont le prix ne pouvait varier (2); il y avait enfin le *panis gradilis* qu'on distribuait gratuitement au peuple, non pas, dit Godefroy, sur les escaliers des temples et des palais, mais sur des gradins construits exprès pour ces distributions (3). Un tel exposé peut se passer de tout commentaire; ajoutons seulement qu'on ne se bornait pas aux distributions de froment, mais qu'on allait jusqu'à fournir au peuple de l'huile pour le gymnase et pour le bain, tant à Rome qu'à Constantinople. Dans cette dernière ville les distributions en nature prirent un développement excessif. On y distribuait chaque année 3,000 *modii* de froment, 6,000 d'orge 2,000 livres de lard, 3,500 setiers de vin vieux, 150 d'huile de première qualité, 600 d'huile inférieure, 20 *modii* de sel; auxquelles distributions il faut joindre 3 chevaux annuels, 10 chameaux annuels, 9 mules annuelles (4).

Aussi le trésor public était incessamment aux abois. Après les impôts réguliers, qui se décomposaient en contributions directes sur les biens et les fortunes, im-

(1) *Cod. Theod.*, lib. XIV, t. 15, l. 1.

(2) *Ibid*, t. 19, l. 1 : « Panem ostiensem atque fiscalem uno nummo distrahi volumus. Sancimus autem ut nullus per sacrum rescriptum audeat pretium ampliare. » Cette loi et d'Arcadius est Honorius.

(3) *Ibid.*, t. 17, l. 2, 3, 4 : « De non transferendo pane gradili ab uno gradu in alium. »

(4) *Notitia imp.*

pôts indirects sur les transactions et contrats, et en impôts sur le commerce, venaient les impôts particuliers qui se frappaient à la fantaisie de l'empereur. Caligula, par exemple, frappa d'un droit toutes les menues provisions de bouche qui entraient à Rome, puis les lieux de prostitution, et finit par prélever un huitième sur le gain des portefaix. Ainsi la bienveillance habituelle de la loi envers le contribuable se démentait trop souvent sous l'empire de la nécessité. Le résultat final de ces dépenses énormes fut un accroissement effrayant de la mendicité. Elle devint une profession. Une loi de Gratien et de Théodose ordonne que tous les mendiants de Rome soient examinés soigneusement, et qu'on distingue ensuite entre les malheureux réellement réduits à la mendicité par la vieillesse et les infirmités et ceux qui abusent de la crédulité publique (1).

Si l'on nous demandait comment nous concilions avec de pareils abus l'opinion que l'empire romain rendit à l'avenir de signalés services, nous répondrions, s'il faut le répéter, que toutes les institutions humaines ont leurs vices, et que pour tout homme de bonne foi l'empire romain, derrière lequel le christianisme se développa, fut le rempart de la civilisation occidentale après en avoir été le foyer.

Théodoric, se flattant d'avoir rétabli la paix dans l'Église, se rendit à Rome. Le sénat et le peuple romain

(1) *Cod. Theod.*, lib. XIV, t. 19, l. 1.

vinrent à sa rencontre avec ces démonstrations pompeuses qui n'ont pas cessé d'être à la mode, mais dont tout le monde sait la valeur, excepté peut-être les princes auxquels elles s'adressent. Théodoric reçut cette députation solennelle avec cette affabilité qui lui était naturelle et qu'augmentait sans doute encore la satisfaction du moment. Véritable trait de génie politique, il commença par se rendre à la basilique du Vatican, où il s'agenouilla et pria devant l'autel, comme pour faire entendre qu'il voulait se placer au-dessus des questions de théologie; du Vatican il alla au sénat dans l'appareil d'un triomphateur, y fut harangué en latin par Boëce, auquel il répondit dans la même langue, en un lieu nommé *la Palme*, et son discours fut accueilli par des applaudissements unanimes (1).

Il n'a été donné qu'à peu d'hommes de voir le rêve de toute leur vie se réaliser aussi complétement. Théodoric l'avait enfin, cette ville qu'il pût « gouverner à la romaine » ; il avait un royaume tout entier; la fortune des champs de bataille avait fait de l'aventurier sans asile l'égal des empereurs d'Orient : il allait être, s'il n'était déjà, le plus puissant des rois d'Occident; dans la force de l'âge un magnifique avenir s'ouvrait devant lui.

Mais le premier acte qu'il fit en arrivant à Rome eût donné à un philosophe la mesure du règne qui se préparait. Ne songeant qu'à se ménager l'affection du

(1) Marius Aviteusis, *in Chron. Anonym. Vales.*

peuple, Théodoric se hâta d'instituer des jeux olympiques à revenir tous les dix ans, et, chose pire encore, un subside annuel de vingt mille muids de blé; en un mot, au lieu de se placer en avant de son temps, il reculait, il consacrait un usage pernicieux, qu'à la vérité il lui eût été impossible d'attaquer de front sans s'aliéner l'esprit du peuple. Il ordonna aussi, ce qui valait mieux, que deux cents livres d'or fussent prélevées chaque année sur l'impôt des vins et fussent attribuées à la ville pour la réparation des palais et des murs. Il voulut aussi que ses promesses fussent gravées sur une table de marbre exposée dans un lieu public (1).

Sans doute les ravages commis dans la ville éternelle par les Goths d'Alaric et d'Ataulphe y avaient laissé des traces visibles, mais elle conservait encore quelque chose de son antique splendeur.

Elle se divisait en treize quartiers, plus le Transtévère; il y avait vingt-neuf bibliothèques, dont les principales étaient la Palatine et l'Ulpienne; cinq obélisques, sept ponts; huit champs de Mars; onze forum, dix basiliques; onze thermes; dix-neuf arrivages d'eau, l'eau Trajane, l'eau Claudienne, l'eau Martienne, l'eau Herculéenne, etc., etc.; vingt-neuf voies, dont les principales étaient les voies Appienne, Trajane, Latine et de Præneste; quinze nymphées, espèces de châteaux d'eau avec de la verdure (2); deux cirques; deux amphithéâtres; trois théâtres, quatre jeux; cinq nauma-

(1) *Ubi supra.*

(2) Du Cange dit qu'on mettait de petites nymphées dans les églises.

chies; trente-six arcs de marbre; trente-sept portes; quatre cent vingt-quatre monuments publics; huit cent cinquante-six établissements de bain; treize cent soixante-trois lacs; deux cent cinquante-quatre boulangeries (1). Incendiée et rebâtie à diverses reprises, Rome s'était successivement agrandie, et, suivant Olympiodore, elle n'avait pas moins de vingt et un milles de circonférence au temps des Goths (2).

On doit supposer, d'après ce qui suivit ce voyage, que Théodoric éprouva quelque chagrin secret, tout en jouissant du spectacle des merveilles dont le récit avait si vivement frappé son imagination. Peut-être distingua-t-il, sous les témoignages de déférence qu'on lui prodiguait, les premiers indices de l'opposition dont le foyer fut à Rome et détermina la chute de la monarchie gothe. Peut-être, en voyant de près sénateurs, administrateurs, généraux, le patriciat et la plèbe, Théodoric mesura-t-il d'un coup d'œil l'abaissement irrémédiable des âmes. Quoique familiarisé avec la corruption des mœurs de Byzance, il fut sans doute douloureusement affecté par la vue de la société romaine, telle qu'elle était alors. Déjà une tête avait roulé; Théodoric avait fait décapiter le comte Audoin, accusé d'avoir conspiré contre la vie d'un de ses concitoyens. On ne sait rien de plus sur cette exécution, mais il est probable qu'elle n'était pas suffisamment justifiée, et que Théodoric n'avait voulu que faire un

(1) *Notitia imp.*
(2) Friedlænder, lib. I, ch. 1.

exemple. Sa rencontre avec saint Fulgence eut lieu dans des circonstances qui achevèrent de le mécontenter.

Fulgence, qui était venu d'Afrique visiter Rome, s'y trouva par hasard lors de l'entrée de Théodoric, et voulut prendre sa part du spectacle. Fulgence était trop célèbre pour passer inaperçu de Théodoric, auquel néanmoins il ne se fit pas présenter. Loin de là, il fit, pendant ou après la fête, une sorte de conférence publique où l'aigreur perce sous les circonlocutions de la rhétorique ecclésiastique : « Combien doit être belle la Jérusalem terrestre si la Rome terrestre brille ainsi ! Et, s'il est donné à ceux qui tiennent aux vains honneurs de la terre d'en recueillir de pareils, quels honneurs ne sont pas réservés aux saints qui contemplent la vérité (1) ! »

Cela dit, Fulgence se hâta de regagner son couvent, où l'on n'espérait plus le revoir ; détermination qui lui fait d'autant plus d'honneur que c'était le temps de la grande persécution de Thrasimond contre les catholiques ; on s'explique d'ailleurs la répulsion d'un catholique zélé pour un prince arien lui-même et beau-frère du persécuteur des siens. Tel fut le premier symptôme de la malveillance des prêtres pour un homme dont le seul tort fut de professer la religion de son père, et dont l'attitude en matière de foi fut d'une prudence consommée.

(1) Bolland., *Acta Sanctorum.*

Dans le moment même Théodoric, ne pouvant faire cesser une persécution qu'il désapprouvait, soutenait les évêques catholiques d'Afrique par l'envoi de sommes considérables, et croyait sans doute avoir droit à autre chose que des paroles piquantes de la part du clergé de ce pays. La conduite de Fulgence le blessa, et c'est bien ce que celui-ci avait voulu : trait d'une insigne ingratitude, dont le pape Symmaque vengea Théodoric, en signalant les subventions dont nous venons de parler, et en ajoutant que le roi d'Italie fournissait non-seulement de l'argent aux évêques d'Afrique et de Sardaigne, mais jusqu'à des vêtements pour leurs pauvres. Symmaque signale aussi les riches présents faits par Théodoric aux églises, confessions, oratoires, candélabres, arcs, marbres rares (1).

La même année, étant de retour à Ravenne, Théodoric publia une sorte de code en peu d'articles, connu sous le nom d'*Edictum Theodorici*, Édit de Théodoric. Certains écrivains se sont trouvés pour louer cet ouvrage, où ils ont voulu voir une nouvelle preuve de ce sentiment supérieur de la justice qu'ils prêtent aux Goths, d'après une tradition sur la valeur de laquelle le lecteur est déjà fixé. A dire vrai, l'édit est une compilation misérable que des raisons particulières purent seules engager Théodoric à publier.

L'édit s'occupe presque exclusivement de droit criminel, et Savigny a démontré que tous les articles rela-

(1) Tiré du *Livre pontifical* de Symmaque. Les confessions et les arcs rentraient dans la classe des châsses et semblables choses.

tifs au droit civil sont empruntés des lois romaines (1), grossièrement dénaturées, par exemple en matière de testament. Les articles dont le savant légiste a dédaigné l'examen appartiennent-ils en propre à Théodoric? nous sommes portés à le croire. En tout cas, il n'est pas sans intérêt pour nous de nous rendre compte de cette partie de l'œuvre où se reflètent tout ensemble et l'esprit de la législation barbare et le caractère particulier de Théodoric, toujours enclin à de regrettables écarts.

I. Le juge qui a reçu de l'argent pour prononcer à tort un arrêt atteignant la personne du prévenu est condamné à la peine dè la décapitation. XVII. Le ravisseur d'une femme ou d'une fille libre est puni de mort; si la personne enlevée l'a été de son consentement, elle est également punie de mort. XVIII. Si les parents de la personne enlevée ou son tuteur négligent de faire punir le ravisseur, ils sont condamnés à l'exil. XIX. L'esclave révélant l'existence d'un rapt non dénoncé par les personnes à qui incombait le soin de le faire connaître à la justice est affranchi en récompense. XXXVIII. L'homme et la femme adultères sont punis de mort, ainsi que leurs complices. XXXIX. Celui qui aura prêté sa maison pour la consommation de l'adultère, ainsi que ceux qui l'auront conseillé, sèront punis de mort. LIX, LX, édictent la peine de mort contre quiconque aura violé une fille

(1) Ouvrage cité, t. II, c. 11.

ou une veuve. LXI. Un homme qui aura été l'amant d'une veuve, et une veuve qui de son propre gré aura pris un amant, seront brûlés vifs, *flammis ultricibus exurantur* (1).

L'édit de Théodoric, réimprimé en entier par Manso, n'a été traduit dans aucune langue vivante, du moins que nous sachions, et nous avons cru bon d'en faire connaître les dispositions les plus remarquables. Jamais le législateur ne s'écarta d'une manière plus choquante de la réserve à laquelle est tenue la loi, qui doit paraître ignorer une foule de délits; jamais pareille atteinte ne fut portée à la liberté individuelle. Qu'on n'objecte pas qu'il y avait dans cette pénalité exorbitante une garantie pour les mœurs, les seules lois efficaces étant celles qui proportionnent la peine au délit. L'époque était loin où cet axiome devait être proclamé en Italie, même par Beccaria; mais longtemps avant Théodoric le législateur avait eu le pressentiment de cette vérité. Théodoric lui-même avait souvent pourvu à l'adoucissement des peines édictées par la loi, et, comme on le verra, pressenti la nécessité de proportionner la peine au délit. D'où vint cette contradiction exorbitante? c'est ce que nous rechercherons tout à l'heure.

Toutefois l'édit contient quelques renseignements précieux. Par exemple il divise constamment les habitants de l'Italie en Romains et en barbares, expres-

(1) Lindenbrogius.

sion qui, dans la bouche d'un prince barbare, atteste à la fois et qu'il ne s'y attachait aucune idée de réprobation, et que la population conquise demeurait bien distincte de la population conquérante. D'ailleurs la loi s'applique indistinctement aux Romains et aux Ostrogoths, égaux devant elle. L'édit nous montre enfin que la famine à cette époque n'avait pas cessé de désoler l'Italie : en effet l'article XCIV décrète que les parents qui, poussés par la nécessité de se procurer du pain, auront vendu leurs enfants n'auront pas porté atteinte à la condition d'hommes libres de ceux-ci (1). On voit enfin qu'après six ans d'efforts (494-501), Théodoric n'avait pu améliorer la situation de l'agriculture. La destruction des jeunes arbres, le vol des troupeaux, étaient fréquents. Des bandes se formaient pour attaquer à main armée les maisons isolées. Les plaintes abondaient sur la mauvaise administration de la justice; la correspondance de Théodoric contient un certain nombre de lettres par lesquelles la prompte expédition des affaires est énergiquement recommandée, et les termes de l'édit donnent à croire que l'intégrité des juges était douteuse la plupart du temps.

La publication de l'édit rend donc d'autant plus

(1) « Parentes qui cogente necessitate filios suos alimentorum gratia vendiderint, ingenuitati eorum non præjudicent, homo enim liber pretio nullo æstimatur. » Voir Savigny et G. F. Rhon, *Commentatio ad Edictum Theodorici, regis Ostrogothorum* Hallæ, 1816. Manso a aussi parlé de l'édit en termes excellents.

probable la supposition que, malgré la pompe officielle de la réception, Théodoric rapporta une impression amère de la ville éternelle et qu'il éprouva au retour un accès de cette humeur chagrine dont les redoublements se traduisirent plus d'une fois par des actions répréhensibles. Ces observations nous paraissent confirmées par les curieuses révélations d'un fragment qui jusqu'ici a passé inaperçu et qui jette un jour lugubre sur l'état moral du roi à cette époque.

Au moment où Théodoric rentrait à Ravenne, une veuve romaine, nommée Juvenalia, vint le trouver et lui dit : « J'ai un procès qui dure depuis trente ans avec le patrice Firmus; ô roi! finissez-le. » Le roi fit venir les juges, et leur dit que si le procès n'était pas fini sous deux jours il les ferait décapiter. La cause fut jugée dans le temps voulu, et Juvenalia gagna son procès. Alors elle alluma des cierges et vint rendre grâce au roi. Il l'écouta avec bienveillance, fit venir ceux qui avaient retardé la conclusion de l'affaire et leur dit : « Comment avez-vous fait durer trente ans un procès qui pouvait se terminer en deux jours? » Puis il les fit décapiter et publia l'édit (1). C'est, dit Savigny, le plus ancien code barbare qui ait été publié depuis la chute de l'empire romain. Nous ne doutons pas que, par suite d'une de ces réactions qui surve-

(1) Malala, *in Chron.*, éd. de Bonn, p. 384. Pourtant, si la chose arriva en 500 comme le dit Malala, ce ne fut pas sous Zénon, qui mourut en 491, mais sous Anastase, dont le règne va de la même année à l'an 518.

naient presque aussitôt dans cette âme mêlée, Théodoric n'ait laissé tomber en désuétude les dispositions les plus criantes de l'édit. La preuve en est dans la lettre qu'il écrivit à Adéodatus. Adéodatus avait enlevé une jeune fille adulte et il avait été condamné par Vénantius, recteur de la Lucanie et du Brutium, non pas à mort, mais au bannissement perpétuel. Ce fut en ces circonstances qu'Adéodatus s'adressa à la clémence du roi, qui commua la peine en un exil de six mois. Cette lettre, une des plus ridicules par la forme qui soient sorties de la plume de Cassiodore, auquel la rédaction de l'édit avait été confiée, est en même temps une des plus remarquables par le fond : on y remarque l'énonciation de principes judiciaires excellents, entre autres celui-ci : « La peine doit être proportionnée au délit (1). » Mais on ne peut douter que cette lettre n'ait été écrite après la publication de l'édit, puisqu'elle s'attache à rassurer les complices du rapt, sous prétexte qu'ils l'ont été sans le savoir, et en assimilant cette ignorance à l'absence, qui exclut toute idée de complicité. Ce fut la même année qu'éclata dans toute sa violence la haine longtemps couvée de Gondebaud et de Godégésil. De Genève, qu'il habitait toujours, Godégésil avait tramé avec Clovis un complot contre Gondebaud, son frère. Ignorant ce ténébreux accord, Gondebaud, sur le point d'être attaqué par Clovis,

(1) « Quapropter casibus asperis præstandum est sub justitiæ laude moderamen; ut nec vindictam sinamus superare peccata, nec culpam insultare patiamur legibus impunitam. » (Cass., lib. VI, epist. 46.)

pria Godégésil de lui venir en aide. Godégésil feignit de répondre à la demande de son frère, et les deux armées se disposèrent à joindre leurs efforts contre l'ennemi commun. Mais, avant de se mettre en marche, Godégésil avait fait prévenir Clovis qu'il trahirait en sa faveur à la première occasion. La bataille entre Clovis et Gondebaud eut lieu aux environs de Dijon, et, conformément à sa promesse, Godégésil passa à l'ennemi au plus fort de l'action; Gondebaud fut battu. Enfermé dans Avignon, il y fut assiégé par Clovis, et finit par obtenir la levée du siége et la vie sauve moyennant un tribut annuel. Mais rien ne l'empêchait de continuer la guerre avec Godégésil, qu'il tua après l'avoir assiégé à Vienne en Dauphiné (1).

En 503 de nouveaux troubles se produisirent à Rome; le pape Symmaque fut accusé de simonie et d'adultère, accusations que rien ne justifiait : Symmaque eut des mœurs pures et fit preuve d'autant de modération que de fermeté. La main de l'empereur Anastase était au fond de la querelle, et, comme jadis, son principal agent était Festus Niger. Symmaque tint alors, à Rome, un synode qui le déclara innocent des crimes qu'on lui imputait, synode qu'on désigne sous le nom de *Synodus Palmaris*, parce qu'il se tint dans le lieu dit *Maison de la Palme* (2). Vivement sollicité d'inter-

(1) Marius Avitensis, *in Chron.* Gregorius Turonensis, lib. II, c. 32.

(2) Baronius a dépensé une quantité énorme de bel esprit sur le mot *Synodus Palmaris* il est question de tout dans cette dissertation savan-

venir dans la querelle, Théodoric eut le tort de transgresser le principe essentiel de sa politique en matière de religion, c'est-à-dire qu'il envoya au synode Pierre d'Altinum, à titre de visitateur. Mais Symmaque jugea qu'il n'était pas de la dignité de l'Église d'accepter cette intervention et s'en plaignit amèrement :

« Ce ne fut jamais sans une vive douleur que, soit dans le passé, soit dans le présent, nous avons vu qu'on intervînt dans les choses de l'Église et qu'on fît subir au sacerdoce des vexations qui atteignent en notre personne tous les serviteurs du Seigneur. »

Le saint synode répondit :

« La prévoyance de Votre Béatitude doit rendre de pareils abus impossibles par le moyen d'une convention synodale, et les déraciner à fond, pour détruire ce mauvais exemple (1). »

Il est impossible de mieux dire : Symmaque donna là une preuve de sagesse, digne d'être éternellement

tissime, à commencer, bien entendu, par la palme du martyre. Une lettre de Théodoric réduit à néant toute cette polémique, en disant nettement que le palais de la Curie qu'il fit réparer était près de la *Maison de la Palme* : « Curiæ porticum juxta Domum palmatam positum. » (Cass., lib. IV, epist. 30.)

(1) *De invasoribus rerum ecclesiasticarum* : « Communis [ait papa], dolor et generalis est meritus quod intra ecclesiam nostris et retroactis temporibus de invasione rerum ecclesiasticarum et vexatione sacerdotum cognovimus, quæ res non ad solos, sed omnes Domini tangit. » — Sancta synodus dixit : « Hæc, ne fiant, denuo synodali conventu provida Beatitudinis Vestræ sententia enervari convenit, et, ne in exemplum remaneant præsumendi, funditus exstirpari. » (Labbe, *Concilia*, *ub. sup.*)

méditée par ses successeurs; en effet ses paroles signifient que, s'il est juste de laisser l'Église maîtresse chez elle, de condamner toute intervention de l'État en matière de foi, de même, et pour être conséquente avec elle-même, l'Église ne doit se mêler en aucune façon des affaires d'État.

Il résulte d'ailleurs des actes mêmes du synode que l'envoi du visiteur avait été demandé par un nombre considérable de laïques et une partie du clergé. Sentant néanmoins qu'il avait commis une faute, Théodoric rappela son envoyé. Mais il est digne de remarque que, tout en renonçant à se mêler des affaires de religion, Théodoric ne renonça pas à protéger la personne du pape, dont les bonnes dispositions lui étaient si précieuses. Bien qu'assez grave, leur différend ne les avait fait sortir ni l'un ni l'autre des formes de la courtoisie; ils s'estimaient réciproquement.

Alors éclata dans Rome une véritable guerre civile, dont les généraux en chef furent Festus Niger, qui exerçait une grande influence sur le sénat, et un ancien consul, Probinus; un homme nommé Faustus était le seul personnage important qui fût resté fidèle à la cause du pape. Laurent fut rappelé secrètement et manifesta de nouveau ses prétentions au saint-siége. Le pape fut attaqué dans la rue, quelques-uns de ses gens succombèrent, et il eût peut-être succombé lui-même sans la protection dont le couvrirent Gudila et Vernulf, marjordomes de Théodoric; comme la première fois le sang coula, tous ceux qui avaient des

rapports avec Symmaque furent considérés comme suspects et mis à mort. Des religieuses furent chassées de leurs monastères et fouettées publiquement; parmi les prêtres on cite Gordien, Jean et Paul comme ayant péri par le glaive ou sous le bâton. Le gouvernement de Laurent dura quatre ans, au bout desquels Symmaque adressa un mémoire à Théodoric, pour réclamer son intervention. Théodoric ordonna alors à Festus Niger de restituer à Symmaque toutes les églises occupées par Laurent, qui, privé de toutes ses charges, fut interné dans les domaines de Festus Niger, où il termina sa vie (1). Tout le mal était venu de Constantinople, dont la funeste influence ne cessa plus de troubler l'Occident.

Ville de théâtre, ornée des dépouilles de toutes les villes du monde, elle avait été construite avec tant de hâte qu'à peine sortie de terre les monuments somptueux qu'on y avait prodigués menacèrent ruine; rien de bon ne devait sortir de ce repaire du despotisme et de la sensualité. Religion, morale, politique, tout s'y est gâté. L'art s'y est dégradé, en substituant le colossal au grand et en parodiant lourdement les formes de l'antiquité. La série des empereurs d'Orient, reproduite d'après autant de médailles authentiques, offre autant de visages empreints d'une bizarrerie répulsive avec leurs diadèmes informes, surmontés de la croix grecque, et leur ajustement prétentieux. A la beauté

(1) Marius Avitensis, *in Chron.* Anastasius, *Biblioth.* Muratori, *Ann. d'Ital.*

froide et régulière de Constantin succèdent des laideurs inconnues à la Grèce et à Rome. Rien ne rendrait l'impression produite par cette collection de têtes mal conformées, posées sur des cous surchargés de colliers d'or et de perles fines, et dont le sexe est douteux quand la barbe manque. Toute la lie du Norique et de l'Illyrie est là : la Thrace et l'Asie ont grossi la liste de leurs enfants perdus; le sceptre passe d'un paysan à un colporteur, d'un maquignon à un calfat; l'univers est aux mains du rebut de l'humanité. Malheureuse ville qui devait voir les secrètes horreurs du sérail succéder au bruyant étalage de vices où les Byzantins s'étaient complu, et la religion stupéfiante de Mahomet succéder au christianisme schismatique qu'elle n'avait cessé de professer et qui avait été pour elle la source de mille calamités!

Ce fut vers 504 que les Bulgares commencèrent à devenir un danger sérieux pour l'Europe. De la Dacie, où ils s'étaient établis, ils avaient envahi la Thrace (1). Ils s'étaient emparés de Sirmich dans la Pannonie inférieure, et Théodoric, se sentant menacé, voulut réprimer leur audace. Il envoya donc contre eux deux généraux, Arduin et Pitzica, qui paraît avoir le plus contribué à la prise de Sirmich.

De son côté l'empereur Anastase avait envoyé Sabinien combattre un descendant d'Attila, nommé Mundon, qui habitait sur le haut Danube. Se liguant

(1) Com. Marcellinus, *in Chron.*

avec les Bulgares, Sabinien allait écraser Mundon et devenir redoutable pour l'Italie, résultat que Théodoric prévint habilement : par son ordre Pitzica anéantit l'armée de Sabinien, et Mundon se trouva trop heureux de faire sa soumission à celui qui l'avait sauvé (1).

L'année suivante, Théodoric envoya en Pannonie Colosseus avec de pleins pouvoirs, et surtout avec la mission de réagir contre les coutumes sauvages du pays. Colosseus devait surtout s'élever contre la coutume impie du duel, et, à cette fin, il devait faire lire partout à haute voix la lettre du roi :

«... Nous songeons continuellement au bonheur de nos sujets et nous n'abandonnons jamais l'œuvre commencée à leur profit. C'est pourquoi nous avons confié le soin de vous gouverner et de vous défendre à un homme éminent, Colosseus, qui nous a déjà donné de nombreuses preuves de son mérite et qui nous en donnera d'autres encore. Nous vous avertissons donc d'avoir à lui obéir et de suivre, entre autres prescriptions, celle qui vous engage à ne sévir qu'envers l'ennemi et non point envers vous-mêmes. Cessez de vous battre en duel pour des motifs futiles; soumettez-vous aux lois de la justice, qui donne la paix au monde. Avez-vous un juge vénal, pour recourir au duel à chaque instant? Déposez le fer, vous qui n'avez pas d'ennemis à combattre. Quoi! des duels entre parents, quand ils devraient se réserver pour la défense les uns des

(1) Jornandès, *de Reb. get.*, c. 58.

autres, s'il en était besoin! L'homme a une langue; alors pourquoi n'attendrait-il rien que des armes? Imitez nos Goths, qui, tout en sachant porter la guerre au dehors, savent vivre paisiblement chez eux (1). »

Les gens de Pannonie auraient pu répondre qu'à défaut du duel, les Goths pratiquaient l'assassinat, par une coutume invétérée, et leur roi n'aurait pu dire non. Néanmoins cette lettre respire la justice et l'humanité; elle est du meilleur temps du règne de Théodoric.

De graves événements se préparaient en Gaule.

(1) Cass., lib. III, epist. 24.

CHAPITRE V.

LES FRANCS EN GAULE ET EN ESPAGNE. — LEUR HARDIESSE, LEURS ARMES, LEUR MANIÈRE DE COMBATTRE. — CONSTANTIN DANS LES GAULES. — JULIEN L'APOSTAT. — LA SOCIÉTÉ GALLO-ROMAINE. — LES BRETONS, LES BOURGUIGNONS. — CLOVIS TUE ALARIC II, ROI DES VISIGOTHS. — CONQUÊTES DE THÉODORIC EN GAULE. — SON ADMINISTRATION. — SA RÉCONCILIATION AVEC L'EMPEREUR ANASTASE. — LES GÉPIDES ENVOYÉS EN GAULE. — SAINT CÉSAIRE A RAVENNE. — CRÉATION D'UNE FLOTTE EN ITALIE. — MARIAGE D'AMALASIUNTHE. — TRAVAUX PUBLICS. — THÉODORIC TRIOMPHE A ROME ET A RAVENNE.

« Le pays compris sous le nom de *Gaule chevelue* se partage en trois régions généralement séparées par des fleuves. De l'Escaut à la Seine est la Belgique; de la Seine à la Garonne, la Celtique, appelée aussi Lyonnaise; de là aux Pyrénées est l'Aquitaine (1). » Il convient de comprendre dans la Gaule la province romaine dite Narbonnaise, qui allait de Genève à Toulouse par la rive gauche du Rhin, embrassant la Savoie, le Dauphiné, la Provence, une partie du Languedoc et le Roussillon. Chacune de ces contrées avait un langage, des mœurs et un gouvernement distincts; de plus, elles se divisaient en un nombre souvent assez

(1) Pline, *Hist. nat.*, lib. IV, c. 31. C'est ce qu'avait déjà constaté Jules César.

considérable de districts habités par des peuplades diverses : c'est ainsi qu'on trouvait en Celtique les Arvernes, les Cadurques Éleuthères, les Gaballes, les Vallates, etc. Il en était de même en Belgique, en Aquitaine et en Narbonnaise; en un mot l'état de la Gaule au temps de César est comme le tableau réduit de tous les territoires habités par les barbares; et, en voyant compris sous le nom générique de Gaulois une multitude de peuples qui avaient chacun une existence politique propre et indépendante, malgré la communauté de l'origine et l'analogie des mœurs et du gouvernement, on s'explique d'autant mieux les raisons qui autorisent la science à ne tenir que peu de compte, par exemple, des innombrables divisions de la race germaine.

Ce fut vers le temps de l'empereur Valérien, c'est-à-dire de 254 à 268, que les Francs commencèrent à se faire craindre des Romains. On suppose que, vers l'an 240, les habitants du Bas-Rhin et du Weser, Westphalie, Hesse, Brunswick, Lunebourg, connus par leur amour de la liberté, s'étaient confédérés sous le nom de Francs (1). Pendant que Valérien combattait Sapor, roi de Perse, Gallien repoussa sur le Rhin les Francs qui tentaient d'envahir les Gaules. Ils revinrent bientôt à la charge avec plus de succès, traversèrent la Gaule du Rhin aux Pyrénées et les franchirent pour envahir l'Espagne (2). De là quel-

(1) Cluverius, *Germania antiqua*, lib. III, c. 20.
(2) Aurelius Victor, c. 33.

ques-uns d'entre eux passèrent en Afrique, et au bout de dix ans le reste regagna la Germanie.

Probus dans son règne trop court (276-282) battit sur le Rhin les Lygiens, les Francs, les Burgundes et les Vandales. On ne saurait trop admirer son courage et ses vertus dignes du meilleur temps de la république; mais le conflit se termina sur le Rhin comme il s'était terminé quelques années plus tôt sur le Danube : comme Aurélien avait traité avec les Goths, le plus brave de ses généraux, Probus, traita avec les Germains. Sur le Rhin comme sur le Danube, on incorpora les barbares captifs dans l'armée romaine. Il est vrai que Probus prit soin de disperser les Germains dans tout l'empire, et ce fut ainsi qu'un corps de Francs alla tenir garnison sur les bords du Pont-Euxin; ils étaient chargés spécialement de combattre les Alains qui s'agitaient du côté de l'Asie Mineure. Une flotte étant tombée aux mains de ces hardis compagnons, ils conçurent et réalisèrent l'audacieuse pensée d'aller par mer des bouches du Phase à celles du Rhin. Ayant traversé sans encombre le Bosphore et l'Hellespont, ils entrèrent dans la Méditerranée, pillèrent la Grèce, la Sicile, l'Afrique, franchirent les colonnes d'Hercule, côtoyèrent la Gaule, s'engagèrent dans le canal de Bretagne, atterrirent chez les Bataves et revinrent par le même chemin (1). Les Francs ne tardèrent pas à se distinguer des barbares leurs voi-

(1) Zosime, liv. I.

sins, et, de toutes les peuplades de la Germanie, ce fut celle où pénétra le plus vite la civilisation romaine : « Les Francs ne mènent pas l'existence agreste de la plupart des barbares ; ils se conforment au contraire en beaucoup de choses à la politique et aux lois romaines ; les contrats, les mariages et le culte ont chez eux à peu près la même forme que chez nous. Il y a dans chaque ville des magistrats et des prêtres ; ils me paraissent très-civilisés pour des barbares, et ils ne diffèrent de nous que par le costume et la langue. La concorde règne entre eux. De mon temps, et même avant, ils ont eu trois rois et plus, sans qu'il s'en soit suivi de guerres civiles. Leurs rois ne se coupent jamais les cheveux ; leur chevelure, que jamais les ciseaux n'ont touchée, pend sur les épaules, divisée à partir du front par une raie qui marque le milieu de la tète. Ils en prennent un soin tout particulier ; elle n'est ni emmêlée, ni malpropre comme celle des Turcs et des Avares (1). »

Voici maintenant quelques détails sur les armées des Francs et leur manière de combattre : « Les Francs excellent à remettre en état leurs boucliers endommagés, et à préparer toute chose pour eux-mêmes.

(1) Agathias, *Historia*, lib. I, c. 3, édit. de Bonn. A l'époque où écrivait Agathias, c'est-à-dire vers la fin du règne de Justinien, la querelle de Brunehaut et de Frédégonde n'avait pas encore précipité l'une contre l'autre la Neustrie et l'Austrasie, et les rois francs, malgré leur cruauté, se montrèrent généralement portés à la concorde. Agathias ajoute que ce fut à sa chevelure que les Bourguignons reconnurent Clodomir parmi les morts qui couvraient le champ de bataille.

Leur armure est sans prix et négligée; bien que les ouvriers de toute espèce abondent dans leurs rangs, ils n'ont guère recours qu'à eux-mêmes pour la réparation des objets dont ils se servent. Ils ne portent ni cuirasses ni bottes. La plupart combattent sans casques et nus jusqu'à la ceinture; les cuisses sont couvertes de braies ou pantalons, tantôt de lin, tantôt de cuir, et qui descendent jusqu'à la cheville. Ils n'aiment pas à monter à cheval, car le combat de pied est chez eux une tradition nationale et ils y excellent. Leur épée pend sur la cuisse et leur bouclier sur le flanc gauche. Frondes, javelots et autres armes de jet, pour combattre de loin, leur sont inconnues; ils se servent de la hache à deux tranchants. Ils ont aussi des lances, nommées *angons*, ni trop courtes ni trop longues, en un mot propres à être lancées ou à combattre de près, pied contre pied. La hampe en est en grande partie revêtue de lames de fer, de sorte qu'on voit peu de bois. Un peu au-dessous de la pointe, sont deux crochets recourbés comme des hameçons. Dans l'action le Franc lance l'angon. Si le corps est atteint, il devient extrêmement difficile d'arracher l'arme, à cause des crochets ou hameçons susdits qui entrent dans les chairs et produisent des douleurs tellement atroces que si le coup n'est pas mortel, le blessé ne tarde pas à succomber. Est-ce le bouclier qui est atteint, le trait n'est pas moins difficile à arracher, car les hameçons n'en ont pas moins mordu; on ne peut non plus couper le trait

d'un coup d'épée, à cause des lames de fer qui le recouvrent. Alors le Franc saute sur le trait qui pend à terre, le poids du corps fait descendre le bouclier, rien ne défend plus la tête ni la poitrine de l'ennemi, qui est frappé à la tête d'un coup de hache ou qui a la gorge traversée d'un trait. » Montesquieu, tout en reconnaissant que les Francs vivaient sous la loi romaine, a parfaitement défini leurs sentiments envers les Romains : « Plus les Francs furent sûrs des Romains, moins ils les ménagèrent. Ils étaient amis des Romains comme les Tartares qui conquirent la Chine étaient les amis des Chinois (1). » Impossible de mieux dire.

En 286, les paysans de la Gaule, opprimés par la noblesse, se soulevèrent sous la conduite de deux des leurs, Ælianus (ou Helandius) et Amandus, et ravagèrent le pays, tandis que les seigneurs, pris à l'improviste, cherchaient un refuge dans les places fortes. Les insurgés avaient pris le nom de Bagaudes, d'un mot celte qui signifiait assemblée tumultueuse, *bagad*. Ce fut l'année même que Dioclétien s'adjoignit Maximien qu'éclata cette révolte, dont le nouveau César eut aisément raison; une infanterie composée de laboureurs et une cavalerie recrutée parmi les bergers ne pouvait tenir longtemps devant un général qui, s'il était à moitié paysan lui-même, se distinguait par de rares talents militaires et commandait à des

(1) *Esprit des lois*, liv. XXVIII, c. 1 à 6.

troupes aguerries (1). Néanmoins les faciles victoires de Maximien ne mirent point fin à l'association des Bagaudes, qui à la vérité dura jusqu'à la fin de l'empire d'Occident : cette formidable association eut des ramifications jusque dans l'Europe méridionale.

A la mort de Valentinien III, la détresse des classes inférieures fut extrême. La famine régnait partout, les taxes avaient atteint un chiffre exorbitant, les paysans se cachaient dans les bois, et les Bagaudes des Gaules et d'Espagne, réunis par la haine du nom romain, jurèrent la destruction de la puissance romaine. Il est très-curieux de voir naître dans les Gaules ce mouvement qui tendait à modifier la condition des paysans, qui y reparut avec une nouvelle violence dans la Jacquerie du quatorzième siècle, et s'y perpétua sourdement jusqu'à la révolution française.

A partir de la mort de Dioclétien la Gaule fut accablée de maux, et il nous serait impossible d'exposer en quelques lignes ce qui s'y passa depuis cette époque jusqu'au moment où Julien dit l'Apostat vint la gouverner à titre de César.

Quand Constantin eut transporté le siége du gouvernement à Constantinople, il reçut chaque jour des messages qui lui annonçaient que les Gaules étaient ravagées par les barbares. Ce fut alors qu'il s'adjoignit Julien, en lui confiant le gouvernement des Gaules : « Viens, lui dit-il en audience solennelle, participe à

(1) Eutrope, liv. IX, c. 20. Aurelius Victor : « Maximianum quanquam semiagrestem, militiæ tamen atque ingenio bonum. »

nos travaux et à nos périls, reçois ici la charge de gouverneur des Gaules, prends-les sous ta tutelle (1). » Qui l'eût cru du temps que la protection de l'impératrice Eusébie (2) parvenait à peine à soustraire à la haine mortelle des eunuques le futur mari d'Héléna ?

Julien supporta l'épreuve d'une élévation soudaine avec cette apparente simplicité dont il ne s'écarta jamais, et fut reçu avec enthousiasme par la population sur laquelle il allait régner. La Gaule du midi était pleine du souvenir de la famille Flavienne à laquelle Constantin se rattachait; c'était à Narbonne que les fils de son frère Dalmatius avaient été élevés par Exupère, rhéteur célèbre. A Vienne Julien fut salué du titre de prince légitime, et une vieille femme aveugle, ayant appris le nom de celui qui provoquait ces chaudes acclamations, se serait écriée que Julien relèverait les autels des dieux (3), car la sympathie de Julien pour le paganisme n'avait pas été si bien cachée qu'il n'en eût transpiré quelque chose.

Tels furent le courage et la bonne administration de Julien, qu'après plusieurs victoires remportées sur les barbares, il fut maître des Gaules. Adoré de ses soldats qui l'avaient proclamé Auguste, aimé du peuple qu'il avait délivré de l'anarchie militaire et des incursions des Germains, et que charmait la pureté de ses mœurs, il se sentait chez lui dans « sa chère Lutèce ».

(1) Amm. Marcellin, liv. XV, c. 8.
(2) Veuve de l'empereur Constance.
(3) Am. Marcellin, *ubi supra*.

Ce fut alors qu'il reprit foi dans sa destinée, pressentit l'empire et prépara toute chose pour n'être pas au-dessous des éventualités qu'il prévoyait; évitant d'ailleurs toute innovation brusque, il procéda avec une discrétion calculée, petit à petit, sourdement. Son mépris pour le christianisme ne l'empêchait pas d'en comprendre la puissance, et il fit semblant d'y adhérer. Mais il avait apostasié, et sous le voile de l'intimité il consultait attentivement les augures avec quelques initiés, et sacrifiait aux dieux. En même temps on le vit aller à l'église le jour de l'Épiphanie et adorer solennellement le Dieu des chrétiens (1). Cette duplicité jette sur le véritable caractère de Julien un jour très-net, bien fait pour éclairer ses admirateurs passionnés, si la passion souffrait qu'on l'éclairât. Cet esprit distingué fut un esprit étroit, dénué de sens politique et tellement entiché de lui-même qu'il perdit d'abord tout le fruit d'une heureuse campagne en Asie et finalement la vie pour avoir voulu imiter Alexandre le Grand refusant les propositions de paix de Darius. Malgré toutes les qualités qui le recommandent à l'attention de la postérité, Julien se présente moins comme un homme d'État que comme le héros d'un poëme héroï-comique. Quels grands résultats n'eût-il pas obtenus si, renonçant au projet né de ses malheurs alors qu'il vivait retiré dans un château de Cappadoce ou qu'il s'étourdissait aux vains bruits du portique, il eût

(1) Am. Marcellin, liv. XXI, c. 2.

accepté la religion nouvelle, au lieu de méditer contre elle une réaction impossible ; s'il s'était adonné sans réserve aux soins du gouvernement au lieu de se complaire dans une sorte de dilettantisme littéraire et philosophique qui ne convient pas à un prince ! Mais il écrivit des ouvrages satiriques, il entretint des relations d'étroite amitié avec tous les sophistes du temps, surtout avec le rhéteur Libanius, dont l'éloquence insupportable n'avait d'autre mérite que la flatterie et contribua largement à la perte de celui qui eut la faiblesse d'y prêter l'oreille.

Quand il crut n'avoir plus rien à craindre, Julien jeta le masque, divulgua le secret si longtemps enseveli au plus profond de son âme; il résolut de rendre des décrets pour la restauration du paganisme et fit rouvrir les temples où l'on sacrifia publiquement. Julien ne négligea rien non plus de ce qui pouvait mettre la zizanie dans le camp des chrétiens; par exemple, il attira les prélats dissidents dans l'espoir de faire tourner les discordes ainsi ravivées au profit du libre exercice de son culte. Il savait de quelle violence étaient déjà les querelles des chrétiens entre eux : « Écoutez-moi, répétait-il sans cesse, moi qu'ont écouté les Germains et les Francs, » s'imaginant imiter un mot de Marc-Aurèle (1). Le droit d'enseigner avait été retiré aux chrétiens, c'était le commencement de la persécution. Mais quelle était la religion de Julien, c'est ce qu'on ne

(1) Am. Marcellin, liv. XXII, c. 5.

saurait dire au juste. Elle apparaît tout au plus comme un mélange non pas sans grandeur, mais sans consistance, du polythéisme, du stoïcisme et des doctrines du néoplatonisme. Mais « la vérité est qu'alors le stoïcisme et le néoplatonisme furent deux systèmes d'idées attardées et devant être considérés l'un comme stationnaire, l'autre comme rétrograde. Il n'y avait, on le voit, dans la philosophie païenne, aucune ressource pour l'amendement des conditions sociales du monde romain et par son intermédiaire du monde barbare, qui tendait si énergiquement à s'y assimiler (1). »

Julien, devenant de plus en plus capricieux et crédule, conduisit fort imprudemment son expédition contre Sapor ; son attitude fut d'un brave soldat, mais d'un général aveuglé par de premiers succès et tombant d'une vaniteuse confiance dans toute l'incapacité du découragement. Poussé par les flatteries de Libanius, joué par un noble persan qui lui conseilla de fausses manœuvres, en lui promettant un succès immédiat, il brûla la flotte du Tigre dans un de ces accès de jactance auxquels il était sujet, et mourut à temps pour sa gloire des suites d'une blessure reçue sur le champ de bataille (363). Fidèle à la mémoire d'Héléna, pas une femme n'entra dans la couche de Julien depuis son veuvage. On ne peut songer sans regret à tant de hautes qualités rendues stériles par quelques défauts vulgaires.

(1) Littré, *Études sur les barbares.*

En 365 les Allemands firent de fréquentes invasions dans les Gaules, et, avant que l'armée romaine eût pu franchir les Alpes, ils repassèrent le Rhin avec un butin considérable et de nombreux captifs. Dalgaiphus, général romain, se conduisit avec mollesse; mais un autre général, Jovinus, battit les Allemands et fut investi de la qualité de consul à Paris par l'empereur Valentinien (1).

Cependant la Gaule, au milieu de ses destinées orageuses, avait acquis un degré très-avancé de culture intellectuelle. La conquête romaine avait préparé le rapprochement des petits États gaulois, et donné ainsi au pays une consistance particulière. Bordeaux fut un des foyers de la civilisation gallo-romaine. Ce fut la ville des Gaules où l'art du rhéteur fut le plus apprécié, s'appropriant de lui-même à la faconde des bords de la Garonne. On y vit aussi quelques grammairiens.

Lorsqu'en 367, l'empereur Valentinien s'adjoignit son fils Gratien, encore enfant, il lui donna pour précepteur un Bordelais nommé Ausonius, dont nous avons fait Ausone, et qui à la mort de Valentinien devint préfet d'Afrique, d'Italie, et finalement consul. Ausone a laissé des poésies médiocres, trop souvent déparées par des images licencieuses, surtout dans les épigrammes, et des lettres où perce toute la vanité d'un parvenu dont l'avancement tenait moins au

(1) Ammien Marcellin, liv. XXVI, c. 5; XXXVII, c. 1, 2.

mérite qu'à l'intrigue. Ausone ignorant l'art de voiler la bassesse du sujet sous l'élégance de la forme, sa poésie n'a d'intérêt qu'en raison des renseignements qu'elle contient sur la vie de tous les jours, sur l'état des lettres et des principales villes de l'empire. Le meilleur ouvrage d'Ausone est une série de distiques sur les Césars. Vers la même époque Autun et Dijon cultivaient la jurisprudence, et la Moselle avait son poëte dans Fortunat.

Dans la Gaule méridionale la société gallo-romaine s'était fortement organisée sous l'autorité du clergé gallican qui se distinguait par la gravité des mœurs. La haute noblesse lui était soumise aussi bien que la noblesse municipale. Ce pouvoir n'était pas uniquement religieux, il avait une influence directe sur les affaires et les intérêts matériels de la société. Les évêques étaient chefs de la curie de leur ville ; c'était une magistrature populaire dont ils avaient été investis par la confiance populaire (1). Les hautes classes étaient devenues romaines et voulaient l'être jusque par leur nom. De là vinrent les appellations bizarres de Théoplastès, Pagasius, Tonantius, Thaumastès, Arésius, Aprunculus, Sécundinus.

Nous avons déjà prononcé le nom du plus célèbre des évêques du temps, Sidoine Apollinaire, dont les lettres contiennent des renseignements curieux. Entre autres qualités de l'esprit, l'évêque de Clermont était

(1) Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. I, chap. 10.

doué d'une mémoire étonnante : on raconte que quelqu'un, dans l'espoir de lui jouer un mauvais tour, avait enlevé le livre des offices de l'autel, au moment que le prélat allait y monter. Aussitôt il s'aperçut de ce qu'on avait fait, mais il ne voulut point causer de scandale; il commença donc l'office comme si de rien n'était et l'accomplit jusqu'à la fin sans la moindre hésitation, si bien que l'auditoire ne se douta de rien. Sidoine Apollinaire joignait aux vertus du prêtre l'aimable caractère d'un homme du monde. Marié jadis, père et fort recherché dans la société aristocratique, il y passait le temps que lui laissaient les soins de son épiscopat et son goût pour les lettres. Nous savons, grâce à lui, que la noblesse gallo-romaine habitait de vastes villas, situées au milieu de magnifiques jardins. Les femmes, qui vivaient dans la retraite, lisaient beaucoup les auteurs sacrés et profanes, Virgile, saint Augustin, Varron, Horace et Prudence. La jurisprudence florissait à Narbonne, où le jurisconsulte Léon s'était spécialement attaché à l'étude des Douze Tables, ce qui, soit dit en passant, ne donne pas une bien haute idée des études de droit à cette époque (1). Arles, qu'on appelait la petite Rome, était la ville des arts et de l'élégance.

Si, en vertu d'antiques souvenirs, nous rattachons Milan à la Gaule proprement dite, nous voyons saint Ambroise, qui d'ailleurs résida souvent au-delà des

(1) Sidonius' Apollinaris, lib. I et VIII, epist. 9, 4, 12. Carmen XXII, édit. de Sirmond.

Alpes, administrer son diocèse avec douceur et fermeté. Saint Ambroise est une des plus grandes figures du moyen âge; il défendit les intérêts du catholicisme contre les intrigues de cour avec une énergie qui mit plus d'une fois sa vie en péril, et nous avons dit plus haut quelle fut sa conduite envers Théodose à la suite des sanglantes exécutions de Thessalonique. Quelques années auparavant saint Martin, évêque de Tours, avait entrepris à la tête de son clergé une croisade pacifique contre les derniers autels du paganisme; il avait abattu les derniers arbres sacrés du druidisme; saint Ambroise et saint Martin, tout en combattant l'hérésie avec fermeté, avaient fait preuve d'une égale douceur envers les Manichéens, et manifesté hautement la surprise et l'horreur que leur causaient les supplices auxquels on les soumettait.

Vers les dernières années du règne d'Honorius, la Gaule était en butte à de fréquentes incursions des Allemands et des Saxons. Les troupes romaines avaient été retirées de la Bretagne, et les Bretons s'étaient séparés de l'empire (407) (1). Nous devons à saint Jérôme un renseignement curieux sur l'état de la civilisation bretonne, car il vit peu d'années après, dans les Gaules, des Bretons du nord qui mangeaient de la

(1) En 406 les Vandales passèrent les Alpes et ravagèrent le pays. (Zosime, l. VI). Ils s'étaient adjoint des Alains et des Suèves. Zosime ajoute qu'ils poussèrent jusqu'en Bretagne. En somme la Gaule eut peu à souffrir des Vandales, qui passèrent bientôt en Espagne sous la conduite de Godeschal.

chair humaine et pratiquaient la communauté des femmes. Mais tant de férocité ne cachait rien de semblable à l'audace de ces Gaulois qui « ne craignaient que la chute du ciel ». Les Bretons furent donc accablés de maux par les Pictes, et, incapables de se défendre eux-mêmes, ils demandèrent en vain du secours aux empereurs. En 446 ils adressèrent à Aétius une lettre dont la suscription portait : « Les gémissements des Bretons au consul Aétius. » Mais on était tout occupé d'Attila à la cour de Ravenne et la lettre resta sans réponse. N'espérant plus de secours, ils se soumirent aux barbares « pour avoir au moins du pain », tandis que la recrudescence de l'hérésie de Pélage compliquait les malheurs civils des passions religieuses. Saint Germain d'Auxerre et saint Sévère de Trèves passèrent en Bretagne, et en moins d'un an leur conduite énergique et conciliante avait expulsé l'hérésie de l'île.

Il y eut là pour les Bretons un temps d'apaisement dont ils profitèrent pour cultiver la terre, qui se montra féconde au-delà de toute espérance. Mais la richesse engendra la débauche chez cette race d'origine celtique, faible et abâtardie, qui selon toute apparence était venue de l'Armorique. Cette période fut marquée par l'explosion furieuse de la haine publique contre la religion et les prêtres, et c'est alors qu'on place le règne de Wortigern ou Witigern, qui appela les Saxons contre les Pictes en 450.

On croit que les Saxons occupaient alors le terri-

toire qui unit le Jutland à l'Allemagne, c'est-à-dire l'ancien duché de Holstein. Conduits par les frères Hengests, les Saxons abordèrent dans la partie orientale de l'île, près de Cantorbéry, où on leur donna des terres. Une autre flotte amena des Anglais connus sous le nom d'*Angli* dès le temps de Tacite, et Witigern pourvut encore à leur établissement. Après avoir combattu les Pictes, ils devinrent leurs alliés en 455, attaquèrent les Bretons, mirent tout à feu et à sang, et réduisirent en esclavage ce que le fer épargna. Puis ils retournèrent dans leurs pays. « Alors les Bretons commencèrent aussi un peu à respirer sous la conduite d'Ambroise Aurélien, homme sage et modeste et le seul Romain qui restât dans l'île. » Plus tard les Bretons passèrent la mer et attaquèrent avec succès les Saxons. Battus vers 564, ils virent les Anglo-Saxons s'emparer de l'île et repasser dans les Gaules en 461. Vers 470 l'empereur Anthémius eut recours à Riatam, roi des Bretons. Ce prince marcha le long de la Loire jusque dans le Berri, où il fut vaincu par Évaric, roi des Wisigoths (1).

Tels furent les commencements de la race anglo-saxonne, qui a fondé en si peu d'années dans le nouveau monde la république des États-Unis. Les Anglo-

(1) Toute cette période est mal connue, et le doute plane, nous ne l'ignorons pas, sur quelques-uns des faits que nous venons d'exposer. Mais, comme il est impossible de les élucider en l'absence de documents nouveaux, on doit s'en tenir aux probabilités. Nous avons suivi en général l'*Histoire des Bretons* de Tillemont, insérée au t. VI de l'*Histoire des Empereurs*.

Saxons se distinguent par une aptitude merveilleuse aux travaux de la colonisation, et l'on en voit une nouvelle preuve dans leurs établissements d'Australie. Il nous a semblé qu'il convenait de signaler ici la naissance de ce mouvement qui a toujours été en se développant.

Un fait peu connu, c'est celui des établissements barbares dans la Gaule : elle en fut couverte. C'est ainsi que, sous Constantin, il y avait un grand nombre de soldats maures établis en Armorique, tandis qu'un corps considérable de Sarmates couvrait le territoire qui forme aujourd'hui les départements circonvoisins du département de la Seine. Enlevés par les Chersonésites sur les bords du Palus-Méotide, on les avait transportés sur les rives de la Seine, de la Marne et de l'Oise, où ils continuaient à vivre à la mode de leur pays. Cet état de choses est d'ailleurs constaté depuis longtemps; la critique française du dix-septième siècle, dont les travaux ont éclairé un à un presque tous les points obscurs de l'histoire, s'est seulement méprise sur la signification du mot « Lètes » qui désigne ces barbares. Le mot « Lètes » ne signifie pas « contents de la solde », « *læti stipendio* », comme l'ont cru plusieurs écrivains du passé auxquels manquait la connaissance des idiomes germaniques. « Lètes » a la même signification que « leudes », légère erreur que la science moderne a rectifiée. Mais, si l'on songe que, du temps de Constantin, l'insurrection des Bagaudes se mouvait au milieu de ces îlots de la

barbarie; c'est-à-dire qu'une insurrection de paysans sévissait dans toute la Gaule, on concevra d'autant mieux qu'au risque de dégarnir la frontière, il ait rappelé une partie des troupes à l'intérieur, fait qu'on lui a injustement reproché.

L'établissement des Francs en Gaule date du commencement du IV[e] siècle. Childéric, investi d'une grande autorité par Égidius, gouverna sous le titre de roi, et maintint la paix dans ses possessions, qu'il défendit des Allemands et des Visigoths. Il était investi de la dignité de maître des milices impériales, car la position des Francs dans le nord relativement à l'empire romain était identique à celle des Bourguignons dans l'est, et Sigismond, roi des Bourguignons, écrivit à l'empereur Anastase en 516 : « Lorsque nous devenons roi de notre nation, nous sommes par cela même officiers militaires de l'empire (1). »

Cependant le savant écrivain auquel nous empruntons ce passage a évidemment peint le règne de Childéric sous des couleurs trop favorables, car Childéric, qui s'était rendu odieux par ses cruautés et ses mauvaises mœurs, fut chassé de ses États et chercha un refuge auprès du roi des Thuringes (457). Il laissait chez lui un serviteur fidèle, Viomade, chargé d'apaiser les esprits, et il fut rappelé au bout de quelques années. Mais il avait entretenu des relations intimes avec Basina, femme de Basin, son hôte, laquelle

(1) Pétigny, *Études sur l'époque Mérovingienne*, ch. 8.

ne tarda pas à venir le retrouver, non sans lui donner la raison de sa fuite en des termes dont la naïveté passionnée n'est plus de notre temps (1).

Ce fut de cette union plus qu'illégitime que naquit Clovis, homme extraordinaire, brave, cruel, ambitieux, esprit politique et fortement teinté de cette élégante ironie particulière à la race franque: « Si saint Martin de Tours est un bien bon ami en temps de guerre, dit-il un jour, c'est un ami bien *cher* en temps de paix. » On lui avait demandé beaucoup d'argent pour le saint ou plutôt en son nom.

Lorsque Clovis succéda à son père, à l'âge de quinze ans, son petit royaume était compris entre les anciens diocèses d'Arras et de Tournay, tandis que d'autres tribus franques vivaient avec leurs constitutions et leurs chefs particuliers, sur les bords de l'Escaut, de la Meuse et de la Moselle; et elles étaient tantôt alliées, tantôt ennemies. Mais, quoique jeune et extrêmement pauvre, Clovis sut se faire respecter de ses voisins. Son premier exploit fut la défaite de Syagrius qui avait hérité du petit royaume de Soissons, à

(1) « Novi, inquit, utilitatem tuam, quod sis valde strenuus; ideoque veni ut habitem tecum; nam noveris si in transmarinis partibus aliquem cognovissem utiliorem te, expetissem utique et habitationem ejus. » (Greg. Tur., lib. II, c. 12.) Peu de noms ont subi autant de variantes que celui de Clovis. Il est nommé, dit Clinton, Chlotovecus dans les actes du concile d'Orléans, A. D. 511; Chlothoæus par Agathias; Chlodoveus par Frédégaire; Luduin par Cassiodore; Lodoin par Jornandès; Fluduicius par Isidore; Ludovicus, par les Latins; Clovis et Louis par les modernes.

la mort d'Égidius, son père; Clovis, qui disposait tout au plus d'une armée de cinq mille hommes, força Syagrius à se réfugier à la cour de Toulouse, près d'Alaric, roi des Visigoths, encore mineur. Les Goths, n'osant résister à la naissante fortune du Franc, livrèrent à ses réclamations menaçantes Syagrius, qui fut mis à mort (1). Ainsi vint en la possession des Francs ce qui restait des provinces romaines : la Belgique première, une partie de la Belgique deuxième, avec Reims et Soissons. Dès lors le royaume des Francs confina à celui des Bourguignons.

Connus des Romains sous le nom de Burgundes, les Bourguignons étaient de la même race que les Vandales et les Goths. Ptolémée, qui les appelle *Phrougoundiones*, les place sur les bords de la Vistule (2). Pline les compte parmi les cinq races entre lesquelles il divise la race germaine, et dit qu'ils font partie des Vandales (3). Ce fut en 350 qu'ils entrèrent dans le jeu de la république romaine, Valentinien ayant imaginé de les opposer aux Saxons. Célèbres par la vigueur d'une constitution physique appropriée à l'ardente fécondité de leurs femmes (4), belliqueux et querelleurs, ils étaient l'effroi de leurs voisins. Poussés par Valentinien, ils s'avancèrent jusque sur les

(1) Greg. Tur., lib. II, c. 27.

(2) *Géographie*, liv. III.

(3) « Germanorum genera quinque... Vendali (Vendales), quorum pars Burgundiones. » (*Hist. nat.*, lib. IV, c. 28.)

(4) « Pubis immensæ viribus adfluentes, » dit Ammien.

bords du Rhin, espérant être soutenus par l'empereur, qui le leur avait promis. Mais il n'y était pas et ne fit à leurs réclamations que des réponses dilatoires (1). Cependant Aétius agrandit leur territoire, et quelques-uns d'entre eux, appelés à la cour impériale dans les dernières années du règne de Valentinien, s'élevèrent à des grades importants dans l'armée. Ce fut vers cette époque que leur roi Gondicaire prit Lyon, après avoir épousé la fille de Ricimer.

Au VI[e] siècle, c'est-à-dire à l'époque où nous allons entrer en Gaule, Genève formait à peu près l'entrée du royaume de Bourgogne; au nord il comprenait Dijon et la partie de l'ancienne Lyonnaise deuxième qui est au-dessus de cette ville; Sion en Valais était sur sa frontière orientale, et il s'étendait vers l'est de Lyon à l'Auvergne; englobant au sud-est une partie de la Savoie, il comprenait au sud Avignon, Vaucluse et Aigues-Mortes.

Le royaume des Francs, borné au sud par l'Aquitaine et la Bourgogne, confinait sud-est et nord-est à la Thuringe et à l'Allemagne, nord à la Saxe, nord-ouest à la mer de Bretagne, et Nantes sur la Loire le reliait à l'Océan. En laissant de côté l'extrémité du cap Bre-

(1) Ammien Marcellin, lib. XXVIII, c. 5. D'après le même auteur le roi des Bourguignons s'appelait Hindinus, et il était sujet à être déposé en cas de famine ou de défaite; le grand prêtre, nommé à vie, s'appelait Sinistus. Ils eurent de fréquentes querelles avec les Allemands à propos des salines (Ammien, *ibid.*), dont la possession contestée ensanglanta si souvent l'Italie du moyen âge et de la renaissance. Le rôle que le sel joue dans l'histoire mériterait d'être spécialement étudié.

ton occupée par la petite Bretagne, les villes du littoral franc étaient Nantes, Rouen, Boulogne; Tournay, Tongres, Cologne, Bonn, Mayence, Spire et Strasbourg, assuraient la force tant des frontières que de l'intérieur.

La Narbonnaise n'était plus qu'un nom; l'Aquitaine, bornée au nord par le royaume des Francs, à l'est par celui de Bourgogne, l'était à l'est par l'Océan et au sud par le golfe de Marseille; cette vaste étendue de terrain, réunie à toute l'Espagne, formait le royaume des Visigoths (1).

Cependant Clovis et Alaric étaient les deux souverains les plus puissants de la Gaule, car, à partir de la victoire de Tolbiac, les affaires de Clovis n'avaient cessé de prospérer. Il s'était rendu maître de tout le pays entre la Seine et la Loire, et il avait anéanti la confédération armoricaine, sauf une parcelle de territoire. Le concours du clergé avait puissamment contribué à cet accroissement du royaume des Francs; l'Église avait abandonné la cause de l'empire, la conversion de Clovis effaçait celle de Constantin; le rôle politique de la papauté commençait, elle allait équilibrer sa puissance sur les dissensions trop souvent suscitées par elle entre les princes. Nous la verrons tout à l'heure s'appuyer tantôt sur l'exarchat, tantôt sur les Lombards, et enfin en appeler à Pepin et à Charlemagne. A partir du XI[e] siècle, et grâce à l'invasion

(1) Spruner's *Histor. Atlas* : Europa im Anfange des VI Jahrhunderts.

normande dans les Deux-Siciles, la puissance temporelle de l'Église s'accrut rapidement par le jeu plus habile que louable qu'elle joua avec les fils du seigneur de Hauteville et leurs successeurs : il consista à leur donner l'investiture de leurs conquêtes, moyennant de notables accroissements pour elle-même et l'exercice de ce droit de suprématie qu'elle finit par étendre à toute l'Europe. Dès le règne de Clovis, son choix était fait entre le gouvernement des âmes et le gouvernement proprement dit; dès lors elle songea moins à propager la doctrine chrétienne pour elle-même, qu'à en faire, fût-ce en la dénaturant, l'instrument de son ambition. Ce fut ainsi qu'elle devint le premier des pouvoirs politiques. Considérée à ce point de vue, c'est-à-dire comme une institution purement humaine, on ne peut nier que l'Église n'ait porté très-haut à certaines époques l'art de la politique; et notamment qu'elle n'ait eu la plus grande part dans l'établissement de la monarchie française. Sans parler de ce clergé gallican qui dès son origine, nous l'avons vu, se distingua tout à la fois par de hautes vertus et le goût des grandes études, la cour de Rome prêta souvent un concours énergique aux rois de France, ce qui n'empêcha pas les plus grands d'entre eux, à commencer par saint Louis, d'opposer à des prétentions exorbitantes une ferme résistance.

En attendant, Clovis assassinait Sigebert à Cologne, Cararic en Picardie, Regnacaire à Cambrai, et Ricomaire dans le Maine; la plupart de ses victimes étaient

ses parents, et il n'eut bientôt plus qu'à regretter l'extermination de toute sa famille, car il s'y plaisait. C'est du moins ce qui résulte du naïf récit de Grégoire, qui admire fort ces hauts faits où il voit la main du Seigneur (1). Les compagnons de Clovis, véritables bandits, traitaient les particuliers comme leur maître traitait les princes; le vol et l'assassinat réduisirent promptement la population gallo-romaine à la misère et à l'avilissement. Tels furent les commencements de la monarchie française, tandis qu'Avitus, évêque de Vienne en Dauphiné, et qui n'eut pas toutes les vertus qu'on lui a prêtées, poussait les Francs contre les Bourguignons, comme Césaire, évêque d'Arles, allait donner lieu à de graves soupçons par sa conduite ambiguë, quand la guerre éclata.

En 507, et après divers pourparlers, elle était imminente entre Clovis et Alaric II, et la religion devait en être le prétexte du côté des Francs, bien qu'Alaric s'efforçât de ne les mécontenter en rien à ce point de vue. « Une des principales marques de ménagement que le roi Alaric donna aux catholiques de ses États dans les Gaules fut la liberté qu'il accorda à leurs évêques de s'assembler et de tenir des conciles : tel fut celui d'Agde, qui est des plus célèbres. Ces prélats se rendirent dans cette ville et s'assemblèrent, avec la permission de ce prince, dans l'église de Saint-

(1) Greg. Tur., lib. II, c. 40, 41.

André, au commencement de septembre 506, et le vingt-deuxième mois de son règne; S. Césaire d'Arles le présida, en sa qualité sans doute de vicaire du pape dans les Gaules (1). » En somme, Alaric II fut un prince sage et modéré, plutôt adonné aux soins du gouvernement civil, comme le prouve le *Breviarium Aniani*, dont nous avons parlé plus haut et qu'il venait de publier. C'est de l'an 506 que sont les lettres suivantes. Théodoric écrivit d'abord à Alaric :

« Bien qu'une nombreuse et puissante famille augmente encore votre confiance en votre courage; bien que vous vous souveniez d'Attila pliant sous l'effort des Visigoths; cependant, — le courage des peuples s'amollit dans la paix, — gardez-vous bien de tout jouer sur un seul coup, quand vos armées ont perdu l'habitude de la guerre. Un conflit à main armée est terrible pour des hommes qui ne se battent pas tous les jours; l'habitude seule donne la confiance au soldat dans une bataille soudaine. Qu'une aveugle colère ne vous entraîne pas. La modération puissante des princes est le salut des peuples. La colère gâte tout dans un instant, et il est temps d'en appeler aux armes quand on ne peut plus espérer que la voix de la justice soit entendue d'un adversaire. Souffrez donc, puisque nous devons envoyer des ambassadeurs au roi des Francs, souffrez que l'arbitrage de vos amis coupe court au litige. Entre deux princes qui nous sont

(1) Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*.

attachés par les liens de la parenté, nous souhaitons qu'il ne se produise rien qui puisse amoindrir l'un ou l'autre. Ce n'est pas le sang versé de vos parents qui vous enflamme; ce n'est pas d'une province envahie qu'il s'agit; il n'y a là-dessous qu'une vaine querelle de mots : vous transigerez aisément, si vous n'irritez vos esprits en en venant à l'épée. »

La fin de la lettre annonce l'envoi d'ambassadeurs chargés d'aller, en quittant la cour d'Alaric, à la cour de Bourgogne et autres, avec l'assentiment du roi des Visigoths.

Voici le passage principal de la lettre adressée à Gondebaud, roi des Bourguignons :

« Il nous appartient de faire entendre à ces jeunes princes la voix modératrice de la raison : il ne convient pas que de si grands rois recherchent à plaisir des querelles lamentables qui blesseront également leurs intérêts et les nôtres. » La lettre adressée au roi des Thuringes est conçue dans le même esprit. Théodoric l'adjure, comme Gondebaud, d'envoyer des ambassadeurs à Clovis, « pour l'engager à s'abstenir d'une attaque injuste contre les Visigoths, et à prendre en considération les principes du droit des gens : « A parler franchement, je trouve que celui qui veut agir contrairement à la justice veut aussi ébranler tous les royaumes jusque dans leurs fondements. Il vaudrait bien mieux trancher la difficulté tandis

(1) Cass., lib. III, epist. 1.

qu'elle ne fait que de naître, que de la laisser croître jusqu'au temps qu'on ne la pourra plus supprimer qu'à grand'peine et sans qu'il en coûte à chacun. Rappelez-vous l'affection du vieil Évaric envers vous, quels riches présents il vous fit, que de fois il empêcha les nations voisines de vous déclarer la guerre. Rendez à son fils le bien qu'il vous a fait (1). »

Théodoric, devenu l'arbitre de l'Europe, s'acquitta en grand roi et en sage de cette charge difficile. Lisons maintenant la lettre à Clovis :

« La Providence a voulu que les alliances royales prissent de la consistance, pour adoucir l'esprit des rois et assurer le repos des peuples. Un état de choses quelconque n'est sacré que lorsqu'il n'est pas permis de le troubler par la violence. A quels otages se fier, si ce n'est aux liens de la parenté? Les rois en se rapprochant par des alliances doivent grouper les nations dans la paix et la concorde. Nous nous étonnons donc que vous soyez arrivé par des motifs aussi futiles à un tel point d'irritation que de vouloir vous exposer à un cruel complot avec le roi Alaric, notre fils; en sorte que ceux qui vous craignent, — et ils sont nombreux, — en soient arrivés à se réjouir. Vous commandez l'un et l'autre à des nations florissantes, vous êtes jeunes tous les deux. N'ébranlez pas à la légère vos deux trônes, en vous lançant l'un

(1) Cass., lib. III, epist. 2, 3. Dans la suscription le roi des Thuringes est aussi qualifié de roi des Hérules et des Guarni. Les Guarni habitaient le Mecklembourg. (Cluverius, *Antiq. Germ.*, lib. III, c. 27, 33.)

contre l'autre. Que votre courage ne devienne pas inopinément une calamité pour la patrie; n'oubliez pas que les rois s'exposent à de durs reproches lorsqu'ils ruinent les peuples sans que la guerre soit devenue une nécessité. Je vous dirai librement, je vous dirai affectueusement ce que j'en pense : c'est pure impatience des sens que d'en venir aux armes, à peine les négociations ouvertes. Prenez vos parents pour juges du différend. Rien ne leur sera plus doux que de trouver le moyen terme qui terminera tout. Que penseriez-vous de nous si nous ne nous intéressions pas grandement à l'apaisement du conflit? Qu'il cesse, que ni l'un ni l'autre ne succombe. Jetez le fer que vous avez saisi pour l'opprobre de mon nom. J'interviens du droit d'un père et d'un ami. Si l'un de vous deux, — et nous ne pouvons croire qu'il en soit ainsi,— méprisait de tel savis, c'est qu'il nous prendrait et nous-mêmes et nos amis pour des ennemis. C'est pourquoi nous adressons à Votre Excellence ces deux ambassadeurs, qui ont déjà exprimé nos intentions au roi Alaric votre frère et notre fils; *que la malignité d'autrui ne suscite pas le scandale entre vous*. Laissez, au contraire, laissez la médiation de vos amis rétablir la paix. Écoutez nos ambassadeurs chargés de vous représenter qu'il ne convient pas que des peuples qui, sous le gouvernement de vos pères, ont joui d'une longue paix, soient bouleversés, écrasés par cette commotion subite. Vous devez en croire un homme à qui rien ne sourit tant que votre prospérité; celui

qui veut ruiner les autres ne commence pas par leur donner de bons avis (1). »

Cette lettre est fort belle, et elle respire au plus haut point l'accent de cette sincérité qui ne fut pas la moindre vertu de Théodoric. L'union de la monarchie franque et de la monarchie gothe ne devait pas se réaliser, et les Francs ne firent qu'y gagner; mais, si quelque chose pouvait affermir l'établissement des Goths, c'était une alliance avec les Francs, Théodoric l'avait senti. Ses remontrances ne furent pas entendues. Clovis, toujours heureux dans ses entreprises, ne songeait qu'à en tenter de nouvelles. Déjà commençait entre la Gaule du nord et la Gaule du sud cette lutte qui devait durer des siècles et dont la guerre des Albigeois fut le plus sanglant épisode : commencée en 1207, elle ne finit qu'en 1229. La religion en avait été le prétexte, mais elle avait un motif purement politique. Puis, comme un mal en amène toujours un autre, ce fut à la suite du traité de Paris que l'inquisition fut introduite en France, sous les auspices de Blanche de Castille, qui d'ailleurs ne dédaignait pas de former un projet d'alliance entre un de ses fils et la fille hérétique de Raymond VII, comte de Toulouse, hérétique lui-même.

(1) Cass., lib. III, epist. 4. Il résulte, par ce que Théodoric dit de la *malignité d'autrui*, qu'il savait parfaitement d'où partait le coup; c'est ainsi que le récompensèrent de ses soins ceux qu'il avait respectés et défendus. Mais les passions du clergé du moyen âge furent intraitables, et ce furent elles qui en déterminèrent la corruption. On n'a qu'à voir ce qu'en a dit Grégoire VII.

Ce fut sans doute sur une mauvaise réponse de Clovis que Théodoric adressa une proclamation à *tous les Goths*, où il leur ordonne d'être prêts à partir pour l'expédition de Gaule le huitième jour des calendes de juillet :

« Il faut plutôt arrêter l'ardeur belliqueuse des Goths que les pousser aux combats ; ils les aiment de naissance. Celui qui veut être à la gloire ne refuse pas d'être à la peine. Or, avec l'aide de Dieu et au nom de l'intérêt public, nous avons résolu de diriger une armée sur la Gaule. C'est pourquoi nous avons pris soin de vous faire savoir par notre sajon Nandius que vous deviez vous tenir prêts à marcher le huitième jour des calendes de juillet prochain, avec armes, chevaux et bagages, selon la coutume. Produisez vos fils à la discipline de Mars. Qu'ils assistent sous vos ordres à des exploits dignes d'être racontés à la postérité. Lorsqu'on n'apprend pas de bonne heure l'art de la guerre, on ne l'apprend jamais. Les aigles, qui ne vivent que de leur chasse, tourmentent leurs petits sur l'aire même, et les frappent à coups d'ailes pour les empêcher de s'amollir dans le repos ; ils les forcent à voler. Vous que la nature a faits courageux, vous qu'a piqués l'aiguillon de la gloire, faites en sorte d'avoir des fils dignes de vos pères (1). »

Cependant le parti franc avait pris de la consis-

(1) Cass., lib. I, epist. 27.

tance en Aquitaine, et Clovis, masquant son ambition, avait exprimé le regret de voir l'arianisme régner sur les plus riches contrées de la Gaule (1). Y eut-il une alliance des Francs et des Bourguignons lors de cette première campagne? on l'a dit, et c'est possible, quoique le mariage de Clovis et de Clotilde n'eût pas beaucoup rapproché son frère et son oncle. La jeune épouse apportait chez les Francs un souvenir amer des Bourguignons, qui avaient massacré sa famille : à la frontière, une fois sûre de n'être pas ressaisie par son oncle, elle avait demandé à Clovis, qui l'attendait à Villariacum (Villers ou Villori), de faire piller et brûler deux lieues du pays de Bourgogne, pour la vengeance des siens, idée toute germanique, car la loi des Germains ordonnait aux parents de venger leurs morts (2). En tout cas l'armée franque se dirigea sur Poitiers en 507, c'est-à-dire l'année même où s'était produite l'intervention pacifique de Théodoric, et la rencontre eut lieu dans la plaine de Voulon (Vouglé), près Poitiers, entre les Francs avides de combattre et les Visigoths découragés. Saisissant la redoutable hache (framée) dont parle Agathias, les Francs combattirent de près, leurs ennemis plièrent, et, comme Vélamir et Théodoric II, Alaric II, tombé de cheval, fut foulé aux pieds et achevé de la main de Clovis : attaqué lui-même par deux soldats goths,

(1) Greg. Tur., lib. II, c. 36.
(2) Henri Martin, *Hist. de France*, t. I, p. 417, d'après les *Gesta Francorum*.

il ne dut la vie qu'à la vitesse de son cheval (1). Clovis prit alors le Poitou, la Touraine, la Saintonge et le Périgord, qui furent pillés à merci, tandis que Thierry (ou Théodoric) son fils, né d'une femme qu'il avait eue avant Clotilde, s'empara d'Alby, du Rouergue et de l'Auvergne.

Le fils qu'Alaric avait eu de Theudigothe, Amalaric, était mineur, et on l'emmena en Espagne où Théodoric envoya Ampélius et Luvérit pour diriger le gouvernement sous ses ordres. Son premier soin fut de leur ordonner d'envoyer du blé d'Espagne à Rome qui en manquait. Mais la cargaison fut dirigée sur l'Afrique, où elle fut frauduleusement vendue. Théodoric condamna les conducteurs infidèles à une amende de mille et trente-huit sous (2). Ces deux envoyés étaient spécialement chargés de réprimer l'homicide, et de soustraire les peuples aux exactions des traitants.

Clovis passa l'hiver à Bordeaux, puis, au printemps de 509, il s'empara de la ville de Toulouse où était déposée une partie du trésor des Goths. Nous ne reproduirons pas les récits fabuleux qu'on en a faits, allant jusqu'à inscrire sur la liste les meubles de Salomon et les vases magnifiques que les Romains avaient rapportés de Jérusalem lorsqu'ils l'avaient

(1) Greg. Tur., lib. II, c. 37.

(2) Cass., lib. V, epist. 35. La lettre de nomination des deux tuteurs d'Amalaric est la lettre 39 du même livre, et Luvérit y est appelé Livéria.

conquise : il est néanmoins probable que le trésor des Goths renfermait de grandes richesses. Ataulphe avait pris toutes celles d'Alaric I, qui avait pillé à diverses reprises la Grèce et l'Italie.

Ensuite Clovis assiégea Angoulême, dont la chute d'un pan de mur hâta la soumission. Cependant l'armée de Théodoric avait passé les Alpes (1). Ibbas, qui la commandait en chef, marcha droit sur Arles, assiégée par les Francs et les Bourguignons, et dont la défense était dirigée par Tulun, parent d'Alaric, qui s'était déjà distingué en combattant les Huns et les Bulgares.

« La cité d'Arles est construite sur le Rhône; à l'orient de la ville, un pont est jeté sur le fleuve. Les ennemis voulurent le prendre, nos soldats le défendirent, dans des combats où Goths et Francs déployèrent un égal acharnement. De quelle utilité ne nous fut pas au milieu des hasards de pareilles rencontres l'audace du candidat (2)! Il se jeta souvent dans le gros des troupes ennemies, les éloigna, et de glorieuses blessures attestent son courage (3). »

Comme nous l'avons dit, l'évêque d'Arles était Césaire, dont les mésaventures commencèrent par l'incendie du couvent qu'il avait fait bâtir pour sa sœur, hors les murs, et dont la destruction lui causa

(1) Jornandès, *de Reb. get.*, c. 58.

(2) Tulun était alors proposé pour le patriciat.

(3) Cass., lib. VIII, epist. 10. Il est parlé dans la même lettre des Bourguignons comme des alliés des Francs.

un grand chagrin. Alors un clerc de sa famille, craignant d'être fait prisonnier, sortit de la ville en se laissant glisser le long d'une corde et passa dans le camp des assiégeants. Les Goths et les Juifs, qui faisaient cause commune, — qu'en aurait pensé saint Augustin? — se jetèrent sur Césaire en l'accusant d'avoir contribué à la fuite du clerc qui s'était réfugié dans le camp des Francs et des Bourguignons, et le mirent en prison, mais pour peu de jours (1). Bientôt Ibbas força les Francs et les Bourguignons à se retirer, mais Tulun avait été pris dans une sortie et fut emmené par eux grièvement blessé (2). Jornandès dit que les Goths firent trente mille Francs prisonniers, ce qui n'est pas possible.

Mais l'empereur Anastase, voyant Théodoric occupé dans les Gaules, crut le moment venu de donner libre cours à la haine qu'il lui portait : « Romanus, comte des domestiques, et Rusticus, comte des scolaires, avec cent navires de guerre et autant de dromons, jetèrent huit mille soldats sur les côtes d'Italie et s'avancèrent en les ravageant jusqu'à Tarente. Puis, après cette victoire malhonnête, véritable entreprise de pirates, ils repassèrent la mer, et, Romains, allèrent porter les dépouilles des Romains à l'empereur Anastase (3). »

(1) *Vita S. Cæsarii*, Collection de Dom Bouquet, t. III.

(2) *Chronicon* Cassiod. Cyprien : « Sic deinde Arelatensis civitas a Visigothis ad Ostrogothorum devoluta est regnum. » Muratori, *Ann. d'It.*, an. 508.

(3) Marcellinus com., *in Chron.*

Les ravages commis par les Grecs et la compassion de Théodoric envers les malheureux habitants de l'Apulie dont les maisons avaient été brûlées sont également attestés par la correspondance (1).

Théodoric se mit sans doute en garde contre une nouvelle excursion de l'empereur, mais il ne crut pas devoir tirer vengeance de ce coup déloyal; il était trop prudent pour compromettre par une nouvelle guerre l'heureuse marche de la guerre des Gaules. En effet, à la nouvelle de la prise d'Arles, Clovis avait levé le siége de Carcassonne, et s'était retiré sur Tours, où il triompha à la romaine, après quoi il avait été s'établir à Paris, où il ne tarda pas à recevoir d'Anastase le titre de consul et d'Auguste. Ibbas ne chercha pas à provoquer Clovis à de nouveaux combats, et celui-ci s'arrangea avec Théodoric en 510; Clovis gardait Toulouse, Théodoric acquérait Marseille. En réalité la Gaule des Visigoths était conquise; le siége du nouveau gouvernement fut établi à Narbonne, et, sous le titre bizarre de vicaire des préfectures, Gémellus, fut investi des fonctions de gouverneur.

« Ton habileté et tes talents nous sont connus; tu les as déployés dans diverses fonctions et c'est pourquoi nous t'envoyons dans les Gaules que nous avons subjuguées, à l'aide de Dieu, avec le titre de vicaire des préfectures. Songe au cas que nous faisons de toi, puisque nous t'envoyons gouverner ces peuples que

(1) Cass., lib. I, epist., 2, 38; la dernière porte remise d'impôts.

nous avons conquis. Le prince n'a rien qui lui soit plus cher que sa gloire, et il doit entourer d'une sollicitude particulière les peuples dont il a triomphé et qui ont par cela même augmenté sa gloire. Exécute donc fidèlement nos ordres, si tu tiens à bien mériter de notre jugement. Fuis la turbulence et l'avarice; que cette province fatiguée ait en toi un juge digne du prince romain qui le lui envoie. Du sein de ses désastres, la Gaule n'aspire qu'à être gouvernée par d'honnêtes gens. Fais qu'elle bénisse sa défaite. Qu'elle ne souffre plus rien de ce qu'elle a souffert tandis qu'elle était en quête de Rome : *nihil tale sentiat quale patiebatur cum Romam quæreret*. Qu'elle sèche ses larmes, que les nuages s'écartent de son front. Le temps est venu pour elle de se réjouir, puisqu'elle est au comble de ses vœux (1). »

Jamais roi n'a donné de meilleurs conseils à son lieutenant; mais la fin de cette lettre est un pur sophisme, car Théodoric ne s'était pas mis en campagne par considération pour les inclinations de la Gaule, mais pour empêcher l'Aquitaine d'échapper à la domination des Goths. Elle n'avait appelé ni les Visigoths, ni les Ostrogoths qui leur avaient succédé, et, loin de les aimer, elle ne faisait que les supporter parce qu'elle n'était pas assez forte pour les chasser. Les diverses provinces, dont la lente réunion devait un jour former la France, la France en un mot ne

(1) Cass., lib. III, epist. 16.

professa jamais pour l'empire romain le même culte que l'Italie du moyen âge, si longtemps déchirée par les factions des Gibelins et des Guelfes. Les rois francs, qui aimaient les titres sonores et les dignités romaines, en reçurent volontiers de l'empire, mais ils ne songèrent jamais à s'en faire les vassaux, à le restaurer moins encore. Cette gigantesque fantaisie de Charlemagne lui est toute personnelle, et Napoléon Ier, qui voulut aussi fonder la monarchie universelle, est tombé sous la désaffection publique non moins que sous la domination étrangère. En même temps, Théodoric adresse une lettre affectueuse à *toutes les Gaules*, pour leur annoncer l'arrivée de Gémellus, dont elles n'auront, dit-il, qu'à se louer :

« Est-il une condition plus heureuse pour les hommes que dépendre uniquement de la loi? En pareil cas, qu'ont-ils à craindre? Le droit public est la consolation de la vie, le secours des faibles, le frein des puissants. Aimez-nous donc, nous d'où vient la sécurité, nous qui voulons que la conscience triomphe. La barbarie vit au gré de ses caprices, et la plupart du temps celui qui peut faire ce qu'il lui plaît sans contrôle trouve la mort dans l'excès de la liberté. Cessez de cacher les richesses de vos pères, que les trésors longtemps enfouis paraissent au grand jour. Avec des mains pures, avec une vie probe, le luxe rehausse la dignité du patricien. C'est pourquoi nous vous avons envoyé un vicaire de la préfecture, qui fasse refleurir chez vous le gouvernement civil. Osez enfin jouir de

la vie, comprenez bien aussi que c'est moins la force du corps que celle de la raison qui porte haut les hommes, et que ceux qui gouvernent conformément à la justice accroissent leur renommée (1). »

Au fond ce sont là des paroles excellentes, mais les observations que nous a inspirées la lettre précédente s'appliqueraient tout aussi bien à celle-ci. Après tout, les peuples se sont toujours défié, et trop souvent avec raison, des hommes qui se disent appelés à faire leur bonheur malgré eux, et en réalité cet éloge de la justice n'est que l'apologie de la conquête. Les conseils mêmes que le maître donne aux sujets, en les engageant à faire rouler l'argent et à jouir de la vie, n'attestent rien moins que l'allégresse de la Gaule depuis qu'elle était admise aux douceurs du gouvernement romain qu'un Goth s'efforçait de ressusciter. Nous n'insistons ainsi sur le sens caché de ces lettres que pour faire voir que la situation de Théodoric, si brillante en apparence, fut fausse en réalité; il eut pour les vaincus un cœur de père, mais ils ne virent jamais en lui que le vainqueur.

Son gouvernement dans les Gaules fut pourtant habile autant que ferme et doux. Après avoir mis fin aux dévastations d'un capitaine goth nommé Memmon, Théodoric, qui n'avait fait la guerre que malgré lui, sut se préserver de l'enivrement du succès

(1) Cass., lib. III, epist. 17. Procope a parlé de la guerre de Théodoric en Gaule au commencement de la *Guerre gothique*, mais d'une manière confuse.

et força les Goths à déposer les armes quand, à la mort de Clovis, ils voulurent faire la guerre à ses fils. Nous le voyons ensuite remettre le quart de l'impôt à toutes les Gaules, en considération des maux de la guerre. Il veut que le peuple ne manque de rien, car « un soldat à jeun est un mauvais défenseur » et les Gaulois sont désormais les siens. Il veut que le trésor public supporte seul les frais du transport des blés amenés de Marseille sur la Durance pour les besoins de l'armée; il envoie d'Italie l'argent nécessaire à la solde des troupes. Dans une autre lettre il déclare qu'il se délecte « à vivre sous le droit romain », *delectamur jure romano vivere*, et qu'il saura le venger par les armes; il ordonne à un officier de l'armée prête à entrer en Gaule de rendre à leurs propriétaires légitimes les esclaves qui avaient pu leur être pris. La ville d'Arles s'est à peine rendue qu'on lui annonce l'envoi d'une somme importante pour la réparation des murs, comme précédemment il avait écrit à Vuandel de préserver Avignon de toute violence (1).

Un épisode assez grave s'était produit pendant la guerre des Gaules. Gésalic, bâtard d'Alaric, s'était fait proclamer roi à Narbonne, où il fut assiégé en 409 par Gondebaud, roi de Bourgogne, agissant soit pour lui-même, soit pour Théodoric, on ne sait. La ville fut prise et mise à sac; Gésalic s'enfuit à Barcelone. Il en fut chassé par Ibbas et se réfugia chez Thrasimond,

(1) Cass., l. II, Epist. 8; lib. III, Epist. 38, 39, 40, 41, 42, 44.

roi des Vandales, qui le combla de richesses et lui permit d'aller où il voudrait. Blessé de ce procédé de son beau-frère, Théodoric s'en plaignit amèrement. Thrasimond reconnut sa faute et Théodoric l'en remercia dans une lettre affectueuse.

« Vous avez montré, roi très-prudent, qu'un homme sage sait prévenir les suites d'une erreur en prenant un bon conseil, et que vous n'avez rien de l'obstination des hommes grossiers. Vous m'aviez infiniment obligé en changeant si vite de conduite. Lorsqu'un roi satisfait à de justes réclamations, il conjure bien des maux ; l'humilité est aussi glorieuse chez les princes que la jactance est odieuse chez les hommes de médiocre condition. Il y a quelque temps, nous vous avons reproché d'avoir accueilli Gésalic, roi d'un jour, et qui avait quitté l'Espagne avec des intentions perfides ; mais, vous souvenant de ce que vous devez à votre dignité, vous nous l'avez franchement déclaré. Un homme est moins blâmable de donner lieu à des soupçons défavorables qu'il n'est à louer d'avoir pu s'en disculper aussitôt, surtout si c'est un roi puissant qu'on ne peut contraindre (1). »

Privé du concours qu'il avait espéré, Gésalic se retira en Aquitaine et s'y cacha un an ; puis il passa en Espagne à la tête de quelques troupes. Battu par Ibbas, Gésalic repassa les Pyrénées et perdit la vie sur les bords de la Durance (511). Ce fut la même année que

(1) Cass., lib. IV, epist. 44

Théodoric fit passer la couronne sur la tête de son petit-fils Amalaric, auprès duquel il mit un de ses écuyers, nommé Thiod ou Theudis, qui épousa une Espagnole. Les catholiques d'Espagne furent respectés (1).

En 510 Ennodius accomplit à Constantinople une mission relative aux affaires de foi, du moins on l'a dit, et il aurait été chassé ignominieusement de cette ville avec ses compagnons (2). Mais, comme Trithème ajoute qu'Ennodius fut envoyé par le pape Hormisdas qui ne ceignit la tiare qu'en 514, il est probable qu'il se trompe. En 510, Ennodius était déjà devenu évêque de Pavie; c'était un des représentants les plus considérés de l'Église, et, comme ce fut la même année que s'opéra la réconciliation d'Anastase et de Théodoric, il devient de plus en plus inadmissible que l'empereur y ait préludé en faisant maltraiter un prélat sincèrement attaché au roi d'Italie. Voici la lettre de Théodoric à Anastase :

« Nous devons, Empereur très-clément, solliciter de vous la paix, ne sachant point vous avoir donné le moindre motif de mécontentement. La paix est désirable pour tout royaume, les peuples en profitent, elle est féconde en bienfaits : c'est la mère toujours belle des travaux utiles, elle multiplie la race humaine, étend ses facultés, cultive les mœurs, et celui

(1) Cardinal d'Aiguirre, *Concilia Hispaniæ*, t. I, cité par Muratori, *Annal. d'Ital.*, an. 511.

(2) Trithème, c. 203, cité par Clinton.

qui ne la désire, c'est qu'il ignore ce qu'elle vaut. C'est pourquoi, ô le plus pieux des princes! il convient que je sollicite la concorde de votre Puissance très-honorable et à laquelle nous devons tout. Vous êtes le plus bel ornement des royaumes de la terre, et les autres princes reconnaissent qu'il y a en vous quelque chose de particulier, nous surtout qui avons appris au pied de votre trône l'art de régner équitablement snr les Romains. Notre royaume est l'imitation du vôtre, qui est la forme par excellenee, l'exemple suprême du gouvernement; oui, nous n'avons qu'à vous suivre pour surpasser toutes les autres nations. Jadis vous m'avez souvent exhorté à aimer le sénat, à accepter de bonne grâce les lois de l'empire, afin de restaurer l'unité de l'Italie. Comment donc pouvez-vous vous écarter de cette paix auguste, sans vous mettre en contradiction avec vous-même? Il se joint à ces considérations votre affection pour la ville de Rome, dont ne peuvent se séparer ceux qui s'unirent à elle. Nous avons donc cru devoir adresser ces deux envoyés à votre Piété sérénissime, pour que, toute cause de dissension étant éliminée, la paix soit solidement et à jamais rétablie. Nous ne croyons pas que l'unité de deux républiques qui depuis si longtemps n'ont fait qu'un corps puisse être rompue sous votre règne. Les royaumes romains veulent être unis, sur ce point il n'y a qu'une opinion (1). »

(1) Cass., lib. I, epist. 1.

Une autre lettre (1), adressée à Anastase par Théodoric, qui l'informe de l'élévation au consulat de Félix Gallus, témoigne de la déférence du roi envers l'empire, une fois la réconciliation faite. Pour mieux dire, Théodoric ne s'éloigna jamais des égards auxquels il se croyait tenu envers Constantinople.

A cette époque, le point culminant de son règne, Théodoric possédait au sud toute l'Italie et la Sicile, la Gaule méridionale et la meilleure partie de l'Espagne. A l'est, la Dalmatie et le Norique lui appartenaient, et au nord sa juridiction s'étendait à toute la Pannonie et à une grande partie de la Hongrie actuelle, probablement même à la Hongrie tout entière; les deux Rhéties, le canton des Grisons, la Souabe, Trente et le Tyrol lui étaient soumis. A la vérité la Mœsie, que l'empereur Zénon lui avait donnée, avait été conquise par les Bulgares; mais il ne s'en était point ému, comprenant fort bien que cette enclave en plein territoire romain ne pouvait que lui causer de l'embarras. Peut-être aussi n'était-il pas fâché de voir une nation redoutable s'établir sur le flanc de l'empire dans les anciennes possessions des Goths : il savait par expérience de quel poids pesait dans la politique de Constantinople un homme résolu, en la menaçant de ce côté.

Il est à remarquer toutefois qu'excepté l'expédition dans laquelle avait succombé Sébastien, et qui en fait

(1) Cass., lib. II, epist. 2.

avait été dirigée contre Théodoric, il n'entreprit rien contre l'empire et ne forma avec les barbares aucune alliance offensive, bien que l'époque y eût été propice : avec le développement des Bulgares coïncida la reconstitution de la nation des Huns vers l'est, d'où ils causèrent de graves embarras à Justinien, dont le règne approchait. Il est vrai aussi que la lutte entre les Francs et les Goths n'était qu'assoupie. Les Francs, malgré les bonnes dispositions qu'il manifesta toujours envers eux, inspiraient à Théodoric une défiance particulière, comme s'il eût pressenti qu'après sa mort ils contribueraient activement au renversement de la monarchie gothe. Ce fut alors que Théodoric prit contre les Francs une mesure qui ne pouvait que tourner contre lui. Il n'avait pas trop de ses Ostrogoths pour pourvoir aux nécessités de la guerre, si elle avait lieu, et les Visigoths ne lui inspiraient sans doute qu'une médiocre confiance, car, au lieu de les attacher au sol gaulois en leur en confiant la défense, il les réduisit à la condition de colons, en faisant passer la nation des Gépides tout entière des environs de Sirmich dans la Gaule, dont la garde leur fut confiée. Décidément c'était pousser trop loin l'imitation de la politique romaine, mais rien ne peint mieux que ces transportations en masse d'un peuple la désorganisation profonde du monde romain sous le Bas-Empire et l'oblitération du sens moral chez les meilleurs esprits. Théodoric adopta d'ailleurs des mesures où l'on retrouve sa bienveillance accoutumée et propres à

atténuer les inconvénients de cet expédient désespéré. C'est ainsi qu'au moment de diriger les Gépides sur les Alpes, il leur écrit :

« Nous avons décrété qu'il vous serait alloué des indemnités de route, et, pour assurer et simplifier la pleine exécution de nos ordres, nous vous ferons compter trois sous par semaine, de façon que vous puissiez choisir pour vos campements des endroits abondants en pâturages et acheter pour vous-mêmes les divers objets dont vous aurez besoin. Car, lorsqu'on saura que vous êtes en mesure de payer, les habitants qui auront quelque chose à vendre s'empresseront de venir à vous. Faites bonne route, soyez modérés; que votre voyage soit ce qu'il doit être, puisque vous allez travailler pour le salut commun. »

Les Gépides devaient prendre par la Vénétie et la Ligurie, et Théodoric écrit encore au sajon Véranus :

« ... C'est pourquoi nous te déléguons le soin de faire passer la multitude des Gépides, que nous destinons à la garde de la Gaule, à travers la Ligurie et la Vénétie, sans qu'ils y causent le moindre dommage. Mais, comme nous nous sentons pleins de bonne volonté envers ceux qui travaillent au bien général, si leurs chariots s'endommagent pendant ce long voyage, si leurs animaux pâtissent, c'est à toi de veiller à ce qu'ils les échangent contre ceux du pays, mais sans aucune violence. On pourrait par exemple échanger les animaux fatigués contre des animaux de moindre taille, mais qui seraient néanmoins d'un meilleur

usage pour la route. De cette façon les nôtres auraient toujours de bons attelages pour leurs chariots et les habitants ne se croiraient pas lésés (1). »

Il nous a paru curieux de reproduire textuellement cette feuille de route, dont tout bon administrateur approuverait l'esprit, qui vaut mieux que la mesure en elle-même.

D'après ce qu'on vient de lire on ne peut douter qu'à l'apogée même de sa puissance Théodoric n'ait pressenti la faiblesse de son établissement politique. D'heureuses combinaisons du hasard et des guerres habilement conduites l'avaient mis en possession de territoires immenses, mais qui, bien loin d'avoir la solidité d'un État, en avaient tout au plus l'apparence, car rien ne les unissait, ni la langue, ni les intérêts, ni le temps écoulé. Théodoric, qui commandait des bords de l'Adriatique à ceux de l'Atlantique et des environs de Vienne en Autriche aux confins de l'Andalousie, sauf d'assez larges enclaves appartenant à des princes étrangers, n'avait en réalité pour sujets que les Ostrogoths d'Italie. Sur une moindre échelle la constitution de l'empire de Théodoric rappelait celle de l'empire de Cyrus, dont l'habileté seule maintint dans l'obéissance de lointaines provinces où il n'avait jamais été, des peuples innombrables qui ne l'avaient jamais vu, mais que fascinaient l'éclat de ses victoires et la terreur de son nom (2).

(1) Cass., lib. V, epist. 10, 11.
(2) Xénophon, Cyropédie, l. I, c. 1.

Ce fut aussi vers 513 que Césaire fut conduit avec les plus grands ménagements, mais conduit de force d'Arles à Ravenne. Il était accusé d'entretenir avec les Francs des intelligences de nature à éveiller les susceptibilités de Théodoric, qui voulut lui demander des explications ou plutôt l'intimider, car il semble que l'entrevue se soit passée, de part et d'autre, en salutations plus ou moins sincères. « Aussitôt que le roi vit l'homme de Dieu, il se leva respectueusement pour le saluer, puis, se découvrant, il le salua de nouveau avec affabilité. Ensuite il lui demanda des nouvelles de ses travaux et de son voyage, et le questionna affectueusement sur les Goths et les Arlésiens. Enfin, quand S. Césaire se fut rendu dans une hôtellerie, Théodoric, à l'heure du dîner, lui envoya un plat d'argent qui pesait environ soixante livres. Il joignit à ce présent trois cents sous, et fit dire à S. Césaire : « Acceptez ces présents, saint évêque, le roi votre fils vous en prie, et servez-vous de ce plat en mémoire de lui. » Césaire fit vendre le plat, dont il employa le prix au rachat des captifs (1). Cette scène, que nous abrégeons en la débarrassant de certains détails qui touchent au ridicule, nous paraît assez lugubre; une implacable inimitié perce sous toutes ces révérences.

Vers la même époque Théodoric s'occupa de donner une flotte à l'Italie :

«... Ayant été souvent tourmenté de la pensée

(1) Vita S. Cæsarii, *ub. sup.*

que l'Italie n'avait pas de flotte, elle qui produit tant de bois qu'elle en exporte une quantité considérable, nous avons décrété, sous l'inspiration de Dieu, la construction de mille dromons, pour transporter le froment public ou résister au besoin aux vaisseaux ennemis... Recherchez donc dans toute l'Italie des ouvriers habiles et des bois de construction. Si vous trouvez des cyprès et des pins dans le voisinage du littoral, achetez-les un prix convenable aux propriétaires.... En même temps occupez-vous de rassembler des marins. » On voit par ce qui suit qu'il dut se pratiquer alors quelque chose de semblable à ce qui s'appelait jadis chez nous « la presse », et à notre inscription maritime. Quiconque a un esclave propre au service maritime est tenu de le conduire au port voisin, pour le remettre aux officiers de la flotte contre une indemnité. S'agit-il d'un homme libre, il recevra au moment de l'inscription cinq sous et la promesse d'une paye régulière. Chaque homme qui aura reçu l'indemnité devra se tenir continuellement à la disposition du gouvernement et prêt à partir. Les pêcheurs sont exemptés du service maritime par la raison bizarre qu'on perdrait avec peine des hommes dont l'industrie contribue tant aux plaisirs de la table. Les paroles qui suivent, « qu'autre chose est de braver les vents et les tempêtes ou de pêcher sur une rive poissonneuse », semblent indiquer qu'en réalité on méprisait trop les pêcheurs pour en faire des marins. La flotte fut

promptement construite, promptement armée, et tous les navires durent se réunir à Ravenne, aux ides de juin, entre 510 et 513. C'est alors aussi que Théodoric prit de sages mesures pour assurer la libre navigation des fleuves, tels que le Pô, le Mincio, l'Arno, le Tibre; par exemple il défendit aux pêcheurs de tendre leurs claies de manière à gêner le passage des navires (1). On ne voit pas que cette flotte ait jamais servi.

Théodoric n'avait pas d'enfant mâle, et, en 515, il songea à marier sa fille Amalasuinte. Apprenant qu'un descendant des rois visigoths vivait obscurément en Espagne, Théodoric le manda à Ravenne et en fit son gendre (2). Investi du consulat en 519, Eutharic ne méritait pas l'honneur de cette alliance; c'était un ennemi acharné du catholicisme et il se fit détester par la hauteur de ses manières (3). Théodoric voulait faire de lui son successeur, mais il mourut le premier (4).

Théodoric était alors au comble de la gloire et de la puissance. Il gouvernait les Goths et les Romains avec équité. L'Italie jouissait alors d'une telle abondance que soixante muids de froment valaient un sou et trente amphores de vin le même prix (5). On

(1) Cass., lib. V, epist. 16, 17, 18, 19, 20.

(2) *Chronic.* Cassiodori.

(3) *Anon.* Valesii.

(4) Jornandès, *de Reb. get.*, c. 59.

(5) *Anon.* Valesii; Cassiod., *passim.* Nous n'essayerons pas de réduire en mesures actuelles le modius et l'amphore; Du Cange a donné une

vit alors toutes les nations voisines conclure des traités d'alliance avec l'Italie, espérant avoir son roi pour le leur. En même temps telle était la sécurité du pays, que les villes qui n'avaient pas de portes n'en faisaient pas, et que celles qui en avaient ne les fermaient pas. Ce fut aussi vers cette époque que la mort de Symmaque termina définitivement les dissensions de l'Église. Probablement Laurent, du fond de sa retraite, continuait à intriguer à Rome. Les travaux publics furent activement poussés. A Rome les greniers publics et les égouts furent réparés, ainsi que les aqueducs, les murs et tous les monuments publics, tandis que des travaux analogues étaient exécutés à Ravenne, Milan, Pavie, Terracine. Théodoric se construisit aussi un grand nombre de villas (1). Mais la plus importante de toutes les opérations de cette nature fut le desséchement des marais du territoire de Spolète. Un Romain, le patrice Décius, demanda l'autorisation d'exécuter à ses frais ce difficile travail. Décius « avait promis de faire disparaître en ouvrant aux eaux des voies d'écoulement ce marais qui dévastait le voisinage comme un véritable ennemi », moyennant quelques facilités qui lui furent aussitôt procurées. Les marais Pontins subirent le même traitement avec succès, et, pour compléter l'œuvre qui n'était qu'à moitié faite par la suppression

liste des différents modius qui est de nature à décourager du calcul tout homme qui n'est pas un calculateur de profession.

(1) Cass., lib. IV, et II, epist. 34, 51, 7, 32, 39.

des eaux fétides, on fit venir d'Afrique un homme habile à découvrir les sources. L'entreprise menée à bien par la généreuse initiative de Décius prouve que les derniers représentants de l'aristocratie romaine conservaient encore des revenus considérables, et ainsi s'explique ce mot qu'on prête à Théodoric, « qu'un Romain pauvre a l'air d'un Goth et qu'un Goth riche à l'air d'un Romain ». Il disait aussi que « quiconque a chez lui de l'or ou le diable ne peut le cacher ». Tout en s'entourant de savants et de lettrés, il n'aimait pas qu'on envoyât les enfants à l'école, pensant que « s'ils avaient une fois appris à courber la tête sous la férule, ils ne sauraient jamais regarder un glaive en face » (1).

En 519, l'année du consulat d'Eutharic, Théodoric avait triomphé à Rome et à Ravenne. Cassiodore, dont la chronique se termine à cette époque et qui fut alors admis à l'offrir à Eutharic, ajoute qu'un envoyé d'Orient, nommé Symmaque, ayant assisté à ces pompeuses cérémonies, fut stupéfait du luxe dont s'entourait le roi d'Italie et de la richesse des présents qu'il fit aux Goths et aux Romains.

Cependant le règne d'Anastase continuait, lugubre préface de celui de Justinien; âgé de soixante ans lorsqu'il monta sur le trône, Anastase l'occupa jusqu'à sa quatre-vingt-huitième année; en sa personne le génie du mal régna vingt-sept ans à Constantinople.

(1) *Anon.* Valesii.

Pendant qu'il attaquait la fortune privée par la violation des testaments qu'il modifiait à sa guise, et dilapidait la fortune publique par des prodigalités de toute espèce, l'influence de l'eunuque Amantius ne cessait point de prévaloir, et à chaque instant les dissensions religieuses rougissaient du sang des chrétiens la capitale du christianisme. En même temps les factions du cirque redoublaient de fureur, et un soldat maure, mécontent de l'attitude de l'empereur, le blessait à la tête d'un coup de pierre. Après avoir combattu les Isaures, les Perses et les Arabes nomades de l'Euphrate, Anastase n'en était arrivé qu'à conclure des trêves humiliantes aussitôt violées que conclues, et les Bulgares avaient envahi la Thrace et l'Illyrie, sans qu'un soldat romain se présentât pour les arrêter (508). Enfin Anastase, ayant constamment recruté ses armées dans les rangs de la barbarie, surtout parmi les Huns d'Asie et quelques tribus de Goths errantes vers l'orient, ouvrit aussi les frontières de l'empire à ses plus cruels ennemis.

Les cataclysmes les plus redoutables, tremblements de terre, peste, famine, se succédèrent sans interruption durant cette période, sans oublier l'incendie de Constantinople qui coïncida avec l'expédition d'Anastase en Italie, et dont telle fut la violence qu'il fit éclater les portiques et fondre les statues d'airain (1). En 512, les Hérules ayant été battus par les

(1) Com. Marcellinus, *in Chron.*

Lombards, Anastase crut devoir les accueillir et les introduire sur le territoire romain (1). Deux ans plus tard, Vitalien, dit le Scythe, ayant rassemblé plus de soixante mille soldats romains, tant à pied qu'à cheval, établit son camp sous Constantinople et déclara qu'il venait pour soutenir la cause de l'évêque de cette ville, Macédonius, injustement exilé par Anastase. Vitalien avait servi avec distinction dans la guerre de Perse, et finit par s'arranger avec l'empereur qui lui conféra le titre de maître de la cavalerie (2). Les deux dernières années d'Anastase furent signalées par un redoublement des séditions populaires, tandis que les Gètes ravageaient la Macédoine et l'ancienne Épire jusqu'aux Thermopyles; en 518, tremblement de terre en Dardanie et mort d'Anastase (3). Ariadne était morte en 515 après avoir occupé le trône quarante-cinq ans, tant avec Zénon qu'avec Anastase. Suivant une version qui a surtout cours parmi les écrivains ecclésiastiques, et dont nous ne garantissons pas l'authenticité, Anastase serait mort frappé de la foudre, fin bizarre bien digne d'un règne où l'on avait vu un empereur, attaqué par une armée romaine sous les ordres d'un barbare, demander la défense de l'empire à une armée recrutée dans la barbarie.

Les relations de Théodoric avec Hormisdas, suc-

(1) *Ibid.*, Procope, *de Bell. goth.*, lib. II, c. 14.

(2) Com. Marcellinus, *in Chron.*

(3) *Ibid.*

cesseur de Symmaque, furent plus faciles qu'avec celui-ci. D'après un passage de Platina, on doit croire que le roi d'Italie continua à appuyer le nouveau pape de toute son autorité. Le zèle d'Hormisdas ne se tourna pas vers l'arianisme, dont l'Église de Rome ne s'est pas beaucoup plus préoccupée que les premiers Pères : quand saint Augustin faisait un éloge immodéré des Goths, ils avaient déjà embrassé l'arianisme, et le concile de Nicée lui-même avait traité Arius avec une douceur exemplaire. Telle était alors à Constantinople l'exaspération des esprits que les ambassadeurs d'Hormisdas, chargés de gourmander Anastase sur son obstination dans l'hérésie, furent maltraités, battus et forcés de quitter la ville en toute hâte. Au contraire, Justin, successeur d'Anastase, se hâta de faire profession d'orthodoxie; mal disposé envers l'arianisme, ce fut lui qui commença à le persécuter.

CHAPITRE VI.

L'ADMINISTRATION SOUS THÉODORIC; — LES OFFICIERS CIVILS ET LES OFFICIERS MILITAIRES; — LES RAPPORTS DE THÉODORIC ET DU SÉNAT; — LES LETTRES AU PEUPLE ROMAIN; — L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE; — LES ARTS, MUSIQUE, ARCHITECTURE; — LES LETTRES, ULPHILAS ET LE MANUSCRIT D'ARGENT; — LES DERNIÈRES ANNÉES DE CASSIODORE; — QUELQUES MOTS SUR JORNANDÈS.

Quand nous avons essayé de faire connaître les modifications opérées dans l'administration romaine à partir de Doclétien; quand nous avons consulté la *Notice des dignités de l'empire*, et le code de Théodose, nous avions surtout en vue d'abréger notre tâche et de la rendre plus facile relativement à l'administration de Théodoric; elle fut entièrement calquée sur l'administration romaine, ou, pour mieux dire, elle la laissa subsister ou la restaura avec des modifications insensibles. Si nous avons su donner une juste idée de l'administration romaine, fort compliquée en apparence, en réalité des plus simples, puisque tout se réduisait au despotisme, on sait d'avance ce que fut l'administration de Théodoric. Comme les empereurs romains, Théodoric eut tous les pouvoirs dans la main, et la tyrannie n'est pas autre chose que la confusion des pouvoirs, dont la séparation assure seule la liberté publique.

La sagesse avec laquelle Théodoric usa de la toute-puissance balança les vices du régime en lui-même; son règne fut un heureux essai de gouvernement personnel, mais ce ne fut pas autre chose. Sa droiture naturelle, sa modération, la douceur qui s'allia chez lui à la froide cruauté du barbare et du prince atténuèrent les inconvénients de l'autorité exorbitante dont il disposait. On ne saurait trop admirer non plus la largeur de ses idées en matière de foi : en devinant, en instituant la liberté de conscience, Théoric dépassa son temps. Mais il ne conçut rien au-delà de l'organisation politique des Romains, et n'eut d'autre ambition que de continuer la série des empereurs d'Occident; ébloui par l'éclat des souvenirs qui se rattachaient au nom de l'empire romain, il s'était proposé de le ressusciter, et ce fut à cette tâche impossible qu'il dépensa vainement de hautes qualités qui dans des conditions moins défavorables eussent produit de grands résultats. En supposant que Théodoric eût été un enfant de l'Italie et qu'il se fût emparé du pouvoir, il aurait pu fonder dans la Péninsule une monarchie puissante et durable. Il n'en fut pas ainsi; et, malgré ses faveurs apparentes, la fortune ne cessa d'être contre lui depuis qu'il arriva en Italie. Son gouvernement fut constamment ruiné par le vice de son origine et l'insuffisance des moyens qu'il adopta.

On conserva jusqu'aux noms mêmes des diverses dignités de l'État, comme le prouvent les *formules* de

Cassiodore : ce sont des définitions généralement brèves des fonctions; par exemple, du patriciat, du consulat, de la préfecture du prétoire, de la préfecture de la ville, de la questure, du comte des domestiques, etc., etc. Mais ces fonctions, est-il besoin de le dire? ne sont pas de l'invention de Théodoric. Le vicaire de la ville de Rome existait jadis; il y avait jadis, nous l'avons vu, des recteurs provinciaux, des *honorati*, des *spectabiles*, des *clarissimi;* en un mot, si l'on dressait, pour les mettre en regard, la liste des dignités de l'empire romain et la liste des dignités du royaume des Goths, elles différeraient de bien peu.

Il y eut sans doute, sous le règne de Théodoric, plus de trois préfets du prétoire, mais ón en peut citer trois, Faustus, Argalius et Abondantius, Romains comme l'indiquent leurs noms qui se rapprochent des noms gallo-romains et portent bien le caractère de l'époque. En général les fonctions civiles furent exercées par des Romains; Eugénitus, Julianus, Marcellus, Spéciosus, Agapitus (1). On a dit que Théodoric avait délégué dans toutes les villes un comte chargé du gouvernement (2), ce qui eût radicalement changé l'ancien système administratif; mais cette assertion ne se vérifie pas, car Théodoric, suivant l'antique usage, ordonna aux présidents des provinces de faire des tournées une fois par an de ville en ville (3), mesure inutile,

(1) Cass., lib. I, epist. 1, 12, 14, 15, 16, 20, 22, 27.
(2) Giannone, *Ist. civ. del regn. di Napoli.*
(3) Cass., lib. V, epist. 14.

si chaque ville eût eu un gouverneur particulier. Un contrat de vente sur papyrus, daté de l'an 540 (1), fait mention, non d'un comte, mais d'un défenseur, — fonctions créées sous l'empire, — et de divers magistrats municipaux, notamment des décurions de la ville de Faenza, qui sont priés par le vendeur d'envoyer l'acheteur en possession des biens vendus, selon l'autorité qu'ils en ont. Quant à la formule du comte des villes, donnée par Cassiodore, elle s'applique évidemment à des officiers chargés de missions exceptionnelles.

Toutes les charges militaires furent confiées aux Goths; tous les généraux de Théodoric appartinrent à cette nation, et les sajons qui, sans être exclus des fonctions civiles, étaient plutôt des officiers militaires, appartenaient tous à la nation des Goths : Fruenerith, Vuigiles, Gudilat, Mannila, Gudinando, Guduin (2). Ces observations ne nous laissent aucun doute sur la nature de l'établissement des Ostrogoths en Italie. La vérité est qu'ils y campèrent, dans le sens littéral du mot, et que, sous un pompeux apparat de gouvernement civil, il n'y eut jamais en Italie qu'un gouvernement militaire. Pendant longtemps l'indolence italienne s'arrangea de la situation qui lui était faite ainsi : les nobles ne pensaient qu'à jouir en paix de leurs immenses richesses, le peuple était dans les mêmes conditions que sous l'empire, c'est-à-dire

(1) Maffei, *Storia dei diplomi*, p. 157.
(2) Cass., lib. II, epist. 13, 20; IV, 47; V, 10, 27.

qu'il n'avait pas d'existence politique. La déférence du roi envers le sénat romain et quelques lettres au peuple suffisaient à satisfaire les susceptibilités de l'amour-propre national, humilié de tant de manières avant ce règne réparateur. Il y eut pendant longtemps entre le conquérant et le peuple conquis une sorte de compromis, né de la lassitude du pays après tant d'épreuves et de cet impérieux besoin qu'éprouvèrent si souvent les Italiens du moyen âge, de se reposer des troubles de l'anarchie à tout prix, fût-ce sous la dangereuse égide d'un pouvoir exorbitant. On ne contraria donc en rien celui qui venait de s'établir, et, sans en discuter l'origine, on en goûta les bienfaits, jusqu'au moment où l'ingratitude naquit du bien-être.

Les Goths recevaient aussi du roi des lettres le plus souvent destinées à rétablir chez eux l'esprit militaire, qu'entretenait mieux encore l'habitude de vivre dans des camps fortifiés. Il y en eut un sous Tortone :

« Prenant en considération le bien public, dont nous sommes continuellement préoccupés, nous vous engageons à fortifier votre camp tandis que les loisirs de la paix vous le permettent; les fortifications n'en sont que meilleures quand on a mis du temps à les faire en y travaillant un peu chaque jour. Le péril éclate à l'improviste, et c'est un mauvais moment pour mettre en bon état les travaux de défense, quand déjà on n'est plus en sûreté derrière. Ajoutez que, quand le soldat a l'esprit préoccupé d'autres

soins que de celui de combattre, il combat moins bien. C'est avec raison que nos pères disaient qu'il fallait expédier ces choses-là. »

Théodoric va même jusqu'à engager les Goths à se construire dans le camp des habitations le plus commodes et le plus solides possible :

« N'est-ce pas quelque chose d'être bien installé dans ses propres lares, tandis que l'ennemi est logé à la guerre comme à la guerre, *cum durissimas mansiones hostis cogitur sustinere?* Qu'il reçoive la pluie tandis que vos toits vous en défendront; qu'il succombe aux privations, tandis qu'une abondante nourriture refera vos forces. Arrangés de cette façon, vous serez vainqueurs d'avance. Il est constaté qu'au moment de la bataille un homme courageux ne se laisse distraire par rien du soin de combattre. Qu'arrivera-t-il donc s'il doit alors s'occuper des fortifications ou des provisions de bouche? »

Une autre lettre reproduit des recommandations analogues (1). Il est impossible d'assigner une date certaine à ces lettres enfouies jusqu'ici dans la correspondance de Théodoric et qui attestent d'une manière incontestable la vigilance d'un prince constamment sur ses gardes, d'un prince en un mot qui ne se sentait pas chez lui. Les Goths avaient une telle habitude de la guerre qu'elle ne différait que peu de la vie de tous les jours; ils s'installaient dans leurs

(1) Cass., lib. I et III, epist. 17, 48

camps, comme nous nous installons dans vos villes; leur roi voulait qu'ils continuassent à se consacrer sans réserve au métier des armes. Il se produisait aussi bien des désordres parmi cette population flottante, à laquelle n'arrivaient pas les phrases sonores de la chancellerie et qui ne pouvait voir dans l'Italie qu'un pays conquis (1). Alors Théodoric sévissait contre sa nation; quand par exemple les Goths de Toscane se refusèrent à payer l'impôt, le sajon Gésil reçoit l'ordre de faire vendre au profit du fisc les maisons des rebelles, sans quoi le mal ne tarderait pas à s'étendre. Qui donc doit satisfaire au fisc avec plus d'empressement que ceux qui jouissent des avantages du donatif (2)? Le donatif, c'est-à-dire les dons en argent faits aux Goths par le roi d'Italie. La distribution en avait lieu à des époques fixes pour chaque province. Voici la lettre qui mande à la cour les Goths du Picinum et du Samnium, le 8 des ides de Juin, pour y recevoir les dons royaux. Le roi pense qu'il leur sera plus agréable de les recevoir en sa présence, car « celui que son roi ne connaît pas est semblable à un mort » (3).

Cette métaphore orientale suffirait seule à prouver que le roi était la source de toutes les grâces, que tout dépendait de sa volonté, tout se faisait par lui,

(1) Cass., lib. II, epist. 13.

(2) Cass., lib. IV, epist. 14.

(3) Lib. V, epist. 14. Cet usage se retrouvait aussi chez les Lombards; Luitprand, lib. VI, c. 16.

et, si la chose en valait la peine, nous pourrions montrer Théodoric et son successeur légiférant sur l'exportation du lard, comme Constantin avait légiféré sur le commerce de l'huile. Persister dans un pareil système, c'était condamner l'Italie à la paralysie chronique; rien n'est mieux fait pour détruire l'activité individuelle que cette intervention perpétuelle du gouvernement.

Quant aux lettres adressées par Théodoric au sénat, ce sont tout bonnement des lettres de parade. En effet, elles n'ont jamais pour but des communications politiques, jamais le sénat n'est consulté. Le roi se borne à lui annoncer en termes pompeux que Cassiodore a été élevé à la dignité de patrice; qu'Eugénitus est nommé maître des offices; que la charge de comte des domestiques, étant devenue vacante, a été attribuée à Vénantius; qu'Importunus est fait patrice; qu'Argolicus a obtenu les fonctions de préfet de la ville; que la police de Rome serait désormais dirigée par le comte Arigern; qu'Honoratus, frère de Décoratus, est nommé questeur, Capuanus recteur des décuries et Cyprianus comte des largesses sacrées. Joignons à ces notifications celle d'où il résulte qu'Artémidore sera désormais précédé des faisceaux qui appartiennent au préfet de la ville, et nous saurons exactement ce que renferme la correspondance de Théodoric et du sénat. Ajoutons que cette assemblée

(1) Cass., lib. I, epist. 4, 13, 41; II, 16; III, 6, 12; IV, 4, 16; V, 4, 22, 4.

était loin d'avoir reconquis ses droits à la considération publique et qu'elle ne méritait rien au-delà des égards que Théodoric lui témoignait et que sans doute elle n'eût pas obtenus de tout autre.

A Rome comme à Constantinople, les querelles du cirque continuaient à sévir. Les meurtres étaient fréquents, car chaque sénateur se faisait accompagner d'esclaves armés auxquels il confiâit le soin de sa défense, quand il ne les excitait pas à l'attaque :

« Pères conscrits, écrivit un jour Théodoric au sénat, notre âme, ardemment dévouée aux soins de la république, a été souvent émue des querelles populaires, qui, nées de causes si légères, ont des résultats si graves. Nous déplorons que des spectacles, qui sont un plaisir, deviennent la cause de pareils excès; que, foulant aux pieds le respect des lois, on fasse poursuivre sans pitié des personnes inoffensives par des soldats armés, et que des jeux qui devraient faire le plaisir de chacun tournent en conflits déplorables. Nous devons comprimer de pareils abus, de peur que, favorisés par notre indulgence, ils ne grandissent peu à peu... Nous décrétons donc, par ces présentes, que si le serviteur armé d'un sénateur quelconque a tué un homme libre, ce sénateur livre aux lois le coupable, pour qu'ayant été connu de la cause, il soit donné cours à la justice. Si le maître d'un serviteur coupable d'un tel crime diffère de livrer le coupable, qu'il soit condamné à une amende de dix livres d'or; qu'il le sache bien, aussi, il encourra, chose

plus grave, notre indignation et les dangers qui s'ensuivent (1). »

Quant à la cause d'un meurtre auquel il est fait allusion ici, elle doit être attribuée à l'irritation causée à un sénateur par un quolibet parti de la bouche d'un homme du peuple. Le fragment cité plus haut d'une autre lettre écrite dans des circonstances analogues prouve que de semblables abus de la force n'étaient pas rares à Rome. Il ne l'était pas non plus que les sénateurs se refusassent à payer l'impôt.

« Nous avons appris par les rapports du préfet du prétoire que le temps du premier payement de l'impôt est passé, et que les maisons des sénateurs n'ont rien payé ou presque rien; il en est résulté, nous dit-on, qu'il a fallu pressurer les petites gens, alors même qu'il aurait fallu pouvoir les soulager; « *allegantes* (qui epistolam scripserant) *per hanc difficultatem tenues deprimi, quas magis decuerat sublevari* ». En effet, il arrive naturellement que, quand les rentrées de l'impôt se font mal, et que ce sont les riches qui méprisent la loi, la peine en retombe sur les pauvres. C'est pourquoi, Pères conscrits, vous qui comme nous-même devez vous efforcer de tout faire pour le bien de la république, ordonnez donc, conformément à l'équité, que chaque maison de sénateur paye le tiers stipulé par la loi à l'époque voulue et entre les mains des percepteurs (2). »

(1) Cass., lib. I, epist. 30.

(2) Cass., lib. II, epist. 24.

Comme ce fut au sein du sénat qu'on commença à conspirer contre Théodoric à l'instigation de Constantinople, il est bon de prendre note en passant de ce détail : les sénateurs se refusaient à payer la contribution directe. Certes, si jamais un peuple tomba si bas que de ne plus mériter qu'un maître, ce furent les Italiens de cette époque; si jamais un prince habile fut investi d'une autorité illimitée, ce fut Théodoric, et pourtant tous ses soins, toute son activité ne parvinrent pas à relever une nation épuisée, dégradée par un despotisme qui n'avait pas toujours été celui d'un homme éclairé. Quel découragement dut éprouver Théodoric en constatant l'inutilité de ses efforts pour améliorer l'esprit public!

« Nous avons la plus grande affection, écrit-il au peuple romain à propos de la nomination d'Artémidore aux fonctions de préfet de la ville de Rome; vous en avez pour garant le soin que nous prenons de vous. On montre sa sollicitude envers ceux qu'on aime en ne leur épargnant pas les avertissements. La prudence produit l'affection et voilà pourquoi ceux qu'on aime le mieux sont aussi ceux qu'on suit de plus près (1). C'est pourquoi nous avons nommé préfet de la ville l'illustre Artémidore, qui a appris dès longtemps à nous obéir. Par ce moyen, dans les séditions qui viennent trop souvent troubler le repos de la ville, les innocents auront un protecteur aux mains pures

(1) Cette phrase subtile se comprend difficilement, nous l'avouons en regrettant de n'avoir pu mieux faire.

et les coupables un juge équitable. Voilà pourquoi nous l'avons choisi, nous qui sommes l'ami des gens de bien. Et quelque pouvoir qui s'attache à la préfecture de la ville, nous l'avons spécialement augmenté. Au nom de notre autorité, le préfet osera frapper les séditieux. Que les esprits se calment. Ces biens de la paix, qui avec l'aide de Dieu et par nos soins vous sont acquis, pourquoi les gâter par des séditions criminelles? Les mœurs ne sont jamais plus gravement atteintes que lorsque la gravité romaine prête place au reproche. Que cette illustre cité retrouve son antique modestie. Il est honteux de dégénerer de ses ancêtres, surtout pour vous qui avez, vous le savez bien, un prince qui récompense les citoyens tranquilles et punit les turbulents (1). »

Rien n'avait-il pu éclairer Théodoric sur l'impossibilité d'accomplir sa tâche? Conservait-il l'illusion de ramener la ville de Rome à « son antique modestie »? Espérait-il encore voir renaître les beaux temps de de la république romaine? On ne peut le croire, mais cette lettre respire avec l'honnêteté du cœur un ton de bonne foi qui nous apprend avec quelle sincérité Théodoric s'était mis à l'œuvre, et jusqu'à quel point il s'était pénétré de l'esprit de la politique romaine du temps qu'elle avait fait la grandeur de Rome.

Tel est le caractère général de l'administration de

(1) Cass., lib. I, epist. 33.

Théodoric. On remarque toutefois que dans les circonstances délicates il fit souvent intervenir les sajons qui, nous l'avons dit, furent tous goths. En somme c'était dans les fonctionnaires goths qu'il mettait sa confiance. Citons à l'appui de cette opinion l'épisode auquel il fait allusion dans cette lettre naïve adressée au sajon Duda :

« La prudence humaine veut qu'on remette dans la circulation les trésors enfouis dans la terre, car le commerce est l'affaire des vivants et non des morts; les biens qu'on enfouit dans nos tombes y périssent avec nous, sans profit pour personne. La circulation des métaux fait la consolation de l'homme. L'or enseveli n'a pas plus de valeur qu'une motte de terre, et il en est de même lorsqu'il est aux mains tenaces de l'avarice ; au contraire il augmente de valeur par l'usage. C'est pourquoi nous t'ordonnons de te transporter au lieu où l'on dit que de grandes richesses sont ensevelies, et de faire opérer des fouilles en présence de témoins; si sur tes indications on trouve de l'or ou de l'argent, tu en feras remise au trésor public. Toutefois qu'on prenne grand soin de respecter les cendres des morts : nous ne voudrions pas d'un gain souillé par de semblables profanations; que les colonnes et les marbres ornent et protégent les tombeaux, rien de mieux, mais ceux qui ne sont plus de ce monde n'ont que faire de talents. C'est justice de tirer l'or des sépulcres où il est sans possesseur, tandis qu'on peut l'employer au profit des vivants. Ce n'est point de la cupidité que

de se l'approprier, car personne ne s'en plaindra (1). »

Ce n'est pas sans étonnement qu'on voit cette pratique passer à l'état de coutume, et Théodoric lui-même sentait ce qu'elle avait de contraire à la décence publique, car il voulut que l'ouverture des sépulcres fût un droit réservé à l'État et qu'elle n'eût lieu qu'après mûre délibération, « pour que cette cruelle contagion ne se répandit pas ». Considérée comme sacrilége par les anciens, l'ouverture des tombeaux dans de semblables conditions était coutumière aux Goths (2). Ils aimaient passionnément les trésors, et Théodoric avait su faire rentrer à Ravenne la plus grande partie du trésor des Visigoths déposée à Carcassonne, vers le temps où Clovis s'empara de ce qu'il y avait à Toulouse.

Les relations de Théodoric avec le clergé des Goths n'ont pas laissé de trace dans sa correspondance, mais elle nous fait voir que ses relations avec le clergé catholique furent constamment tendues; probablement la conduite des prêtres n'était pas irréprochable, car de nombreuses plaintes contre eux parvinrent à Théodoric. L'avarice qui les portait à ouvrir inconsidérément les tombeaux leur fit détenir illégalement les biens des personnes défuntes.

« ... Germain, qui dit être le fils légitime de Thomas, s'est plaint à nous que vous détinssiez illégalement une partie des biens de son père, lorsqu'il a droit

(1) Cass., lib. IV, epist. 34.

(2) Leges Visigthorum, lib. IV, t. 16.

d'aller en possession de tout l'héritage. Si cette réclamation est fondée, et si Germain est en mesure de prouver qu'il possède légalement tout ce qu'a laissé son père, tout doit lui être remis. »

D'ailleurs le privilége de la juridiction ecclésiastique existait déjà, et Théodoric reconnaît expressément que les causes des prêtres doivent être jugées par des prêtres. « Mais, si vous ne savez pas terminer la chose entre vous, vous apprendrez que la cause peut être portée devant notre tribunal. Vous le savez bien, il est de notre devoir d'écouter la voix des pauvres, que la justice doit toujours appuyer (1). » Sous ces paroles pleines de modération et de douceur perce une secrète irritation, aussi bien que dans une autre lettre adressée à l'évêque d'une ville que nous croyons être Serrazana (2).

En écrivant à Janvier, évêque de Salone en Dalmatie, pour lui ordonner de payer à Jean soixante mesures d'huile qu'il lui a achetées pour le service des lampes du sanctuaire, Théodoric insiste assez vivement sur cette pensée que l'Église doit être l'asile de la justice.

« Et il faut surtout l'observer lorsqu'on fait une offrande à la Divinité; Dieu n'ignore pas d'où vient l'offrande et il n'accepte pas celles où la fraude est pour quelque chose. C'est pourquoi, si vous reconnaissez que la plainte susdite est fondée, prenez en considération la justice et la loi sainte que vous prêchez et

(1) Cass., lib. III, epist. 17. *Petro episcopo Theodoricus rex.*
(2) Cass., lib. II, epist. 18.

faites en sorte d'acquitter sans retard la dette que vous avez contractée. Que personne ne se plaigne d'avoir été induit en frais par vous, quand vous devriez plutôt venir en aide à ceux qui vous entourent. Irréprochable dans les grandes choses, ne péchez pas dans les petites (1). » Autant de signes précurseurs de l'orage.

Les juifs, qui devaient causer à Théodoric de graves embarras sur la fin de son règne, furent dès le commencement l'objet d'une protection efficace de sa part. Il écrivait à ceux de Gênes :

« L'observation des lois est l'indice de la civilisation; et nous devons attester par des exemples notre dévotion envers les princes nos prédécesseurs. Qu'y a-t-il de mieux que de vouloir que le peuple vive sous l'empire des lois? Ce sont elles qui ont arraché l'homme à la vie sauvage en constituant la société humaine; ce sont les lois qui nous distinguent des bêtes fauves; il faut qu'au lieu d'errer à l'aventure, nous nous groupions comme l'a voulu la Divinité. Vous nous suppliez de maintenir les priviléges que l'antiquité a accordés aux juifs et nous y consentons volontiers, car il nous convient de respecter en toute chose les institutions des anciens. En foi de quoi nous décidons ici, en vertu de notre autorité, que les dispositions de la loi qui vous concernent demeurent intactes (2). »

(1) Cass., lib. III, epist. 7; IV, 33; V, 37. La lettre 44 du liv. IV est adressée à l'évêque de Pollence, en faveur d'Étienne expulsé indûment de sa maison par les gens d'église.

(2) Cass., lib. II, epist. 27.

Rendre hommage au clergé sans se laisser dominer par lui et se ménager au besoin l'appui des juifs, naturellement alliés des ariens, telle fut la politique de Théodoric, ou plutôt les choses se posèrent ainsi d'elles-mêmes. Mais le clergé continuant à interdire aux juifs la réparation de leurs synagogues, Théodoric continua à s'opposer à cette persécution, sans sortir de la plus grande réserve. C'est ainsi qu'il leur défendait d'augmenter l'appareil extérieur du culte. La lettre aux juifs de Gênes se termine par ces paroles remarquables :

« Bornez vos demandes à ce qu'autorisent les institutions divines. N'ajoutez nul ornement nouveau à vos édifices, ne les augmentez pas. Autrement et comme ne sachant pas vous abstenir des choses illicites, vous vous ressentirez de la sévérité des anciens règlements. Nous ne pouvons commander en matière de religion ; nul n'est forcé de croire malgré soi. »

Lactance avait dit : « La religion doit être défendue non par le meurtre, mais par la persuasion ; non par la cruauté, mais par la patience; non par le crime, mais par la foi. De ces diverses choses les unes sont faites par les bons, les autres par les mauvais. Si tu veux défendre la religion par le sang, par les supplices, elle ne sera pas défendue, elle sera souillée, violée. Rien de si volontaire que la religion, et, si l'âme de celui qui offre le saint sacrifice ne l'offre pas de bon cœur, ce n'est plus rien. Le vrai moyen de défendre la religion est d'être patient ou de savoir mourir pour

elle. » Ces belles paroles avaient-elles retenti dans l'âme de Théodoric, ou en avait-il dit de lui-même l'équivalent? peu importe, il l'avait dit. Jusqu'au moment où les persécutions du catholicisme de Constantinople le poussèrent à de regrettables excès, Théodoric comprit qu'il est du devoir des princes de ne pas intervenir dans les affaires de foi et d'assurer le libre exercice des différents cultes.

L'enseignement n'eut qu'une médiocre part dans les soins que Théodoric donnait à son royaume, bien qu'il y eût encore à Rome un enseignement régulier. Dans une lettre précédente nous avons vu le roi se plaindre que les jeunes patriciens allassent s'engourdir dans les loisirs de la vie de campagne, dès qu'ils avaient terminé leurs études; mais il faut convenir que Théodoric ne fit rien pour rendre l'étude plus facile à la jeunesse, car il fallait une permission non-seulement pour aller étudier à Rome, mais pour quitter cette ville les études finies (1). La loi romaine contenait des dispositions analogues, telle est la seule explication des deux lettres auxquelles nous empruntons ces détails. C'est tout ce qu'on trouve de relatif à l'enseignement dans la correspondance de Théodoric. Écrites en des termes presque identiques, elles trahissent sous la pompe accoutumée de la forme le profond ennui de celui qui les a dictées. Théodoric, dit Procope, ne souffrit jamais que la jeunesse gothe fréquentât les

(1) Cass., lib. I, IV, epist. 9, 6.

écoles, et nous ferons voir, en revenant sur ce passage lorsqu'il en sera temps, que la masse des Goths avait été à peine effleurée par la civilisation romaine.

Un empirisme bienfaisant, mais qui n'en était pas moins l'empirisme, présidait à l'administration de la justice, qui ne revêtait aucune forme certaine. Il n'y avait pas de juges attitrés, et les officiers provinciaux jugeaient à leur guise et sans contrôle, à moins que les prévenus ou les condamnés n'en appelassent au trône. Ce mode de recours fut souvent employé, car Théodoric intervient à chaque instant dans les procès; il le fait toujours de bonne grâce et sans exprimer de surprise, ce dont l'on conclut qu'il considérait les fonctions de juge suprême comme faisant partie des fonctions du chef de l'État. Quelquefois aussi le roi déléguait le caractère et l'autorité du juge à un homme de son choix, dont la décision était sans appel, et il ne put manquer d'en résulter de graves abus. Cet honneur fut dévolu quatre fois à Théodat, neveu de Théodoric, qui l'avait appelé d'Afrique auprès de lui et s'efforcait avec plus de bienveillance que de succès de le rattacher aux affaires après lui avoir conféré le titre de patrice, sous lequel Théodat conserva ses vices et son incapacité. Théodoric, quand la cause revenait à la cour, « *ad aulam referebatur* », jugeait avec équité. On lui prête une sentence imitée de celle de Salomon, et qui nous paraît bien dans son caractère.

Une femme, veuve d'un second mari, refusait de re-

connaître le fils qu'elle avait eu du premier : « Si je te forçais à l'épouser? » lui dit Théodoric. — Les entrailles de la mère se révoltèrent à cette pensée; un cri d'horreur lui échappa et fit éclater la vérité.

Mais quelle manière de rendre la justice! Ajoutez qu'une simple lettre du roi avait force d'édit quand bon lui semblait (1). Quelques écrivains croient avoir tout dit en disant que sous Théodoric l'Italie jouit de la législation romaine, allégation creuse et emphatique, rien de plus. On voit en effet qu'il y avait alors en Italie l'image de la justice plutôt que la justice elle-même, comme aussi bien le gouvernement pris dans son ensemble n'était que l'image d'un gouvernement. Les résultats incomplets, mais souvent heureux, qu'obtint Théodoric tinrent uniquement à l'habileté merveilleuse avec laquelle il se servit de cette machine irréparablement endommagée qui s'appelait l'administration romaine. « En théorie, Théodoric ne fut qu'un tyran, mais en fait ce fut un véritable empereur, car il ne fut inférieur à pas un. » En tenant compte de la situation de Procope, ce jugement que nous lui empruntons est d'une justesse parfaite.

Tandis que les Romains corrompus et ingrats commençaient à murmurer contre la domination étrangère, et que les Goths, après avoir frémi dans l'inaction, commençaient à dégénérer; en voyant les

(1) Cass., lib. II, epist. 36 et quelques autres.

habits de fourrures passer entre les toges sans se mêler; en se sentant de plus en plus suspect à Constantinople; en constatant l'inutilité de tout ce qu'il avait fait pour se concilier la bienveillance de l'Église catholique, sa déférence envers les évêques, ses dons aux églises, les larges subventions qu'il avait accordées aux catholiques d'Afrique persécutés par Thorismond; en voyant croître de jour en jour l'hostilité du peuple romain, nous persistons à croire qu'une amère tristesse dut envahir souvent le cœur de Théodoric.

Il regrette peut-être son ancienne existence, quand, pressé par la révolte et la famine, il ne demandait plus qu'un modeste établissement où finir en paix ses jours. Il déplora certainement l'incurable indiscipline des Goths, leur invincible penchant au vol et à l'assassinat: ceux de la Pannonie et surtout ceux de la Souabe résistaient à tous les conseils du roi, qui dut leur donner pour recteur Fridibad, investi des pouvoirs les plus étendus à cette fin de réprimer « le rapt des troupeaux, l'homicide, le vol, en un mot toutes les entreprises criminelles qui troublaient la sécurité du pays». Voilà ce qu'étaient les barbares, de l'aveu même de leur roi, et cela dans la période la moins turbulente de leur histoire. En nous occupant de Boëce, nous verrons comment ils se conduisirent en Italie, à quels reproches ils donnèrent lieu.

A moins d'inventer quelques portraits comme ceux d'Artémidore et de Libérius que nous avons vus, nous ne savons plus où, à moins de recueillir dans la

fastidieuse rhétorique de Sigonius (1) quelques anecdotes ridicules, comme celle de Théodoric et de Tulun faisant assaut de générosité par un coup de vent en mer, on ne sait presque rien de la vie intime du roi d'Italie et des hommes qui composaient son entourage ordinaire. Toutefois une lettre adressée à Artémidore et conçue dans les termes les plus affectueux nous apprend que Théodoric aimait à être continuellement entouré d'hommes éminents et qu'il honorait Artémidore d'une affection toute particulière. Voici la lettre d'invitation qu'Artémidore reçut un jour de Théodoric et dans laquelle les sentiments du roi percent clairement sous la phrase étudiée du secrétaire :

« Il convient que de nobles personnages fassent toujours l'ornement de notre cour, tant pour répondre à leurs vœux, que pour la splendeur de notre maison. C'est pourquoi nous avons appelé par la présente ta Grandeur à l'honneur de jouir de notre vue, qui t'est très-agréable, nous n'en avons jamais douté. Il y a longtemps que nous nous connaissons, et tu pourras goûter ainsi la douceur de notre présence. Tout homme à qui le prince est propice se hâte d'aller à lui; car nos paroles tombent comme des présents divins sur celui que nous en honorons. C'est que nous

(1) *De Imperio occidentali*. Sigonius, qui écrivit au seizième siècle, a laissé un grand nombre d'ouvrages; les meilleurs sont : *de Regno italico*, *Historia de rebus Bononiensibus*, libri VII, et *de Rebus gestis Andreæ Doriæ*. Mais il n'y a aucune raison pour adopter son témoignage relativement au siècle de Théodoric.

ne tardons pas à satisfaire celui que nous désirons voir. Nous croyons que tu seras heureux de venir, toi que nous avons toujours soutenu (1). »

On cite encore parmi les familiers du palais Libérius, qui avait jadis vigoureusement défendu Céséna, Elpidius, médecin et peut-être poëte, Boëce et Symmaque. Boëce était grand musicien, et nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt le passage suivant d'une lettre qui lui fut adressée par Théodoric, dans le temps qu'il envoya à Clovis une harpe et un harpiste :

« La musique doit à un secret de la nature d'être la reine de nos sens ; dès qu'elle s'avance parée de toutes ses grâces, toute autre pensée disparaît, elle subjugue tout autour d'elle, on ne songe plus qu'à écouter. Elle charme et dissipe la tristesse, elle calme les esprits irrités, adoucit les bêtes féroces, fait lever les paresseux, procure un doux repos aux malades privés de sommeil ; elle nous rend aux bonnes pensées, change en bienveillance réciproque les haines pernicieuses, et par une cure heureuse elle substitue de douces voluptés aux passions de l'âme. Son action sur nos organes réagit aussitôt sur l'âme incorporelle, et il lui suffit de se faire entendre pour faire de nous ce qu'elle veut... Tout cela se fait au moyen de cinq tons, dont chacun porte le nom de la province où il a été trouvé. Le dorien est le ton de la pudeur et de la chasteté. Le phrygien nous invite aux combats et

(1) Cass., lib. III, epist. 22.

nous enflamme d'une ardeur belliqueuse. L'éolien calme les tempêtes de l'âme et procure le sommeil à notre esprit apaisé. Le jastien (1) ouvre les esprits obtus aux pensées élevées et dispose ceux qui ne savent pas se détacher de la terre à reporter leurs yeux vers les régions célestes. Le lydien chasse les soucis. L'ensemble des tons se divise en haut, bas et moyen,... et les cinq tons ensemble forment le diapason. » Vient ensuite l'éloge d'Orphée, d'Ulysse, de David et de Mercure.

Nous ne pousserons pas plus loin cet aperçu sur l'art du temps des Goths, bien qu'il nous fût aisé de répéter ce qu'on a dit avec plus ou moins de raison sur leur architecture, leurs médailles et leurs bijoux. L'art gothique proprement dit remonte-t-il, oui ou non, jusqu'au temps des Goths? La question a été longuement discutée en Italie au siècle dernier, et, ne la croyant pas de notre compétence, nous nous garderons bien de la réveiller ici. Maffei et Muratori soutiennent, l'un que sous les Goths l'architecture en Italie conserva le caractère romain (2), l'autre que l'art gothique n'a rien de commun avec les Goths (3). Leurs adversaires opposent à cette opinion un passage de Cassiodore, où il est question de colonnes qui ont la légèreté du ro-

(1) Il y avait sur les rives de la Cappadoce un *sinus Jastius*, aujourd'hui golfe de Milasso. C'est ce que nous avons de mieux à dire sur l'origine du ton jastien.

(2) *Verona illustr.*, lib. XI.

(3) *Antiquit. Ital.*, Dissert. XXII, XXIV.

seau, et de hauts édifices qui paraissent soutenus par des piques (1). Nous nous rangerions plutôt du côté de Maffei.

Bien que les objets conservés au musée Du Sommerard, à Paris, viennent des Visigoths, ils donnent une juste idée de ce qu'était l'orfévrerie des Ostrogoths. Mais, en comparant la couronne de Récessuinthe à celles des empereurs romains de la décadence, dont Grævius, entre autres, a donné la série complète au commencement de son ouvrage, il devient évident que l'art goth ne fut jamais qu'une copie de l'art byzantin, et nous laissons à des écrivains spéciaux le soin de traiter ces questions, qui sont du domaine de l'archéologie plutôt que de celui de l'histoire.

Ces deux sciences, dont on a voulu faire deux sœurs, sont parentes à la vérité, mais l'on gâte l'une et l'autre à les faire marcher de pair. Nous ajouterons que nous avons vu au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale des médailles de quelques rois goths, notamment de Théodoric et de Théodat, qui relèvent directement de l'art byzantin. L'Allemagne, où la numismatique des Ostrogoths offre des échantillons plus nombreux que chez nous, a fourni à M. Julius Friedlænder la matière de trois planches des plus curieuses où sont gravées en taille-douce et avec une grande finesse des médailles du temps de Théodoric, Athalaric, Théodat, Vitigès, Mathasuinde, Baduéla

(1) Cass., lib. V, epist. 15.

et Theïa. L'arrangement de la couronne, du vêtement, est purement byzantin. La face de la médaille 10 de la planche 1 représente Athalaric en pied et encore enfant. Le casque, le bouclier, la cuirasse, le manteau, la chaussure, sont byzantins; le revers porte une figure de femme avec ces deux mots : *Roma invicta.* L'ouvrage de Friedlænder est une étude savante sur les monnaies des Goths (1).

« L'architecture est à cette époque l'art cultivé avec le plus de succès; la mosaïque avait remplacé la peinture, que cultivaient seuls les décorateurs de manuscrits, art minuscule dans lequel Cassiodore aurait excellé. La roue du tourneur avait remplacé l'ébauchoir du sculpteur, aux dépens du dessin. Il y avait encore d'habiles constructeurs, l'art du fondeur se soutenait, et l'on avait érigé à Rome, à Naples, à Pavie, à Ravenne, des statues de bronze à l'image de Théodoric. Il avait fait restaurer les éléphants d'airain de la voie Sacrée et le théâtre de Pompée. Au commencement du dix-septième siècle quelques inscriptions murales attestaient encore la tranquillité de l'Italie sous le règne du roi des Ostrogoths. Les quatorze grandes voies militaires qui allaient de la capitale aux Alpes avaient été réparées, et la voie Appienne refaite en partie, comme l'atteste une inscription trouvée à Terracine (2). »

(1) *Die Münzen der Ostgothen*, von Julius Friedlænder. Berlin, 1844.

(2) Seroux d'Agincourt; extrait de l'*Hist. de l'art pour les monuments du quatrième au seizième siècle.* L'Itinéraire d'Antonin attribue

Selon nous on s'est souvent mépris sur l'état des lettres à la cour de Théodoric, où elles furent cultivées avec plus de persistance que de succès. Le fondateur des lettres gothes fut l'évêque Ulphilas. « Du temps que Valérien et Gallien administraient l'empire, dit Philostorgius (1), un grand nombre de Scythes qui vivaient au bord du Danube firent une incursion sur le territoire romain et dévastèrent l'Europe (*sic*). Après quoi ils se jetèrent sur l'Asie et envahirent la Cappadoce et la Galatie (province occupée, dit-on, par les Gaulois dans des temps très-reculés). Là ils firent de nombreux prisonniers parmi lesquels il y avait quelques ecclésiastiques, puis ils retournèrent chez eux avec le butin. Les pieux captifs, par leur commerce avec les barbares, en convertirent un grand nombre. Au nombre de ces captifs étaient les parents d'Ulphilas, originaires du village de Sadagothine, près la ville de Parnasse. »

S'étant élevé aux premiers rangs par ses talents, Ulphilas, qui avait reçu une éducation chrétienne, fut envoyé à titre d'ambassadeur auprès de Constantin. Celui-ci reçut l'envoyé du roi des Goths avec distinction, et Eusèbe le sacra évêque vers 341.

De retour au sein de sa nation, Ulphilas lui prodigua des soins infinis et chercha à l'éclairer de diverses manières : pour commencer il les dota d'une

à l'Italie environ cinquante chemins, dont quatre traversaient les Alpes pour se ramifier dans les Gaules. Ces voies diverses rentraient les unes dans les autres en se rapprochant de Rome et de Milan.

(1) Lib. II, c. 5.

écriture nationale formée d'éléments grecs et latins, mêlés aux anciennes lettres runiques. Ce fut dans la langue gothe et avec les caractères dont il était l'inventeur qu'Ulphilas traduisit l'Écriture sainte, excepté le livre des Rois : il trouvait que les Goths n'étaient déjà que trop portés à la guerre sans qu'il y eût besoin d'enflammer leur courage par des récits de combats. Cette lecture faite à haute voix exerça une grande influence sur l'esprit des Goths et les disposa à recevoir la parole de leurs chefs spirituels. Valère professait la plus haute considération pour Ulphilas et parlait de lui comme du Moïse de son temps. « Les paroles d'Ulphilas faisaient loi pour les Goths. Il avait donné mainte preuve de grandeur d'âme et encouru mille périls pour la foi du temps qu'Athanaric persécutait les chrétiens (1). » Le jugement de Tillemont est plus sec et plus digne : « Ulphilas, accoutumé à regarder plutôt les hommes que Dieu, se laissa surprendre aux fausses raisons des ariens ou plutôt à la promesse qu'ils lui firent de lui faire obtenir de Valens ce qu'ils lui venaient demander, pourvu qu'il entrât dans leurs sentiments. » On a dit qu'Ulphilas avait assisté au concile de Nicée, mais la vérité est que les Goths furent représentés par l'évêque Théophile. A partir du passage du Danube on n'entend plus parler d'Ulphilas (2).

(1) Philostorgius, *ub. sup.* Théodoret, lib. IV, c. 37; Sozomen., lib. V, c. 37.

(2) Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. VI. La Bibliothèque impériale possède

Jornandès prétend qu'il gouverna quelques tribus de Goths établis en Asie sous la dénomination de *Goths mineurs*, mais il se trompe.

Ulphilas avait fait sa traduction sur le texte dit *byzantin moderne*. Une de ces versions est connue sous le nom de *manuscrit d'argent*, non à cause de la couverture d'argent laquelle est due aux soins de Magnus Gabriel de la Gardie, chancelier de Suède sous Christine, Charles-Gustave et Charles XI, mais parce que le texte, écrit sur membrane de pourpre, est orné de majuscules d'or et d'argent. Ce monument incomparable, quoique incomplet, puisqu'il ne contient que les quatre évangiles, passe pour l'exemplaire que Valère donna à Fritigern; il aurait servi à Alaric II de Toulouse, et il se trouva on ne sait comment, peut-être par suite de la conquête de Clovis, enseveli dans une abbaye des environs de Cologne où Antoine Morillon le découvrit en 1597, et après avoir appartenu à l'électeur Palatin Frédéric V, élu un moment roi de Bohême en 1691, il passa entre les mains de la reine Christine de Suède (1).

Quant à la liste des lettrés qui fréquentaient la cour de Théodoric, chacun la peut faire à sa guise, car on

plusieurs exemplaires de la Bible d'Ulphilas. Citons en passant un ouvrage très-remarquable : *Dictionarium saxonico et gothico-latinum*, auctore Edvardo Lye; accedunt fragmenta versionis Ulphilianæ. Londini, 1772.

(1) *Bibliotheca Upsaliensis*, auctore Olao Celsio, p. 116. Upsaliæ, 1745.

n'en trouve les éléments nulle part. Victorien le rhéteur, auquel on éleva des statues de son vivant, date de l'époque de saint Augustin qui en fait un éloge non moins immodéré que des Goths (1); que dire du sophiste grec Proérésius, de Quintus Aurélius Symmaque, et des grammairiens Donatus, Diomède, Priscianus, Charisius? Qui se flatterait de reproduire les conversations de Théodoric avec les beaux-esprits dont il aimait à s'entourer quand, « libre enfin des soins de l'État, il écoutait les savants pour devenir l'égal des anciens, et s'informait du cours des astres, des circuits de la mer et des sources miraculeuses, si soigneusement qu'à le voir scruter ainsi les mystères de la nature, il semblait être un philosophe revêtu de la pourpre (2)? » Macrobe fut admis sans doute à ces doctes entretiens et divertit souvent l'assemblée par des dialogues satiriques qu'il avait composés et qui abondent en détails curieux sur l'antiquité (3). Très-versé dans la philosophie platonicienne, Macrobe savait aussi l'astronomie de son temps. Sous le titre de *Noces de la Philologie et de Mercure*, Martianus Capella nous a laissé un ouvrage en neuf livres, prose et vers, où il traite des sept arts : grammaire, dialectique, rhétorique, arithmétique, géométrie, astronomie et musique. Il est à remarquer que Claudien était Égyptien, Ausone Gaulois; et, phénomène singulier,

(1) *Confess.*, lib. VIII, c. 11.
(2) Cass., lib. IX, epist. 24.
(3) *Saturnalium conviviorum* lib. VIII.

ce fut un Égyptien, Claudien, qui, le dernier en Italie, écrivit correctement la langue latine. Prosper et Sidoine Apollinaire furent les compatriotes d'Ausone, Prudence était Espagnol, Aurélius Victor Africain; Ammien Marcellin, le dernier historien romain qui ait écrit en latin, était un Grec, natif d'Antioche.

Du temps de Théodoric on chantait encore à la cour les chansons nationales des Goths. Boëce, qui habitait Ravenne, fit connaître Aristote au moyen âge, et bientôt éclata cette peste de l'aristotélisme qui désola les régions de la philosophie jusqu'au jour où parut Bacon. Popularisant la méthode expérimentale, ce grand homme dota le monde moderne d'un procédé nouveau qui de jour en jour se perfectionne et ouvre des voies nouvelles à la vérité. Autour de Boëce se groupèrent Symmaque, Épiphane le scolastique et Ennodius, dont la correspondance, écrite à peu près du même style que le Panégyrique, n'est d'aucun intérêt. Jamais la pensée ne fut plus affaissée qu'au quatrième siècle, et elle tendait à se relever au sixième, mais le niveau était encore si bas, que la lecture des ouvrages de cette époque rentre aussi à proprement parler dans les attributions de l'archéologie. Quiconque ayant quelques jours à perdre feuilletera la *Bibliotheca Patrum* de Galland, publiée à Venise au dix-septième siècle, et qui à tous les points de vue est le meilleur des ouvrages de cette sorte, saura avant de fermer le dernier volume à quoi s'en tenir sur les vues et la latinité des clercs de cette époque. Gar-

dons-nous néanmoins de traiter ces travaux infimes avec mépris : sous ce monceau de cendres se cachait l'étincelle qui allait ranimer le foyer des grandes études sous la main des moines. Le temps approchait où saint Benoît, qui n'était rien moins que lettré, allait fonder au mont Cassin cette célèbre abbaye, dont les précieuses chroniques et les travaux de tout genre sont connus dans le monde entier (1). Nous ne voulons rien dire d'Athanarit, Hildeblad, Marcomir, ces prétendus philosophes des Goths, dont M. de Mommsen a nié avec raison l'existence. Comme les Goths aimaient la musique et la poésie, il nous paraît plus probable qu'ils composèrent, comme on l'a dit, sous le nom d'*Harmonies de l'Évangile*, des poëmes sacrés qu'on chantait sans doute à l'église. On doit faire aussi mention de Turcius Rufus Apronimus Astorius, comte des largesses privées, préfet de la ville, patrice et consul en 494, qui durant son consulat revit et corrigea un manuscrit de Virgile, conservé à la bibliothèque Laurentienne à Florence ; il passe pour le plus ancien des manuscrits du grand poëte (2).

Maintenant nous devons anticiper sur le cours des événements, car nous ne pouvons nous dispenser de dire comment finit Cassiodore, et les détails qu'on va lire sont d'une nature tellement intime qu'ils per-

(1) Voir *les Moines d'Occident*, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard, par M. le comte de Montalembert, de l'Académie française.

(2) Cesare Balbo, *Storia d'Italia sotto ai barbari*, lib. I, c. 12, 1830. Le fait avait été précédemment signalé par Tiraboschi.

draient tout intérêt après le récit de la catastrophe de la monarchie des Goths. Un bref aperçu sur Boëce et Symmaque se reliera de lui-même au récit de leurs infortunes; mais il serait impossible de faire entrer dans le récit lugubre qui commence à la mort d'Amalasuinthe le tableau tranquille et riant de la retraite où termina ses jours un habile vieillard sur qui tous les événements de l'époque avaient passé sans l'atteindre.

On connaît le style de Cassiodore par les passages de la correspondance de Théodoric que nous avons cités, et, bien que le ton général en soit celui du temps, il se distingue par une recherche qu'on ne retrouve nulle part; trop souvent aussi, il est d'une obscurité telle qu'il faut renoncer à le comprendre; la pauvreté des annotations, tant reproduites par le P. Garet que de son cru, prouvent que la science la plus solide et la plus diligente est trop souvent en défaut devant ces périodes énigmatiques. Mais, tandis que Sidoine et Macrobe, qui n'écrivent pas mieux, plaisent par l'étendue du savoir et la solidité de la pensée, la faiblesse d'esprit de Cassiodore apparaît à chaque ligne, du moment qu'il dépose la plume du secrétaire. Copiée de Prosper et d'Eutrope, qui étaient à peu près de la même force, la chronique de Cassiodore, comme il le dit avec orgueil, va d'Adam au déluge, du déluge à Ninus, roi des Assyriens, de Ninus au roi Latinus, du roi Latinus à Romulus, de Romulus à Brutus, de Brutus au consulat d'Eu-

tharic, auquel il offrit cet ouvrage en 519. Quant au roi Latinus, qui donna son nom aux Latins, il régna trente ans, et ce fut en l'an vingt-cinquième de son règne qu'eut lieu la prise de Troie. Huit ans plus tard, Énée régna sur l'Italie, pendant trois ans, et son fils Ascagne lui succéda. Mais du temps de Virgile personne n'était dupe de cette fable ingénieuse, et Cassiodore en la répétant de sang-froid prouve une fois de plus qu'il n'avait aucun respect pour la vérité historique, dès qu'il comptait en la dénaturant servir ses intérêts ou faire de l'effet. De son temps déjà des listes des consuls avaient été dressées, et il n'a pas même su choisir les bonnes (1). En ce qui concerne les Goths la chronique est insuffisante, mais nous ne la trouvons pas aussi partiale qu'on l'a dit. Le consulat de Théodoric, la défaite de Féva par Odoacre; la propre défaite de celui-ci en trois combats successifs, sa fuite à Ravenne; cette sortie nocturne qui mit en péril la fortune et la vie de Théodoric; la soumission des Vandales en Sicile; le voyage de Théodoric à Rome; la construction d'un aqueduc pour Ravenne; le mariage d'Amalasuinthe et d'Eutharic, et enfin le paragraphe qui fait allusion au triomphe de Théodoric et de son gendre, sont autant de faits authentiques. Le chroniqueur, il est vrai, ne dit rien ni de la trahison de Tufa, ni du meurtre d'Odoacre, mais à sa place plus d'un en eût fait autant.

(1) Tiraboschi, qui ne peut nier que la chronique de Cassiodore ne soit pleine de fautes grossières, les attribue aux copistes, lib. I, c. 1.

Tiraboschi croit savoir, et que l'histoire des Goths de Cassiodore qui ne nous est pas parvenue a été composée pendant son séjour à la cour, et que la publication des douze livres de lettres et de formules est du même temps, assertion inadmissible. Bien qu'il n'y ait dans cet ouvrage que quatre ou cinq lettres assez obscures qui fassent allusion à ce qu'on appela plus tard des secrets d'État, la publication n'en fut possible qu'après la dissolution de la monarchie gothe, et la prudence de Cassiodore lui défendait de rien risquer. Elle alla même jusqu'à lui conseiller de construire un couvent et de se jeter dans les études sacrées qui lui étaient étrangères, à plus de soixante ans.

La place était bien choisie; c'était près de Squillace dans le Brutium, vers Naples, au milieu de jardins agréables, d'eaux vives, la mer en vue et à portée de fructueuses pêcheries auxquelles étaient adjoints des viviers de réserve. Près du monastère, où l'on vivait bien, sur le flanc de la montagne, Cassiodore avait fait construire un ermitage où pouvait aller vivre qui voulait de la vie anachorétique (1). Comment croire dès lors que Cassiodore ait embrassé la vie monastique au vrai sens du mot, comme la pratiquèrent par

(1) « ... E a cui dalle copiose pescherie, ch'ivi erano, diè il nome latino di *Vivariense;* fabbricò a sue proprie spese un Monastero, e inoltre sulle pendici del monte, detto Castello, un Eremo, per coloro ch'ivi volesso viver da Anacoreti. » (Tiraboschi, *Stor. della lett. ital.;* lib. I, c. 2.)

exemple saint Benoît, saint Colomban et tant d'autres? Le P. Garet lui-même y perd son élégant latin. Qu'on nous représente Cassiodore comme un homme d'esprit qui dans la vieillesse inclina sensiblement vers une pratique plus étroite de la religion et des belles-lettres, nous le voulons bien; mais un zèle excessif peut seul le transformer en moine. La preuve la plus forte qu'on ait de son entrée en religion, c'est un passage, nous ne dirons pas recueilli, mais imprimé par Mabillon, où Cassiodore est censé parler « du temps de sa conversion » (1). Il est aussi à remarquer que l'effort désespéré du P. Garet est spécialement dirigé vers l'assertion contraire du cardinal Baronius. Enfin Tiraboschi, après avoir débuté vaillamment dans la lutte sous l'étendard du P. Garet, tombe tout à coup dans le découragement des mauvaises causes. « Après tout, s'écrie-t-il avec l'inimitable bonhomie de l'ecclésiastique italien, si le P. Garet a suffisamment établi son opinion, oui ou non, c'est ce que je laisse à d'autres le soin de décider. Et quant à moi, je me fatiguerai d'autant moins à rechercher si Cassiodore fut ou s'il ne fut pas l'abbé de son monastère, que mes lecteurs, il me semble, ne s'en soucient guère : *di che io penso che assai poco sian solliciti i miei lettori.* » A la bonne heure.

Mais Cassiodore ne fut pas plus heureux dans le sacré que dans le profane, et l'*Historia tripartita*, en la

(1) *Annal. ord. S. Bened.*, vol. I, ad an. 528.

supposant de lui, est une compilation sans valeur. Au fond, et comme il l'avoua lui-même, Cassiodore se sentait né copiste : « Je le confesse, de toutes les fatigues corporelles, je préfère celles des antiquaires, c'est-à-dire des copistes (1). » C'était un sérieux mérite, et sans les copistes de combien de chefs-d'œuvre auraient manqué les imprimeurs? Cassiodore donnait à ceux qu'il formait des instructions minutieuses; et tout en faisant lui-même les miniatures, ornement des manuscrits, il appelait dans son monastère d'habiles artistes en reliure. Parvenu à l'extrême vieillesse, il composa un traité sur l'orthographe, à l'usage des copistes. En même temps il fit chercher partout des livres pour compléter sa bibliothèque. Il parle d'un manuscrit qu'il attendait d'Afrique et qui était un commentaire des épîtres de saint Paul par Pierre, abbé de Tripoli. Les œuvres profanes n'étaient pas exclues de cette précieuse collection; on y comptait l'Herbier de Dioscoride; les écrits d'Hippocrate, la Thérapeutique de Galien, les œuvres de Celse (2). On ne sait à quelle époque mourut Cassiodore, et un de ses biographes prétend qu'il avait vécu dans un parfait état de virginité : rien ne nous autorise à dire le contraire.

Jornandès occupe une place trop distinguée dans la littérature du temps pour que nous ne lui consacrions pas quelques lignes. « Péria, dit-il, le frère de mon père Candax, Alain, fut notaire du vivant de Candax,

(1) *De Institutione divinarum literarum*, c. XXX.
(2) Œuvres diverses de Cassiodore, *passim*.

et le fils de sa sœur Gunthigis, qui descendait des Amali, fut maître de la milice. Moi-même, Jornandès, j'ai été notaire avant ma conversion, et quoique je ne susse ni lire ni écrire, *quamvis agrammatus* (1). » Il se fit moine et finit par devenir évêque de Ravenne. « On dit qu'il composa de nombreux ouvrages, dont très-peu seulement sont venus à ma connaissance. Je n'en ai trouvé que deux. Dans le premier il a classifié les gestes des Romains; dans le second il a exposé l'histoire de l'origine des Goths et leurs gestes jusqu'à la fin de leur royaume. C'est un historien remarquable et scrutateur des temps (2). » Cette appréciation est pleine de justesse. Le premier des deux ouvrages cités ci-dessus est connu aujourd'hui sous le nom de *De regnorum successione;* le second est celui auquel nous avons fait de si fréquents emprunts.

Le style de Jornandès, quelquefois appelé Jordanus, est incorrect, mais coloré; sa phrase est active, si l'on peut ainsi parler, et souvent le mot emporte la pièce. Cet ouvrage, qui fut achevé, dit-on, vers 530, est des plus intéressants, indépendamment des erreurs dont il fourmille. Moitié par ignorance, moitié par ce goût du bizarre qui prédomine à toutes les époques de décadence, Jornandès a reproduit les inepties de Cassiodore, auxquelles il en a sans doute ajouté plus d'une. Quoi qu'il en soit, on sent en lui une portée d'esprit et

(1) *De Reb. get.*, c. 50.

(2) Clinton, *Fasti romani*, d'après Trithème; Sigebert, c. 35; Anonymus Millicencis, etc.

une adresse de plume que n'eut pas son modèle; il est sympathique malgré tout.

Sous le règne de Théodat, un évêque espagnol dont les œuvres sont perdues aurait écrit une interprétation de l'Apocalypse de saint Jean : il se nommait Apugius. Clinton cite aussi le titre d'un ouvrage philosophique et moral adressé par le diacre Agapet à l'empereur Justinien et mis en forme d'acrostiche. En somme, ce passage de Suidas nous paraît résumer assez bien l'esprit de la littérature du temps : « Le grammairien Timothée écrivit en style épique sur les animaux à trois pieds, sur les bêtes féroces de l'Inde, de l'Arabie, de l'Égypte et de la Libye, sur les oiseaux exotiques et les serpents monstrueux (1). » Partout le goût du bizarre. Nous ne connaissons dans la littérature italienne qu'une seule trace du souvenir des Goths : c'est dans une nouvelle du Bandello, qui fut évêque d'Agen (2).

(1) *Fasti romani*. Règne de Justinien. On lit avec intérêt : *De litterarum studiis apud Italos primis medii ævi sæculis*, par G. Giesebrecht, Berlin, 1845.

(2) Parte I, novella 23.

CHAPITRE VII.

ASSASSINAT DE SIGERIC, PETIT-FILS DE THÉODORIC, PAR SIGISMOND, SON PÈRE, ET D'AMALAFRÈDE, SŒUR DE THÉODORIC ; CRIMES D'AMALABERGE, NIÈCE DE THÉODORIC, ET ASSASSINAT D'HERMANFRED, SON MARI, PAR THIERRY ; LES JUIFS DE RAVENNE PROFANENT LES HOSTIES ; INCENDIE DES SYNAGOGUES ; RÈGNE DE L'EMPEREUR JUSTIN ; MEURTRE DE BOËCE ET DE SYMMAQUE ; MORT DE THÉODORIC.

L'année 522 marque le déclin de la fortune de Théodoric. On ignore comment finit Theudigothe, celle de ses deux filles qui avait épousé Alaric II, mais il est probable qu'elle mourut avant son mari. Ostrogothe, femme de Sigismond, devenu roi de Bourgogne à la mort de Gondebaud, n'avait pas tardé non plus à succomber, et Sigismond s'était remarié. Soit que sa seconde femme eût conçu pour Sigeric des sentiments auxquels il n'avait pas répondu, soit qu'elle ne pût souffrir la vue du fils de celle qui l'avait précédée dans la couche royale, elle commença à intriguer contre son beau-fils.

Un jour Sigeric, voyant cette femme paraître en public vêtue des habits royaux d'Ostrogothe, lui adressa des paroles injurieuses, que la marâtre rapporta à Sigismond, en se plaignant vivement d'avoir été traitée de la sorte. Sigismond, se laissant gagner à la colère de sa femme, fit étrangler Sigeric pendant qu'il dormait ; il s'était, dit-on, laissé persuader que le mal-

heureux jeune homme conspirait contre lui avec son grand-père Théodoric (522). Mais à peine le meurtre fut-il commis que Sigismond fut saisi d'horreur et vint se jeter sur le cadavre, qu'il baigna de ses larmes (1). Ensuite il se retira au monastère d'Agaune en Valais, qu'il avait fondé, et après s'y être livré quelque temps aux jeûnes et aux macérations il reprit les fonctions royales.

Lorsque cet incident se produisit, la guerre était déjà déclarée entre les Francs et les Bourguignons. « Depuis la mort de son mari, Clotilde s'était retirée dans la basilique de Saint-Martin de Tours, vivant là en toute bénignité et chasteté, et visitant quelquefois Paris, où l'attirait son affection pour la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul, et pour la mémoire de sainte Geneviève, qu'elle avait connue et grandement aimée. Paris était demeuré une sorte de centre et de lieu de réunion pour les rois franks. Au commencement de l'année 523, les trois fils de Clotilde étant ensemble à Paris, leur mère vint vers eux et leur dit : Que je n'aie pas à me repentir, mes chers enfants, de vous avoir nourris avec tendresse! Prenez part, je vous prie, à mon injure, et mettez vos soins à venger la mort de mon père et de ma mère (2). »

Ces paroles rapprochées de l'incendie « de deux lieues du pays de Bourgogne » demandé en grâce par Clotilde à son futur époux Clovis, on saura ce qu'était

(1) Marius Avitensis, Greg. Tur., lib. III, c. 5, 6.
(2) Henri Martin, *Hist. de France*, t. II, liv. IX, p. 5.

chez les âmes germaines le besoin de la vengeance. Thierry, qui n'était pas fils de Clotilde, et qui avait épousé la fille de Sigismond, n'avait aucune raison pour se mêler à la querelle; mais Clodomir, Childebert et Clotaire marchèrent vers la Bourgogne, battirent Sigismond, dont l'arrestation par les siens eut lieu après cette bataille, au moment où, dans l'accablement de la défaite, il venait de se faire tonsurer en signe de renonciation au trône et au monde, et retournait vers son monastère d'Agaune. Livré à Clodomir, Sigismond fut enfermé avec sa femme et ses enfants dans une citerne vide (523). Plus tard l'Église mit Sigismond au nombre des saints: il avait fait de grandes largesses au clergé (1).

Clodomir périt bientôt après sous les coups des Bourguignons. Les trois frères s'étaient alliés avec Théodoric, roi des Ostrogoths, qui, vivement irrité de la mort de son petit-fils, voulait en tirer vengeance. Toutefois il ne s'était pas mêlé à la querelle, il s'était borné à diriger une armée sur les Alpes, en ordonnant au général en chef de temporiser, d'attendre avant d'agir que les événements se dessinassent. En apprenant la capture de Sigismond, il ordonna à ses troupes d'avancer, et s'empara sans coup férir d'Apt, Vaisson, Genève, aux termes de ses traités avec les Francs (2).

Ce fut aussi en 523 que Trasimond, roi des Vandales d'Afrique, mourut à Carthage. Théodoric, né

(1) *Vita sancti Sigismundi*, Collect. de dom Bouquet, t. III.

(2) Greg. Tur., lib. III, c. 1, 6. Muratori, *Annal.*, an. 522, 523.

d'une fille de l'empereur Valentinien III, prise par Genseric, et mariée à Hunneric, lui succéda, et fit aussitôt cesser la persécution contre les catholiques; il rappela les évêques exilés, rouvrit les églises, et à la demande de la ville de Carthage tout entière il nomma Boniface évêque de cette ville (1). Presque en même temps, Hilderic fit enfermer, puis mettre à mort la femme de son prédécesseur, Amalafrède, sœur de Théodoric. « C'est pour nous un sort très-cruel d'avoir à adresser des reproches amers à ceux-là mêmes que nous aimions à considérer comme de bons parents. Qui ne sait qu'Amalafrède de divine mémoire, l'honneur de notre famille, a péri de mort violente par vos mains? Comment donc ne vous êtes-vous pas contenté de laisser vivre en personne privée celle qui fut votre reine? Si, contre toutes les lois de la parenté, elle vous était à charge, vous pouviez nous la renvoyer honorablement, cette femme de bien que vous nous aviez demandée avec tant de supplications? C'est une espèce de parricide, puisque votre parenté avec Trasimond vous rendait l'ami de sa femme; c'est par une criminelle audace que vous avez tramé sa mort. Quel mal vous faisait-elle en survivant à son mari? Si la succession de celui-ci revenait à d'autres qu'à elle, comment une femme pouvait-elle l'empêcher? Vous auriez dû voir une mère en celle qui vous cédait la couronne. Il eût été glorieux pour vous de ne pas séparer

(1) Marius Avitensis, Victor Tununensis, *in Chron.*

le sang de vos ancêtres de celui des Amali. Nous autres Goths, nous la sentons, l'injure que vous nous avez faite. Quiconque porte une main meurtrière sur une reine étrangère attaque toute la race dont elle descend; c'est une marque de mépris qu'on lui donne, car on n'injurie pas ceux dont on a à redouter la vengeance. »

Mais, bien que le meurtre eût eu lieu du vivant de Théodoric, cette lettre ne fut écrite qu'après sa mort au nom d'Athalaric. Tels étaient déjà les embarras du roi d'Italie, qu'il n'avait pas cru devoir s'engager dans une guerre lointaine pour venger la mort de sa sœur. Après lui on se borna, sous de vaines menaces de guerre, à demander des excuses (1). Aux catastrophes du dehors se joignaient les plaintes suscitées par l'avarice et les exactions de Théodat. Grâce aux libéralités de son oncle, le fils d'Amalafrède et de Torismond possédait la majeure partie de la Toscane, où il s'était rendu odieux à tout le monde. Eutharic, livré au fanatisme des ariens d'Afrique, exaspérait de mille manière les catholiques, qu'on commençait à molester, à mesure que sur les ordres de l'empereur Justin les ariens étaient molestés eux-mêmes.

Théodoric détournait-il les yeux de l'Italie pour les reporter sur la Thuringe, il voyait sa nièce Amalaberge se couvrir de crimes et mener le royaume à sa perte. Ce fut sur ses pernicieux conseils qu'Hermanfred fit

(1) Cass., lib. IX, epist. 1. *Hilderico regi Vuandalorum, Athalaricus rex.* « Conqueritur de nece Amalafridæ ab Hilderico illata. »

successivement périr ses deux frères Berthaire et Raderic. Thierry, roi des Francs, avait trempé dans le meurtre du dernier, en mettant pour condition à sa complicité qu'Hermanfred lui abandonnerait une portion de territoire. Celui-ci ayant refusé de tenir sa promesse, Thierry dissimula son ressentiment, et, au bout de quelque temps, feignant d'avoir tout oublié, il invita Hermanfred à venir le voir à Tolbiac; comme ils se promenaient ensemble sur les remparts de la ville, des hommes apostés saisirent Hermanfred par derrière et le jetèrent dans le fossé, où il se fracassa le crâne. Amalaberge se réfugia auprès de Théodat, son frère (1). Elle avait deux enfants; un fils, Amalafred, qui guerroya çà et là, et une fille, Ranicunde, qui devint la femme de Clotaire et finit dans un couvent.

En 522, tandis que Théodoric habitait Vérone, où il aimait à se retirer pour se reposer des fatigues du gouvernement, les juifs de Ravenne se procurèrent des hosties consacrées et les jetèrent dans la rivière (2). Irrités de l'insulte faite à l'objet de leur culte, les catholiques de Ravenne se rassemblèrent sur les places publiques et protestèrent énergiquement contre la conduite des juifs. Ceux-ci ripostèrent avec insolence, car ils étaient sûrs de l'appui secret d'Eutharic, et les

(1) Le fait, rappelé par divers écrivains, est confirmé par Procope, *de Bell. goth.*, lib. I, c. 13. Ce meurtre n'eut lieu que dix ans après la mort de Théodoric (536); mais de son vivant dataient les premiers crimes d'Amalaberge.

(2) « Judæi frequenter oblatam in aquam fluminis jactaverunt. » (*Anon. Vales.*)

sages exhortations de Pierre, évêque de la ville, cessèrent bientôt d'être entendues : les synagogues furent incendiées. Aussitôt les juifs se rendirent à Vérone et demandèrent justice au roi ; aidés de Trévane, maître de la chambre, ils obtinrent de Théodoric un ordre en vertu duquel les citoyens de Ravenne étaient tenus de faire reconstruire aussitôt et à leurs frais les temples détruits; ceux qui s'y refuseraient seraient condamnés à la peine du fouet.

Il y en eut qui le préférèrent au payement des sommes demandées, et l'on conçoit quel scandale ce fut dans la ville que des chrétiens soumis à ce traitement ignominieux par des ariens à la requête des juifs. Ils avaient pullulé en Italie, leurs principaux centres étaient Milan, Gênes, Ravenne, Rome, et à la même époque des troubles semblables éclatèrent dans cette ville. Là comme partout ils exerçaient, au détriment du public, ces trafics grands ou petits qui leur sont familiers, et les catholiques ne manquaient pas de s'en prendre au roi dont la protection touchait déjà à la partialité (1) : tout s'assombrissait.

Il ne faut pas oublier non plus que l'irritation des catholiques contre les ariens ne se bornait pas à l'Italie. L'entreprise d'Anastase contre Théodoric avait été vue avec faveur en Allemagne :

> Cæsar Anastasius per Gothos bella perurget;
> Hæreticus Theodoricus nunc opprimit Urbem,
> Nec potuit Gothos tollere Marte suo.

(1) *Anonym. Vales.*; Muratori, *Annal.*, an. 522.

Ces vers sont tirés d'une longue épigramme dirigée contre la cour de Ravenne. La persécution de Trasimond avait sa légende. On célébrait en prose et en vers la mort d'Olympius, arien, frappé de la foudre alors qu'étant au bain, il blasphémait le Christ. Un autre ayant demandé le baptême à un évêque hérétique, la fontaine s'était desséchée par miracle, au moment même où l'évêque prononçait la formule du baptême arien : *Baptizo te in nomine Patris, per Filium, in Spiritu sancto.* Frappé de ce miracle, le néophyte alla se faire baptiser selon le rite catholique. Plus tard l'Allemagne accusa Amalasuinthe de relations intimes avec son cousin Théodat (1). Déjà, dans les vers qui terminent la pièce dont nous avons donné le commencement, Théodoric est faussement accusé d'avoir favorisé le schisme de Laurent et de Symmaque. Bientôt l'empereur Justin retira aux ariens d'Italie le droit d'exercer leur culte dans leurs églises. Théodoric s'aigrit de plus en plus; sachant depuis longtemps que les Italiens étaient las d'obéir à un prince arien, il fut bientôt sur la trace des intrigues du sénat de Rome avec Constantinople. Dans un moment de colère, il fit détruire la chapelle de Saint-Étienne hors les murs de Vérone, où il était. La lutte était engagée. Une loi émanée de Constantinople por-

(1) Pistorius, *Rerum germanicarum scriptores*, p. 411, 412, *passim*, éd. de 1554. Quiconque est curieux de ces scories de l'histoire peut lire le récit des exploits fantastiques de Dietrich de Bern (Théodoric de Vérone) dans les œuvres de MM. Grimm.

tait que les ariens seraient réduits par la force à embrasser la religion catholique. Cette fois encore tout le mal vint de cette ville maudite. Deux hommes de rien, devenus empereurs, allaient mettre le monde à feu et à sang sous prétexte de foi. Alors Théodoric envoya le pape Jean Ier à Constantinople avec une mission singulière, qui consistait à plaider auprès de l'empereur la cause des ariens. Deux sénateurs et un ancien patrice accompagnaient le pape (1).

Justin, qui régnait de nom, et son neveu Justinien, qui régnait de fait, étaient deux paysans de cette contrée vague qu'on a nommée tour à tour Dardanie, Dacie, Gétique, Bulgarie. Venus à pied de leur pays à Constantinople, sans autre fortune qu'une besace mal garnie, ils étaient entrés dans les gardes de l'empereur Léon. Parvenus aux honneurs sous le deux règnes suivants, ils étaient dans les hauts grades à la mort d'Anastase. Tandis que l'eunuque Amantius comptait vendre l'empire au plus offrant, Justinien eut l'art de faire proclamer son oncle empereur par les soldats : Justin monta sur le trône à cinquante-huit ans. Son premier soin fut de faire assassiner Amantius et Andréas. L'exil et la prison eurent aussi leurs victimes (2). L'année suivante (320) Justin manda de Thrace à Constantinople

(1) Com. Marcellinus, *in Chron.* Anastasius biblioth., *in Johanne.*

(2) Com. Marcellinus, *in Chron.* Évagrius affirme que ce fut avec l'argent même qu'ils avaient su se faire remettre par Amantius que Justin et Justinien avaient gagné les soldats, liv. IV, c. 2.

Vitalien, qui jadis avait conspiré contre Anastase, et dont on redoutait l'ambition servie par de rares talents militaires. Comme il n'était pas facile de le décider à quitter sa retraite, on lui proposa un grade dans la milice impériale, et on alla même jusqu'à l'élever au consulat; un jour il tomba percé de seize coups de poignard (1). L'Église romaine, ne voyant que l'orthodoxie de Justin et de son neveu, les appuya de tout son pouvoir; la réconciliation de Rome et de Constantinople, si désirable en elle-même, fut consommée dans le sang entre le pape Jean et deux aventuriers revêtus de la pourpre. La persécution contre les manichéens commença en même temps que celle des ariens.

Cependant la catastrophe sanglante qui termina presque en même temps la gloire et de la vie de Théodoric approchait.

« Théodoric saisissait toute occasion qui s'offrait de sévir contre les Romains. Cyprien, qui était alors référendaire, et qui fut depuis comte des largesses sacrées et maître des offices, poussé par l'ambition, accusa le patrice Albin d'avoir écrit à l'empereur Justin des lettres contre Théodoric. Albin ayant nié le fait, Boëce, patrice et maître des offices, dit en présence du roi : « L'accusation de Cyprien est fausse; mais si Albin est coupable, je le suis autant que lui, tout le sénat l'est avec nous, car nous avons agi de concert. »

(1) Victor Tununensis.

Alors Cyprien entra et produisit de faux témoins, non-seulement contre Albin, mais contre Boëce qui le défendait. Le roi, qui tendait des embûches aux Romains et qui cherchait des prétextes pour les tuer, attacha plus de foi aux faux témoins qu'aux dénégations des sénateurs. Alors Boëce fut mis en prison près du baptistère de l'église (1). »

Cependant l'emprisonnement et la mort de Boëce et de Symmaque font partie de l'histoire de Théodoric; mais il est bien difficile de démêler la vérité de si loin et en présence de documents rares et obscurs. De savants et nombreux écrits ont été publiés sur ce point, et autant que possible nous en avons pris connaissance; mais, n'ayant rien trouvé de satisfaisant parmi ceux que nous avons lus, nous nous en tiendrons à l'examen critique d'un écrit de Boëce, le seul qui jette quelque jour sur la tragique aventure où il perdit la vie : *la Consolation philosophique* (2). Nous ne nous flattons pas de trancher la question, nous émettons simplement les conjectures qu'elle nous inspire.

Boëce est de ceux dont le mérite est au-dessous de la réputation; nous ne comprenons plus rien à l'enthousiasme qu'il a excité, plus encore après sa mort que de son vivant. Pendant plusieurs siècles Boëce a fait autorité dans les écoles, et, dans la fastidieuse

(1) *Anon. Vales.* L'église dont il est parlé est l'église des Goths, auprès de laquelle Théodoric avait élevé un baptistère pour ceux de sa religion.

(2) *De Consolatione philosophiæ.*

querelle du réalisme et du nominalisme, les deux partis l'eurent tour à tour pour chef, quand ce ne fut pas ensemble : aux arguments tirés de Boëce par les nominalistes, les réalistes répondaient par des sentences fournies par Boëce : ce qui, soit dit en passant, laisse croire que sa doctrine ne brillait pas par la clarté. Mais on en dirait autant de beaucoup d'autres, à commencer par celle de Platon; et heureusement nous n'avons pas à apprécier ici la valeur philosophique de Boëce, moins encore celle de son maître. Si la pensée n'a rien de remarquable chez Boëce, le style est très-supérieur à celui de ses contemporains, et il possédait des connaissances étendues et variées. Il traduisit en latin Pythagore le musicien, Ptolémée l'astronome, l'arithmétique de Nicomaque, la géométrie d'Euclide, Platon et Aristote (1).

Encore jeune, riche et déjà célèbre, Symmaque épousa Rusticienne, fille de Boëce, en qui le culte de la philosophie se combinait, comme il est arrivé plus d'une fois depuis Sénèque, avec l'amour des richesses, le goût du luxe et l'ambition. L'opposition que son gendre et lui firent au gouvernement de Théodoric, dont ils avaient accepté les bienfaits, n'est pas douteuse, opposition purement politique, car on doit rejeter la supposition qu'ils eussent conçu la pensée d'une restauration du paganisme.

D'abord, et bien qu'on se soit efforcé de nier le

(1) Cass., lib. I, epist. 45.

fait, à l'aide de mauvaises raisons, Boëce avait pour femme Elpis, savante chrétienne, auteur de deux hymnes qu'on chante encore aujourd'hui, et il avait écrit lui-même sur la Trinité. Enfin, sans rechercher jusqu'à quel point Symmaque et Boëce observaient les pratiques du culte extérieur, ils étaient chrétiens par le baptême, et tout ce qu'on peut accorder à ceux qui en sont encore aux illusions de Julien l'Apostat, c'est de les ranger dans une classe de chrétiens analogues à celle qui de nos jours se compose d'hommes plus ou moins hésitants en matière de foi, mais qui néanmoins ne complotent pas le renversement du christianisme au profit du culte de la raison pure. L'opinion que nous combattons ici est pourtant l'opinion générale; c'est, dirions-nous, une de ces opinions à grand effet qui ont entre autres mérites celui de flatter les passions de parti : ce sont celles qui s'accréditent le mieux.

Croire avec Ozanam qu'au commencement du septième siècle le paganisme eût encore des autels en Italie, en Corse et en Sardaigne (1), nous nous y refusons absolument. Les susceptibilités orthodoxes d'un écrivain délicat ont seules pu l'induire en une pareille erreur. Saint Grégoire le Grand, dit Ozanam, aurait appelé la sollicitude de divers évêques sur les païens de leurs diocèses. Nous le voulons bien. Mais saint Grégoire, dont le pontificat coïncida avec le règne

(1) *Civilisation au cinquième siècle.*

d'Autharis et d'Agilulfe, voyait des païens partout, jusque dans les mathématiciens, qu'il chassa de sa cour. Il brûla la bibliothèque palatine, affecta le mépris des études littéraires et finalement détruisit la plupart des objets d'art qui disputaient aux monuments du christianisme l'attention des étrangers (1). C'était d'ailleurs un esprit juste, énergique, et qui lutta vigoureusement contre l'influence lombarde. Soutenir que le paganisme avait encore des sectateurs en Italie au sixième siècle n'est pas un procédé scientifique; c'est comme si l'on disait que la sorcellerie est encore pratiquée en France, parce que les tribunaux de police correctionnelle ont encore à sévir de temps en temps contre de prétendus sorciers. Symmaque et Boëce étaient loin de songer à une restauration du paganisme, et les jeux que leur immense fortune leur permettait de donner au public de Rome étaient beaucoup moins une manifestation en faveur du paganisme, qui déclinait déjà lors de la construction des cirques, qu'un moyen d'action politique. La politique et ses passions, voilà ce qu'il y eut au fond de cette douloureuse affaire, qui devient moins obscure quand on la considère plus attentivement à ce seul point de vue. Une fois pour toutes, on devrait

(1) Nous avons sous les yeux une lettre dans laquelle, tout en se vantant de mépriser la grammaire et de faire des solécismes et des barbarismes, autant d'actions de grâces envers le vrai Dieu, Grégoire prouve à la postérité qu'il écrivait le latin beaucoup mieux que ses contemporains. Il a laissé plusieurs ouvrages. (Gregorii, *Opera omnia.*)

s'expliquer dans les régions subalternes de la philosophie que c'est prendre une bien mesquine revanche du christianisme que de supposer à deux Romains de cette époque, hommes de sens et de haute éducation, le projet de le renverser. Leurs relations avec Constantinople ne sont pas douteuses, et il faut n'avoir aucune idée de la réaction catholique qui s'y produisit alors, pour s'imaginer qu'on pensât faire sa cour à l'empereur Justin en disposant toute chose pour la restauration du paganisme.

Rien de méprisable comme le sénat à cette époque. Composé d'hommes de plaisir, livrés pour la plupart à la débauche, avares, serviles et n'attendant que l'occasion de trahir l'homme éminent qui, depuis plus de trente ans, les couvrait de sa protection, accablés de dettes d'une part, de l'autre faisant l'usure; refusant de payer l'impôt; baisant les pieds d'un roi qu'ils détestaient et qui les avait comblés de bienfaits, tel était le caractère général de cette assemblée. Cependant n'eût-ce été que Symmaque et Boëce, il y aurait eu au sénat des hommes dignes d'estime, et ceux qui leur ressemblaient durent ressentir plus ou moins vivement les inconvénients d'un gouvernement qui, malgré les rares talents du roi, n'était, nous l'avons établi, que le despotisme sous la forme de l'occupation étrangère permanente. Ceux qui ne se souciaient de rien que d'avoir des bains de senteur et des boissons glacées, qui faisaient fouetter un esclave jusqu'au sang pour la moindre faute, ou assassiner un homme

du peuple pour un quolibet parti des gradins du cirque; ceux-là étaient sans doute aussi ceux qui déclamaient le plus haut contre les Ostrogoths. Généralement on avait oublié que, depuis la mort de Théodose, l'Italie ne pouvait plus exister par elle-même. Les désastres causés par Alaric, par les Huns, les Hérules, les Bourguignons, les Vandales, tout était réparé; l'agriculture prospérait, mais on ne tenait nul compte de ces résultats en présence des inconvénients inhérents à la situation même de l'homme auquel on les devait. Aux griefs réels on en joignait d'imaginaires, on en cherchait, on en forgeait, et les sentiments du sénat envers Théodoric sont clairement exprimés par Boëce lorsqu'il s'écrie que si Albin est coupable tout le sénat l'est aussi. Ce passage, tiré de la *Consolation philosophique,* composée par Boëce en prison, est très-significatif.

L'auteur suppose que, la Philosophie lui étant apparue sous les traits d'une femme et lui ayant reproché son abattement en des termes pleins d'énergie et même empreints d'une certaine dureté, il répondit amèrement :

« Faut-il te dire où j'en suis? Est-ce que la Fortune ne m'a pas marqué du signe de ceux qu'elle accable? Vois-tu sans émotion comment je suis logé? Est-ce la bibliothèque que tu avais choisie comme un sûr asile au sein de mes dieux Lares, et où si souvent tu as disserté avec moi sur la science des choses tant humaines que divines? Avais-je ce visage, avais-je cette atti-

tude, lorsque je sondais avec toi les secrets de la nature, ou que le compas à la main tu me décrivais le cours des astres ; lorsque tu t'étudiais à conformer ma conduite à la raison suprême du ciel et de l'univers vivant? »

Le sens de la dernière phrase est fort obscur, et les obscurités foisonnent dans l'ouvrage de Boëce. Après avoir vaguement disserté sur Platon, Boëce reprend :

« Tu sais, et Dieu le sait, qui te met dans le cœur des sages, qu'en briguant les fonctions publiques, je n'ai jamais eu en vue que le bien public... Que de fois ne me suis-je pas opposé aux exactions de Conigaste (1), se ruant sur le bien des pauvres gens! Que de fois n'ai-je pas mis fin, quand il en était temps encore, aux exactions de Triguilla, intendant de la maison royale ! Que de fois n'ai-je pas protégé de mon autorité ceux que la violence des barbares et leur avarice accablaient de vexations sans nombre! Jamais personne ne m'a vu agir contrairement au droit. Quand les provinces succombaient sous les rapines des particuliers et sous les impôts publics, j'en ai souffert autant qu'elles. »

Ces paroles ont l'accent de la vérité, et elles confirment (qu'il nous soit permis de le constater en passant) ce que nous avons dit des excès auxquels l'avidité des barbares dut donner lieu. Mais bientôt la

(1) Une lettre d'Athalaric, adressée à Conigaste, ne nous le fait connaître qu'imparfaitement (lib. VIII, epist. 28).

passion s'en mêle, car, s'il y eut une fois la famine en Campanie, et qu'à cette époque Boëce n'ait pas reculé devant un conflit avec le préfet du prétoire « pour la cause de la justice », la Campanie retrouva sous Théodoric le repos et l'abondance. Dévastée par les pirates d'Anastase et par de nombreuses éruptions du Vésuve (1), cette province éprouva des premières les bons effets de l'administration de Théodoric. Enfin, comme on ne signale point de famine en Italie à cette époque, la pénurie de grains dont la Campanie aurait souffert aurait été un fléau local qui peut-être ne fut pas conjuré aussitôt qu'il aurait pu l'être par la vigilance de l'administration. Boëce exagère la gravité du fait.

Mais nous le croyons volontiers lorsqu'il prétend « avoir arraché à la gueule des chiens du palais » Paulin, homme consulaire, dont la meute royale croyait déjà dévorer les biens. D'un autre côté, il était largement engagé envers Théodoric, et, quand sa dignité commença à souffrir de la servitude dorée qu'il avait acceptée, il ne put s'en dégager comme il l'aurait voulu; de là naquit une aigreur dont les ennemis de Boëce surent se faire une arme contre lui, quand il compta parmi les meneurs de l'opposition sourde que le sénat commençait à faire au roi. La raideur de son caractère, l'inflexibilité maladroite qu'apportera toujours dans les affaires un théoricien de profession, les soup-

(1) Cass., lib. XII, epist. 3.

çons non sans fondement qu'inspira sa conduite, comptent parmi les causes de la sanglante catastrophe qui se préparait. Pris en particulier, on ne saurait affirmer que Boëce ait conspiré contre Théodoric ; mais il avait trempé, ses paroles le prouvent, dans les délations du sénat à Constantinople, car on est fondé à dire qu'il y en eut, bien qu'elles n'aient laissé d'autre trace que la réponse de Boëce à propos des imputations dirigées contre Albin. « Il est probable aussi, » dit Gibbon, « que le disciple de Platon exagérait les imperfections de la société où il vivait; la forme du gouvernement, les liens qui l'y rattachaient, le poids de la reconnaissance, furent autant de causes d'irritation pour un patriote romain. Il est à remarquer aussi que la fidélité de Boëce déclina avec la prospérité publique, et qu'on imposa au maître des offices un collègue peu digne de lui (1). »

Mais, après avoir étudié les faits avec impartialité, on en arrive à cette conclusion, que, si Boëce n'était pas irréprochable, il n'était pas coupable : l'équité aussi bien que la prudence eussent voulu qu'on l'éloignât des affaires, peut-être qu'on l'exilât pour quelque temps. On rendit contre lui une sentence de mort sur la déposition de quatre témoins : Basile, qui avait été accusé de sorcellerie, Opilion (2) et Cyprien, officiers du palais, et Gaudentius, dont on ne sait que le nom. Un homme déconsidéré, deux hommes néces-

(1) *Decline and fall*, ch. 39.
(2) Cass., lib. IV, epist. 22, 23.

sairement vendus à Théodoric, et dont il fit les instruments de ses vengeances, un inconnu choisi dans les mêmes conditions, on n'en peut douter, rendirent illusoire la formalité du témoignage, et par conséquent on peut dire que Boëce fut condamné sans procès. Boëce demanda-t-il à être entendu de Théodoric? on l'ignore, mais on sait que Théodoric ne l'entendit pas.

Ce fut le préfet de Pavie qui fut chargé de présider à l'exécution. Elle eut lieu à Calvenzano, entre Marignan et Pavie, avec un raffinement de cruauté atroce : on entoura d'une corde le front de Boëce et on la serra jusqu'à ce que les yeux sortissent de la tête, opération qui dura très-longtemps, puis on acheva le condamné à coups de bâton (1) (524). Boëce fut enseveli à Pavie dans l'église de Saint-Pierre-en-ciel-d'or, et on lui composa longtemps après deux épitaphes sans intérêt (2).

En 525 Symmaque, « la tête du sénat », fut conduit de Rome à Ravenne. Le roi, craignant que le gendre, voulant venger la mort du beau-père, n'entreprît quelque chose contre le royaume, le fit déclarer coupable et le mit à mort. Ce fut à cette époque que le pape Jean revint de Constantinople, où il avait reçu un accueil enthousiaste, qui sans doute excita la jalousie du roi : Théodoric fit jeter le pape

(1) « Qui accepta chorda in fronte diutissime tortus, ita ut oculi ejus creparent, sic sub tormenta ad ultimum cum fuste occiditur. » (*Anonym. Vales.*)

(2) On les trouve dans l'ouvrage de Tiraboschi.

dans une prison obscure et malsaine où il ne tarda pas à mourir de douleur et de maladie (1).

De pareils crimes ne sont que trop fréquents dans l'histoire; il est rare que les longs règnes finissent bien; enfin l'indifférence avec laquelle Théodoric avait déjà et à plusieurs reprises versé le sang humain n'explique que trop ce dernier effet de ses emportements. Néanmoins ce n'est pas sans une sorte de surprise douloureuse qu'on voit éclater ce funèbre dénoûment d'une existence qui avait racheté ses torts par trente ans dévoués aux soins du gouvernement et au bonheur de tout un peuple.

A partir de la mort de Symmaque, on ne sait plus de Théodoric que les circonstances de sa propre mort, mais on doit croire que dans ce court intervalle les passions religieuses acquirent un nouveau degré d'intensité.

Le dimanche 30 août 526, « Symmaque le scolastique put, sur l'ordre, non du roi, mais du tyran, envahir les églises catholiques après s'être mis à la tête des ariens (2). » Quelques jours auparavant, à table, Théodoric, pris d'un refroidissement subit, se retira dans sa chambre, et fut attaqué d'une dyssenterie qui l'emporta au bout de trois jours. On a dit qu'au moment où l'on avait posé sur la table un énorme poisson, le roi l'avait pris pour la tête de Symmaque, qui le regardait d'un air menaçant en se

(1) *Anon. Vales.*
(2) *Anon. Vales.*

mordant les lèvres. Cependant il ne tarda pas à recouvrer l'usage de toute sa raison, et, ayant convoqué les notables de la nation gothe, il légua en leur présence la couronne à son petit-fils Athalaric, sous la régence de sa mère Amalasuinthe, déjà veuve. Le nouveau roi avait huit ans. Son père Eutharic était mort en 523 (1).

Théodoric, âgé de soixante et onze ans, avait régné trente-trois ans à partir de la prise de Ravenne et trente-sept en datant son règne de son arrivée en Italie, comme il le voulait. Le tombeau de Théodoric existe encore à Ravenne. C'est une enceinte circulaire de trente pieds de diamètre recouverte d'un dôme fait d'une seule pierre de granit d'un poids énorme. La partie détruite se composait de quatre colonnes s'élevant au centre du dôme et supportant un cercueil de porphyre qui contenait les restes de Théodoric, et qu'entouraient les statues de bronze des douze apôtres (2). Suivant une tradition populaire, il y avait à Naples une image de Théodoric faite en mosaïque, et dont la tête se serait détachée peu de temps avant sa mort. Des dégradations semblables auraient prédit la fin d'Athalaric, d'Amalasuinthe et de Théodat (3). Enfin un pieux ermite eut une vision qui lui montra le corps du roi des Ostrogoths et d'I-

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. I, c. 2. Jornandès, *de Reb. get.*, c. 59.

(2) *Anon. Vales.*

(3) Procope, *de Bell. goth.*, lib. I, c. 23.

talie plongé, les uns disaient dans le Vésuve, les autres dans le volcan de Lipari (1).

A une époque indéterminée, mais qui doit être assez éloignée de celle de sa mort, les cendres de Théodoric furent tirées du tombeau qu'il s'était construit lui-même et livrées au vent. Le cercueil qui les avait contenues fut ensuite posé près de la porte d'entrée d'un monastère dédié à la Vierge Marie (2).

Justin et Justinien chargèrent Agnello, évêque de Ravenne, de rendre au culte catholique, après les purifications voulues, toutes les églises que Théodoric avait consacrées au culte de l'arianisme. Il en fut de même de l'église catholique de Saint-Martin-en-ciel d'or, construite par Théodoric, comme l'attestait une inscription en lettres lapidaires (3).

Ce passage, qui établit clairement le caractère avant tout religieux de la querelle, semble prouver que Théodoric avait enlevé au catholicisme un assez grand nombre d'églises pour les attribuer à l'arianisme. On conçoit que, ne pouvant construire des temples ariens en nombre suffisant, il ait eu recours à cet expédient; mais on s'explique en même temps quelle irritation

(1) Pistorius, *ub. sup.*

(2) On lit dans une chronique : « Sepultus est, dictus Theodoricus in Mausoleo, quod ipse ædificari jussit extra portam Anthononis ubi est monasterium S. Mariæ Rotundæ. Deinde ex sepulcro ejectus est et urna, in qua jacuit, ex porphyretico lapide valde mirabilis, ante ipsius monasterii aditum posita est, quam ibi cernimus usque in præsentem diem ». Voir Manso, p. 400, 401. Cette profanation n'eut probablement lieu qu'après l'expulsion définitive des Goths.

(3) Agnellus Ravennensis, Muratori, *Rer. It. script.*, t. I, part. II.

cette mesure avait dû causer à la population catholique : il n'en aurait pas fallu davantage pour faire échouer les efforts du roi en vue d'une conciliation des deux Églises.

Après avoir réglé sa propre succession, Théodoric, trompant encore pour quelques instants les attaques de la mort, avait eu le temps de régler aussi la situation de son petit-fils Amalaric, qui n'avait régné que de nom, tandis que Theudis gouvernait et préparait toute chose pour le moment où il pourrait se rendre indépendant. Théodoric, aux ordres duquel Theudis avait toujours ponctuellement obéi, n'était pas dupe de ces témoignages de déférence, mais il se taisait sagement, craignant, s'il essayait de renverser Theudis de force ouverte, que les Francs n'en profitassent pour s'allier aux Visigoths ou seulement pour entreprendre une nouvelle guerre en Aquitaine.

Il s'était contenté de faire savoir à Theudis qu'il le verrait avec plaisir faire un voyage à la cour de Ravenne (1). Theudis, que ce déplacement tentait médiocrement, en fut dispensé par la mort du roi.

Théodoric laissait l'Espagne à Amalaric, mais les Gaules continuaient à faire partie du royaume d'Athalaric. Une lettre adressée en son nom à Libérius, préfet des Gaules, annonce qu'il a déjà reçu le serment de fidélité des Romains et des Goths, et qu'il compte recevoir sans délai celui des Francs. Une autre

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. II, c. 12.

lettre, qui n'est que la répétition de celle-ci, est adressée à toutes les provinces de la Gaule (1).

Sous la régence d'Amalasuinthe, Amalaric ayant réclamé toutes les provinces possédées jadis par Alaric, la fille de Théodoric, imbue de cet amour de la paix qui distinguait son père, provoqua un arrangement par lequel Athalaric conserva la Provence et le pays conquis jusqu'au Rhône. Tout ce qui allait du Rhône aux Pyrénées était dévolu à Amalaric. Mais Amalaric ne jouit pas longtemps du bénéfice de cette concession. Il avait épousé Clotilde, sœur de Childebert, roi des Francs. Elle était fervente catholique, et se refusait à toute concession sur les points de religion. Odieuse au peuple, elle compromettait la popularité de son mari, qui s'en vengeait en l'accablant de mauvais traitements; il la battait, puisqu'il faut le dire, et un jour elle envoya à son frère un mouchoir trempé de son sang (2). Childebert marcha sur Narbonne où se trouvait Amalaric, qui se sauva et fut tué soit par les siens, soit à Barcelone par Theudis (3). Childebert ne gagna rien à cette campagne, dont le seul résultat fut la délivrance de sa sœur.

A quoi bon revenir sur le règne de Théodoric? Après l'exposition raisonnée que nous en avons faite, toute appréciation générale serait superflue. Nous ferons seulement cette remarque qu'il fut le premier

(1) Cass., lib. II, epist. 6, 7.
(2) Victor Tuninensis, Isidorus, *in Chron.*
(3) Muratori, *Annal. d'It.*, ann. 526, 527.

de tous ceux qui conçurent la pensée de restaurer l'empire romain et que son œuvre disparut avec lui, comme devaient disparaître plus tard celle de Frédéric, de Barberousse, de Frédéric II, de Charlemagne, de Charles-Quint et de Napoléon Ier. Désormais la suprématie impériale était devenue odieuse à l'Europe, qui allait tendre à se constituer en nations distinctes : difficile classement qui n'est pas terminé de notre temps, mais s'accomplira en dépit de tous les obstacles ; c'est un mouvement désormais irrésistible. La vieille formule de l'équilibre européen est à jamais brisée.

Cependant l'instant était venu d'un mouvement national en Italie; l'occasion était propice à chasser les Goths ; mais le peuple et le sénat romains n'étaient plus que deux mots. Pas une voix ne s'était élevée parmi ces faux patriotes pour flétrir la mort inique de Symmaque et de Boëce; pas un bras ne s'arma contre l'étranger; les beaux parleurs rentrèrent dans un prudent silence. Les plus actifs adressèrent sans doute à Constantinople des protestations de fidélité; les plus sensés comprirent que la perte de l'Italie était consommée, et peut-être un vieux Romain, enveloppé dans sa toge, donna-t-il une larme à cette ombre de la patrie qui venait de s'évanouir.

CHAPITRE VIII.

ATHALARIC RÈGNE SOUS LA RÉGENCE D'AMALASUINTHE. — LEUR MORT. — RÈGNE DE THÉODAT. — BÉLISAIRE EN ITALIE. — NARSÈS L'Y REJOINT. — LEURS DIFFÉRENDS. — LES ROIS GOTHS SUCCESSEURS DE THÉODAT. — RETOUR DE NARSÈS. — FIN DE LA MONARCHIE DES GOTHS.

A partir de la mort de Théodoric jusqu'à la défaite et à la mort de Teïa, dernier roi des Ostrogoths, il s'écoula vingt-sept ans. Cette période, qui compte parmi les plus malheureuses de l'histoire d'Italie, répond au règne de l'empereur Justinien, le plus illustre des hommes funestes qui se succédèrent sur le trône de Constantinople depuis la mort de Théodose jusqu'à Constantin XII, le dernier des Paléologues et des empereurs d'Orient. Marcien et Léon I[er] étaient nés en Thrace de parents inconnus; Zénon était d'une famille obscure; nous avons dit d'où venaient Justin et Justinien. Plus tard le sceptre fut porté par le fils d'un marchand de bestiaux de l'Isaurie, Léon l'Isaurien; par un maquignon, Michel le Bègue; par un ouvrier calfat, Michel Calaphate; la plupart de ces princes improvisés moururent de mort violente, après avoir subi des mutilations atroces; avant de détrôner Constantin VI, sa mère, Irène, le priva de la vue. Telles furent les vicissitudes de la succession

impériale de la fin du quatrième siècle au commencement du dixième, que lorsqu'elle échut à Constantin VII, qui reçut le surnom de Porphyrogénète, c'était la première fois qu'on voyait le sceptre passer aux mains d'un prince né dans la chambre de Porphyre (telle est la signification du mot Porphyrogénète), construite dans le palais impérial par Constantin pour que les impératrices y fissent leurs couches.

Le premier usage que Justinien, devenu empereur, fit de sa toute-puissance fut d'épouser Théodora.

Fille d'Accacius l'Ursarius, c'est-à-dire de l'employé chargé de la nourriture des bêtes fauves destinées aux jeux du cirque, Théodora avait commencé par être pantomime. N'ayant qu'un talent médiocre dans cet art porté si haut dans l'antiquité, elle s'était néanmoins fait une célébrité en paraissant toute nue sur la scène avec des raffinements d'obscénité que la plume se refuse à reproduire (1). Quand la curiosité du

(1) On a nié que l'*Histoire secrète* où il est parlé de Théodoric soit de Procope, mais Montesquieu a combattu cette opinion par d'excellentes raisons qui se résument ainsi : la contradiction qui existe entre cet ouvrage et les autres écrits de Procope s'explique par le caractère contradictoire de Justinien, déchiré dans l'*Histoire secrète*, après avoir reçu ailleurs de l'historien des louanges hyperboliques. Nous ajouterons que quiconque a quelque connaissance de la langue grecque, qui fut supérieurement maniée par Procope, retrouve dans l'*Histoire secrète* toutes les qualités de son style clair et simple. Toutefois Procope était un esprit crédule, ses œuvres sont pleines de récits légendaires et il a peut-être exagéré certaines choses.

public fut blasée sur la scène que Théodora avait inventée, elle ne sut pas reconquérir la vogue, et quitta le théâtre pour l'existence aventureuse d'une courtisane. Ce fut dans une maison de prostitution que la passion de Justinien découvrit cette femme, qui résumait tous les vices de son époque, de la luxure à la cruauté. Euphémie ou Lupicinie, veuve de l'empereur Justin, et irréprochable sous ses manières rustiques, s'était toujours refusée à accepter pour nièce cette créature perdue. Vigilantia elle-même, veuve de Justin, considérait ce mariage comme aussi dangereux qu'indigne du rang de son fils. Non-seulement l'empereur ne tint nul compte des représentations de sa famille, mais il obtint l'abrogation de la loi qui interdisait aux sénateurs et aux hommes revêtus de dignités d'État d'épouser des femmes de théâtre. Avare, adultère, épouse hérétique d'un prince dont la prétendue orthodoxie allait baigner le monde de sang humain, Théodora poussa souvent son mari à d'ignobles plaisirs pour lesquels il n'avait point de goût naturellement. Elle avait deux sœurs, Comito, qui ne valait pas mieux qu'elle, et Anastasie, qui fut mariée à Sittas, duc d'Arménie. L'histoire ne dit rien d'elle (1).

Ainsi commencé, l'interminable règne de Justinien fut désastreux, et la gloire qu'on lui a faite n'est pas plus réelle que le reproche d'avoir réduit Bélisaire à

(1) Voir Du Cange, *Familiæ Byzantinæ*.

la mendicité. « La mauvaise conduite de Justinien, ses profusions, ses vexations, ses rapines, sa fureur de bâtir, de changer, de réformer, son inconstance dans ses desseins, un règne dur et faible, devenu plus incommode par une longue vieillesse, furent des malheurs réels, mêlés à des succès inutiles et à une vaine gloire. » Ce jugement, impitoyable dans sa brièveté, est pris sur le vif; pour mieux dire, c'est un portrait.

Ce fut par les lois que Justinien commença. Montesquieu a été frappé le premier des variations de la législation de Justinien « variations qui pour la plupart sont sur des choses de si petite importance qu'on ne voit aucune raison qui eût dû porter un législateur à les faire, à moins qu'on n'explique ceci par l'histoire secrète et qu'on ne dise que ce prince vendait également ses jugements et ses lois (1) ».

Comme Justinien l'a dit plusieurs fois dans les lettres adressées au sénat de Constantinople, le code qui porte son nom est un abrégé des codes grégorien, hermogénien et théodosien. L'ensemble des lois romaines formait une masse énorme de volumes, dont la collection complète était difficile à trouver et d'un prix fort élevé. Jean, Léon, Basilide, Thomas, Tribonien, Constantin, Théophile, Dioscore et Présentin, légistes plus ou moins fameux, furent chargés du travail de révision. A en juger par Tribonien, les

(1) *Grandeur et décadence des Romains*, c. XX. Les observations de Montesquieu portent spécialement sur les Novelles.

rédacteurs du nouveau code n'étaient pas tous des modèles de désintéressement. « Tribonien, dit Procope, était aimable, doux en toute chose, et il excellait à cacher avec art son amour des richesses (1). »

Préoccupé dès le commencement de son règne des questions théologiques, l'époux de Théodora supprima l'enseignement de la philosophie à Athènes où les écoles furent fermées (2) : un paysan dont un jeu du hasard avait fait un empereur des Romains, c'était le titre consacré, déclara la guerre à la science du fond de sa profonde ignorance. Bientôt un décret contre les hérétiques fut rendu (3), et Justinien s'adonna tout entier à l'exécution de son projet favori, auprès duquel pâlit la Saint-Barthélemy : il avait résolu de réduire toutes les hérésies par la force, c'est-à-dire, en massacrant les hérétiques en masse. En même temps ce nouveau pasteur des peuples prenait parti dans les factions du cirque, appuyant les Bleus avec une violence inouïe, tandis que Théodora excitait le parti des Verts à se défendre. « Justinien favorisait les Bleus au point qu'après avoir tué leurs adversaires en plein jour dans les rues, non-seulement ils n'avaient point de châtiment à redouter, mais ils pouvaient compter sur une récompense; il en résulta nombre de meurtres. On leur permettait d'assaillir les mai-

(1) *De Bello persico*, lib. II, c. 24.

(2) Malala, XVIII.

(3) Théophane.

sons, de les mettre au pillage et de contraindre les habitants à racheter leur vie à prix d'argent. Si quelque magistrat tentait de réprimer de pareils excès, sa vie était en danger. S'il arrivait qu'un représentant quelconque du pouvoir donnât les étrivières aux fauteurs des troubles, il était lui-même fouetté au milieu de la ville, puis porté en triomphe. Callimaque, gouverneur de Cilicie, ayant voulu faire observer les lois, fut empalé. Quelquefois aussi Justinien changeait de parti et mettait à mort sans procès ni jugement les meneurs du parti contraire, sous prétexte de leur faire expier les meurtres qu'il leur avait permis de commettre (1). »

Tel fut l'homme qui occupa le trône pendant trente-neuf ans et acheva la désolation du monde romain commencée par Anastase. Qu'on en convienne donc, s'il y a plus d'une page sanglante dans les annales de la démocratie, celles de la monarchie n'échappent pas au même reproche, et, s'il est triste de voir les peuples se déchirer de leurs propres mains au sein de l'anarchie, il ne l'est pas moins de les voir envoyés à la boucherie par les chefs d'État en vertu de je ne sais quels brevets mystérieux dont ils se croient pourvus par les soins de la Providence. Justinien cachait merveilleusement ses vices et son incapacité pompeuse sous l'aménité des manières : il était accessible à tout le monde, poli envers les plus

(1) Evagrius, lib. III, c. 33.

humbles; il ignorait la colère; ce fut d'un air calme, les yeux baissés, à voix basse, qu'il ordonna le meurtre de quantité d'hommes inoffensifs, la dévastation des villes, la mise aux enchères des biens des particuliers (1).

Il est juste de dire que l'Église de Rome ne fut pour rien dans la politique de Justinien; attaqué à un point inouï jusque-là de cette maladie morale qui s'appelle le fanatisme, personne ne le poussa dans la voie des exécutions sanglantes : il tua pour le plaisir de tuer « et, croyant augmenter le nombre des fidèles, il ne fit que diminuer le nombre des hommes ». Ses relations avec les papes, bien loin d'être amicales, eurent constamment un caractère d'hostilité, et finirent par un meurtre et des persécutions odieuses. Sans parler de Félix IV, qui excommunia le patriarche de Constantinople, Agapet y étant allé en 1534, sous l'empire d'une admiration que rien ne justifiait, déclara hautement qu'au lieu de l'empereur Justinien, tel qu'il se l'était figuré, il avait trouvé sur le trône un Dioclétien persécuteur des catholiques. C'est que Justinien soutenait dans ce moment Anthémius, évêque de Constantinople, fauteur des eutychiens. Mais devant l'indignation d'Agapet, il déposa Anthémius et le remplaça par un catholique, qui fut sacré par Agapet.

Ce fut vers cette époque, c'est-à-dire pendant que

(1) Procope, *Histor. arcana*, XV.

Bélisaire était assiégé dans Rome par les Goths, comme nous le verrons tout à l'heure, que Théodora, poussée par le diacre Vigile, demanda au pape Silvère, qui avait succédé à Agapet, de réinstaller Anthémius dans l'épiscopat dont il avait été privé (1). Silvère avait refusé de favoriser ce dessein. Sur son refus, Bélisaire reçut l'ordre de porter contre lui quelque accusation qui motivât sa déposition. Bélisaire se serait écrié : « J'exécuterai cet ordre; que quiconque médite la mort du pape Silvère se prépare à en rendre raison à Notre-Seigneur Jésus-Christ. » De faux témoins attestèrent que le pape avait écrit plusieurs fois à Vitigès de se présenter à la porte Asinaire, s'engageant à lui livrer et la ville et la vie de Bélisaire. Créé pape par les soins de Théodat, Silvère avait sans doute conservé des relations parmi les Goths, et l'opinion publique s'ameuta contre lui. Sur une promesse de Photius, Silvère quitta l'église de Sainte-Sabine, où il s'était réfugié, et se rendit au palais qu'habitait Bélisaire. Tout le clergé romain y était rassemblé; mais Vigile, créature de Théodora, fut seul introduit, avec Silvère, dans la chambre à coucher d'Antonine, femme de Bélisaire; elle était encore au lit, et Bélisaire était à ses pieds : « Dis, seigneur pape Silvère, s'écria-t-elle,

(1) Les soupçons de trahison qui s'élevèrent contre Silvère ne paraissent pas fondés. On n'en trouve trace que dans l'Anonyme continuateur du comte Marcellin et dans Procope, qui ajoute que Silvère se réfugia en Grèce, *de Bell. goth.*, lib. I, c. 25. Cette version paraît peu probable.

que t'avons-nous fait, à toi et aux Romains, pour que tu sembles nous livrer aux Goths (1)? »

Elle parlait encore, que le sous-diacre Jean enleva au pape son manteau, le fit passer dans une chambre voisine et le força de prendre le froc. Bientôt après il fut assassiné sur l'ordre d'Antonine, obéissant elle-même aux ordres de Théodora (2). Vigile, qui lui succéda, ne jouit pas longtemps de la faveur de Théodora. Une fois lancée dans la voie des subtilités théologiques, on ne s'arrête plus, et elle somma Vigile de restaurer Anthémius comme il s'y était engagé. Vigile refusa; Théodora le fit mettre en jugement et déclarer coupable par quelques Romains gagnés à ses desseins. Ensuite elle envoya à Rome des émissaires qui s'emparèrent du pape dans l'église de Sainte-Cécile et le menèrent à Constantinople. Justinien le reçut avec honneur. Mais Théodora ayant réitéré sa demande, Vigile réitéra ses refus, et, ayant voulu tenir le langage d'Agapet, il fut battu par ordre de l'impératrice. S'étant réfugié à Sainte-Sophie, bâtie par Justinien, il en fut arraché; ensuite on le promena la corde au cou dans toute la ville, et on le jeta dans une prison obscure, où on le mit au pain et à l'eau. Une partie de sa suite fut enfermée, et le reste envoyé

(1) « Ingressis itaque Silverio cum Vigilio solis in mauso o, Antonia patricia dixit ad eum : Dic, Domne Silveri papa, quid fecimus tibi et Romanis ut tu velles nos in manus Gothorum tradere? » (Anastasius Biblioth.)

(2) *Ibid.*

aux mines. Le pontificat de Vigile, qui commence en 537, ayant duré dix-sept ans, sa mésaventure doit dater de ses dernières années, car il n'est pas probable que son emprisonnement ait duré bien longtemps (1). Ce côté de la question, qu'on a trop négligé de mettre en lumière en écrivant l'histoire de Justinien, est pourtant significatif.

Tandis qu'il faisait la guerre aux Perses, et multipliait les forteresses à la frontière, les barbares envahissaient l'empire de tous les côtés à la fois. Les Sarrasins faisaient de fréquentes incursions en Syrie et s'avançaient jusque sous Antioche; les Samaritains se révoltaient (2) et ce Mundon, que Théodoric avait jadis pris sous sa protection, dévastait l'Illyrie (3).

En 533, Justinien fit la paix avec la Perse, après une guerre sans résultat, et songea immédiatement à chasser les Vandales de l'Afrique. Procope, qui accompagna Bélisaire dans cette expédition, en a fait l'histoire; la *Guerre vandale* compte parmi ses meilleurs ouvrages. Hildéric, le meurtrier d'Amalafride, avait été détrôné par Gélimer, de la famille de Genséric, et mis en prison avec ses frères. Justinien ayant écrit à Gélimer pour l'engager à élargir les prisonniers, Gélimer fit crever les yeux de l'un d'eux : telle fut sa réponse. Au fond, Justinien se souciait peu des

(1) Anastasius Biblioth., *in Vigilio.*

(2) Theophanes.

(3) Com. Marcellin., *in Chron.*

infortunes des descendants de Genséric, et il ne cherchait qu'un prétexte à ses desseins belliqueux ; il l'avait trouvé en attaquant Genséric. Justinien céda à ce besoin de destruction inné en lui. Placée entre la guerre persique et la guerre gothique, la guerre vandale perd la signification politique qu'elle aurait eue isolément. Réunir l'Afrique à l'empire romain eût été un résultat considérable; mais Justinien ne se souciait que de la destruction des hérétiques, et à peine eut-il vaincu Gélimer, en qui finit la dynastie des rois vandales d'Afrique, qu'il chercha querelle à Amalasuinthe.

A la mort et conformément aux dernières volontés de son père, Amalasuinthe avait pris la régence du royaume; elle gouverna d'abord avec autant d'équité que de prudence, et montra une fermeté toute virile, tant dans l'administration que dans la répression des mauvais instincts des Goths; ne sentant plus la main puissante de Théodoric, ils ne songeaient qu'à se dédommager de la longue obéissance à laquelle il les avait contraints.

Après avoir rendu à la femme de Boëce, Rusticienne, et à ses enfants leurs biens confisqués, Amalasuinthe, fidèle aux idées de son père, s'était occupée de donner à son fils Athalaric une éducation toute romaine, analogue à celle qu'elle avait reçue elle-même, car elle parlait et écrivait le grec, le latin et le goth. En même temps et pour ménager les susceptibilités nationales, elle attacha à la personne du jeune

roi trois Goths que leur âge et leurs vertus recommandaient à son choix. C'était là un acte de déférence envers le peuple goth, et Amalasuinthe espérait par là calmer l'irritation qu'elle voyait poindre. Mais la confirmation d'une observation que nous avons déjà faite n'est-elle pas là? Rien ne prouve mieux qu'il s'agissait de deux nations juxtaposées sans être unies.

Bien loin de savoir gré de cette concession à Amalasuinthe, les Goths sentirent qu'elle les ménageait, et redoublèrent d'impudence. C'était la première fois qu'ils étaient gouvernés par une femme, et leur orgueil en souffrait, en même temps qu'ils ne partageaient nullement l'engouement de la famille royale pour les institutions de l'empire romain; ils étaient las de vivre à la romaine; barbares, ils voulaient un roi barbare qui leur donnât l'exemple du pillage et du meurtre, et la manifestation qu'ils firent de leurs sentiments rendit publique la désapprobation secrète dont la politique de Théodoric avait été l'objet de leur part. Un incident des plus vulgaires leur fournit l'occasion d'exposer leurs griefs.

Ayant surpris son fils en faute dans la chambre à coucher, Amalasuinthe lui administra une correction qui date des temps les plus reculés, elle lui donna le fouet, et il s'en alla en pleurant dans l'*andronitis*, c'est-à-dire dans la pièce où se tenaient les hommes de service au palais (1). A cette vue les Goths, saisis

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. I, c. 2.

d'une indignation plus ou moins sincère, accueillirent l'enfant par de grandes démonstrations de respect et d'amitié, et, loin de lui faire sentir ses torts, ils accusèrent Amalasuinthe de vouloir tuer son fils, pour se remarier à un homme qui l'aidât à asservir les Goths et les Italiens. Bientôt une députation composée des principaux d'entre eux se rendit auprès d'Amalasuinthe, et se plaignit du genre d'éducation qu'on donnait au roi. La culture des lettres éteint le courage, disaient-ils, et qu'espérer d'un prince élevé par trois vieillards? Il serait nécessairement humble et timide. Loin de là, il fallait éloigner les savants et former le jeune roi au métier des armes qui seul donne la gloire et la puissance. Ils rappelèrent à ce propos des paroles de Théodoric que nous avons citées plus haut, en ajoutant que sans savoir ni ni lire écrire il avait su se conquérir un vaste royaume. « Congédiez donc les pédagogues, reine, il en est temps, et donnez à Athalaric quelques compagnons de son âge, vigoureux et bien portants, avec lesquels il apprenne à vivre et à régner selon la coutume des barbares. »

Amalasuinthe, bien que peu flattée de ce qu'elle entendait, savait qu'elle ne pouvait compter que sur les Goths, et, craignant qu'une sédition ne suivît un refus, elle feignit d'entendre avec plaisir leurs représentations. Les vieillards furent écartés, et remplacés par de jeunes garçons. Dès qu'il eut atteint l'âge de puberté, Athalaric, sur leurs conseils, se jeta dans les débauches de toute espèce, et ne tint aucun compte

de sa mère, contre laquelle les Goths conspiraient ouvertement.

Ici, quoi qu'ait pu dire Procope des talents d'Amalasuinthe pour le gouvernement, elle commença à se montrer au-dessous de sa tâche, tellement lourde à la vérité que tout homme y eût succombé comme elle, à moins d'être un homme de premier ordre. Cette femme, si intéressante par sa vertu, son élévation d'esprit, sa beauté, brava courageusement le péril en diverses circonstances, mais elle recourut plutôt à l'adresse qu'à la fermeté; comme accablée du sentiment de son insuffisance, elle rechercha toujours les moyens termes, et ne cessa de flotter entre le parti de la résistance et celui de la retraite.

Après avoir fait face à une première tentative de rébellion, elle éloigna les trois hommes qui l'avaient fomentée, sous prétexte de commandements sur la frontière, et en ayant soin de les tenir à une grande distance l'un de l'autre pour rendre ainsi leurs communications plus difficiles. Mais ils avaient des parents et des amis qui se chargeaient de les mettre en rapport, et ils ne laissèrent pas de préparer la perte d'Amalasuinthe. Menacée de toutes parts, abandonnée par son fils, Amalasuinthe fit demander secrètement à Justinien s'il était disposé à recevoir « la fille de Théodoric », qui dès lors s'entendrait avec lui pour lui céder l'Italie. Jadis Alaric et Odoacre l'avaient conquise, Zénon l'avait livrée à Théodoric, Amalasuinthe l'offrait à Justinien. Une fois devenue un objet de

trafic, cette malheureuse contrée ne cessa de passer de mains en mains.

Charmé de cette ouverture, Justinien invita la reine des Goths à mettre ce projet à exécution, et, par une coïncidence bizarre, il lui fit préparer une résidence somptueuse à Durazzo en Épire, dans la province, dans la ville même où Théodoric avait joué un de ses plus hardis coups de dés. Étrange destinée! cet homme, qui avait régné trente-trois ans, qui trente-trois ans avait été le souverain le plus puissant de l'Europe, laissait une fille qui n'aspirait plus qu'à cette humble retraite « où finir en paix ses jours », à laquelle, jeune encore, il avait aspiré lui-même! Rien n'avait pu détruire les instincts natifs des Goths; leur vernis de civilisation craquait de toute part; épouvantée de leurs vices et de leur férocité, la fille de Théodoric demandait la protection de ses jours à l'empire romain que la grandeur de son père avait inquiété si longtemps; on le voit de mieux en mieux, cet effort gigantesque d'un homme extraordinaire n'avait rien produit, le brillant appareil de ce royaume des Ostrogoths avait disparu tout d'un coup, comme un feu d'artifice qui s'éteint au moment même où il nous éblouit.

De Durazzo, où elle séjournerait, Amalasuinthe pourrait venir à Constantinople quand elle voudrait. En recevant cette nouvelle, Amalasuinthe conçut un projet bien féminin, chef-d'œuvre de politique ambiguë, et qui réussit à merveille. Elle commença par

confier à quelques Goths, dont la fidélité et le courage lui étaient connus, le soin de mettre à mort les trois hommes qui continuaient à diriger la conspiration tramée contre sa vie. Ensuite elle fit charger un vaisseau, entre autres richesses, de quarante mille livres d'or (1), et cette riche cargaison fit aussitôt voile pour l'Épire. Une fois là, le navire devait stationner dans le port, en tenant secrets et le but de son voyage et le lieu de son départ jusqu'au moment où il lui arriverait des ordres d'Italie. Si la réussite du complot formé contre leur vie délivrait Amalasuinthe des trois complices qui avaient juré sa mort, elle rappellerait le vaisseau et recommencerait à régner, avec l'espoir de rétablir peu à peu son pouvoir ébranlé. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si ses ennemis lui échappaient, tout serait perdu pour la reine, et elle se hâterait de naviguer vers Durazzo, confiante dans les promesses de Justinien. Mais les trois conspirateurs furent mis à mort et, rappelant le navire, Amalasuinthe prit la résolution de rester à Ravenne; elle avait ressaisi le pouvoir (2).

Mais il ne semble pas qu'elle en ait usé tout à fait comme elle aurait dû; on dirait qu'elle s'en dégoûta même complétement. Dans les lettres qui se rapportent à cette époque, on distingue tout au plus l'intention marquée de favoriser les délateurs de Boëce. Conigaste est nommé avec affection, Cyprien et Opilion

(1) « Τετρακόσια χρυσοῦ κεντήναρια ».
(2) Procope, *de Bell. goth.*, lib. I, c. 3.

sont comblés d'éloges et de dignités (1). Ce parti pris, que les Goths virent avec indifférence, mécontenta les Romains, et l'on ne put l'attribuer qu'à la reine. Cassiodore, Romain qui si longtemps avait été au service des Goths, avait tout intérêt à ménager les susceptibilités de ses compatriotes. Ce fut sans doute au prix de semblables complaisances qu'il acquit une plus grande part à la direction des affaires : profitant de l'indifférence de la reine, il écrivit à tort et à travers ; ce fut le beau temps de sa faconde et de sa mesquine ambition. En présence de cette monarchie à laquelle il devait tout et qui croulait, il poursuivit les dignités avec une ardeur nouvelle et se décerna à lui-même ces louanges hyperboliques dont nous avons parlé plus haut. Pris tout à coup du désir de signaler son administration par un acte retentissant, il imagina de refaire l'édit de Théodoric, et sous le titre d'*édit universel d'Athalaric, roi des Goths* (2), il publia un ouvrage informe, sans nulle portée politique, et qui n'est qu'une plate imitation du premier.

Invoquant le nom de Valentinien, l'édit reproduit, en la dénaturant, une loi contre les délits, qui se produisent surtout dans les campagnes, et celles de l'Italie avaient cessé de jouir de la tranquillité que leur avait rendue la sage et ferme administration de Théodoric. Puis on voit reparaître la question des bonnes

(1) Cass., lib. VIII, epist. 28, 21, 22, 20.

(2) *Athalarici Gothorum regis Edictum universale*, Cass., lib. IX, epist. 18.

mœurs; le législateur recommence à sévir contre l'adultère avec une aveugle barbarie. Si le coupable est marié, son propre mariage est rompu, de manière que la femme et les enfants portent seuls la peine de la faute du mari infidèle, tandis qu'il est lui-même délivré de fait d'une union déjà rompue moralement. Le coupable est-il célibataire, le mariage lui est interdit, en sorte qu'on le met dans l'impossibilité légale de mener désormais une existence régulière. Les célibataires, auxquels il n'est pas permis d'espérer qu'ils se marieront soit tout de suite, soit plus tard (qu'entendre par là?), devront au fisc à titre d'amende la moitié de leurs biens. Dans le cas où ils ne posséderaient rien, ils seront punis de l'exil (1). Nous ne voulons rien dire d'un autre édit sur la simonie, qui signale seulement les ménagements de Cassiodore envers le clergé, et qui fit intervenir maladroitement un prince arien dans les affaires de l'Église catholique.

Comment le zèle d'Amalasuinthe pour le bien public ne se fût-il pas refroidi en présence de la situation qui lui était faite, et dont elle avait aussitôt senti la gravité? La santé d'Athalaric, ruinée par la débauche,

(1) Art. IV. Manso a fait un commentaire de l'édit d'Athalaric, lequel se divise en deux parties distinctes. Dans la première, qui comprend exclusivement des *variantes* destinées à rendre le texte moins inintelligible, le savant historien a déployé une science philologique et une sagacité admirables. Mais la seconde partie du travail, c'est-à-dire le commentaire rationnel de l'édit, ne vaut pas mieux que l'édit lui-même. (*Ouvrage cité*, p. 405 à 415.)

lui inspirait des inquiétudes plus vives de jour en jour, et elle n'ignorait pas que la mort du petit-fils de Théodoric serait le signal de l'assassinat de sa fille. Les Goths ne lui pardonnaient pas de les avoir joués et décimés, comme elle l'avait fait, et c'est alors qu'elle reprit la pensée de transférer le royaume des Ostrogoths et d'Italie à l'empereur Justinien : en d'autres termes, une seconde expérience avait achevé de la désabuser sur le compte de sa nation, et elle l'abandonnait à elle-même. Trois envoyés de Justinien venaient d'arriver en Italie : Alexandre Sénateur, Démétrius et Hypatius. L'empereur n'avait pas renoncé à l'espoir de s'emparer de l'Italie sans coup férir, et il voulait savoir si Amalasuinthe persistait dans le dessein de l'abandonner, et le prétexte de l'ambassade était de régler la question de Lilybée.

On se rappelle que Théodoric avait donné cette partie de la Sicile en dot à sa sœur Amalafride, quand elle avait épousé le roi des Vandales. Mais, comme il résulte d'une lettre d'Amalasuinthe à Bélisaire, Amalafride n'avait que le revenu du territoire de Lilybée. Après avoir vaincu Gélimer, Bélisaire envoya en Sicile son lieutenant Pharas, et écrivit à Amalasuinthe une lettre menaçante où il la sommait de livrer Lilybée, qui appartenait à Justinien comme dépendant du royaume de Gélimer, chassé du trône par les armes impériales.

« Ne violez-vous pas le droit en refusant à Justinien, qui a réduit Gélimer en servitude, ce château

dont vous laissez la possession à Gélimer? Ne vous faites pas un ennemi d'un grand empereur, dont vous devez désirer l'amitié. Et soyez sûre que, si vous résistez, il s'ensuivra une guerre qui mettra en question non-seulement vos droits sur Lilybée, mais sur tout ce que vous possédez injustement. »

Amalasuinthe répondit : « Nous ne retenons rien qui appartienne à Justinien : loin de nous une telle folie. Mais nous maintenons que la Sicile nous appartient. Il est vrai que Théodoric a attribué en dot à sa sœur, lorsqu'il la maria au roi des Vandales, les revenus de Lilybée, provenant des prélèvements sur le commerce; mais cela ne vous donne aucun droit sur cette place, et il serait plus juste à vous de terminer cette contestation par un arbitrage que par les armes. Nous nous en remettons complétement au jugement de l'empereur Justinien. Nous vous prions donc de le consulter et de nous faire connaître sa sentence au plus vite. »

L'affaire était restée pendante, et l'ambassade d'Alexandre Sénateur avait pour but apparent de terminer le conflit. L'ambassadeur devait se plaindre en même temps de ce qu'Uliaris, gouverneur de Naples, avait reçu, du consentement d'Amalasuinthe, une dizaine de Huns qui avaient déserté l'armée d'Afrique. Laissant ses collègues à Rome pour exposer l'affaire au sénat, Alexandre se rendit à Ravenne. Admis auprès

(1) Procope, *de Bell. vand.*, lib. II.

d'Amalasuinthe, il lui dit secrètement que l'empereur désirait connaître ses intentions; puis il lui remit publiquement des lettres dont voici le résumé :

« Tu retiens injustement notre château de Lilybée; tu refuses de nous remettre les déserteurs barbares; enfin tu as causé de graves dommages à la ville de Gratiane, qui m'appartient (1). Il est temps d'en finir. »

Amalasuinthe, ayant lu les lettres que lui présentait Alexandre, répondit :

« Il est plus digne d'un souverain à l'âme magnanime de protéger un jeune orphelin, qui ne sait rien de la question, que de lui chercher querelle sans motif. On ne recueille pas de gloire d'une attaque injuste. Tu reproches d'un ton menaçant à Athalaric de garder Lilybée, de ne pas rendre les déserteurs; tu lui imputes la faute de nos soldats, qui, en poursuivant leurs ennemis, ont péché par ignorance contre une ville amie. Éloigne ces griefs, souviens-toi plutôt que nous ne nous sommes pas opposés à ce que tu fisses la guerre aux Vandales; que loin de là, nous nous sommes empressés de donner passage à tes troupes, de te fournir en abondance toutes les denrées nécessaires, notamment une grande quantité de ces chevaux qui ont tant contribué à tes victoires. Le titre d'ami et d'allié est dû non-seulement à celui qui as-

(1) Cette ville était sur les frontières de l'Illyrie, vers Sirmich, et les Goths l'avaient pillée dans un conflit avec les Gépides. (*De Bell. goth.*, l. I, c. 3.)

socie ses armes à celles de son voisin, mais encore à celui qui lui fournit ouvertement tout ce dont il a besoin pour la guerre. N'oublie pas que pendant longtemps ta flotte n'a eu d'autre asile que les ports de la Sicile, et qu'elle n'aurait pu continuer ses courses sur l'Afrique si elle n'avait trouvé là à se ravitailler. Nous avons donc contribué à ta victoire, et, t'ayant aidé dans les moment difficiles, nous aurions plutôt droit à une récompense. Qu'y a-t-il de plus doux que de devenir maître de ses ennemis, ô Empereur? Quant à nous, nous n'avons pas souffert de médiocres dommages, car n'ayant pas participé au partage du butin, auquel les lois de la guerre ne nous donnaient aucun droit, voici que tu veux nous dépouiller de Lilybée, qui depuis si longtemps est en la possession des Goths, un rocher stérile, ô Empereur, et sans aucun prix. S'il t'appartenait, tu devrais le donner à Athalaric en récompense de ses services. »

En même temps qu'elle faisait cette réponse publique à l'empereur, Amalasuinthe l'informait secrètement qu'elle était prête à lui livrer l'Italie.

L'ambassade regagna Constantinople, et, tandis qu'Alexandre annonçait à Justinien les intentions réelles d'Amalasuinthe, Démétrius et Hypatius lui faisaient connaître le résultat de leurs démarches auprès de Théodat, qui de son côté était tout disposé à livrer à l'empereur la Toscane, dont il possédait, on le sait, la majeure partie. Charmé de ce qu'il entendait, l'empereur envoya aussitôt en Italie Pierre de Thessa-

lonique, l'avocat le plus célèbre de Constantinople, homme très-prudent, de mœurs douces et polies, doué de l'art de persuader (1).

Ainsi se trouvèrent en présence dans les complications d'une politique sans grandeur l'astuce barbare et l'astuce byzantine. Bientôt Amalasuinthe força Théodat à rendre leurs biens à ceux qu'il avait dépouillés en Toscane, et se fit ainsi de son cousin un implacable ennemi. Mais, forte de l'appui de l'empereur, Amalasuinthe croyait pouvoir dominer Théodat, au moment même où sa perte allait se tramer à Constantinople. En 534, Amalasuinthe, dont la situation se compliquait chaque jour de quelque difficulté nouvelle, voulut du moins couper court aux difficultés qui ne cessaient de se produire au-delà de la frontière occidentale, et elle entra en négociation avec les Francs, dont les attaques contre les Goths devenaient de plus en plus fréquentes. On ne tarda pas à s'entendre, car la reine voulait tout simplement faire remise aux Francs des places et territoires que son fils possédait dans les Gaules (2). Cette mesure bonne en elle-même, puisqu'elle annonçait l'intention d'abandonner toute politique d'extension, mécontenta naturellement les Goths, qui n'y virent que la diminution de leur puissance par l'abandon de leurs droits. Athalaric mourut la même année, à l'âge de seize ans, et après en avoir régné huit.

(1) Procope, *ub. sup.*
(2) Jornandès, *De regnorum successione*, p. 712.

C'eût été le moment pour Amalasuinthe de gagner Durazzo, mais elle n'en fit rien. Soit qu'elle eût repris goût au pouvoir, soit qu'elle fût inspirée par le désir de maintenir la couronne dans la famille de Théodoric, elle s'éprit d'un nouveau projet qui décèle une imprévoyance toute féminine.

Elle manda donc près d'elle son cousin Théodat, que tout récemment elle avait dû faire condamner à des peines assez sévères, sur les plaintes réitérées des habitants de la Toscane, et elle commença par expliquer le mieux qu'elle put une conduite qui n'avait pas besoin d'explication. Elle colora d'un prétexte politique le procès qu'on avait intenté sur son ordre à Théodat. Le voyant entouré d'ennemis, elle avait cru plus conforme à ses desseins de laisser la justice suivre son cours, espérant qu'il ne resterait rien de l'accusation, et que par cela même rien ne s'opposerait plus à l'avénement au trône du maître de la Toscane.

Théodat, qui jusque-là l'avait écoutée avec défiance, lui fit entendre qu'il appréciait les raisons qu'elle lui avait données et qu'il était prêt à oublier le passé. Amalasuinthe lui peignit alors les difficultés du moment; elle ne savait que trop combien il était difficile à une femme de gouverner un peuple aussi remuant que les Goths, et finalement elle lui proposa de l'associer à la couronne avec le titre de roi, à condition de garder le pouvoir pour elle-même. Telle fut la dernière évolution de cette politique de compromis

qu'Amalasuinthe avait inaugurée, pour ainsi dire avec son règne, et qui la perdit. Théodat jura tout ce que voulut Amalasuinthe, et l'on envoya une ambassade à Justinien pour lui faire connaître cet arrangement (1).

A l'empereur Justinien Amalasuinthe reine. « Nous avons pour vous, ô le plus clément des princes, une affection tellement vive, que nous avons différé jusqu'ici de vous annoncer la mort de notre fils de glorieuse mémoire ; sachant combien vous nous aimez nous-mêmes, nous hésitions à vous affliger par de tristes nouvelles. Mais avec l'aide de Dieu, qui sait quand il lui plaît faire sortir le bien du mal, nous croyons que le moment est enfin venu de vous faire connaître des événements, dont vous ne manquerez pas de vous réjouir avec nous. Nous nous sommes adjoint dans l'exercice de la puissance royale un homme auquel nous unit une étroite parenté, et qui nous aidera à porter le fardeau du pouvoir, en le partageant avec nous : ainsi, tout en revêtant la pourpre de ses ancêtres, il deviendra la consolation de notre vie. Joignez donc vos vœux de prospérité aux nôtres, et, comme nous désirons que tout vous réussisse, favorisez-nous aussi de votre bienveillance (2). »

Suivent quelques banalités sur la concorde qui fait le bonheur des peuples et la vraie gloire des princes. Sous ce langage de cour, il y avait autant de mensonges que de mots; des haines mortelles se ca-

(1) Procope, *ub. sup.*, c. 4.
(2) Cass., lib. X, epist. 1.

chaient sous ces échanges empressés de témoignages affectueux; il se préparait une trame de palais ourdie entre des femmes perdues contre une femme douée de toutes les vertus de son sexe, à laquelle avait incombé une tâche au-dessus de ses forces, et qui allait augmenter d'un nom la liste des victimes des froides combinaisons de la politique.

L'adoption de Théodat était de toute manière une mesure imprudente : d'abord, en raison de son caractère perfide et cruel; ensuite, parce qu'elle perpétuait un état de choses pénible aux Goths, car le nouveau roi n'était de la famille de Théodoric que par les femmes. Cette adoption ne déplut pas moins aux Romains, qui détestaient Théodat, auxquels elle le donnait pour maître le lendemain du jour où ils avaient obtenu contre lui une condamnation judiciaire. Telle était la situation qu'Amalasuinthe s'était faite par son inconsistance d'esprit. On vit rarement femme plus intéressante et plus malheureuse. En quelques années elle avait perdu son mari, son père, son fils; l'isolement n'avait cessé de croître autour d'elle. Dans le seul membre de la famille royale qui eût survécu, elle avait un implacable ennemi, et elle venait de se le donner pour maître; l'amer destin contre lequel elle n'avait pas eu la force de lutter allait s'accomplir; ses jours étaient comptés. Après avoir assassiné la plupart des officiers de la maison d'Amalasuinthe, Théodat s'empara de la personne de la reine et la retint prisonnière dans une île du lac de Bolsène.

Ce fut probablement peu de temps avant une captivité qu'elle pressentait ou plutôt avec le pressentiment de sa fin prochaine qu'elle trouva moyen de diriger des envoyés sur Constantinople pour solliciter la protection de Justinien, et qu'elle écrivit à l'impératrice afin de l'intéresser au succès de cette mission :

« Notre dessein a toujours été de rendre à un grand prince les hommages qui lui sont dus ; c'est pourquoi nous vous adressons cette lettre respectueuse, à vous dont la puissance croît tous les jours. Tout en saluant votre Auguste Révérence et en l'assurant de mon affection, j'espère recevoir par le retour de mes envoyés auprès de ce prince très-clément et très-glorieux de bonnes nouvelles de votre santé. Votre bonheur m'est aussi cher que le mien propre (1). »

Amalasuinthe, on le sent, pèse chacune de ses paroles, peut-être même est-ce à dessein qu'elle leur donne çà et là une certaine obscurité : elle ne veut pas accuser Théodat de projets meurtriers ou plutôt elle ne l'ose pas, et en même temps elle essaye de faire entendre à l'impératrice qu'elle n'a plus de recours qu'en elle, que c'est sur elle qu'elle compte désormais ; c'est la plainte touchante d'une femme que tout abandonne.

Aussitôt qu'Amalasuinthe eut été enfermée, Théo-

(1) Cass., lib. X, epist. 10, *Theodoræ reginæ Amalasuntha regina*. « Rogat ut de sospitate sua per legatos quos ad Justinianum miserat, admoneat. »

dat envoya à Constantinople les sénateurs Libérius et Opilion pour assurer à l'empereur qu'il n'avait aucune mauvaise intention contre la vie de la royale prisonnière, et peut-être n'était-ce qu'une manière détournée d'obtenir la permission d'en finir avec elle. Justinien en était resté sur la comédie diplomatique qui s'était jouée entre Amalasuinthe et lui à propos du promontoire de Lilybée. Il ignorait la mort d'Athalaric, l'avénement de Théodat et l'incarcération d'Amalasuinthe. Pierre de Thessalonique arrivait chargé d'une double mission : traité de l'acquisition de la Toscane avec Théodat et de toute l'Italie avec Amalasuinthe. Mais en route Pierre et les envoyés de la reine des Goths se rencontrèrent, et Pierre apprit de leur bouche l'élévation de Théodat. Ayant continué sa route, il rencontra Libérius et Opilion, qui lui apprirent le reste; et il s'arrêta dans une ville du golfe Ionien pour informer l'empereur de ce qui s'était passé.

Procope ajoute que Justinien écrivit aussitôt à Amalasuinthe pour l'assurer qu'il la défendrait autant qu'il dépendrait de lui. En même temps il aurait ordonné à Pierre de tenir ouvertement le même langage à Théodat et aux Goths. Enfin, selon le même auteur, Amalasuinthe était déjà morte quand Pierre arriva en Italie. Mais ce n'est là qu'un récit mensonger, démenti par Procope lui-même dans l'*Histoire secrète*. Il y est dit formellement que Théodora avait vu en Amalasuinthe une rivale redoutable par la

beauté, l'esprit et le charme d'une éducation supérieure. Née en 495, Amalasuinthe avait alors quarante-six ans; mais elle était célèbre par la régularit des traits, la grâce et la majesté de la taille (1). Enfin, ce que Procope ne dit pas, Amalasuinthe était la fille de Théodoric, la nièce de Clovis, la cousine des rois francs dont la puissance ne cessait de croître, et Théodora, sœur de Comito, avait pour père l'Isaurien Accacius. Théodora avait donc juré la mort d'Amalasuinthe.

Ce ne sont pas de simples conjectures, et, malgré une obscurité calculée, les lettres qu'on va lire prouvent jusqu'à l'évidence que les choses ne se sont pas passées comme il est dit dans la *Guerre gothique*.

Un point important à établir, c'est que Pierre vint plusieurs fois en Italie : la première, fois, ce fut vers le temps de la mort d'Athalaric; la seconde, lorsque Théodat retenait Amalasuinthe prisonnière, et un passage de l'*Histoire secrète* le donne comme ayant formellement conseillé le meurtre d'Amalasuinthe (2). C'est d'autant plus probable qu'une lettre de Théodat à Justinien établit que, malgré des menaces de guerre, ils n'avaient pas tardé à s'entendre.

(1) C. 16.

(2) « Ayant juré la mort d'Amalasuinthe, Théodora persuada à son mari d'envoyer Pierre en Italie. Au moment où il partait l'empereur lui rappela ce qu'il devait dire; mais l'impératrice (nous avons exposé les raisons de ses craintes) ne donna qu'un ordre à Pierre, et ce fut de hâter la mort d'Amalasuinthe. Elle lui avait promis de grands biens en récompense. » *Histor. arcan.*, c. 16.

En un mot, la première fois que Pierre était retourné d'Italie à Constantinople, il avait été accompagné d'un envoyé de Théodat, porteur d'une lettre par laquelle celui-ci demandait la paix à Justinien. Il devient même évident, d'après les premières phrases de la lettre de Théodat, que Justinien, avec sa versatilité habituelle, l'avait fait féliciter de son élévation au trône :

« Nous rendons grâce à la divinité, à laquelle plaît toujours de voir la paix régner entre les rois, de ce que notre élévation vous a été très-agréable, comme vous nous l'avez déclaré. Il est certain que vous devez aimer celui que vous vous applaudissez de voir porté à l'honneur suprême du trône : *constat enim amare vos posse, quem gauderis ad regni culmina pervenisse*. Donnez donc au monde un exemple de votre bénignité, pour qu'il sache jusqu'où peut arriver celui qui se conduit d'après une pure affection pour vous. Vous ne voudrez pas entreprendre une guerre indigne de vous (1). »

Ainsi Pierre est bien retourné à Constantinople avec un légat de Théodat, et une entente presque complète a succédé aux menaces de guerre auxquelles avait donné lieu l'incarcération d'Amalasuinthe.

Bientôt Pierre revint en Italie avec des ordres secrets, et il s'ensuivit une correspondance assez active

(1) Cass., lib. X, epist. 19. *Justiniano imperatori Theodohatus rex.* « Laudat imperatorem; petit pacis conservationem; et remittit Constantinopolim Petrum legatum, adjuncto ei suo legato. »

entre l'impératrice Théodora et la reine Gudeline, femme de Théodat.

« J'ai reçu, écrit Gudeline à Théodora, les lettres de Votre Piété, qui me font toujours tant de plaisir. *Vous m'exhortez à vous faire savoir tout ce que peut désirer le prince triomphant notre époux*. Qui douterait du succès quand il a pour garant une puissance telle que la vôtre? Jusqu'ici nous nous contentions d'avoir foi dans l'équité de notre cause; mais maintenant nous avons une raison de plus de nous réjouir, c'est votre promesse : *Ante quidem de causarum nostrarum æquitate præsumpsimus : sed nunc amplius de vestra promissione lætamus* (1). »

Mais que pouvait désirer Théodat? La mort d'Amalasuinthe. Qu'avait promis Théodora? qu'Amalasuinthe mourrait. Le fait n'est plus douteux si l'on rapproche de ces lettres, que Procope ne connaissait pas, le passage de l'*Histoire secrète* cité ci-dessus. Quant à la seconde mission de Pierre, elle est attestée par une autre lettre de Gudeline à Théodora, aussi bien que l'envoi par Gudeline d'un homme qu'on ne nomme pas (2). Cette lugubre affaire se traita donc entre les femmes par des envoyés chargés de dire ces choses qui ne s'écrivent pas.

Un jour, à l'aube, une barque se détacha de la rive,

(1) Lib. X, epist. 20.

(2) Cass., lib. X, epist. 23. *Theodoræ Augustæ Gudelina regina* : « Scribit se excepisse gratante animo Petrum ejus legatum, et per virum quem ad eam mittit pacis firmitatem inter utrumque imperium rogat. »

glissa silencieusement sur l'eau du lac, et aborda à l'île où s'élevait le château ; quelques heures après, Amalasuinthe, malade et fatiguée, voulut se donner le plaisir du bain. A peine entrée dans l'étuve, elle y fut étouffée (1) (541).

Lorsque Cassiodore écrivit sous la dictée de la fille de Théodora cette lettre plaintive où elle essaye de se concilier la protection d'une Théodora ; quand il aide Gudeline à trouver les formules ambiguës par lesquelles cette princesse devait, sans rien compromettre, remercier l'impératrice d'avoir tramé la mort de leur cousine et de leur bienfaitrice, que se passa-t-il dans l'âme de Cassiodore? Rien sans doute. Ne pouvant ignorer les circonstances du meurtre, puisqu'il avait été à la fois le secrétaire de la victime et des meurtriers, il continua de servir ceux-ci. Amalasuinthe laissait une fille, nommée Matasuinthe; un trait qui peint la pureté de son âme, c'est qu'elle n'avait pas voulu épouser Eutharic, sans avoir appris à le connaître : il dut faire à la cour un assez long séjour avant d'être accepté.

Grégoire de Tours, dans sa haine pour les Goths, a étrangement calomnié la mémoire d'Amalasuinthe. Mais on peut l'en croire quand il affirme que les rois francs, après avoir menacé Théodat de venger par les armes la mort de leur parente, se contentèrent d'une indemnité en argent. Cet arrangement n'avait pas

(1) Jornandès, *de Reb. get.*, c. 59.

d'ailleurs à cette époque le caractère qu'on serait tenté de lui prêter; le rachat du meurtre par l'argent était consacré par les lois de la Germanie.

Amalasuinthe une fois morte, les femmes rentrèrent dans l'ombre et Justinien manifesta l'intention de la venger. Sur son ordre Bélisaire commença à ravager la Sicile, tandis que les Francs étaient vivement sollicités de prendre part à la guerre :

« Les Goths, leur écrivait l'empereur, qui se sont emparés par la force de l'Italie, notre propriété, refusent de nous la rendre, et, qui plus est, ils ne cessent de nous prodiguer des injures insupportables; c'est pourquoi nous leur déclarons la guerre. Tout vous engage à vous joindre à nous, et la communauté de la religion, qui expulsera les ariens, et une haine pour les Goths égale à la notre. »

A ces lettres Justinien joignit l'envoi d'une somme considérable, en promettant davantage encore, si l'on en venait aux mains. Mundo, chef des Huns, oubliant des services que Théodoric lui avait rendus, embrassa le parti de l'empire, entra en Dalmatie, battit les Goths et prit la ville de Salone, tandis que Bélisaire s'emparait de Catane, de Syracuse, et enfin de toute la Sicile, malgré la résistance héroïque de Panorme. Son entrée à Syracuse fut signalée par un acte de générosité auquel les villes prises d'assaut n'étaient pas accoutumées de la part du vainqueur; il jeta de l'or à pleines mains aux habitants.

Pierre, qui se trouvait alors en Italie, profita de ces

succès divers pour agir sur Théodat. Ils convinrent d'abord que toute la Sicile serait livrée à l'empereur; en outre, Théodat s'engageait à lui envoyer chaque année une couronne d'or de trois cents livres et trois mille guerriers goths. Théodat ne pourrait, sans le consentement de l'empereur, tuer ni un sénateur, ni un prêtre, ni mettre leurs biens à l'encan; il aurait aussi besoin d'une autorisation impériale pour élever qui que ce fût à la dignité de patrice ou de sénateur; dans les fêtes et solennités publiques, c'était le nom de Justinien qui devait être acclamé le premier; il était interdit à Théodat d'ériger une statue en son honneur sans en ériger une toute pareille à l'empereur. Ces conventions faites, Théodat renvoya le légat.

Mais l'horreur que lui inspirait le seul nom de la guerre lui troubla tellement l'esprit qu'il rappela Pierre pour lui demander ce qu'il en résulterait si l'empereur refusait de souscrire à ces conditions. « Il faudra faire la guerre, ô prince illustre, répondit Pierre. — Quoi! s'écria Théodat, est-ce juste, mon cher légat? — Qu'y a-t-il de contraire à la justice à ce que chacun suive la pente de son esprit? » Théodat lui ayant demandé ce qu'il entendait par là, Pierre continua : « Tu aimes fort à philosopher, et Justinien aime à agir en digne empereur des Romains; on dit que la philosophie défend à celui qui la pratique de tuer des hommes, et qu'elle lui prescrit, au contraire, de mener une vie pure; c'est la doctrine de Platon. Quant

à Justinien, rien ne s'oppose à ce qu'il acquière des provinces par la force des armes, selon l'antique droit des empereurs romains. »

Théodat fut tellement ému de ce qu'il entendait qu'ils s'engagèrent par serment, sa femme et lui, à livrer tout le royaume. Dans le cas où cette concession suprême ne désarmerait pas l'empereur, les légats étaient autorisés à remettre une lettre de Théodat ainsi conçue :

« Empereur, je ne suis pas étranger à la cour : je suis né dans celle du roi mon oncle, et j'ai reçu une éducation conforme à mon rang. Mais je n'ai nulle expérience de la guerre et de ses alertes. Je me suis accoutumé dès ma jeunesse à écouter les voix d'en haut, j'ai toujours marché l'Étude à mes côtés, ce qui m'a mis loin du tumulte des combats. Ainsi il ne serait pas du tout convenable que j'embrasse une vie de dangers par zèle pour les honneurs de la royauté, quand je puis me débarrasser à la fois de la royauté et de la guerre ; ni l'une ni l'autre ne sont de mon goût ; l'une engendre l'ennui par la satiété de tous les plaisirs ; l'autre, quand on n'en a pas l'habitude, vous plonge dans l'épouvante. Pour moi, si je jouissais d'un établissement territorial me rapportant douze cent livres d'or par an, je le préférerais de beaucoup à la royauté, et je te livrerais immédiatement le gouvernement des Goths et des Italiens. Envoie-moi donc au plus vite un homme auquel je puisse remettre l'Italie et tout ce qui se rapporte à la royauté. »

L'empereur répondit :

« J'avais entendu dire que tu étais un homme prudent, mais je l'apprends par expérience, puisque tu as résolu de ne pas attendre la fin de la guerre, qui précipite souvent à leur perte au moment suprême ceux qui l'ont attendue. Mais tu obtiendras de nous ce que tu nous demandes, et, en outre, tu seras investi des plus hautes dignités des Romains. Je t'ai envoyé Athanase et Pierre pour qu'une convention intervienne entre vous et règle cette situation. Dans peu de jours je t'enverrai Bélisaire, entre les mains duquel nous échangerons des serments définitifs (1). »

Tandis que cette affaire se traitait entre Théodat et Justinien, un corps considérable des Goths, commandé par Grippa, entra en Dalmatie et y rencontra Maurice, fils de Mundon, qui était venu faire une reconnaissance dans le pays; on en vint inopinément aux mains; Maurice fut tué, et peu de temps après Mundon éprouva le même sort. A la nouvelle de deux victoires qui le délivraient d'un redoutable ennemi et privaient l'empire d'un puissant auxiliaire, Théodat se crut maître de la situation. Il souleva donc mille arguties relativement à la négociation, prétendit jouer les légats; il finit par dire publiquement, en présence de Pierre, que la personne des envoyés n'était sacrée que sous certaines conditions; on pouvait, sans s'é-

(1) Procope, *ub. sup.*, c. 5, 6. La conversation de Théodat et de Pierre, les lettres échangées entre Théodat et Justinien, sont traduites presque mot à mot du texte grec.

carter du droit des gens, mettre à mort un envoyé qui avait prononcé des paroles injurieuses pour le roi ou souillé la couche d'un citoyen.

Dans sa réponse à ces incriminations sans motifs, Pierre se borna à constater que, bien loin d'être en mesure de porter le trouble dans les familles, un ambassadeur en pays étranger a besoin de tout le monde; puis il somma Théodat de remplir ses engagements. Celui-ci répondit en faisant mettre toute la légation en prison. Aussitôt Justinien dirigea vers l'Illyrie Constantin, comte des écuries sacrées, en lui ordonnant de s'emparer de Salone. Cette campagne fut vivement engagée de part et d'autre; les Goths semblaient avoir retrouvé leur ancienne vaillance, mais, malgré leur résistance et les succès qu'ils obtinrent d'abord, l'Illyrie fut bientôt conquise, et Grippa ne revint à Ravenne qu'avec les débris de son armée.

En même temps, Bélisaire faisait voile de Syracuse sur l'Italie. Il débarqua à Reggio, et les populations indigènes se hâtèrent de lui faire leur soumission, car elles détestaient les Goths (536). Ebrimuth, gendre de Théodat, déposa les armes. Aussitôt après, il partit pour Constantinople avec sa femme Theudenanthe, et, entre autres dignités, prix de sa trahison, il reçut de l'empereur le titre de patrice. Bélisaire s'avança par le Brutium et la Lucanie jusqu'à Naples, qu'il assiégea à la fois par terre et par mer.

Alors les Napolitains députèrent un des leurs, Stéphane, à Bélisaire, avec mission de lui représenter

qu'il y avait dans la ville de Naples une garnison gothe, qui rendait toute capitulation impossible. D'une part les Goths défendaient aux Romains de se rendre, et, d'autre part, ils étaient menacés d'un terrible châtiment s'ils se rendaient, car leurs femmes et leurs enfants étaient au pouvoir de Théodat. Bélisaire répondit qu'il était venu pour délivrer les Romains, qui se trouveraient mal d'avoir résisté, quelle que fût l'issue de la guerre; quant aux Goths, ils n'avaient que deux partis à prendre : ou passer au service de l'empereur, ou retourner chez eux.

Bélisaire avait une réputation méritée de clémence; on savait qu'il avait bien traité les Siciliens, qui vivaient tranquilles depuis qu'il les avait délivrés des Goths. Ses propositions étaient des plus raisonnables, et un marchand syrien, nommé Antiochus, se joignit à Stéphane pour engager le peuple à y souscrire. Il y était tout disposé, et l'on parlait déjà d'ouvrir les portes à l'ennemi, quand deux autres marchands, Pastor et Asclépiodate, partisans déclarés des Goths, combattirent l'opinion de Stéphane et d'Antiochus. Sans reproduire une à une les raisons plus ou moins spécieuses qu'ils firent valoir, celle qui détermina le succès du parti de la résistance est des plus singulières : les juifs s'engageaient à faire en sorte que la ville ne manquât de rien. Ce détail donne la mesure de l'importance qu'ils avaient acquise sous le règne de Théodoric, et prouve que dès cette époque ils disposaient déjà de richesses considérables. Les Goths fa-

vorisèrent ce mouvement de l'opinion par la promesse de prendre sur eux le plus rude de la défense, et l'on fit dire à Bélisaire de se retirer, en même temps qu'on écrivait à Théodat pour lui demander du renfort.

Mais, loin de songer à défendre son royaume, Théodat, que sa crédulité livrait alors aux jongleries d'un sorcier juif, perdait son temps à consulter le sort; voici de quelle manière : sur les conseils du juif on enferma trente porcs, dix par dix, dans trois cabanes; il y avait les porcs des impériaux, les porcs des Goths et les porcs des Romains. A un jour donné on ouvrit les cabanes, et l'on trouva que les porcs des Goths étaient tous morts tandis que ceux des impériaux étaient presque tous vivants, et que ceux des Romains étaient morts ou avaient perdu leurs soies. Ce présage funeste acheva la déroute de Théodat.

Cependant Bélisaire poussait le siége de Naples vigoureusement, mais sans succès, car les habitants avaient juré de ne pas se rendre, et la ville était inexpugnable. Marcher sur Rome en laissant derrière lui une place de cette importance au pouvoir des Goths, c'était un parti bien périlleux, et cependant Bélisaire avait déjà ordonné à ses troupes de plier bagage. Un heureux incident vint mettre fin à ses perplexités. Un soldat isaurien, ayant eu l'idée de se rendre compte de la structure intérieure de l'aqueduc qui jadis portait de l'eau aux Napolitains, y entra à la place où Bélisaire l'avait coupé; puis, comme l'aqueduc était à

sec, il s'avança facilement jusqu'à une petite distance des murs. La route lui fut barrée par un énorme rocher que la nature et non la main de l'homme avait mis là. L'architecte avait eu la prudence de le percer assez largement pour que l'eau passât sans qu'un homme pût en faire autant.

Instruit de cette circonstance Bélisaire applaudit à l'idée émise par l'Isaurien qu'en élargissant le passage, on se ménagerait un facile accès dans la ville. On se mit à l'œuvre le plus secrètement possible, et bientôt tout fut prêt.

Procope prétend que Bélisaire, réfléchissant aux calamités qui frappent les villes prises d'assaut, fit de nouveau proposer aux Napolitains de se rendre avec la vie sauve; mais le carnage effroyable qu'il fit des habitants de la Campanie dément ce trait d'humanité: la longue résistance des Napolitains avait fait sortir de sa modération accoutumée le vainqueur de Chosroës et de Gélimer.

Un soir il choisit quatre cents soldats sous la conduite de Magnus et d'Ennée, leur fit prendre la cuirasse, le bouclier et le glaive, et leur ordonna d'attendre ses ordres. En pleine nuit, il donna des lanternes à quarante hommes qui par le moyen de l'aqueduc devaient s'introduire dans la ville avec deux trompettes, qui donnassent alors de leurs instruments à pleins poumons, tant pour jeter l'effroi dans la ville que pour prévenir les assiégeants. Au moment même où les trompettes sonnèrent, les murs furent escaladés.

Les juifs, postés du côté de la mer, et qui avaient tout à craindre du vainqueur, firent une résistance désespérée, mais au jour ils se virent attaqués par derrière et se débandèrent. Les portes de la ville furent ouvertes, le pillage et le massacre commencèrent; les Massagètes se signalèrent par d'horribles cruautés; ils tuèrent jusqu'à ceux qui s'étaient réfugiés dans les églises. Pastor mourut d'apoplexie et Asclépiodate fut massacré. Mais bientôt Bélisaire fit tout rentrer dans l'ordre (1) (536).

Tel est le récit de Procope. Mais il a déguisé la vérité sur bien des points. La vérité est qu'on n'épargna ni les enfants, ni les vieillards, ni les femmes, ni les religieuses; qu'on égorgea les maris en présence de leurs femmes, et qu'on réduisit en servitude nombre de personnes de condition libre. Plus tard, étant revenu à Naples, Bélisaire fut interpellé dans les termes les plus vifs par le pape Silvère, qui lui reprocha d'avoir dépeuplé le pays. Épouvanté lui-même de ce qu'il avait fait, Bélisaire eut recours à un expédient des plus hasardeux qui ne fit que changer la nature du mal. Il força des habitants de Cumes, de Pouzzoles, de Sorrente, de Syracuse, à s'expatrier pour venir repeupler Naples et ses environs : la Pouille, la Calabre, la Sicile et jusqu'à l'Afrique furent mises à contribution. Enfin, pour contenir ces populations diverses violemment juxtaposées, Bélisaire leur donna pour maître

(1) Procope, *de Bell. goth.*, du c. 6 au c. 12.

un préteur sicilien (1). Bélisaire, qui fut un bon soldat, était un esprit faible, et qui n'entendait rien ni à la politique ni au gouvernement.

Malgré le découragement qu'il éprouva devant Naples, et qui ne s'explique que par l'approche de l'hiver, le siége de cette ville n'avait duré que vingt jours. Théodat les avait passés à Rome, sans même songer à faire la moindre diversion en faveur des Napolitains; une pareille conduite exaspéra les Goths de Rome et des environs. Bientôt ceux de la ville en sortaient pour se réunir à leurs frères des champs, et, se réunissant à quelque distance dans un lieu nommé Régète, où il y avait de vastes pâturages traversés par un fleuve, les Goths étaient restés un peuple nomade, c'est-à-dire un peuple de pasteurs, et là ils élurent Vitigès roi des Goths et des Italiens. Vitigès n'était pas d'une naissance illustre, mais il s'était signalé à la bataille de Syrmich où Théodoric avait battu les Gépides. Or, en plaçant cette bataille un an avant l'arrivée de Théodoric en Italie, c'est-à-dire en 488, il y avait quarante-huit ans de cela, ce qui suppose que Vitigès avait un âge très-avancé lorsqu'il devint roi.

En apprenant l'élection de Vitigès, Théodat se hâta de fuir vers Ravenne. Aussitôt Vitigès ordonna au Goth Optaris de se mettre à la poursuite de Théodat et de le lui amener mort ou vif. Optaris accomplit cette mission avec d'autant plus de zèle que Théodat

(1) *Historia miscella*, lib. XV. Ce livre et plusieurs autres sont de la main de Paul Diacre.

lui avait ravi jadis sa fiancée et tous les biens de cette jeune fille, pour la vendre ensuite à prix d'argent. Courant jour et nuit, Optaris rejoignit Théodat, s'élança sur lui, le renversa sur le dos et l'égorgea « comme une victime ». Theudégésile, fils de Théodat, mourut en prison, et Mathasuinde, fille d'Amalasuinthe, fut contrainte d'épouser, très-jeune encore, le féroce vieillard qui venait de succéder à Théodat.

Cassiodore servit Vitigès moins longtemps, mais avec le même zèle qu'Alaric, Théodoric, Amalasuinthe et Théodat. C'est au nom de Dieu le Père et de Dieu le Fils qu'il se charge d'annoncer aux Goths que Vitigès a été déclaré roi selon l'antique coutume de la nation : « Ce n'est pas dans une chambre étroite que nous avons été élu, c'est en pleins champs, à la vue de tous; ce n'est pas à la suite de discussions subtiles et en présence de quelques flatteurs, c'est au son des trompettes, qui a fait frémir le cœur du peuple goth, lequel va retrouver sa valeur naturelle, avec un roi guerrier. Des hommes de cœur et nourris pour la guerre ne pouvaient supporter plus longtemps un prince dont la couardise n'avait d'égale que la présomption. C'est du péril commun qu'est sortie ma royauté, je suis chargé d'affronter la fortune. Nous nous oublierons nous-même, nous ne songerons qu'au bien public; nous saurons nous conduire en roi. En somme, nous vous promettons un roi digne des Goths sur lesquels a régné Théodoric. Et si nous savons marcher sur ses

traces, nous pourrons l'appeler notre père (1). » Cette lettre de Cassiodore est la dernière qui offre quelque intérêt : celles qu'il écrivit ensuite n'ont plus aucun caractère politique. Sentant bien qu'un jour ou l'autre l'influence catholique triomphera, il ne songe plus qu'à se ménager les bonnes grâces du clergé, et, plaidant sa cause en style captieux, il laisse celle de l'État aller à l'aventure.

Aussi bien n'aurait-il été donné à personne de rétablir les affaires de la monarchie gothe, le résultat final de l'occupation se réduisait à la présence en Italie d'un peuple tout entier sans racines, pour mieux dire, sans demeure fixe dans le pays et plus incapable que jamais de le régénérer depuis qu'il mêlait la corruption romaine à son antique férocité. Après avoir arraché le jeune Athalaric à l'autorité de sa mère pour l'initier à leur propre genre de vie, les Goths n'avaient su faire de lui qu'un débauché précoce, mourant d'épuisement au sortir de l'enfance. Rien n'avait pu leur ôter le goût de la vie au jour le jour qu'avaient menée leurs pères et qui était, à vrai dire, la seule où ils pussent déployer leurs qualités essentielles. On les verra les déployer encore dans le cours des événements peu connus qui se rattachent aux dernières années du séjour des Ostrogoths en Italie, événements auxquels les Francs se trouvèrent mêlés à diverses reprises, et qu'ils ne contribuèrent pas peu à faire tourner

(1) Cass., lib. X, epist. 31.

contre un peuple auquel ils avaient voué une haine mortelle (1).

Cependant toutes les combinaisons de la cour de Constantinople avaient été déjouées par la mort de Théodat et surtout par l'élection de Vitigès. On pourrait croire que Justinien, sentant la gravité des circonstances, se préoccupa de la situation de Bélisaire, une des plus critiques où un général en chef se soit jamais trouvé ; mais Justinien s'était déjà détourné du projet de cette conquête, et il laissa dans un entier abandon le héros de la guerre persique et de la guerre vandale. Ce fut peut-être dans cette campagne sans résultat et sans gloire que Bélisaire déploya, malgré quelques fautes, le plus de courage et de prudence.

On croit généralement que Bélisaire, comme tant de personnages illustres de cette époque, était né en Thrace de simples paysans (2) ; le silence que Procope garde sur ce point est moins significatif qu'on ne le croirait, car Bélisaire eût-il eu derrière lui une longue suite d'aïeux, qu'il eût été dangereux pour lui de faire parade de sa généalogie en présence d'un maître dont l'origine était connue. Cependant le doute n'est pas permis, car Bélisaire, qui servait humblement dans l'armée, n'obtint un commandement militaire que

(1) Ont écrit sur Théodoric : Georges Santonis, *Essai sur l'état civil et politique des peuples d'Italie sous le gouvernement des Goths* (1811) ; J. Naudet, *Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence des Goths en Italie* (1811). L'ouvrage de Manso est de 1824. Nous ne voulons rien dire de quelques écrits sans valeur sur le même sujet.

(2) Procope, *de Bell. vand.*, lib. I, c. 11.

26

lors de l'avénement de Justinien à l'empire. Il ne tarda pas à se signaler par la défense de Dara, ville nouvellement construite sur les bords du Tigre et dont les murailles n'étaient pas encore achevées, lorsqu'elle fut attaquée par Péroze, roi des Perses. Au début de sa carrière, comme à la fin, Bélisaire ne commanda jamais qu'à des troupes insuffisantes en nombre, car telle était l'impéritie de Justinien qu'il ne s'occupa jamais d'assurer la victoire des généraux qu'il lançait en avant d'un jour à l'autre et qu'il oubliait, pour ainsi dire, aussitôt qu'ils étaient partis. Nous n'entrerons pas dans le récit fastidieux de cette première campagne : elle n'eut d'autre résultat que d'aliéner la Perse à l'empire romain, dont le véritable intérêt eût été de se faire une alliée qui l'aidât à garder « les portes Caspiennes », pour nous servir ici d'une expression tombée en désuétude, mais non moins juste que pittoresque. Loin de là, on refusa à la Perse l'indemnité qui lui était due pour l'entretien d'une armée non moins utile à l'empire qu'à elle-même, mais on la força d'en mettre une autre sur pied pour repousser l'attaque des Romains. « La paix ne fut signée qu'à l'avénement de Chosroës en 533 (1). » Bélisaire n'avait pas remporté de victoire décisive pendant qu'il commandait en Perse, mais il avait fait preuve de grands talents militaires, et il avait achevé de gagner la confiance de l'empereur, en l'aidant à réprimer

(1) Procope, *de Bello persico*, lib. I, c. 13, 14, 15, 22

une grave insurrection qui avait éclaté à Constantinople.

Lorsqu'il avait été question de la guerre d'Afrique, le choix de l'empereur était tombé sur Bélisaire, dont cette campagne fut la plus glorieuse. On a dit que les intrigues de sa femme Antonine n'avaient pas peu contribué à sa nomination de général en chef. Antonine, qui fut l'émule et l'amie de Théodora, était fille d'un conducteur de chars, et elle n'était plus toute jeune quand Bélisaire l'épousa; veuve d'un homme inconnu, dont elle avait un fils envers qui elle se conduisit avec la plus grande cruauté, elle était connue par la dépravation de ses mœurs. Bélisaire, sur l'esprit et le cœur duquel Antonine avait pris un empire absolu, poussa la faiblesse et l'indulgence jusqu'au point où elles deviennent pour un mari un nouvel opprobre. Il lui était impossible de se séparer de cette indigne épouse, toujours adorée, qui d'ailleurs ne cessa de déployer un courage indomptable au milieu des dangers qu'elle se plaisait à partager (1).

Avec Antonine et son fils, Bélisaire emmenait en Afrique son secrétaire Procope, qui nous a fait part lui-même des émotions qu'il éprouva au départ de la flotte, par un temps orageux. Nous avons déjà dit quelques mots de cette campagne brillante et rapide; nous avons raconté l'entrée de Bélisaire en Italie, et nous allons le retrouver en présence de Vitigès.

(1) Voir l'*Histoire secrète* et les notes d'Alemanus.

L'élection du nouveau roi des Goths n'ébranla pas d'abord la situation du général romain, auquel toutes les sympathies étaient acquises. Lasse des barbares, l'Italie rêvait la restauration de l'empire d'Occident sous l'égide bienfaisante de Constantinople; elle voyait dans Justinien un sauveur. Et, laissant à Naples une faible garnison, Bélisaire marcha sur Rome.

Bien loin de songer à se défendre, les Romains, à l'instigation du pape Silvère, envoyèrent un légat à la rencontre de Bélisaire. Non-seulement les Goths ne s'y opposèrent pas, mais ils convinrent avec les Romains d'évacuer la ville à l'arrivée des impériaux, et, au moment où Bélisaire entrait par la porte Asinaria, ils sortirent par la porte Flaminia, et se dirigèrent sur Ravenne : seul, leur chef Leudaris ne voulut pas quitter la place dont on lui avait confié la garde. Il fut envoyé comme prisonnier à Justinien avec les clefs de la ville (537). Le premier soin de Bélisaire fut de se mettre en état de défense, en même temps qu'il chargeait deux de ses généraux d'occuper différents points stratégiques.

Cependant, Vitigès ayant rappelé aux Francs certains engagements qu'ils avaient pris avec Théodat au début de la guerre, ceux-ci y avaient opposé leurs conventions avec Justinien, tout en promettant d'envoyer d'autres nations au secours des Goths. Voyant qu'ils n'en faisaient rien, Vitigès résolut d'assiéger Bélisaire dans Rome. Préalablement il envoya Asinaris et Uligésile en Dalmatie avec une nombreuse armée pour

remettre cette province sous la puissance des Goths, et rassembler sous leurs enseignes les tribus de barbares qui erraient dans ces parages, leur refuge ordinaire après la défaite. Ils devaient surtout s'attacher à la prise de Salone, et ils étaient accompagnés de nombreux dromons qui devaient leur servir à investir la ville à la fois par terre et par mer.

Ce plan mal conçu n'était que la contre-partie de celui de Bélisaire, qui, nous l'avons dit, s'était séparé de deux de ses généraux, Constantin et Bessa. Ainsi les deux adversaires se trouvèrent privés au moment de l'action chacun d'un corps d'armée et de deux généraux habiles. Pour Bélisaire, qui avait contre lui l'infériorité du nombre, c'était une faute grave ; il le sentit et mit tous ses soins à la réparer. Favorisé par la résistance opiniâtre du général romain qui commandait à Salone, Bélisaire eut le temps de rappeler ses lieutenants à Rome ; mais il n'y purent arriver à temps que par une retraite précipitée qui leur fit perdre les places qu'ils avaient été chargés d'occuper. Une nouvelle faute de Bélisaire, et celle-là moins facile à réparer, compromit tout pour un instant. Jugeant sa position très-périlleuse, il avait fortifié avec un soin particulier une tour qui défendait l'entrée d'un pont jeté sur le Tibre, dans les plaines de la Sabine par lesquelles Vitigès s'avançait. En elle-même cette disposition était excellente, parce qu'elle était destinée à maintenir l'ennemi au-delà du Tibre; mais, par une aberration inexplicable, Bélisaire n'avait mis

dans ce poste important que vingt-deux barbares, qui lâchèrent pied pendant la nuit, épouvantés de se trouver en si petit nombre devant une puissante armée.

Ce pont n'était qu'à quatorze milles de Rome, et Bélisaire avait compté qu'il arrêterait les Goths pendant vingt jours. Ne sachant rien de ce qui s'était passé, il sortit de la ville avec une escorte de mille chevaux pour pousser une reconnaissance jusqu'au fleuve, et pour déterminer l'emplacement du camp fortifié qu'il avait l'intention d'établir sous la ville. Mais l'ennemi, passant le pont, attaqua les impériaux à l'improviste avec des forces supérieures. Bélisaire se mit à la tête des siens et combattit comme un simple soldat. Il montait un cheval plein d'ardeur, entièrement bai, avec la tête d'une blancheur de neige depuis le front jusqu'aux narines. Rendu plus reconnaissable encore par sa monture, il devint le point de mire des archers et fut poursuivi avec un acharnement particulier par les déserteurs qui savaient quel sort les attendait, s'ils étaient pris. Photius, fils d'Antonine, qui s'était déjà distingué au siége de Naples, seconda activement les efforts de son beau-père. Nous ne comprenons plus rien aujourd'hui à ces prodiges de valeur personnelle, non que nos soldats soient moins braves, mais parce que les moyens de destruction ne font plus la même part à la bravoure et à la force personnelle, et nous avons peine à croire qu'un seul homme ait arrêté à lui tout seul un fort détachement

de cavalerie : tel est pourtant l'exploit qu'on prête à Photius, et qui paraît d'autant plus probable, que l'historien n'hésite pas à ajouter que néanmoins les Romains n'eurent bientôt plus qu'à se diriger vers Rome en toute hâte. Les pages un peu diffuses que Procope consacre au récit de cette journée, où quelques troupes d'escarmouche tinrent tête à une armée tout entière, n'en comptent pas moins parmi les plus vivantes qu'il ait écrites : elles sont pleines de soleil, de poussière et de sang; on croit entendre les cris des combattants, voir Bélisaire, couvert de sueur, poussant son cheval au plus fort de la mêlée, échappant miraculeusement aux innombrables traits dirigés contre lui. Frappés de stupeur et grands admirateurs du courage, les Goths reculaient par instants; puis ils revenaient à la charge avec une nouvelle fureur.

Ce fut ainsi qu'ils poursuivirent leurs ennemis jusque sous les murs de la ville; alors les Romains, craignant qu'ils n'entrassent, refusèrent la porte à Bélisaire, qui la demandait à grands cris : le bruit de sa mort s'était répandu, il était méconnaissable sous la poussière du combat, et la nuit approchait. Ce malentendu, qui ressemble à une trahison, s'explique plus justement par la seule lâcheté des Romains. En effet, quand Bélisaire, après avoir de nouveau fondu sur l'ennemi, l'eut dispersé et fut enfin rentré dans Rome, les Romains lui conseillèrent de fuir par une porte opposée. Il refusa.

Ce fut alors que Vitigès envoya sous les murs de Rome un général nommé Vacis, qui, s'étant présenté

en parlementaire, reprocha aux Romains de les avoir trahis pour les Grecs, en ajoutant, non sans raison, que ceux-ci seraient incapables de les défendre, et qu'ils ne produisaient plus que des tragédiens, des mimes et des pirates. Personne ne répondit, et Vacis se retira, tandis que les Romains tournaient en plaisanterie les encouragements que leur prodiguait Bélisaire : c'était au moment même où il échappait à grand' peine aux barbares qu'il se vantait de les mettre en fuite! Quant aux populations environnantes, elles assistaient à la lutte des Grecs et des Goths avec une indifférence profonde. De jeunes bergers samnites eurent l'idée de faire lutter deux d'entre eux sous les noms de Vitigès et de Bélisaire, et Vitigès fut terrassé par Bélisaire, d'où l'on conclut dans le pays que la victoire demeurerait aux Romains.

Cependant Bélisaire avait fait murer la porte Flaminienne, voisine du camp des ennemis, et, se réservant le poste le plus périlleux, il avait confié la défense des différents points de la ville à ses meilleurs lieutenants. Sans fermer les égouts, qui donnaient tous dans le Tibre, il fit obstruer solidement les aqueducs. Mais l'eau qu'ils amenaient faisait tourner les moulins, qui furent ainsi condamnés à l'inactivité. La famine se fit bientôt sentir, et les Romains accablèrent de malédictions Bélisaire, qui n'avait pas craint d'entreprendre la guerre avec des forces insuffisantes (1).

(1) Dans une lettre écrite à Justinien pendant le siége, Bélisaire dit

Les sénateurs, qui avaient tant contribué à la chute de Théodoric, n'eurent pas l'énergie de soutenir la cause impériale au moment décisif et animèrent sourdement les esprits contre Bélisaire. Vitigès, instruit par les transfuges de ce qui se passait dans la ville, y députa des légats qui furent reçus en présence du sénat et des généraux.

« C'est avec raison, dit à Bélisaire le chef de la légation, que les hommes distinguent les choses par les noms, et par exemple la témérité du courage. La témérité nous précipite dans des périls sans gloire, tandis que nous sommes toujours loués pour notre courage. Résister encore dans la situation où te voici, ô général illustre, serait de la témérité.

« Cesse donc de condamner aux misères d'un siége ces Romains qui, sous Théodoric, ont appris à mener une vie toute de délices et de liberté; cesse de t'opposer à ce que les Goths règnent sur l'Italie, conformément au droit qu'ils en ont. N'est-il pas étrange, contraire à toute raison, que tu restes enfermé dans cette ville, sans oser prendre la campagne, tandis que le roi d'Italie, campant sous les murs, doit soumettre son armée à tous les périls et à tous les maux de la guerre? »

Le légat terminait en offrant aux impériaux de se retirer avec armes et bagages. Bélisaire répondit :

que, déduction faite des garnisons qu'il avait dû laisser en Sicile et en différentes villes d'Italie, son armée n'était plus que de cinq mille hommes.

« Ce n'est pas à votre gré que nous en viendrons aux délibérations de cette nature; des hommes ne font pas la paix ou la guerre selon qu'il plaît à leurs ennemis; c'est à chacun de gouverner ses affaires comme il l'entend. Je vous le prédis, le temps viendra où vous vous cacherez la tête sous les buissons, car vous n'aurez plus d'autre refuge ici. Alors nous serons maîtres de Rome et nous n'aurons plus rien à craindre de l'étranger. — Au reste, si quelqu'un de vous espère prendre Rome sans coup férir, celui-là se trompe. Bélisaire ne vous la livrera pas vivant. »

Une seule voix s'éleva en faveur de l'empereur dans le sénat; ce fut celle de Fidélius, récemment créé préfet du prétoire par Bélisaire. Aussitôt que Vitigès fut informé de cette fière réponse, il s'occupa des préparatifs du siége.

Il construisit des tours de bois égales en hauteur aux murs de la ville et montées sur des roues, le tout disposé de façon qu'on pût y atteler des bœufs; un grand nombre d'échelles et quatre béliers furent préparés, c'est-à-dire autant de machines destinées à battre en brèche les murailles par le choc d'énormes madriers armés de fer. On se procura aussi un nombre considérable de fascines. De son côté Bélisaire se pourvut de balistes, d'onagres, de loups et autres engins destructeurs; la défense et l'attaque furent menées avec la même vigueur. Le dix-huitième jour, les Goths, Vitigès en tête, donnèrent l'assaut. La pre-

mière flèche partit de la main de Bélisaire et perça la gorge d'un chef ennemi, au défaut de la cuirasse : tandis que les Romains poussaient un cri de victoire, une autre flèche vola au but avec la même sûreté, et la joie des Romains redoubla.

Alors Bélisaire fit tirer sur les bœufs qui traînaient les tours qu'immobilisa la mort de ces animaux. Bélisaire salua ce résultat d'un long éclat de rire, en s'écriant que les barbares étaient bien naïfs de croire qu'il ne commencerait pas par tuer leurs bœufs. Repoussé sur ce point, Vitigès dirigea l'attaque vers la porte Aurélia. C'est de ce côté « qu'à un jet de pierre » des murs s'élevait le tombeau de l'empereur Adrien. Il était fait de marbre de Paros, et bien qu'on eût n'employé de ciment d'aucune espèce, les blocs étaient joints entre eux avec une perfection et une solidité admirables. Les quatre côtés du tombeau étaient égaux et chacun avait aussi la longueur d'un jet de pierre; leur hauteur était égale à celle des murs de la ville. Sur la partie supérieure il y avait plusieurs statues équestres, également en marbre de Paros. Le tout formait une sorte de tour carrée destinée à la défense de la porte Saint-Pierre. Les Goths, profitant de l'éloignement momentané de Constantin chargé de défendre cette partie de la ville, donnèrent l'assaut avec une telle impétuosité que les impériaux ne purent se servir de leurs machines : ce fut alors qu'à force de bras ils jetèrent les statues sur les assaillants; tout ce qui ne fut pas écrasé se mit à fuir et le reste

succomba sous les flèches. Le môle d'Adrien est devenu le château Saint-Ange.

Sur d'autres points on combattit avec plus d'acharnement encore; les Goths parvinrent même à pénétrer dans la ville, mais ils furent repoussés et firent des pertes considérables. La victoire coûtait cher aux impériaux, et ce fut alors que Bélisaire adressa à l'empereur la lettre à laquelle nous avons fait allusion plus haut, et qu'il terminait en demandant des renforts. L'empereur écrivit à Valérien et à Martin, déjà partis de Constantinople, avec quelques troupes, pour les engager à hâter leur marche : ils avaient hiverné en Grèce. Les vivres devenaient de plus en plus rares à Rome, la mesure qui avait réduit les portions de froment était devenue insuffisante, et Bélisaire dut prendre le parti de renvoyer les bouches inutiles; femmes, enfants, esclaves, tout ce qui ne pouvait concourir à la défense des remparts fut dirigé sur Naples. Les Goths ne songèrent point à barrer le passage à ces malheureux, et ils se tinrent au contraire renfermés dans leur camp, craignant les sorties des assiégés et surtout des Maures. Il y en avait un corps assez considérable dans l'armée de Bélisaire, et ils inspiraient aux Goths sous les murs de Rome la même terreur que jadis sous les murs de Constantinople. Les Maures excellaient toujours à se servir de la lance et à fuir en défiant toute poursuite, grâce à la rapidité de leurs chevaux.

Mais il ne suffisait pas d'avoir diminué la popula-

tion, il fallait combler les vides faits dans les rangs de l'armée : Bélisaire imagina donc d'enrôler les ouvriers sans ouvrage, et c'était le plus grand nombre, puis de les diviser en classes qui devaient tour à tour monter la garde sur les remparts, pendant que les soldats répareraient leurs forces par le sommeil. Après les rations, la solde fut réduite de moitié. En même temps Bélisaire avait à surveiller les traîtres dont la ville était pleine; il renvoya quelques sénateurs dont il croyait avoir à se défier, et il poussa la précaution jusqu'à faire changer la forme des clés de la ville plusieurs fois par mois. La nuit, les Maures multipliaient les rondes extérieures, accompagnés de chiens renommés pour la finesse de l'odorat. On allait jusqu'à faire de la musique le soir sur les remparts pour tenir les sentinelles en éveil. Ce fut vers cette époque que le pape Silvère fut dépouillé de la tiare et mis à mort, et, si nous avons anticipé en cela sur le cours des événements, c'est que nous avons cru bon de grouper les faits qui nous font connaître la conduite de Justinien envers l'Église et celle de l'Église envers lui; il était juste d'établir qu'elle n'eut aucune part dans les persécutions religieuses où il se complut, et que, loin de là, elle n'y échappa pas elle-même.

Furieux de ces défaites, Vitigès s'en vengeait en faisant égorger les sénateurs qui s'étaient réfugiés à Ravenne : quelques-uns à peine purent s'évader, et de ce nombre fut Réparatus, frère de Vigile, qui venait de succéder à Silvère. Ensuite Vitigès s'empara de Porto,

place importante sur le Tibre, et qu'un bras du fleuve, côtoyé par un chemin propre au tirage des bateaux, mettait en communication avec Rome ; c'était par cette voie que les provisions arrivaient dans la ville, et, après l'occupation de Porto, les vaisseaux durent aborder à Antium, ce qui détermina des retards dans des arrivages si impatiemment attendus. Vitigès avait massacré la population d'alentour et Bélisaire avait trop peu de soldats pour les envoyer faire des vivres à Antium.

Tout à coup deux mille six cents cavaliers purent se jeter dans Rome : pris entre les Huns, les Bulgares, les Maures et les Perses, Justinien n'avait rien de plus à envoyer à Bélisaire. Mais celui-ci fit bon usage de cette faible recrue et recommença à décimer les Goths par ses sorties de cavalerie dans lesquelles il ne risquait que peu d'hommes à la fois. Cette arme, dont le rôle tend à se réduire de jour en jour parmi nous, était toute différente jadis, on le savait déjà, mais on ne se serait point douté qu'on s'en servît avec tant de succès pour l'attaque et la défense des places. Cette tactique réussit moins aux Goths qu'aux Romains ; l'incapacité de Vitigès s'accusait davantage à mesure que la lutte se prolongeait. Les Goths eux-mêmes avaient dégénéré dans l'oisiveté : Bélisaire disait à ses amis qu'au début du siége, il avait vu qu'il suffisait d'une poignée de Romains pour tenir tête à une armée de Goths, et qu'en ce moment même il s'était senti sûr de la victoire. Il avait remarqué immédia-

tement que les Goths ne savaient plus tirer juste, que la plupart de leurs flèches se perdaient et qu'ils étaient mal commandés. Pour le moment ils avaient renoncé à l'attaque et se tenaient retirés dans les sept camps qu'ils avaient établis sous les murs de Rome.

Alors les Romains portèrent Bélisaire aux nues et, exaltés par le succès, ils demandèrent à grands cris une bataille générale. Bélisaire, qui sans doute ne les connaissait pas moins bien que les Goths, hésitait à livrer sa fortune aux hasards d'une seule journée, avec des troupes dont il n'était pas sûr. Néanmoins il crut devoir s'y décider.

La bataille commença avec le jour, tandis que Bélisaire et Vitigès se tenaient derrière les deux armées; ce n'était plus d'une escarmouche qu'il s'agissait.

D'abord les Romains l'emportèrent; sous les flèches de leurs archers les Goths tombaient par centaines, mais ils ne lâchaient pas pied, un nouveau combattant remplaçait aussitôt le soldat abattu. La supériorié du nombre devait leur assurer l'avantage à la longue, et vers midi les Romains, ayant perdu beaucoup de monde, ne cherchaient plus qu'un prétexte pour se réfugier derrière leurs murailles. Ce furent un Isaurien nommé Athénodore et deux Cappadociens, Théodorite et Georges, qui soutinrent tout le poids de la journée. Sous leurs ordres les impériaux attaquèrent en masse et de front l'armée des

Goths qui, pris à l'improviste, plièrent et se réfugièrent en désordre sur les collines du voisinage. Ce fut alors que des gens de toute espèce, étrangers pour la plupart à l'art militaire, à moitié nus, ouvriers, marins, valets, enfin la lie de l'armée de Bélisaire, voulurent participer à la victoire pour participer au pillage. A leur arrivée le désordre se mit dans les rangs des impériaux, et les Goths, voyant leur camp envahi par cette multitude avide et désarmée, fondirent sur elle des hauteurs qu'ils occupaient et les mirent en fuite. Pendant ce temps-là un autre corps de l'armée des barbares attaquait vigoureusement les Romains, qui rentrèrent en désordre dans la ville. Les Goths ne purent toutefois y pénétrer.

Cette bataille eut lieu vers la fin du mois de juin 537, et presque aussitôt un redoublement de famine et la peste se joignirent aux maux de la guerre. Un peu de pain était le seul aliment qu'il y eût dans la ville, et encore le réservait-on en grande partie pour les soldats; les citoyens tombaient d'inanition au coin des rues. Les Goths s'occupaient uniquement de resserrer le blocus, en privant la ville d'eau et de blé. Ils avaient obstrué deux aqueducs récemment dégagés par Bélisaire, et quand vint le temps de la moisson, ils la firent à leur profit, en se réservant de vendre quelques gerbes de blé aux Romains assez riches pour y mettre un prix exorbitant : les pauvres mangeaient de l'herbe, autant qu'ils en pouvaient trouver tant à l'intérieur qu'aux alentours de la ville.

Tout valait mieux que la prolongation du siége et d'une voix unanime on demanda une nouvelle bataille générale; chacun promettait d'être à son poste et de faire de son mieux.

« Nous avions espéré vivre en paix sous la protection des empereurs, mais l'effet n'a point répondu à notre espérance. C'est pour avoir pris les armes contre les barbares que nous sommes tombés dans cet abîme de calamités : que Bélisaire nous pardonne de lui parler avec cette franchise; la faim ne connaît pas de lois, nos maux sont notre excuse. Tu vois où nous en sommes. L'ennemi est maître du pays; nous manquons de tout ce qu'il faut à la vie; nos morts sont sans sépulture. Il est temps d'en finir, et nous saurons combattre. »

A ces sollicitations, à ces reproches voilés dont il sentait sans doute la justesse, Bélisaire opposa une volonté inébranlable. Il ne voulait pas, disait-il, risquer de nouveau le succès de la campagne dans une bataille où la supériorité du nombre serait du côté de l'ennemi : et quels étaient donc ceux qui voulaient combattre? serait-ce sur le champ de bataille qu'ils apprendraient le métier du soldat?

« J'admire votre courage, je pardonne à votre impatience, répondit Bélisaire; mais vous prenez mal votre temps, quand l'empereur vous envoie une armée innombrable rassemblée dans toutes les parties de l'univers, et soutenue d'une flotte qui couvre la mer Ionienne. Elle apporte une immense quantité de

provisions de toute espèce, vous allez vivre dans l'abondance, et vous aurez promptement raison de la famine et des barbares. »

Puis, pour occuper l'esprit public et donner quelque apparence de réalité à ses promesses, Bélisaire envoya à Naples son secrétaire, l'historien Procope, pour faire des achats de grains et les diriger par mer vers Ostie le plus tôt possible. Procope devait aussi rassembler les quelques soldats arrivés de Constantinople et les trainards disséminés dans la Campanie. Pendant ce temps Bélisaire trouvait moyen de distribuer un peu de blé aux habitants de la ville, et continuait avec succès ses sorties de cavalerie. Enfin des secours en hommes et en vivres entrèrent à Rome par le Tibre.

Bientôt Jean, neveu de ce Vitalien qui s'était révolté contre l'empereur Anastase et que Justin avait mis à mort, arriva de Constantinople, et Bélisaire lui ordonna de se mettre à la tête de mille chevaux et de ravager le Picénum (1). Jean rencontra Ulitis, oncle paternel de Vitigès, le défit et le tua. Puis, passant devant la ville d'Urbin, pourvue d'une forte garnison, il s'avança jusqu'à Rimini. Cette ville avait été abandonnée par les Goths, détestés des habitants et inquiets de ce qui se passait à Ravenne. Selon Procope, Matasuinthe avait vu avec plaisir l'arrivée de Jean et lui avait fait offrir de lui livrer Ravenne et de l'épouser ensuite, c'est-à-dire après avoir assassiné

(1) Ancienne marche d'Ancône.

Vitigès. La prise de Rimini, qui eut lieu vers la fin de mars 538, détermina Vitigès à lever le siége de Rome. Au moment où il repassait le Tibre, il fut attaqué et battu par Bélisaire, ce qui ne l'empêcha pas d'aller assiéger Rimini.

Quelque temps auparavant Dazius, archevêque de Milan, était venu solliciter de Bélisaire un détachement avec lequel il se faisait fort de soustraire Milan au joug des Goths. Délivré de Vitigès, Bélisaire envoya aux Milanais mille fantassins commandés par Mundila, et dans le premier élan de la reconnaissance la ville se déclara ville impériale, sans avoir pris les mesures énergiques qu'appelait ce parti téméraire. Bergame, Côme, Novare et quelques autres places de peu d'importance suivirent l'exemple de Milan. Ce furent autant de points où il fallut mettre garnison.

Mais à peine Vitigès eut-il appris la révolte de Milan qu'il y expédia son neveu Uraïa, à la tête de forces suffisantes, qu'augmenta bientôt un corps de dix mille Bourguignons. Ils étaient envoyés par Théodebert, un roi des Francs, dit roi d'Austrasie, mais secrètement et venant comme d'eux-mêmes en Italie. Aussitôt Milan fut assiégé. A cette nouvelle Bélisaire partit de Rome, prit Todi et Chiusi dont il envoya les garnisons en Sicile. Sur le même moment arriva un corps d'armée composé de cinq mille Grecs et de deux mille Hérules, commandés par l'eunuque Narsès, qui opéra sa jonction avec Bélisaire à Fermo.

Tandis qu'on tenait conseil, on reçut une dépêche de Jean qui, toujours assiégé dans Rimini, déclarait qu'il ne pourrait tenir au-delà de sept jours. On délibéra de se porter à son secours, et les Goths levèrent le siége sans attendre l'arrivée des impériaux. Des différends assez graves se produisirent entre Narsès et Bélisaire, qui se séparèrent mécontents l'un de l'autre. Tandis que Bélisaire s'emparait d'Urbin, Narsès entrait à Imola. Fidèle à ses traditions de courage, Céséna tenait encore : on n'entend plus parler de Narsès jusqu'au moment où il revint en Italie pour y diriger seul la guerre gothique.

La même année, une horrible famine sévit en Italie et dans les pays circonvoisins; des mères mangèrent leurs enfants(1). Suivant Procope, il mourut en un an, dans le Picénum, cinquante mille paysans, et plus encore en Istrie et en Dalmatie. Néanmoins le siége de Milan continuait et les souffrances des assiégés étaient atroces. Martin et Uliaris, capitaines de Bélisaire, envoyés au secours de cette ville avec des forces insuffisantes, s'étaient arrêtés à l'arrivée des Bourguignons, qui, réunis aux Goths, formaient une armée redoutable. Mundila et son collègue Paul capitulèrent, moyennant la vie sauve, et furent dirigés sur Ravenne(2). Mais les Bourguignons et les Goths, entrant à la fois, firent main basse sur les sénateurs et les mirent à mort. Tous les mâles, sans en excepter ni les prê-

(1) *Histor. misc.*, lib. XVI.

(2) *Anonym.* apud Marcellinum.

tres, ni les vieillards, ni les enfants, furent massacrés dans les églises où ils s'étaient réfugiés et jusque sur les autels (1). La Ligurie retomba au pouvoir des Goths et les Bourguignons retournèrent dans leur pays.

Celui qui les avait envoyés, sous prétexte de satisfaire aux capitulations intervenues entre les Francs et les Ostrogoths, lorsque ceux-ci avaient cédé à ceux-là leurs possessions dans les Gaules, Théodebert, voulait sans doute affaiblir l'armée impériale, qu'il comptait attaquer bientôt, en dépit d'engagements dont on ignore la nature, mais qui sont attestés par deux lettres de Théodebert à Justinien (2). Probablement même, l'empereur avait adopté Théodebert, car celui-ci lui donne le titre de père. Dans une de ces lettres, où les noms sont, il est vrai, souvent corrompus, Théodebert dit que son royaume, s'étendant des confins de la Pannonie à l'Océan, embrassait la Thuringe, une partie de la Saxe et de la Souabe, avec les provinces belges et une portion du royaume de Bourgogne.

En 539, Théodebert, voyant les Goths et les Romains occupés à se détruire, passa les Alpes avec cent mille hommes; au mépris de ses engagements tant avec

(1) Marius Aventicensis, *in Chron.* Baronius loue chaleureusement l'archevêque Dazius d'avoir délivré Milan du fléau de l'arianisme. Malheureusement pour sa mémoire, Dazius, au lieu de rester parmi ses ouailles pour les affermir dans le péril et leur dispenser les secours de la religion, se sauva, gagna Constantinople, et y mourut tranquillemen au bout de deux ans.

(2) Duchesne, *Hist. Francorum*, t. I, p. 862.

l'empereur qu'avec les Goths, il voulait s'emparer de l'Italie. Il n'avait avec lui que peu de cavaliers, les seuls de l'armée qui portassent des lances. Les fantassins n'avaient ni lances, ni arcs, mais l'épée, le bouclier et la hache à deux tranchants, emmanchée court. En apprenant l'entrée de Théodebert en Ligurie, les Goths s'imaginèrent que les Francs tenaient enfin leurs promesses, et les accueillirent avec des transports de joie comme de puissants alliés, dont l'intervention allait décider de la victoire; ils voyaient déjà Bélisaire forcé de quitter l'Italie.

Voulant traverser le Pô sur un pont qui était au pouvoir des Goths, les Francs ne leur firent aucun mal; mais, une fois maîtres du passage, ils s'emparèrent des femmes gothes et de leurs enfants qu'ils immolèrent à leurs dieux; ensuite ils jetèrent dans le fleuve les cadavres des victimes, comme les prémices de la guerre (1). Les Francs passaient pour bons catholiques, et l'on a voulu expliquer cet horrible sacrifice par la présence dans leurs rangs d'un grand nombre d'Allemands. Mais la remarque de Procope n'en subsiste pas moins : « Ces barbares sont chrétiens à leur manière : c'est-à-dire qu'ils observent encore différents restes de leur ancienne superstition; c'est ainsi qu'ils cherchent le secret de l'avenir dans les entrailles des victimes humaines. »

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. II, c. 25. C'est au même auteur que nous avons emprunté tout ce qu'on vient de lire. On voit que Procope et Agathias disent absolument la même chose de l'armement des Francs.

Épouvantée de ce spectacle, l'avant-garde des Goths se replia sur Pavie. Selon l'habitude, il y avait un camp sous la ville, et, soit que la nouvelle du massacre qui venait d'avoir lieu ne fût pas encore connue, soit qu'on n'y attachât pas l'importance d'une déclaration de guerre, les Goths accueillirent les Francs de la manière la plus amicale. Mais, se voyant attaqués avec fureur par une armée tout entière, ils se replièrent sur Ravenne, à travers les positions des Romains. Ceux-ci, les voyant fuir avec tous les signes de l'épouvante, s'imaginèrent qu'il arrivait des renforts à Bélisaire et ils se portèrent en avant. Mais ils tombèrent à l'improviste sur un redoutable ennemi qui les mit en pleine déroute; ne pouvant pas même regagner leur camp, ils se sauvèrent en Toscane, où ils racontèrent à Bélisaire ce qui leur était arrivé. Il fut profondément troublé de ce surcroît d'embarras et il adressa au roi des Francs la lettre suivante :

« A mon avis, illustre Théodebert, le mensonge ne convient pas à un homme célèbre entre tous par ses exploits et qui commande à un grand peuple. Tu sais en quoi tu as péché, puisqu'après nous avoir promis de ne point unir tes armes à celles des Goths, non-seulement tu ne gardes pas la neutralité, mais tu nous attaques. Loin de toi, ô prince très-illustre, de commettre un pareil crime envers un puissant empereur qui pourrait tirer de cette injure une vengeance terrible. »

Cette lettre produisit d'autant plus d'effet sur Théo-

debert que les Francs, après avoir épuisé tout ce qu'ils avaient trouvé de provisions, dans les camps et dans les villes, où elles étaient rares, en étaient réduits à la chair de vache et à l'eau du Pô, qui engendrait la dyssenterie (1). Un tiers de l'armée avait péri, et Théodebert se décida à repasser les Alpes; il saccagea le pays sur son passage, Gênes fut détruite (2).

Pendant que les Goths tombaient sous le fer des Francs, Vitigès était demeuré assiégé dans Ravenne; ce fut là qu'il reçut une ambassade des rois francs qui lui proposaient d'aller à son secours avec une armée de cinq cent mille hommes. En même temps arrivèrent des légats impériaux chargés de traiter de la paix. L'attitude de Chosroës devenait de plus en plus menaçante, et Justinien, désespérant de mener de front deux grandes guerres à la fois, voulait terminer la moins menaçante. La dernière expédition des Francs en Italie n'était pas de nature à inspirer aux Goths une grande confiance en eux, et Vitigès se décida à faire la paix avec l'empereur; mais il posa des conditions que Bélisaire rejeta, sachant que le roi des Goths manquait de tout et succomberait un jour ou l'autre. Fatigués du gouvernement de Vitigès et déçus de leurs espérances de paix, les Goths proposèrent à Bélisaire de se soumettre à lui et de le reconnaître roi d'Italie.

Incapable de trahir ainsi la confiance de Justinien,

(1) Procope, *ub. sup.*

(2) Muratori, *Annali d'It.*, an 539.

Bélisaire feignit d'accepter, ravitailla la ville de Ravenne par mer, et y entra pacifiquement sans qu'il fût fait le moindre attentat aux personnes ou aux propriétés. Puis il s'empara de Vitigès et de tous les trésors que renfermait le palais, avec l'intention de présenter à Justinien et la personne et les richesses du roi des Goths (540). La reddition de Ravenne détermina celle de Trévise et autres places de la Vénétie.

En apprenant que Bélisaire était rappelé à Constantinople, les Goths, déçus dans leurs espérances, se réunirent en diète à Pavie et sur la proposition d'Uraïa, neveu de Vitigès, ils s'occupèrent d'élire un nouveau roi. Leur choix tomba sur Ildebald, qui appartenait à l'aristocratie des Goths et qui habitait Vérone. Le premier soin d'Ildebald fut d'envoyer des légats à Bélisaire pour lui reprocher d'avoir trahi sa parole et pour lui représenter que c'était se manquer à lui-même de refuser la couronne d'Italie; que si, cédant enfin aux vœux des Goths, Bélisaire consentait à devenir leur roi, Ildebald s'empresserait d'aller de sa personne déposer le sceptre aux pieds de l'élu de la nation.

Bélisáire fut inébranlable, et déjà il avait mis à la voile pour le Bosphore, emmenant Vitigès et sa femme, ainsi que quelques personnages de distinction parmi lesquels étaient les fils du nouveau roi Ildebald qu'on avait trouvés à Ravenne et qu'on avait pris. Justinien reçut Vitigès avec bienveillance et vit avec plus de plaisir encore que sa personne les trésors

du palais de Ravenne. Vitigès fut créé patrice (1) et mourut au bout de deux ans. Sa veuve Matasuinthe épousa Germanus, neveu de l'empereur et un des meilleurs généraux de l'armée (541).

A partir de cette époque, les calamités se succédèrent en Italie sans interruption; Italiens et Goths tombèrent dans la dernière dégradation. Toutefois la ligne de démarcation entre eux ne cesse pas d'être sensible, et, si l'un des deux peuples se ressouvint encore d'un passé glorieux, ce fut le peuple italien. Les Goths ne songeaient plus qu'à jouir des immenses richesses qu'ils s'étaient amassées et sur lesquelles ils vivaient au jour le jour, comptant, pour réparer la brèche, sur le moyen même par lequel ils les avaient acquises : la guerre et le vol. Depuis la mort de Théodoric ils ne faisaient plus qu'opprimer les colons établis sur les biens qui leur avaient été attribués à leur arrivée en Italie, et ne songeaient qu'à entasser dans leurs demeures des pierres précieuses ou des métaux improductifs. Tandis que Bélisaire, après avoir précédemment envoyé à Constantinople les richesses dont Genséric avait jadis dépouillé l'Espagne et l'Italie, emportait avec lui le trésor de Théodoric, qui comprenait celui qu'Ataulphe tenait d'Alaric, il restait encore en Italie des sommes énormes aux mains des Goths. Un caprice du sort voulait que le produit du gigantesque pillage organisé par les barbares de l'est à l'ouest de

(1) Jornandès, *de Reb. get.*, c. 60.

l'Europe méridionale allât s'engouffrer dans les caves de Justinien.

Aussitôt après le départ de Bélisaire, Ildebald se disposa à affermir son autorité et à restaurer le royaume des Ostrogoths. Il fit donc appel à tous ceux, Goths et Romains, qui étaient las d'obéir aux Grecs, et ne tarda pas à réunir à Pavie une armée assez nombreuse. Les officiers grecs qui étaient restés étaient détestés pour leur avidité insatiable et dénués d'autorité. Ce fut alors qu'on leur adjoignit, sous le titre de logothète, un certain Alexandre Forsicula qui s'était enrichi par des moyens scandaleux, et dont l'arrivée suivit de près le départ de Bélisaire. Sa principale industrie à Constantinople avait été de rogner adroitement les pièces de monnaie, pratique analogue à celle qui consista à « faire suer l'or », c'est-à-dire à secouer fortement un certain nombre de pièces d'or enfermées dans un sac, de manière à produire de la poudre d'or au détriment du poids des monnaies ainsi traitées. Chargé de faire rentrer les sommes prétendues dues à l'empereur, Forsicula réduisit bientôt l'Italie à la dernière misère. Il ne s'était pas borné à exiger les payements, nous dirions de l'exercice courant, mais il avait revisé les comptes du passé, en remontant jusqu'à Théodoric. Il donnait pour débiteurs de l'État des hommes qui de leur vie n'avaient eu affaire avec le trésor public. En même temps il diminuait la paye des soldats à tel point qu'ils en étaient réduits à mourir de faim; beaucoup désertèrent les aigles impériales

pour passer au service d'Ildebald, qui ne tarda pas à battre les impériaux à Trévise.

Cette victoire donna de l'éclat à son nom et le rendit cher à toute l'Italie, mais il survécut peu et les circonstances de sa mort méritent d'être rapportées. Ildebald ne possédait pas une fortune assortie à son rang, et sa femme devait aller vêtue avec moins de luxe que ne le comportait la royauté. Au contraire Uraïa disposait d'une fortune immense, et sa femme, tandis qu'on la portait au bain, rencontra la reine dans un costume des plus simples et passa devant elle sans baisser la tête avec un regard de mépris. La reine se plaignit vivement à son mari de cette insulte, qui fut aussi très-sensible au roi : la perte d'Uraïa fut jurée, et l'on commença par faire courir le bruit qu'autorisant ses prétentions au trône de sa proche parenté avec Vitigès, il conspirait contre le gouvernement nouveau. Ildebald ne voulait par là que préparer les esprits au projet qu'il méditait et donner un prétexte public à la vengeance : Uraïa fut bientôt assassiné dans un guet-apens, crime qui causa aux Goths un vif déplaisir. Mais ils étaient tombés dans un tel abaissement que personne n'osa élever la voix, à plus forte raison venger la mort du neveu de Vitigès. Sans ce curieux épisode, nous ne saurions rien sur le genre de vie des femmes gothes de la classe aristocratique, et l'on doit croire qu'elles ne s'étaient pas bornées à emprunter aux femmes romaines la pompe de l'ajustement.

Ce fut un Gépide, nommé Vila, qui se chargea de

mettre fin au règne d'Ildebald, contre lequel il avait lui-même de sérieux griefs. Marié à une femme qu'il aimait tendrement, il avait dû s'éloigner d'elle pendant assez longtemps pour les besoins du service, et au retour il eut la douleur de la voir mariée à un autre par Ildebald, lequel n'avait probablement pas agi de la sorte sans des raisons personnelles, qu'il n'est pas difficile de deviner. Vila, dissimulant son ressentiment, continua son service auprès d'Ildebald, et lui trancha la tête d'un seul coup pendant un dîner de cérémonie (1).

Alors les Ruges, qui avaient été transportés en Italie tant par Odoacre que par Théodoric, élurent pour roi un des leurs, nommé Éraric, sans que les Goths fissent même entendre une protestation. Éraric fut assassiné la même année, au moment où il négociait avec Justinien la vente de l'Italie contre une forte somme d'argent et le titre de patrice. Une seconde fois déçu dans l'espoir d'acquérir à bas prix la possession de la Péninsule, Justinien parut abandonner le projet de l'annexer à l'empire d'Orient.

Du temps que Bélisaire forçait Vitigès à lever le siége de Rome, une nouvelle guerre avait éclaté en Afrique, et il avait fallu tous les talents et toute l'énergie de Germanus, celui-là même qui devait un peu plus tard épouser Matasuinthe, pour sauver les débris de la garnison que Bélisaire avait laissée dans le pays.

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. III, c. 1, 2.

Les Maures, si misérables au temps de Gélimer, avaient rapidement prospéré depuis la destruction du royaume des Vandales, et, à l'heure même qu'un détachement de leurs soldats combattait pour les Romains contre les Goths, le gros de la nation mettait Théodore et Ildigo, généraux romains, à deux doigts de leur perte. Stozas et quelques autres chefs barbares étaient-ils des Maures ou des Numides? les Numides et les Maures ne faisaient-ils qu'un peuple? c'est ce que nous ne saurions dire. Nous avons seulement voulu constater ce nouveau mouvement de la barbarie; au moment où il venait de se rendre maître de la situation, Germanus fut rappelé, à l'instigation de Théodora qui le détestait (1).

L'élection du nouveau roi des Goths, Totila, réveilla un moment les prétentions de Justinien sur l'Italie, et il écrivit à ses officiers, entre autres au gouverneur de Ravenne, pour leur reprocher leur incurie et les exciter à quelque grande entreprise (2), mais, bien entendu, sans leur donner le moyen de l'accomplir. Les généraux Constantin et Alexandre ne purent pas réunir à eux deux plus de huit mille hommes; ce fut avec cette force insuffisante qu'ils durent se conformer aux ordres venus de Constantinople. Les huit mille hommes représentaient toute l'armée impériale, et les Grecs, comme toujours, étaient en minorité. L'anomalie que nous avons signalée pour les Maures

(1) Procope, *de Bell. vand.*, lib. II, c. 16, 17, 18.
(2) Jornandès, *de Regni succes.*

se reproduisait pour les Persans : au moment même que Justinien dirigeait tous ses efforts contre Chosroës, Artabaze, Perse de nation et commandant un détachement de soldats perses, s'emparait de Vérone pour le compte de l'empereur. La trahison de quelques habitants eut plus de part à cet exploit que la valeur des Persans, qui furent introduits la nuit dans la ville, au nombre de cent. Mais, quand le jour permit aux Goths de compter leurs vainqueurs, ils les chassèrent, à commencer par Artabaze, qui regagna l'armée de toute la vitesse de son cheval. Son arrivée jeta sans doute l'épouvante dans les rangs des impériaux, qui rétrogradèrent jusqu'à Faenza.

Totila, neveu d'Ildebald, et qu'on appelle aussi Baduila, rassembla cinq mille hommes et attaqua les Grecs qui se dispersèrent aussitôt ; il mit ensuite le siége sur Florence et le leva presque aussitôt en apprenant l'arrivée de Bessus, Cyprien et Jean ; il n'est pas vrai qu'il ait détruit cette ville, comme l'ont écrit certains historiens. Presque en même temps la discorde éclata entre les généraux grecs à propos des fonctions de commandant en chef qui furent dévolues à Jean. Mais à la prochaine rencontre le bruit de sa mort s'étant répandu parmi les impériaux, ils se débandèrent ; Totila les tailla en pièces pour la plupart, et sut si bien faire que les prisonniers consentirent à servir à sa solde.

Cette victoire paralysa l'armée grecque : Justin se tint renfermé dans Florence, Constantin dans Ra-

venne, Cyprien dans Pérouse, Bessa dans Spolète, Jean dans Rome et Conon dans Naples; c'en était assez pour eux de pourvoir à leur défense; les soldats, mal payés, mal nourris, n'étaient pas moins découragés que les chefs. Pendant ce temps Totila s'emparait de Céséna, Urbin, Montefeltro, et rasait les murs de Bénévent. Moins heureux devant Naples, quirésista également à ses offres et à ses armes, il prit Cumes et réduisit le Brutium, la Lucanie et l'Apulie sans rencontrer la moindre résistance. Ayant trouvé à Cumes plusieurs patriciennes qui s'y étaient réfugiées, il les traita honorablement et les renvoya à leurs maris. Pendant que les Grecs se tenaient cachés derrière leurs murs, Totila s'emparait de presque toute l'Italie.

En 542, ses courses l'ayant conduit dans les environs du mont Cassin, il voulut être présenté à saint Benoît, déjà fameux par la fondation de plusieurs monastères et par la pureté de ses mœurs. Saint Benoît ayant consenti à cette entrevue, qui devait avoir lieu en plein air, Totila s'approcha timidement du lieu désigné, et, frappé d'une sorte de terreur respectueuse, il s'arrêta à quelque distance du saint, qui l'apostropha assez rudement. Il se rattache à cet épisode certaines anecdotes qui attribuent à saint Benoît le don de prophétie, et dont nous ne croyons pas avoir à nous occuper (1). Totila se retira avec plus d'humilité encore qu'il était venu.

(1) Voir les Bollandistes.

Mais la courageuse résistance de Naples ne se prolongea pas au-delà des premiers jours de l'an 543. Quand elle se rendit, la faim avait fait des habitants autant de squelettes, et Totila prit toutes les précautions désirables pour que ces hommes affamés ne se donnassent pas la mort en mangeant immodérément. Quand il les vit réconfortés par des soins intelligents, il fit ouvrir les portes de la ville, et permit à chacun d'aller où il voudrait. Conon, auquel le mauvais état de la mer ne permit pas de s'embarquer immédiatement, s'en montra vivement contrarié, craignant que Totila ne changeât d'avis et ne le retînt prisonnier. Ce fut le roi des Goths qui le rassura lui-même; il poussa même la générosité jusqu'à lui fournir des provisions de route et une escorte (1). On attribue encore à Totila diverses belles actions, qui tendraient à faire de lui l'égal de Scipion l'Africain, mais qui, selon nous, relèvent plutôt de la légende que de l'histoire. En effet, l'an 544, Naples, dont les murs avaient été rasés, était en pleine désolation, et les Goths, étant entrés à Tivoli par trahison, massacrèrent les habitants, sans excepter l'évêque.

Le moment approchait où Bélisaire allait revenir en Italie. Reçu froidement à Constantinople, il en était reparti immédiatement pour la Perse. Depuis qu'il avait rompu les traités, Chosroës avait constamment battu les troupes romaines, et, enivré par le succès,

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. III, c. 7 et suivant.

il affectait le dessein de marcher sur Constantinople et d'en chasser les Grecs. Il s'était avancé sur les bords de l'Euxin, et Bélisaire alla camper sur les bords de l'Euphrate aux environs de Nisibis. Il avait formé le plan de porter la guerre en Perse, de s'emparer des principales places fortes, et de couper la retraite à l'armée de Chosroës. Mais la trahison de quelques chefs arabes fit échouer ce hardi projet, et Bélisaire se trouva avec une armée mal payée, mal nourrie et insuffisante en nombre, sous le ciel de la Mésopotamie enflammé par le soleil d'été. Les maladies se déclarèrent promptement dans les rangs; mais Bélisaire déploya dans ces tristes circonstances sa force d'âme accoutumée. Dédaignant de s'entourer du luxe de l'Asie, il n'avait qu'une tente de toile, et vivait avec la simplicité d'un soldat. Telles étaient ses dispositions stratégiques et la forte discipline qu'il avait su introduire dans l'armée, qu'il aurait sans doute conquis Ctésiphon et Antioche, quand la cour de Constantinople le rappela.

Mais on ne tarda pas à comprendre sur le Bosphore, du moins pour un moment, à quels dangers la retraite de Bélisaire allait exposer l'empire et on lui envoya contre-ordre. Sans se plaindre et sans hésiter, il retourna sur ses pas, courant la poste presque seul et avec l'espoir d'arriver à temps pour empêcher l'invasion de la Syrie. Ayant trouvé quelques généraux romains enfermés dans la ville d'Hiéropolis, il les força de marcher avec lui, prit de fortes positions sur l'Eu-

phrate, et Chosroës n'osa pas entrer en Palestine. Bélisaire avait adroitement mêlé les Hérules, les Goths, les Vandales, les Thraces et les Illyriens, dont se composait son armée, et il avait pris des dispositions tellement savantes que Chosroës se hâta de repasser l'Euphrate (1). Un second ordre de retour arriva, et Bélisaire dut renoncer à la victoire qu'il avait si bien préparée.

A toutes les difficultés et à tous les périls de cette campagne, où Bélisaire tint une conduite héroïque, se joignirent pour lui de graves chagrins d'intérieur. En Orient comme en Italie, Antonine avait emmené un jeune Grec, Théodorus, devenu son amant au commencement de la guerre d'Afrique (2); cette fois elle poussa l'impudence à tel point qu'il s'ensuivit des scènes pénibles.

Il n'est pas vrai, à quoi bon le dire? que la persécution dont Bélisaire, de retour à Constantinople, fut victime de la part de Justinien, ait été jusqu'à le réduire à la mendicité. Mais il paraît certain que sa vie fut un instant menacée. Plus tard, on voulut le priver de tous ses biens, et finalement l'empereur, ayant commis un eunuque à la recherche des trésors de l'illustre guerrier, se contenta de prélever à son profit trois mille livres d'or sur la masse. Ce qui restait représentait une somme énorme, si bien qu'un neveu de l'em-

(1) Procope, *de Bell. pers.*, lib. II, c. 16, 18, 21, 24, 28 et divers.

(2) Selon Procope, Antonine avait dépassé la soixantaine quand Bélisaire vint pour la première fois en Italie.

pereur, nommé Anastase, fut fiancé à Jeanne, fille et unique héritière de Bélisaire. Ce mariage n'eut jamais lieu (1).

Cependant il fallait pourvoir à la guerre de Perse, et Théodora voulait qu'on en donnât le commandement à Bélisaire; mais Antonine déclara qu'elle ne voulait pas revoir le pays où de graves différends s'étaient produits entre elle et son mari. Théodora apprécia les raisons de celle à laquelle elle n'avait plus rien à refuser depuis l'assassinat du pape Silvère, et Bélisaire, redevenu plus amoureux que jamais, renonça volontiers à ce brillant commandement. Nommé comte des écuries sacrées, il fut envoyé pour la deuxième fois en Italie. Il avait été convenu que non-seulement il n'aurait droit à aucune paye, mais qu'il ferait la guerre à ses frais. On pensa qu'il n'avait accepté de semblables conditions que pour pouvoir quitter Constantinople, où il ne se croyait plus en sûreté. Cet homme qui si souvent avait bravé la mort sur les champs de bataille la redoutait extrêmement sous la forme d'un supplice ignominieux; quelques-uns lui prêtaient des projets de vengeance (2). Mais Bélisaire n'avait pas changé; il ne songeait cette fois encore qu'à s'acquitter des nouvelles fonctions qui venaient de lui être confiées sous des conditions si étranges. La vie de Bélisaire ne fut que celle de tous les grands conquérants; mais on s'explique à peine que les forces humaines résistent à de pareilles fati-

(1) Procope, *Hist. arcan.*, *passim*.
(2) Procope, *ub. sup.*

gues. Ce qu'on s'explique bien moins encore, c'est que jusqu'à présent il ait fallu que la plus grande dépense des facultés physiques et morales de l'homme ait été faite en vue de sa destruction par lui-même ; on se demande quand la terre, désaltérée de sang, refusera de boire celui qu'on tenterait de lui verser.

En partant de Constantinople, Bélisaire, général sans armée, dut commencer par courir la Thrace pour y faire des recrues à prix d'argent. Cette entreprise n'était pas aussi difficile à réaliser qu'on le croirait ; un général du nom de Bélisaire, partant pour l'Italie, pouvait compter sur le concours de tous les traînards de la barbarie. Salone, cette petite ville qui, après avoir séduit Dioclétien dégoûté de l'empire, n'avait cessé d'être le théâtre d'événements importants, ne tarda pas à voir arriver Bélisaire à la tête d'une armée qui acheva de s'y compléter.

Une proclamation que le général en chef adressa aux Italiens à son arrivée en Italie demeura sans effet, car depuis l'avénement et surtout depuis les succès de Totila le parti goth avait repris de la consistance. On était tenté de voir en lui le continuateur de Théodoric, quoiqu'il eût abandonné les voies de la clémence toute politique qu'il avait affectée, ne fût-ce qu'en faisant couper les deux mains d'un évêque catholique (1). Les scènes de Naples n'avaient été qu'une comédie, alors qu'il avait eu pour les assiégés des atten-

(1) Anastasius Biblioth., *in Vigilio.*

tions paternelles, et qu'au lieu de s'exposer à un nouveau combat avec Conon, il l'avait habilement éloigné, lui et l'armée qu'il commandait. Ayant mis le siége devant Rome, Totila s'en empara par trahison. On a dit qu'à partir de la chute du jour, il avait fait sonner les trompettes pour donner l'éveil aux Romains et les engager à se réfugier dans les temples (1). Mais ce n'est là qu'une fable. Un général qui a résolu de profiter d'une trahison pour s'emparer d'une ville ne s'avisera jamais d'agir en sorte que l'entreprise échoue; le jour éclaira la victoire des Goths, et Totila alla s'agenouiller devant la tombe de saint Pierre, tandis que vingt-cinq soldats et soixante citoyens étaient égorgés sous le vestibule du temple.

Le pape Vigile étant alors en exil, l'Église était administrée par l'archidiacre Pélage, qui ne tarda pas à se présenter devant Totila, les Évangiles à la main, en se qualifiant de suppliant. « Pélage, répondit Totila avec un sourire insultant, votre orgueil s'humilie jusqu'à supplier à présent. » — « Oui, s'écria l'archidiacre, je suis un suppliant, et, puisque Dieu nous a fait tes sujets, nous avons droit à ta clémence. » Ce fut uniquement à la prudente intervention de Pélage que la ville de Rome dut un traitement plus doux; l'honneur des femmes fut épargné, mais les hommes n'esquivèrent la mort qu'au prix de l'exil. Les sénateurs furent enfermés dans les forteresses de la Cam-

(1) Anastas. Biblioth., copié par Paul Diacre dans son Histoire des Lombards.

panie, leurs maisons livrées au pillage et la plupart incendiées (1). On vit alors les filles des patriciens, couvertes des habits misérables qu'elles avaient dû revêtir après le pillage, mendier de porte en porte un pain qui probablement leur fut plus d'une fois refusé.

Rusticienne, qui pendant la durée du siége avait largement subvenu de ses deniers à la misère publique, faillit être victime de la fureur des Goths, pour avoir fait renverser les statues de Théodoric. Totila, prenant en considération les vertus et les malheurs de la veuve de Symmaque, parvint à lui sauver la vie. Ensuite il fit raser les murs de la ville et se disposa à livrer aux flammes les temples et les palais. Une lettre de Bélisaire le détourna de ce funeste projet. Devant de pareils faits on ne comprend guère comment « Totila vécut à Rome comme un père avec ses enfants » (546) (2).

En tout cas, ce touchant spectacle ne dura pas longtemps, car à peine Totila eut-il pris Rome, qu'il l'abandonna en emmenant à sa suite nombre de captifs, dont la plupart appartenaient à l'aristocratie. Aussitôt Bélisaire reprit possession de Rome. Comme le temps manquait pour reconstruire les murs, rompus de place en place, il fit rassembler les pierres et les

(1) « Totila... Romam ingreditur... ac evertit muros, domus aliquantas igni comburens, ac omnes Romanorum res in prædam accepit, hos ipsos Romanos in Campaniam captivos abduxit. Post quam devastationem XL aut amplius dies, Roma fuit ita desolata, ut nemo ibi hominum, nisi bestiæ morarentur. » (*Anon.*, apud Marcellinum.)

(2) Anastasius Bibl., *in Silverio*, *Histor. Miscel.*, lib. XVI.

morceaux de marbre dont le sol était jonché et les entassa de manière à combler les brèches le mieux possible, en les maintenant au dehors par des madriers plantés en terre à angle droit. Un fossé profond régnait autour des murs, et en vingt-cinq jours la ville fut en assez bon état pour que les Romains qui erraient dans les campagnes voisines pussent rentrer dans leurs demeures.

A cette nouvelle, qui tenait du prodige, Totila, alors à Ravenne, marcha sur Rome que Bélisaire n'avait pu occuper qu'en abandonnant Ravenne, telle était sa pénurie de soldats. En attendant, comme il n'avait ni charpentiers ni forgerons en nombre suffisant pour reconstruire les portes que Totila avait détruites, il établit à la place de ces portes ce que nous appelons aujourd'hui des chevaux de frise, et en confia la défense à l'élite de ses soldats. Les Goths furent repoussés dans deux assauts consécutifs, et Totila se retira sur Tivoli (547) (1).

A la suite d'une expédition en Dalmatie, Totila envoya des ambassadeurs à Théodebert, roi des Francs, pour lui demander sa fille en mariage. Théodebert répondit qu'il ne reconnaissait pas à Totila le titre de roi d'Italie, et qu'il ne le serait jamais, puisqu'il avait abandonné Rome (2). Mais ce n'étaient là que des paroles dilatoires, car Théodebert, qui n'avait pas renoncé à profiter des troubles de l'Italie, y fit passer

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. III, c. 25 et suivants.
(2) Procope, *ub. sup.*, c. 37.

une armée, s'empara des Alpes Cottiennes, et d'une partie de la Ligurie et de la Vénétie (1). C'était « un homme audacieux et turbulent, qui se plaisait dans le danger, et, voyant Totila occupé à faire la guerre aux Romains, il avait conçu la pensée de passer dans la Thrace, de la subjuguer et de porter ensuite la guerre sous les murs de Byzance. Son orgueil était vivement froissé de voir, parmi les titres que s'attribuait l'empereur Justinien, ceux de vainqueur des Allemands et des Francs, lorsqu'à la vérité il ne les avait jamais vaincus » (2). L'attaque de Constantinople par les Francs n'avait aucune chance de succès, mais cette révolte de Théodebert contre la suprématie romaine achève de peindre le caractère indompté de ce prince, ou pour mieux dire celui de la nation, et ce projet d'une expédition contre Constantinople indique le sens politique qui distingua souvent les rois Francs à partir de Clovis. Vers le temps où Lanthucaire, général des Francs, fut battu et tué par les Goths (3), Théodebert termina ses jours, et son fils Théodebald lui succéda, (548). La même année l'impératrice Théodora mourut d'un ulcère, dans le temps qu'Antonine gagnait Constantinople pour demander des secours en hommes et en argent. N'ayant plus rien à craindre de Théodora, elle ne résista plus au désir de se fixer à Constantinople, et cette fois elle demanda que son mari fût envoyé d'Italie

(1) Procope, *de Bello goth.*, lib. III, c. 33 ; lib. IV, c. 37.
(2) Agathias, *Hist.*, lib. I, c. 4.
(3) Marius Avitensis, *in Chron.*

en Perse, où il n'alla jamais. Ayant obtenu la permission tacite de revenir, il laissa l'Italie dans un état plus misérable encore qu'il ne l'avait trouvée quatre ans auparavant. Cette guerre, entreprise dans des conditions si onéreuses au début, avait fini par procurer d'immenses richesses à Bélisaire; après avoir vaincu les Bulgares dans une campagne sans importance, il acheva ses jours dans le repos en s'entourant d'un luxe princier et revêtu, entre autres dignités, de celle de préfet du prétoire (1). Il n'y eut point d'existence plus laborieuse que celle de Bélisaire, et il accomplit des prodiges dans des conditions où tout autre aurait succombé; mais il eut le malheur d'obéir à un prince qui fit la guerre et la paix sans raisons plausibles, sans but déterminé, et qui par là rendit inutile l'immense effort du plus grand homme de guerre de cette époque.

On ne donna pas de successeur à Bélisaire; le souvenir et jusqu'au nom de l'Italie semblaient effacés de l'esprit de Justinien. Ce fut en vain que les Italiens réfugiés à Constantinople tentèrent à diverses reprises d'appeler l'attention de l'empereur sur les malheurs de leur patrie. Non-seulement Justinien avait momentanément abandonné le projet de la reconquérir, mais il donnait aux barbares toutes les provinces circonvoisines. Tandis que les Huns, décidément reconstitués, occupaient la Thrace, il laissait les Gépides,

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. III, c. 34. *Histor. arcan.*

s'emparer de Sirmich et de la Dacie; il donnait des places importantes dans le Norique et la Pannonie aux Lombards, qui de là pillaient l'Illyrie, la Dalmatie et l'Épire; les Hérules en faisaient autant de la riche Belgrade, qu'on leur avait imprudemment livrée. Finalement, les Lombards et les Gépides s'étant déclaré la guerre, Justinien prit parti pour les Lombards, et ce fut à cette occasion qu'il rappela Jean d'Italie avec le petit corps d'armée qu'il commandait. Mais, quand les troupes impériales arrivèrent à destination, la paix était faite entre les deux peuples.

En revanche, un Lombard nommé Ilgise, qui avait combattu les siens pour le compte des Gépides, se trouvant à la tête de six mille volontaires, eut l'idée de les occuper en se jetant avec eux sur l'Italie. Arrivés en Vénétie, ils détruisirent un corps d'impériaux, ruinèrent le pays, et retournèrent sur leurs pas pour s'unir aux Esclavons, qui, avec les Huns, les Antes, les Persans, ne cessaient de ravager le territoire de Constantinople (1). Depuis le départ de Bélisaire, Totila s'était emparé de Rome une seconde fois, et cette fois encore par trahison (549).

Vers cette époque, le pape Vigile, qui avait été emmené de force à Constantinople, comme nous l'avons dit, et qui probablement n'était pas encore en prison, aurait écrit à Childebert, roi des Francs, de la part de Justinien, pour le prier d'intervenir auprès de

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. III, c. 35; lib. IV, c. de 1 à 20.

Totila en faveur de l'Église catholique. Cette demande étant restée sans résultat, l'empereur se décida à envoyer en Italie son neveu Germanus; mais, fidèle à son système, il laissa au nouveau général le soin de former une armée à ses frais; elle fut composée, comme à l'ordinaire, de quelques Grecs et de tout ce que la barbarie avait de soldats errants et désœuvrés; attirés par la réputation de Germanus et l'espoir du pillage, les ravageurs de Thrace et d'Illyrie accoururent en foule. Au bruit de son arrivée, les Italiens et les Grecs lui firent savoir qu'ils se réuniraient à lui à la première occasion, et les Goths se montrèrent assez troublés de l'idée qu'ils allaient avoir à combattre le père d'un enfant qui, par sa mère Matasuinthe, descendait de Théodoric, enfin le dernier des Amali. Mais Germanus ne tarda pas à mourir après une carrière brillante et honorable, digne des meilleurs temps du nom romain (550).

Alors Justinien, revenant plus énergiquement que jamais au projet de conquérir l'Italie, disposa toute chose pour la destruction du royaume des Goths. Après avoir nommé Narsès général en chef de ses armées, il mit à sa disposition des sommes considérables, à l'aide desquelles celui-ci put tout à la fois rassembler une puissante armée et satisfaire aux justes réclamations des soldats d'Italie, qui depuis si longtemps n'étaient pas payés. Narsès était eunuque, petit et faible de constitution; bien qu'illettré, il était doué d'un heureux esprit, où l'activité se mêlait

à la prudence et au courage. Il avait toutes les qualités d'un bon général ; mais, après avoir chassé les Goths d'Italie, sa perfidie devait la livrer aux Lombards. Ce fut encore à Salone que l'armée se rassembla ; elle était composée comme toutes celles qui l'avaient précédée en Italie. N'ayant pas assez de vaisseaux pour y passer par mer, Narsès y entra par la Vénétie, sans demander passage aux Francs, qui y possédaient encore quelques places importantes, Trévise, Padoue, Vicence. En apprenant l'arrivée de Narsès, Totila envoya sous Vérone son lieutenant Teïa avec des troupes d'élite, pensant que Narsès prendrait ce chemin.

Mais, sur l'avis de Jean, un général grec dont nous avons souvent prononcé le nom, Narsès s'engagea hardiment sur les bords de l'Adriatique, en ayant soin de faire suivre un nombre suffisant de barques, dont on se servait pour passer les nombreuses rivières qui ont leur embouchure du côté de Venise et de Ravenne, et l'on gagna cette ville sans encombre. Les Goths restèrent stupéfaits de cette habile manœuvre. Après avoir donné quelques jours de repos à ses troupes, Narsès se dirigea sur Rimini, et battit aux environs de cette ville un capitaine goth nommé Usdrile, qui succomba dans l'action. Évitant quelques passages fortifiés, Narsès traversa ensuite l'Apennin, tandis que Totila restait enfermé dans Rome, attendant le retour des troupes qu'il avait envoyées à Vérone sous le commandement de Teïa. A leur arrivée, il s'avança du côté de l'Apennin jusqu'à un lieu appelé Tagina, tandis que

Narsès campait au sépulcre des Gaulois; c'était là, disait-on, que Camille les avait battus jadis (1). Une grande bataille allait décider du sort de l'Italie.

L'issue de la journée ne fut pas longtemps douteuse, car non-seulement Totila avait pris des dispositions maladroites, mais il avait ordonné aux siens d'abandonner l'arc et l'épée pour ne se servir que de la pique et de la lance. Six mille Goths furent tués, le reste se sauva. Totila ne tarda pas à succomber aux suites d'une blessure; ainsi finit ce grand destructeur de villes. Cette bataille, qui n'a pas de nom certain dans l'histoire, porta le dernier coup à la monarchie des Ostrogoths. Rassemblés à Pavie, ils tentèrent un suprême effort en prenant pour roi Teïa; celui-ci, ayant trouvé dans la ville une partie du trésor de Totila (le reste était à Cumes), reforma promptement une armée, tout en sollicitant l'alliance des Francs, auxquels il offrit des sommes considérables. Cependant Narsès s'empara de Rome sans rencontrer de résistance sérieuse, tandis que Teïa signalait son avénement par un de ces actes de cruauté familiers aux Goths et tels qu'il y en a plusieurs dans la vie de Totila. C'était Totila lui-même qui, par un abus sans exemple dans l'histoire, avait pris trois cents jeunes patriciens en otages avant de marcher contre Narsès, pour se venger sur eux de sa défaite, s'il en éprouvait une : c'eût été une manière indirecte de l'attribuer à

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. IV, c. 29. Suivant Cluverius, le champ de bataille était entre Matelica et Gubbio.

la trahison des Romains. Teïa fit mieux encore, il massacra cette jeunesse innocente avant le combat, trois cents têtes roulèrent en quelques heures sous le sabre des soldats transformés en bourreaux. Teïa avait préludé à cette sanglante exécution en faisant passer au fil de l'épée tous les sénateurs qui, sur l'ordre de Totila, étaient tenus d'habiter la Campanie, quand ils n'y étaient pas renfermés dans des forteresses. Narsès et Teïa se rencontrèrent près de Nocéra. De part et d'autre on était disposé à combattre vaillamment : les Goths parce qu'une défaite décidait de leur perte, les Grecs parce qu'ils ne voulaient pas encourir la honte d'être vaincus avec la supériorité du nombre.

L'action commença le matin et chacun put reconnaître Teïa à son audace. Protégé par son bouclier et la lance à la main, il se tenait en tête de l'armée, avec quelques soldats d'élite. Les impériaux, persuadés que le combat finirait avec la vie de Teïa, dirigèrent tous leurs coups contre lui. Teïa, quand son bouclier était surchargé de traits, le remettait à son écuyer qui lui en passait aussitôt un autre; alors il fondait sur les Grecs et en abattait plusieurs. Au douzième bouclier Teïa se fatigua ; mais il en demanda un autre. Cette fois l'échange se fit moins vite, la poitrine de Teïa se trouva découverte un instant, et il tomba tué d'un coup de flèche. Les impériaux lui coupèrent la tête et la promenèrent au bout d'une pique. La résistance des Goths se prolongea jusqu'au soir et pendant une partie du lendemain. Enfin ils envoyèrent à Narsès des lé-

gats chargés de lui dire qu'ils sentaient qu'en continuant le combat, ils combattaient contre la volonté de Dieu, et que désormais ils renonçaient aux armes. Ils demandaient seulement qu'on ne troublât pas leur retraite. Sur le conseil de Jean, Narsès consentit à cette demande, à condition que les Goths quitteraient l'Italie avec armes et bagages, après s'être engagés à ne rien entreprendre désormais contre les empereurs (1).

Les débris de la nation se retirèrent en Ligurie, en Toscane et en Vénétie; mais, au lieu d'exécuter les conventions du traité, les Goths recommencèrent à comploter contre l'empire.

Au temps de la mort de Teïa, les rois Francs étaient Childebert, Clothaire et Théodebald. Les Goths ne pensèrent jamais à s'adresser aux deux premiers, comme étant trop éloignés d'eux, mais ils envoyèrent des légats à Théodebald qui habitait Metz. Inhabile au métier des armes, d'une santé faible, le fils de Théodebert repoussa la demande des Goths, dont l'ambassade ne fut pas néanmoins sans résultat.

Leutharis et Buccellin, deux frères d'origine allemande, qui s'étaient établis chez les Francs et avaient acquis une grande influence, prirent sur eux de faire la guerre aux impériaux : ils espéraient battre aisément ce général de sérail et faire de riches conquêtes. Tant de Francs que d'Allemands, ils rassemblèrent

(1) Procope, *de Bell. goth.*, lib. IV, c. 35. Là finit l'ouvrage de cet auteur.

une armée de soixante-cinq mille hommes, et se disposaient à passer en Italie.

Informé de ce mouvement, Narsès déploya de nouveau cette activité et cette stratégie savante qui le distinguaient. Autant qu'il put, il s'empara des forteresses que possédaient encore les Goths, tout en pressant le siége de Cumes où, nous l'avons dit, se trouvait une partie du trésor de Totila. Commandée par Aligern, frère de Teïa, la ville fit une défense héroïque. Alors Narsès, laissant sous les murs ce qu'il fallait de troupes pour maintenir le blocus, gagna la Toscane avec le reste de l'armée, car il avait appris que Leutharis et Buccellin approchaient.

Une fois là, il détacha sur le Pô Fulcaris, capitaine des Hérules, Jean, Artaban et autres avec ordre d'arrêter les Francs. Civita-Vecchia, Florence, Pise et Volterra se soumirent. Lucques, au contraire, résista, ne voulant se rendre qu'au bout de trente jours et encore si elle n'avait pas reçu un renfort qui permît aux troupes de combattre en rase campagne. Mais, ce terme expiré, Lucques se refusa à tenir sa parole, et l'on conseilla à Narsès de tuer les otages à la vue des assiégés. Naturellement enclin à la miséricorde, Narsès jugeait aussi qu'il était inique de punir des innocents; il fit donc conduire les otages sous les murs en intimant aux Lucquois l'ordre de se rendre, sous peine de voir leurs parents décapités immédiatement. Les Lucquois demeurèrent inflexibles. Narsès mit les otages en liberté.

Les Francs s'étaient déjà emparés de Parme, ville sur laquelle Fulcaris marcha inconsidérément. Un corps de Francs, cachés dans l'amphithéâtre hors de la ville, les laissa passer, puis les attaqua par derrière. Fulcaris fut tué avec la plus grande partie des Hérules; bientôt les Goths des contrées voisines, rompant leurs traités avec les impériaux, allèrent grossir l'armée des Francs, et les lieutenants de Narsès jugèrent prudent de se retirer sur Ravenne. Il leur reprocha cette lâcheté en des termes si vifs, qu'ils retournèrent à Parme, la prirent et s'y fortifièrent. De son côté Narsès s'empara de Lucques, lui pardonna sa mauvaise foi en considération du courage qu'elle avait montré et y entra aux applaudissements du peuple.

Forcé de diviser ainsi ses forces, Narsès ne pouvait s'opposer qu'imparfaitement aux progrès des Francs, qui passèrent librement de la Ligurie dans la campagne de Rome qu'ils traitèrent de la manière accoutumée. En qualité de catholiques, les Francs respectaient les églises; mais les Allemands, qui étaient en majorité, n'éprouvaient aucun scrupule à s'emparer des richesses qu'elles renfermaient, non plus qu'à massacrer les paysans pour se procurer du grain ou des bestiaux. S'étant séparés en deux corps d'armée, Buccellin dévasta l'Italie de Rome à Naples, tandis que Leutharis mettait à sac tout le rivage de l'Adriatique de Ravenne à Otrante. Vers la fin de l'été, Leutharis ne songea plus qu'à regagner son pays pour y serrer

son butin. Buccellin ne voulut pas le suivre, il espérait devenir roi des Ostrogoths. Arrivé à Fano, Leutharis détacha trois mille hommes en éclaireurs pour reconnaître les routes; Artaban, officier de l'empire, les attaqua à l'improviste, en tua un grand nombre, et, frappés de cette terreur panique à laquelle ils étaient sujets, les barbares se débandèrent en laissant fuir leurs prisonniers, qui purent même reprendre une bonne part de leurs biens. Renonçant à quitter l'Italie, Leutharis parvint à opérer sa jonction avec Buccellin, et la peste se déclara aussitôt parmi ces néfastes alliés; grâce à d'habiles manœuvres, Narsès les battit : Leutharis et Buccellin payèrent leurs crimes de leur vie.

Après leur mort, environ sept mille Goths se réfugièrent dans une ville fortifiée appelée Campsa, sous la conduite d'un guerrier hun, Regnaris. Narsès passa l'hiver sous les murs de cette place qu'on croit être actuellement Consa. Au printemps Regnaris fut frappé d'une flèche, et les Goths capitulèrent avec la vie sauve. Narsès leur tint parole; mais, pour prévenir toute rébellion, il les envoya par mer à Constantinople. Ainsi finit le royaume des Ostrogoths (1).

Ce fut pendant cette époque désastreuse que Venise naquit et se développa, vingt-quatre ans avant la grande émigration d'Aquilée lors du siége qu'en fit Attila. La terreur de son nom avait déjà déterminé des émigrations partielles vers les lagunes, c'est-à-dire dans les îles qui

(1) Agathias, *Histor.*, lib. II, les premiers chapitres.

bordent la côte de l'Adriatique en face de l'embouchure du Pô et de la Brenta : c'étaient là que les habitants non-seulement d'Aquilée, mais de Padoue et des villes voisines, se retiraient peu à peu dans l'espoir d'échapper aux barbares. Les premières habitations furent construites sur l'emplacement si connu du Rialto, et les nouveaux venus étaient sûrs d'avance d'être bien accueillis sur les lagunes, où les premiers colons avaient établi une législation très-favorable aux nouveaux habitants, dispensés de tout impôt pendant un certain nombre d'années (1).

Il n'est pas question des Vénitiens dans les rares documents qui subsistent du règne d'Odoacre, et il est probable qu'ils vécurent ignorés. Il n'en est pas ainsi à partir de Théodoric, et l'on trouve dans la correspondance de Cassiodore une lettre très-curieuse qu'il écrivit aux tribuns maritimes en son propre nom et alors qu'il était devenu préfet du prétoire, sous le règne de Vitigès.

« Nous avons déjà ordonné à nos sujets de l'Istrie de nous envoyer du vin et des olives, puisqu'ils en ont en abondance cette année, alors que nous en manquons à Ravenne. Puisque vous êtes voisins de l'Istrie et que vous possédez de nombreuses barques, donnez-nous une nouvelle preuve de votre sollicitude et de votre dévouement en faisant en sorte que cet envoi nous parvienne au plus vite. Il vous en coûtera si peu, vous

(1) Donato Gianotti, *della Republica di Vinegia*.

qui souvent traversez des espaces infinis, et qui même, lorsque vous naviguez au loin, ne cessez jamais d'être dans votre patrie ! A tant d'avantages vous en joignez un autre, c'est que des chemins tranquilles s'ouvrent toujours devant vous : car, si les vents vous interdisent la mer, les fleuves vous offrent une agréable navigation. Vos barques ne craignent pas le souffle de Borée, elles touchent heureusement à terre et ne peuvent périr, telle est l'habitude qu'elles ont du rivage. De loin on croirait qu'elles glissent sur l'herbe des prés. Ailleurs les cordages servent à rendre les embarcations immobiles, et chez vous ils les font mouvoir ; les pieds de l'homme viennent à leur secours ; elles portent la cargaison sans peine, et à défaut de voiles elles ont le jarret vigoureux des nautoniers. Nous aimons à nous rappeler vos habitations et de quelle manière elles sont situées. La fameuse Venise, pleine de noblesse (1), a, au midi, Ravenne et le Pô ; à l'orient la vue jouit des rives de la mer Ionienne, abandonnées et recouvertes tour à tour par les flots au gré du flux et du reflux. Vos habitations sont comme les nids des oiseaux aquatiques ; selon que le spectacle change, on les voit tantôt sur le continent, tantôt dispersées sur l'immensité des mers comme les Cyclades. Ce n'est pas la nature qui a rendu ces lieux habitables, c'est l'industrie humaine. Vous avez su donner de la solidité à des terrains qui en manquaient en les resserrant

(1) C'étaient surtout les classes riches qui avaient émigré.

entre des pilotis; vous n'avez pas craint d'opposer ce frêle obstacle à la fureur des flots, quand ils déferlent sur la rive avec impétuosité. Les habitants n'ont qu'une seule espèce de nourriture en abondance, c'est le poisson; pauvres et riches dînent de la même manière; ils ont des demeures semblables; et par cela même qu'ils n'ont rien à s'envier, ils esquivent un vice si fréquent dans le monde auquel il cause tant de maux. Toute votre émulation est à qui travaillera le mieux aux salines. Au lieu de la charrue et de la faux, vous maniez le cylindre; là est le plus clair de votre gain, et c'est la nature qui vous en fournit la matière première. C'est comme si vous battiez de la monnaie comestible; dans chaque flot vous avez un sujet. Tout le monde ne recherche pas l'or, mais personne ne peut se passer de sel; sans sel nul aliment n'est agréable et sain. Disposez donc promptement les navires que vous tenez attachés le long de vos quais comme des chevaux à l'écurie, de manière à pouvoir vous mettre aux ordres de Laurent, notre envoyé, aussitôt qu'on annoncera son arrivée (1). »

Ce document, est le plus ancien qui existe sur Venise. Au premier abord, on est tenté de croire que la fantaisie du rhéteur y est pour quelque chose, mais en y réfléchissant on demeure convaincu qu'il dit la vérité. En tenant compte des émigrations qui précédèrent la grande émigration d'Aquilée, il n'y avait

(1) Cass., lib. XII, epist. 24.

guère plus de cent vingt-cinq ans que les lagunes étaient habitées, et d'autres villes, par exemple Florence, étaient à peu près dans le même état longtemps après leur fondation. Cette égalité des citoyens entre eux se retrouve au début de toutes les républiques italiennes, aussi bien que la simplicité de mœurs à laquelle Cassiodore fait allusion. La noblesse italienne, qui eut toujours l'instinct du commerce, auquel elle recourut en masse dans diverses circonstances, n'hésitait pas alors à mettre, comme on disait, tout son argent en marchandises, quitte à vivre avec économie. Ainsi nous voyons dès cette époque se former, sous la classe fastueuse et déchue des patriciens et des sénateurs, cette race d'hommes actifs, adroits et sobres, qui, à travers les calamités du moyen âge, feront de Pise, de Gênes, de Milan, et enfin de Florence, les premières cités du monde.

Gianotti dit que les Vénitiens aidèrent Bélisaire et Narsès dans la guerre gothique de toute leur puissance, et nous avons vu qu'ils facilitèrent l'entrée de Narsès en Italie : ce furent eux qui lui fournirent les barques sans lesquelles il n'aurait pu exécuter cette marche audacieuse qui, à travers un pays de marais et de fondrières, le mit inopinément sous les murs de Ravenne.

Dès cette époque, Venise sentait combien il lui importait d'entretenir de bonnes relations avec Constantinople, alors l'entrepôt du commerce de l'Orient, et elle se conforma longtemps à cette sage tra-

dition. Au IX[e] siècle, le doge envoya à Constantinople son fils, qui en revint avec le titre de consul. Vers la fin du X[e] siècle on remarque le mariage d'un autre fils de doge avec la nièce d'un empereur d'Orient (1). Bien que la politique de Venise ait été essentiellement vénitienne, elle forma presque toujours un heureux contre-poids à l'influence des empereurs d'Allemagne et au pouvoir temporel des papes. La plupart du temps elle vécut en bonne intelligence avec la France, qui l'en récompensa en lui portant un coup funeste à la suite de la Ligue de Cambrai. Plus tard Napoléon I[er] la livra à l'Autriche par le traité de Campo-Formio, imitant en cela la faute de Louis XII, qui l'avait affaiblie au profit de Maximilien I[er]. En général, la politique de la France en Italie a été avide et inconséquente.

Cependant Narsès était maître de toute l'Italie, dont la situation nouvelle fut soi-disant réglée par une constitution de Justinien. Cet instrument confus et contradictoire, rédigé, dit la préface, à l'instigation du pape Vigile, n'offre de remarquable que les dispositions suivantes : par l'article I[er] les donations et actes divers émanant d'Athalaric ou de sa mère Amalasuinthe sont pleinement confirmés ; il en est de même pour Théodoric en vertu de l'article II ; l'article VIII déclare nuls tous les actes de Totila, et l'article XXVII étend au règne de Théodoric le bénéfice des privi-

(1) *Chronicon* Danduli (Dandolo), *Rer. It. script.*, t. XII.

léges concernant le règne de son petit-fils (1). On voit que cette pragmatique, tout en reconnaissant dans une juste mesure les faits accomplis, est insuffisante, car elle laisse l'Italie sans pouvoirs constitués; Narsès, en la personne de qui l'exarchat commença, était investi d'une autorité sans limite.

Toutefois l'Italie ne se préoccupa pas de l'avenir que lui promettait un régime qui malheureusement n'était pas nouveau pour elle, et elle se livra tout entière au plaisir d'une tranquillité éphémère et si chèrement achetée. On jeta le bouclier pour le luth, dit Agathias, et l'on ne combattit plus qu'à table au son des amphores entre-choquées. Ce fut un entraînement universel, partout les chants bachiques se mêlèrent aux danses lascives, et Narsès dut s'opposer à ce débordement de licence en les flétrissant par des proclamations publiques. Malheureusement il avait lui-même la passion de l'or, et, bien que l'histoire manque de documents précis sur l'administration du successeur de Bélisaire, elle est autorisée à croire qu'il exerça des exactions criantes dans le pays qu'il administra treize ans sans contrôle; Justinien le laissait faire, car il avait sans doute une bonne part du butin, et de plus il excellait dans l'art de s'approprier les richesses de ses lieutenants.

A quatre-vingt-quatre ans, Justinien était le même homme qu'au premier jour. Au milieu des guerres

(1) *Pragmatica sancta Justiniani imp.*, ad calcem Novellarum.

sans nombre où il s'était jeté, assailli par les séditions de ses sujets et par les catastrophes de la nature, telles que la peste ou les tremblements de terre, il avait trouvé moyen d'achever l'église de Sainte-Sophie. Ce temple gigantesque, dont le plan avait été tracé par Anthémius de Tralles, fut élevé par Isidore de Milet sur les fondations construites par Anthémius, qui mourut aussitôt après. Nous ne reproduirons pas la recette du ciment dont on se servait, et dans lequel il entrait jusqu'à de l'orge bouillie et de l'écorce d'orme hachée, pur charlatanisme dont le seul but était de lancer l'empereur dans de folles dépenses : la coupole n'en croula pas moins; on la reconstruisit sur de plus grandes proportions. Les murs étaient revêtus de marbres précieux, les chapiteaux des colonnes en bronze argenté ; il était entré quarante mille livres de ce métal dans les incrustations prodiguées jusque sur les dalles foulées par les pieds des chevaux, car la noblesse entrait à cheval dans le temple : c'était la mode. L'autel, ruisselant de pierreries, était soutenu par six piliers d'or massif : déjà ce luxe de construction et la pompe du culte extérieur avaient passé de Constantinople en Italie; c'était une habitude prise. On prétend que pendant la cérémonie d'inauguration, où Justinien figura sur un char, il s'écria « qu'il avait vaincu Salomon », et qu'il se fit élever en face de la nouvelle église une statue équestre : portant le casque et la cuirasse, mais sans épée, il tenait de la main gauche un globe surmonté d'une croix, tandis qu'il étendait la droite vers

le Bosphore pour le protéger. Des dotations considérables étaient attachées à l'église de Sainte-Sophie, et suffisaient à peine à l'entretien du nombreux clergé par lequel elle était desservie (1).

En dépit de la statue au geste superbe dont l'érection suivit de près celle du temple, la guerre de Perse avait recommencé; Chosroès redoublait d'insolence et Justinien n'avait désormais de ressources que d'armer les barbares les uns contre les autres. Agathias donne sur les Huns et sur les embarras qu'ils causèrent à l'empire des détails qui n'ont rien de particulier, mais qui nous montrent cette nation presque aussi redoutable que jadis. La théologie était toujours la passion dominante de l'empereur; il s'engageait plus audacieusement que jamais dans la question de foi, et au commencement de l'an 566 il publia un édit par lequel il déclarait : « que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avant sa résurrection, n'était ni corruptible, ni sujet aux passions humaines (2). » Cette décision, contraire à celle de l'Église catholique, fut aussitôt déclarée hérétique, et le patriarche de Constantinople, ayant refusé d'y souscrire, fut chassé du siége pontifical. Justinien mourut la même année, et, par une contradiction suprême, il mourut hérétique. Il avait eu le temps de s'emparer des immenses ri-

(1) Procope, *de Ædificiis*, lib. I, c. 1, 2; Evagrius, lib. IV, c. 30. Du Cange, *Constantinopolis Christiana*. Voir aussi Suidas, Codinus et Agathias.

(2) Théophane, *in Chron.*; Evagrius, lib. IV, c. 40.

chesses de Bélisaire, qui l'avait précédé de quelques mois dans la tombe.

Quatre ans après sa mort naquit à la Mecque un homme extraordinaire, Mahomet, fondateur d'une religion qui se propagea avec une rapidité surprenante sous Aboubèkre et les khalifes, ses successeurs. Dès 651 Jérusalem, la Cilicie, la Mésapotamie et l'Égypte étaient au pouvoir des Arabes; ils avaient conquis la Perse, alors en pleine décadence, et la religion des mages avait disparu avec la dynastie des Sassanides. Quand les Turcs conquirent la Perse à leur tour, ils la trouvèrent convertie à l'islamisme, qu'ils embrassèrent eux-mêmes, pour venir plus tard l'installer sous la coupole magnifique que Justinien lui avait élevée sans le savoir, sur le Bosphore; personne n'ignore que Mahomet II fit une mosquée de l'église de Sainte-Sophie.

Cependant Justin II, fils de Germanus et petit-neveu de Justinien, fut proclamé empereur et couronné solennellement avec sa femme Sophie, petite-fille de l'impératrice Théodora, qui avait eu des enfants avant et depuis son mariage. Plusieurs furent éloignés ou supprimés; pas un ne fut reconnu.

Justinien laissait des dettes énormes, en même temps qu'un nombre considérable de personnes avaient été dépouillées par lui. Justin forma, dit-on, le louable projet d'indemniser tous ceux qu'avait lésés l'avarice du défunt empereur, qui, « *per fas et nefas* n'avait jamais cessé de sucer le sang de ses peu-

ples pour construire des églises et autres monuments, satisfaisant ainsi sa passion favorite avec l'argent d'autrui (1) ». Cette liquidation se fit-elle? on l'ignore.

En 566, Sinduval rassembla ce qui restait d'Hérules en Italie, déclara la guerre à Narsès, qui le battit et le fit pendre, tandis qu'une peste épouvantable ravageait le pays (2). Narsès pourvut à tout, et, malgré les concussions dont il se rendit coupable, l'Italie fut plus heureuse sous sa main qu'elle ne l'avait été depuis longtemps. Il avait rebâti Milan et autres villes détruites par les Goths (3). Cependant les Italiens ne lui pardonnaient pas d'avoir acquis, depuis seize ans qu'il les gouvernait, des richesses dont l'énormité plaidait sans cesse contre lui et lui suscitait des envieux de tout côté. L'opinion publique était tellement ameutée qu'on craignait une révolution. Les Romains, exagérant leurs souffrances, avaient écrit à Constantinople que le gouvernement de Narsès leur faisait regretter celui des Goths; ils allaient jusqu'à menacer l'empereur de chercher un autre maître, s'il ne les délivrait pas de cet oppresseur. Justin s'émut de ces réclamations, confia à Longin les fonctions de Narsès, et le fit partir pour l'Italie.

Informé de ce qui se passait, Narsès quitta Rome pour Naples, sans se hâter de poursuivre son voyage

(1) Zonaras, *in Chron.*
(2) Paul Diacre, *de Gestis Longob.*, lib. II, c. 4.
(3) Marius Avitensis, *in Chron.*

vers Constantinople; il avait été blessé au vif de certaines paroles échappées à l'impératrice Sophie, qu'irritait la moindre résistance à ses volontés. Il était temps, avait-elle dit, que cet eunuque revînt au sérail pour y filer avec les femmes. Ces paroles ayant été rapportés à Narsès : il aurait répondu : « Je saurai tisser une toile si solide que de sa vie l'impératrice ne saura la défaire. » Ce fut alors qu'il fit inviter Alboin, roi des Lombards, à passer en Italie (1).

A la prière du pape Jean III, Narsès retourna à Rome. Reçu avec enthousiasme par la population romaine, qui regrettait déjà de l'avoir desservi à la cour, il regretta lui-même d'avoir appelé les Lombards dans un moment de dépit, et, comme autrefois le comte Boniface, il essaya de prévenir les effets de sa trahison, mais il n'était plus temps; Alboin avait accueilli l'ouverture avec autant d'empressement que Genséric, et déjà il était en marche. Toutefois Narsès mourut avant l'arrivée des Lombards en Italie. Son corps fut-il mis dans une boîte avec ses trésors et le tout envoyé à Constantinople? fut-il enseveli à Rome et ses richesses transportées en Italie, où elles seraient restées cachées jusqu'au temps de l'empereur Tibère II, successeur de Justin II? on ne le sait au juste, bien que de ces deux versions la seconde soit la plus probable (2).

(1) Paul Diacre, *de Gest. Long.*, lib. II, c. 5; Anastasius Biblioth., *in vita Johannis III*.

(2) Paul Diacre, *de Gest. Long.*, lib. II, c. 2, 3; Evagrius, lib. IV, c. 24; Anastasius Bibl.; Muratori, *Ann. d'It.*, an 568.

A partir de cette époque il ne fut plus question des Ostrogoths, qui disparurent du sol de l'Italie, sans qu'on sache ce que devinrent les derniers rois de la nation. Il en advint autant des Vandales en Afrique, en Espagne des Alains, des Suèves et des Visigoths, et après eux des Maures, dont le puissant empire éprouva dans les plaines de Poitiers un échec d'où date sa décadence.

CHAPITRE IX.

LES LOMBARDS EN ITALIE.

APPENDICE.

Nous pourrions considérer notre tâche comme terminée, mais de même que nous avons esquissé l'histoire des Goths avant leur arrivée en Italie, nous croyons devoir finir par un bref aperçu de la domination des Lombards qui leur succédèrent dans la Péninsule (1).

Connus d'abord sous le nom de Viniles, les Lombards, comme les Goths, paraissent avoir habité la Scandinavie; s'y trouvant trop à l'étroit, ils se seraient divisés par moitié, dont l'une aurait émigré sous les ordres d'Ybor et d'Ayo, en changeant le nom primitif de Viniles contre celui de Lombards, qui signifie « longue barbe » *Long baert*. Cinq mille Lombards, ayant combattu les Goths sous les ordres de Narsès, leur nom faisait déjà la terreur de l'Italie, où ils passaient pour les plus féroces de tous les peuples de la Germanie. Ils incendiaient tout sur leur passage, et rien ne pouvait soustraire les femmes à leur brutalité (2). Le bruit de leur

(1) Nous avions songé à faire l'histoire de l'Italie sous les Lombards, mais nous avons reculé devant l'aridité et la tristesse du sujet. Il a été savamment traité en Allemagne par divers écrivains, parmi lesquels sont Léo, Savigny, Bethmann, Bethmann-Holweg, Biener, etc. Ces travaux avaient été précédés de ceux de Muratori, Maffei, Fumagalli, Manzoni, Troya : au commencement de ce siècle l'abbé Gaetano Marini et Marco Fantuzzi ont publié des récueils relatifs à la diplomatique du moyen âge, et où l'on trouve nombre de pièces de l'époque lombarde; plus récemment Schupfer da Chioggia a publié un intéressant ouvrage sur la même matière : *Delle istituzioni politiche Longobardiche, libri due.*

(2) Paul Diacre, *de Gest. Long.*, lib. I, c. 9, II, 1; Procope, *de Bel. goth.*, lib. V, c. 26, 33.

arrivée jeta la consternation parmi les Italiens, encore affaiblis par la famine et la peste. Ce fut un sauve-qui-peut général parmi ceux qui disposaient de l'argent nécessaire à la fuite et dont la plupart allèrent se réfugier dans les îles voisines de Venise. Dépourvus de barques et inhabiles à s'en procurer, les Lombards, qui étaient entrés par la Vénétie, éprouvèrent de grandes difficultés à passer les fleuves, les lacs et les marais parmi lesquels il eût été facile de les écraser; mais les plus dégénérés des Romains, bien loin de combattre, ne songeaient qu'à soustraire leurs vies et leurs richesses à ces nouveaux ennemis. Des sommes énormes furent entassées dans une île du lac de Côme (1). Sous le pontificat de Grégoire le Grand, beaucoup d'habitants de la Campanie étaient encore réfugiés dans les îles qui bordent la côte, et les ministres du culte, infidèles à leurs devoirs, avaient abandonné leurs ouailles à des supplices dont ils eussent été les premières victimes (2); bien loin d'être déjà convertis au christianisme, comme on l'a dit, les Lombards sacrifiaient encore aux faux dieux et ressentaient une haine profonde pour les chrétiens.

Alboin, leur roi, qui par sa mère Rodelinde descendait d'Amalafrède, sœur du grand Théodoric, avait de nombreuses alliances en Europe, et ses exploits furent longtemps célébrés en Bavière, en Saxe, et jusque chez les Francs, car il avait épousé en premières noces Clotsuinthe, fille de leur roi Clotaire. Avant d'entrer en Italie Alboin avait vaincu Cunimond, roi des Hérules, et, l'ayant tué de sa main, il lui avait coupé la tête et s'était fait du crâne une coupe où il aimait à boire dans les banquets de cérémonie. Ayant trouvé « parmi le butin » la fille de Cunimond, Alboin l'avait épousée. Rien n'était plus ordinaire parmi les barbares, et les femmes se soumettaient sans murmurer à cette coutume; il fallait même, comme le prouve l'histoire de Rosemonde, qu'il se produisît des circonstances particulières pour qu'elles songeassent à tirer vengeance d'une pareille contrainte.

Alboin trouva l'Italie tellement exténuée, divisée en tant de partis,

(1) Paul Diacre, lib. III, c. 27.
(2) Lettres de Grégoire le Grand, *passim*.

qu'il occupa rapidement Pavie, Milan, Vicence avec la majeure partie du Flaminium et de la Romagne. Au bruit du départ d'Alboin de nombreuses peuplades barbares, toujours errantes en Pannonie, avaient demandé à se joindre à l'expédition, et les Lombards amenèrent avec eux des Gépides, des Bulgares, des Sarmates, des Suèves (1). Étant entré dans Vérone, Alboin, exalté par ses rapides succès et surtout par les fumées du vin, but selon sa coutume dans le crâne de Cunimond. Mais pour la première fois il envoya cette coupe funèbre à sa femme Rosemonde, fille de Cunimond, en l'engageant à boire aussi à la défaite des Romains. Dans le ressentiment d'une telle injure Rosemonde conçut la pensée de se défaire de son mari et elle communiqua ce projet à Hémilchis, porte-bouclier du roi, en lui demandant d'en assumer sur lui l'exécution. Hémilchis refusa. Alors Rosemonde s'entendit avec une servante qui était la maîtresse d'Hémilchis pour qu'elle lui cédât le lit où elle devait le recevoir. Hémilchis ne s'aperçut de la supercherie que lorsque Rosemonde la lui révéla elle-même, en ajoutant qu'elle le dénoncerait à Alboin, comme lui ayant fait violence, s'il ne consentait à le tuer. Dans le cas où Hémilchis aurait refusé, sa mort était certaine.

A midi, à l'heure où Alboin sommeillait, Rosemonde éloigna les gardes, prit soin d'assujettir dans le fourreau l'épée que le roi gardait à son chevet, puis elle introduisit le meurtrier dans la chambre, et Alboin succomba après s'être un instant défendu avec un escabeau. Hémilchis essaya de se faire proclamer roi, mais il n'eut bientôt plus qu'à fuir devant l'indignation publique avec sa complice. Plus tard et sur les conseils de Longin, auprès de qui ils s'étaient réfugiés, Rosemonde voulut empoisonner Hémilchis; s'en étant aperçu aux premières gorgées du breuvage qu'elle lui avait présenté, il la força de boire le reste (2).

(1) Paul Diacre, *de Reb. Gest. Long.*, lib. II, c. 26.

(2) Paul Diacre, *de Gest. Long.*, lib. II, c. 28, 29. L'historien jure que longtemps après il a vu la coupe d'Alboin entre les mains du roi Ralchis : « Hoc cui ne videatur impossibile veritatem in Christo loquor, ego hoc poculum vidi in quodam die festo, Ralchis principem ut illud convivis suis attentaret manu tenentem. »

Avant cette tragique aventure, les Lombards, au lieu de chercher à consolider leur établissement en Italie, avaient déclaré la guerre aux Francs. Entrant par la Bourgogne, et appuyés d'un fort détachement de Saxons, ils s'étaient avancés plus loin que la ville d'Embrun. Là le patrice Mummulus les avait battus et avait fait un grand nombre de prisonniers, tandis que les autres regagnaient l'Italie en désordre. Les évêques d'Embrun et de Gap, qui avaient combattu de leur personne dans cette journée, furent déposés dans des conciles provinciaux. Plus tard les Lombards firent une nouvelle incursion sur les terres de Sigebert, et cette diversion maladroite à la guerre qu'ils soutenaient en Italie ne peut s'expliquer que par la haine aveugle qu'ils portaient aux Francs, jointe à la grossièreté de leur intelligence. Ces attaques vigoureusement repoussées, et à la suite desquelles les Francs exigèrent d'eux de fortes contributions en argent, diminuèrent leurs forces en Italie, leur créèrent un puissant ennemi, et contribuèrent sans doute au passage des Francs en Italie (1). Cette fois encore l'exarchat aurait pu chasser les Lombards de l'Italie, mais il n'en fit rien.

Soit vers cette époque, soit à la mort de Cléfi, successeur d'Alboin, trente-six chefs Lombards se séparèrent du roi et s'établirent dans trente-six villes, qui devinrent les capitales d'autant de duchés, feudataires nominativement de la couronne, indépendants de fait, mais c'est à peine si l'on en connaît quelques-uns. Les principaux étaient ceux de Frioul, de Spolète et de Bénévent, qui étaient aussi les plus éloignés du centre de l'empire et les plus exposés aux incursions de leurs voisins. Ils soutinrent des guerres continuelles avec les Latins, les Slaves, les Avares, sans que les rois lombards participassent aux opérations de la défense, dont le soin était exclusivement confié aux ducs. Leur puissance accrue par leurs succès et par les alliances de famille ne pouvait tarder à faire ombrage aux rois, antagonisme qui engendra de fréquentes querelles. Nommés d'abord par le roi, les ducs, comme les rois

(1) Muratori, *Ann. d'It.*, an 569, et suiv. Paul Diacre, *de Gestis Long.*, lib. III, c. 1, 2, 3, 4. Greg. Tur., lib. IV et VI, c. 36, 37 et 6. Cette époque est fort obscure, et le récit de Grégoire de Tours l'obscurcit encore en mêlant la légende à la vérité.

eux-mêmes, durent bientôt leur couronne, moitié à l'hérédité, moitié à l'élection.

L'élection des rois se faisait sous diverses formes, suivant l'occasion. Cléfi et Autaris furent élus après délibération publique et à l'unanimité; pour plusieurs autres on se contenta de l'assentiment tacite du peuple au choix des grands et des conseillers de la couronne. La seule qualité qu'on exigeât du roi était le courage personnel, peu importait qu'il manquât d'intelligence ou qu'il fut adonné à l'ivresse; on ne sait au juste quels furent les insignes royaux (1).

Les relations des Lombards avec la papauté commencèrent par être assez amicales; c'était sur eux que les papes s'appuyaient, quand ils cherchaient à se soustraire à l'influence de l'exarchat, quittes à demander à l'exarchat une protection plus ou moins efficace contre les exigences des Lombards. A ce jeu la naissante ambition des pontifes ne pouvait que gagner; mais quand fut consommée la ruine de l'empire d'Orient, qui eut lieu sous Héraclius, le pontificat, se trouvant sans appui contre les Lombards, en appela aux rois des Francs, et de là découlèrent une longue suite de calamités (2).

Sous le règne des Lombards cessa complétement le mouvement intellectuel qui s'était manifesté du temps de Théodoric; livrés sans réserve à leurs instincts grossiers, les Lombards replongèrent l'Italie dans les ténèbres de l'ignorance (3). Depuis Agilulfe, les rois, les reines et les grands construisirent de nombreux édifices, principalement des monastères et des églises, mais fort peu subsistèrent. Une loi de Rotharis atteste l'activité imprimée à l'art de construire, en réglant minutieusement les rapports des maîtres et des ouvriers qui venaient surtout des bords du lac de Commacio. L'opinion générale est qu'en construisant en plein ceintre sur colonnes, et en adaptant au style ancien des ornements de mauvais goût, ils ne firent guère que gâter le style byzantin. Il en fut de même de la sculpture, et il n'est rien resté de la peinture lombarde,

(1) Voir Paul Diacre, lib. V, VI, IX et *passim*.
(2) Voir Machiavelli, *Ist. fiorentine*, lib. I.
(3) Muratori, *Antiquitates It. medii ævi*, Dissertation 43.

si toutefois cet art, remplacé généralement par la mosaïque, fut jamais cultivé parmi eux. Dans les inscriptions de cette époque le caractère romain est grossièrement déformé et mêlé de caractères grecs, ce qui est un argument de plus en faveur de l'opinion qui attribue pour la plupart à des artistes grecs les œuvres d'art de l'époque lombarde.

Elle fut aussi des plus pauvres au point de vue littéraire, et néanmoins l'ouvrage de leur historien Paul Warnefrid, dit Paul Diacre, est un des monuments les plus considérables du moyen âge. Abstraction faite de légendes bizarres et de détails personnels, déplacés dans un récit historique (l'auteur va jusqu'à nous donner sa généalogie), l'histoire de Paul Diacre a le mérite de la bonne foi, et se lit avec un intérêt soutenu. Supérieur à l'historien Liutprand, il rappelle assez Jornandès par la fermeté de l'allure et un certain pittoresque d'expression. Mais, bien qu'il fût Lombard, Paul Diacre avait reçu une éducation toute romaine : contemporain des derniers rois lombards, il vint à la cour; il fut honoré de l'amitié de Charlemagne. Disons maintenant quelques mots des lois lombardes.

S'il est vrai, comme l'ont fait remarquer certains jurisconsultes, qu'elles offrent les indices d'une civilisation assez avancée et une intelligence remarquable du droit, cela tient à des circonstances qu'il est d'autant plus impardonnable de méconnaître, qu'il est plus aisé de les définir. Remarquons avant tout que les lois connues sous le nom de lois lombardes sont toutes postérieures à la venue des Lombards en Italie, puisque le premier des cinq rois législateurs est Rotharis, le septième successeur d'Alboin. On reconnait aussi à la simple lecture de ces lois que, tout en suivant jusqu'à un certain point les traditions nationales, le législateur lombard, dont les secrétaires étaient assurément des Romains, s'était lui-même doublement imprégné de l'esprit romain et de l'esprit chrétien. C'est vers la soixante-septième année de l'établissement des Lombards en Italie que Rotharis rédigea son code, où l'on trouve ce préambule remarquable :

« Quelle fut et quelle est notre sollicitude pour le bien de nos sujets? Le texte des lois ci-dessous le fait connaître, puisqu'elles sont faites aussi bien en vue des souffrances continuelles des pauvres

que des exactions inutiles (*superfluas exactiones*) de ceux qui sont les plus forts et font violence aux autres comme nous l'avons appris. Considérant donc la grâce de Dieu tout-puissant, nous avons reconnu qu'il était nécessaire de corriger la présente loi, afin qu'elle renouvelle et fortifie toutes les autres, y ajoute ce qui y manque, en retranche le superflu; nous avons voulu la donner en un seul volume pour que, la loi étant respectée, chacun puisse vivre tranquillement dans la justice, et par ce moyen repousser ses ennemis et sauvegarder sa personne aussi bien que ses propriétés (1). »

Mais des modifications aussi profondes peuvent-elles s'opérer dans les mœurs d'un peuple en aussi peu de temps (c'était vers 569 qu'Alboin buvait dans le crâne de Cunimond, et Rotharis mourut en 651), autrement qu'en raison de circonstances particulières? et qui soutiendrait que, s'ils fussent restés sur les bords du Danube, les Lombards eussent fait ces progrès rapides? Qui ne sent là l'influence d'une civilisation supérieure? N'est-ce pas là le ton du christianisme, n'est-ce pas sa morale? C'est qu'en effet le christianisme avait fait de nombreux prosélytes chez les Lombards dès le règne d'Autharis (584-591) devenu chrétien à l'instigation de sa femme Théodelinde; c'est qu'ils s'étaient frottés, comme les Goths, à la civilisation romaine.

Mais l'influence du christianisme sur les mœurs des Lombards nous paraît clairement définie par la défense de consulter les sorciers ou magiciens quelconques, ce qui implique « l'oubli de la crainte de Dieu »; quiconque s'est rendu coupable de ce délit doit au roi la moitié du prix de sa vie; il est en outre soumis à la pénitence imposée par les canons ecclésiastiques (2). Mieux encore : une autre loi atteste l'importance que le législateur attachait aux vœux des religieuses : « Si une femme entrée en religion et ayant pris l'habit est volontairement tombée dans le péché d'adultère, celui qui le lui aura fait commettre payera deux cents sous; car, dans le séculier et aux termes de l'Édit, le crime d'adultère se rachète au prix de cent sous (3). » Enfin le législateur lombard faisait

(1) *Leges Langobardicæ*, t. II, *Rer. It. script.*

(2) Liutprand, lib. VI, l. 30.

(3) L. 22 du même livre de Liutprand. Il ajoute naïvement : « Et nos cons-

grand cas du législateur romain, puisqu'il est expressément défendu aux scribes de rien écrire de contraire aussi bien à la loi romaine qu'à la loi lombarde. Si les scribes ignorent la loi romaine, qu'ils s'en informent auprès de ceux qui la connaissent (1).

Maintenant nous trouvons d'une part dans les lois lombardes des dispositions excellentes sur les testaments, successions, donations, degrés de parenté; nous voyons, que touché de l'esprit de la loi romaine, le législateur lombard, tout en maintenant la tutelle (*mundium*) à laquelle la femme lombarde était soumise toute sa vie, adoucit beaucoup sa condition (2). Chose non moins significative, la loi lombarde annule toute donation faite par l'homme sans enfants, s'il vient à en avoir, fût-il vieux et infirme (3). La possession de fait et de bonne foi pendant trente ans engendre la possession de droit (4). L'introduction dans le domicile conjugal d'une concubine entraine pour l'époux la perte du droit de tutelle de la femme, qui a le droit de retourner chez ses parents avec sa dot. Le droit de tester appartient au malade jusqu'au dernier moment, fût-il privé de l'usage de tous ses membres, n'eût-il plus qu'un éclair de raison (5). Le mari ne peut vendre les biens de sa femme que du consentement de celle-ci, donné en présence de sa famille (6). Le fils n'est pas responsable des dettes du père; ce qu'il a acquis du chef de sa mère ou par sa propre industrie lui appartient en propre, sans que les créanciers aient nulle réparation à exercer contre lui en supposant que la vente des biens du père n'ait pas suffi à l'extinction de la dette. La vente qu'un mineur fait de ses biens n'est pas valable (7).

peximus veram esse justiciam ut Dei omnipotentis causæ et sanctæ ejus Genitricis Mariæ, cujus vatem suscepit, duplicantur. »

(1) *Ibid.*, l. 37.
(2) Rotharis, l. 153 et suiv.
(3) *Id.*, l. 171.
(4) Grimoald, l. 4.
(5) *Id.*, l. 6.
(6) Liutprand, lib. I, l. 6.
(7) *Id.*, l. IV, l. 4.
(8) *Id.*, l. IV, l. 4, 5.

Mais d'un autre côté nous trouvons que les lois lombardes, qui admettaient le rachat en argent de presque tous les crimes, stipulent la même compensation pour avoir fait avorter sous les coups une jument et une esclave (1). Elles nous révèlent aussi la férocité des mœurs des Lombards même durant leur séjour en Italie. Est fixée la somme de la compensation pour une plaie à la tête, selon qu'elle a seulement entamé le cuir chevelu ou déterminé la fracture des os. Pour un œil arraché l'on doit à la victime la moitié du prix qu'on aurait dû à la famille en cas de meurtre, selon la qualité de la personne. Couper le nez, les lèvres, les oreilles ou la main d'un ennemi personnel sont autant de délits prévus et tarifés. Couper le pouce du pied ou de la main équivaut à un meurtre et entraine la même compensation (2). Quant aux plaies résultant des coups, une disposition singulière voulait qu'on ne comptât plus à partir de trois. Tel est l'esprit des lois lombardes proprement dites, et, en présence de cette législation sauvage, on doit reconnaître que les sages dispositions précitées sont ou empruntées à la loi romaine, ou inspirées de l'esprit chrétien.

L'instant approchait où Rome allait être menacée d'une invasion. Grégoire le Grand composait un traité sur Ézéchiel; mais comment l'eût-il continué, lorsqu'à la difficulté d'interpréter le texte si obscur des visions se joignaient de cruels soucis? « Il y a deux choses qui m'arrêtent : l'une, c'est que cette vision est écrite en termes tellement nuageux qu'à peine y brille-t-il çà et là quelque lueur pour l'esprit; l'autre, c'est que j'apprends qu'Agilulphe, roi des Lombards, préparant toute chose pour nous assiéger, a dejà passé le Pô. Pensez dès lors, mes très-chers frères, ce que vaut pour l'interprétation des sens douteux mon pauvre esprit rempli d'anxiété. » Un peu plus tard le pape s'écrie, coupant court à une homélie : « Personne ne me blâmera de finir ici cette allocution, car tout le monde peut voir combien nos tribulations ont augmenté. Les glaives nous entourent de toute part, partout la mort nous menace; les uns reviennent les mains coupées; on nous an-

(1) Rotharis, l. 336, 338.
(2) *Id.*, l. 46, 47, 48 et de 69 à 73.

nonce que ceux-ci sont faits prisonniers, ceux-là mis à mort (1). »

Il nous resterait à parler des institutions politiques des Lombards. S'il est vrai qu'avant et après leur établissement en Italie, ils eurent des assemblées délibérantes, ces assemblées, auxquelles il n'est pas fait la moindre allusion dans les lois lombardes, furent chez eux ce qu'elles étaient, de l'aveu même de Tacite, chez tous les peuples de la Germanie : des formalités solennelles, mais de simples formalités. La masse votait dans le sens que lui indiquaient les chefs, ratifiant la législation, nommant les rois ou confirmant leur titre. Chez les Lombards la supposition d'institutions libérales est impossible en présence de cet article de la loi de Rotharis qui confond tous les pouvoirs dans la main du roi, investi du droit de vie et de mort. Il ne peut même être établi que le roi s'est trompé en prononçant une sentence de mort, attendu que « le cœur des rois est dans la main de Dieu ».

La royauté n'en fut pas moins très-faiblement constituée chez les Lombards, surtout à partir de la création des trente-six duchés, en dehors desquels il y avait encore le duché de Bénévent, dont le dernier duc, Arigis, tint tête un instant à Charlemagne. Quant à la condition des Romains, elle fut déplorable sous les Lombards; mais il résulte de la coexistence du droit lombard et du roi romain, que les Romains n'étaient pas réduits à l'esclavage comme on l'a dit. Une autre école, qui s'est signalée en essayant de déterminer une réaction irréfléchie en faveur des barbares, a voulu que sous leur domination les Romains aient joui d'une entière liberté. La vérité est que ce n'était ni l'esclavage ni la liberté : c'était l'oppression.

On n'exige pas des tributs des esclaves, et les Romains, privés d'un nouveau tiers de leurs propriétés par les nouveaux conquérants de l'Italie, devaient leur abandonner en outre le tiers du produit des biens-fonds qui leur restaient, *ut tertiam partem suarum frugum Longobardis persolverent*. L'énormité même du tribut, comme l'a fait observer Manzoni, est incompatible avec la condition

(1) Verba præf. in lib. super Ezechielem. Homélie XXII. Muratori. *Rer. It. script.*, t. I.

servile. Henri Léo, dans ses études sur les constitutions des villes lombardes, avance qu'un impôt aussi disproportionné constituait une sorte de servitude, raisonnement qui n'est pas sérieux. Où finit l'impôt *proportionné*, et on commence l'impôt *disproportionné?* Est-il proportionné ou disproportionné de prendre à tout un peuple le tiers de ses biens comme le firent Odoacre et Théodoric en s'emparant de l'Italie? A parler vrai c'est un vol, mais qui soutiendrait que les Italiens ainsi volés aient été réduits en esclavage sous Odoacre et sous Théodoric? Que serait-ce donc des Espagnols, qui ne gardèrent qu'un tiers de leurs biens, les Wisigoths s'étant adjugé la propriété des deux autres tiers? Un Italien nommé Capei, et la haine des Lombards est encore toute vive en Italie, a fait cette remarque justifiée par des observations certaines que la fertilité des terres permettait aux Romains de payer l'impôt, en se ruinant, il est vrai, mais c'était le seul moyen pour eux de n'être pas passés au fil de l'épée.

« On calcule, dit Francesco Schupfer da Chioggia, que l'Italie lombarde représentait une superficie de 30,000 milles et une population de 4,500,000 âmes, à 150 par mille. Sur les 120,000 Lombards qui vinrent en Italie, il n'y en avait pas plus de 20,000 en état de porter les armes. Or comment supposer que chaque guerrier lombard fût devenu possesseur de 225 esclaves et d'une terre d'un mille et demi en carré? »

De même Albin, un Romain comme ce nom l'indique, fonda à Pavie un monastère fameux sous la dénomination de *Monastère du Sénateur*, et par conséquent les institutions politiques de l'ancienne Rome continuaient à subsister, ce dont on peut conclure qu'il en était de même des institutions municipales. Une aventure galante du roi Cunibert atteste aussi qu'il existait encore de grandes familles romaines et qu'on ne détournait pas une famille noble sans y mettre certains ménagements (1).

(1) Ermelinde, femme de Cunibert, avait vu au bain la belle Théodate, demoiselle romaine, dont elle fit imprudemment l'éloge à son mari, qui, après l'avoir séduite, la fit abbesse d'un riche couvent. (Paul Diacre, *de Gest. Long.*, l. V, c. 37.)

Une étiquette très-sévère régnait à la cour des Lombards avant même leur entrée en Italie : c'est ainsi qu'Audoin refusa à son fils Alboin, qui venait de se signaler dans une grande bataille, la permission de s'asseoir à sa table avant d'avoir été armé par un roi étranger. Les charges étaient fort nombreuses, mais nous pensons qu'on nous saura bon gré de ne point nous lancer dans d'obscures dissertations sur les *gassindes*, *scultais*, *dizainiers*, *scarions*, *saltaires*, titres pris au hasard dans l'interminable liste des officiers de la maison des rois lombards. On a copieusement raisonné en Allemagne et en Italie de ces diverses dignités auxquelles équivaudraient assez bien les emplois de garde-forestier, d'écuyer tranchant ou de chambellan.

Ce fut du temps des Lombards que se produisit à Constantinople une nouvelle hérésie qui condamna le culte des images et entreprit de le détruire ; c'est ce qu'on appelle la secte des iconoclastes ou briseurs d'images. Le véritable chef en fut l'empereur Léon, d'une basse extraction, qui était entré dans les gardes de Justinien et s'y était distingué. Un renégat, qui s'était fait de chrétien mahométan et qui avait su capter la confiance du nouvel empereur, lui persuada que certains phénomènes physiques observés sur les bords de la Méditerranée provenaient de la colère de Dieu contre le culte des images. Léon, après avoir entrepris de le détruire en Orient, s'écarta promptement de la modération qu'il avait d'abord affectée; le patriarche Germain fut déposé, les images furent brisées ou livrées aux flammes, et à celle de Jésus-Christ on substitua celle de Constantin sur la place du palais. Bientôt une copie de l'édit contre les images fut adressée au patrice Scolastique, exarque de Ravenne, avec l'ordre de le faire exécuter dans toute l'Italie. Mais il y excita une horreur universelle, les populations se soulevèrent en masse aussi bien dans les provinces lombardes que dans les provinces grecques.

Les Lombards et le duc de Bénévent saisirent avec empressement cette occasion de susciter de nouveaux embarras à la Grèce, et l'exarque ayant voulu détruire de force les images sacrées des églises de Ravenne, il s'ensuivit une sédition où le sang coula. A cette nouvelle le roi Liutprand s'empressa d'investir la ville de Ravenne,

et il ne tarda pas à y entrer grâce à la complicité des habitants (1). Au plus fort du conflit le siége pontifical fut occupé par Grégoire II. Bien qu'il affectât d'être uni aux Romains, il ne voulait pas qu'en s'unissant eux-mêmes avec les Lombards, comme ils y étaient alors disposés, ils détruisissent la puissance des Grecs, faute de laquelle la papauté aurait été à la merci des barbares; et bien que menacé par l'empereur d'être déposé et envoyé en exil, il soutint énergiquement la cause de l'empire, surtout dans le midi (2). Puis, supposant que Léon lui serait reconnaissant d'un pareil service, il lui écrivit en termes chaleureux pour l'engager à rapporter l'édit (3). Mais cette politique ambiguë, qui ne cessa plus d'être celle du saint-siége, ne lui profita pas; la papauté, ingrate envers tous les princes qui la servirent, éprouva cette fois l'ingratitude du trône. Pour toute réponse, Léon envoya en Italie des émissaires chargés de s'emparer du pape et de l'amener à Constantinople (4). Cette entreprise rencontrant des difficultés, Léon invoqua le secours de Liutprand, qui s'empressa de le lui accorder, malgré les griefs qu'il avait contre lui : frappé des résultats qu'avait obtenus la papauté en allant des Grecs aux Lombards, et des Lombards aux Grecs, il voulait lui-même tenir la balance entre les Grecs et la papauté, jusqu'au moment où les deux partis, affaiblis l'un par l'autre, cesseraient d'être un danger pour la royauté lombarde, La mort de Léon l'Isaurien ne met pas fin à la guerre des iconoclastes, qui sévit plus cruellement encore sous le règne de Constantin V dit Copronyme, digne émule de Néron et d'Héliogabale. Rien ne fait mieux voir que la guerre des iconoclastes quel abus les princes ambitieux ou incapables peuvent faire de la religion : pendant plusieurs années le sang coula pour quelques tableaux et quelques statues, objets d'un culte inoffensif.

Liutprand, après s'être emparé de Ravenne, mit fin à l'exarchat. Encouragés par cet exemple, ses successeurs Astaulphe et Désidério

(1) Anastasius Biblioth., *In Gregorio II.*

(2) Sigonius, *de Imperio occid.*, an 725.

(3) Gregori II, epist., 1, 2, ad Leonem, in *Bibliotheca maxima patrum.*

(4) Anastasius Biblioth., *ubi supra.*

voulurent s'emparer de Rome, et c'est alors que les papes recoururent à la protection des princes francs. Pépin commença par faire rendre à la papauté l'exarchat de Ravenne. En 774 Charlemagne, appelé par Adrien, assiégea Désidério dans Pavie, et fit passer sur sa propre tête la couronne des Lombards, dont la monarchie en Italie avait duré de 569 à 759. Les relations de Charlemagne avec le saint-siége sont mal connues, ou plutôt on a négligé d'utiliser au profit de la vérité certains documents recueillis et publiés depuis longtemps. Mais ce serait sortir de notre sujet que d'aborder cette question.

Il ne conviendrait pas davantage de passer du terrain de l'histoire sur celui de la politique, mais il nous sera permis de remarquer qu'aujourd'hui encore l'avenir de l'Europe se débat sur les bords du Rhin et du Danube, et que cette analogie n'est pas la seule qui existe entre les deux époques. Devant ce résultat d'une politique où les passions personnelles tiennent plus de place que l'intérêt général, comment se défendre d'une certaine tristesse? Il faut se rattacher à l'idée des progrès accomplis par la société humaine au milieu des épreuves sanglantes auxquelles elle paraît irrévocablement assujettie.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

Pages.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

Typographie Firmin Didot. — Mesnil (Eure).







